



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

PREVENTION DE LA RADICALISATION MENANT A LA VIOLENCE

UNE ETUDE INTERNATIONALE SUR
LES ENJEUX DE L'INTERVENTION ET
DES INTERVENANTS

Août 2017



www.cipc-icpc.org

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : UNE ÉTUDE INTERNATIONALE SUR LES ENJEUX DE L'INTERVENTION ET DES INTERVENANTS

Août 2017

Étude élaborée par le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)

Cette publication a été principalement financée par Sécurité publique Canada et fait suite à une étude financée principalement par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation de la France (CIPDR)

Coordination, recherche et rédaction : Pablo Madriaza, Anne-Sophie Ponsot, Damien Marion
Recherche : Céline Monnier

Assistants de recherche et de rédaction : Abdelaziz Ghanem, Brahim Zaim, Wassim Nait-Kaci, Nillab Hassani, Cateline Autixier

Révision de textes : Anne Onana, Clémence Balle, Daniela Aranibar

Mots-clés : radicalisation, prévention de la radicalisation, bonnes pratiques

Centre international pour la prévention de la criminalité

465, rue St-Jean, bureau 803

Montréal, (Québec)

Canada

H2Y 2R6

www.cipc-icpc.org

TABLE DES MATIÈRES	3
ACRONYMES.....	6
INTRODUCTION.....	7
PARTIE I. L'INTERVENTION ET LA PREVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE : UN TERRAIN D'INTERVENTION A CONSTRUIRE.....	11
1.1 Trois approches de l'intervention et la prévention de la radicalisation menant à la violence	13
1.2 Les lacunes empiriques et méthodologiques des études sur la radicalisation menant à la violence	18
1.3 Les intervenants : un point de vue négligé.....	22
PARTIE II. DIMENSIONS DE L'INTERVENTION	27
2.1 Le problème des définitions	28
Les points critiques de la définition de la radicalisation et son importance d'après les intervenants	28
La définition de la prévention de la radicalisation chez les intervenants.....	30
2.2 Les enjeux liés au contenu et aux thématiques abordées	32
Comment la prévention de la radicalisation est-elle abordée ?	33
Comment l'idéologie et la politique sont-elles abordées ?.....	36
Comment la religion est-elle abordée ?	40
Comment les comportements et la violence sont-ils abordés ?.....	45
Comment les griefs sont-ils abordés ?.....	49
Comment la question du genre est-elle abordée ?	52
2.3 Le travail de formation.....	55
Le développement des compétences.....	56
L'information et la sensibilisation.....	59
La transmission de valeurs	59
Les tendances en Occident et hors Occident	60
2.4 La mise en œuvre	60
Les objectifs de l'intervention	60
La population cible.....	63

Le financement	67
2.5 Le travail de coordination et la participation de différents acteurs dans la mise en œuvre des programmes de prévention	70
Les relations verticales	71
Les relations horizontales	82
Les relations internationales	87
La participation	90
2.6 Les évaluations subjectives et objectives menées par les intervenants par rapport aux interventions.....	93
Les facteurs de réussite	93
Les facteurs d'échec	99
Les indicateurs utilisés	101
Trois problèmes liés aux évaluations	102
2.7 Les autres enjeux	103
La sécurité des intervenants	104
La stigmatisation des communautés ciblées	106
Les besoins des intervenants	109
PARTIE III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS. LES INTERVENANTS : ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME	113
3.1 Principaux constats et défis en ce qui concerne le travail des intervenants	115
L'absence de conceptualisations communes et ses impacts sur l'intervention	115
Un phénomène qui dépasse le cadre de l'intervention.....	116
Une coexistence difficile entre actions préventives et répressives	116
Un plus grand besoin de coordination et de collaboration	117
L'importance du contexte sociopolitique.....	118
Des difficultés d'évaluation toujours présentes.....	118
Une relation de confiance fragile mais essentielle au travail en partenariat	118
La crainte de stigmatiser	119
Le désir de renforcer les approches d'intégration bidirectionnelle	120
L'importance de créer des espaces de dialogue ouverts.....	120
Un point aveugle dans la littérature : la sécurité des intervenants.....	120

La grande absente des interventions : la perspective de genre.....	121
La religion, un enjeu occidental ?.....	121
Les différences en ce qui concerne le financement	122
3.2 Principales recommandations formulées par les intervenants.....	122
Recommandations spécifiques à la mise en œuvre d'interventions	123
Recommandations spécifiques à l'intervention.....	124
Recommandations spécifiques à la collaboration et à la coordination	126
Recommandations générales.....	127
3.3 Limites de la recherche	128
REFERENCES.....	130
Références des études empiriques.....	130
Références générales de l'étude	132
.....	141
ANNEXES.....	141
A.1 Annexe 1 - Liste des organisations participantes.....	141
Afrique subsaharienne et Sahel	141
Amérique du Nord.....	141
Asie.....	141
Europe.....	142
Moyen-Orient et Maghreb	143
Océanie.....	143
A.2 Annexe 2 – Méthodologie	144
Participants.....	144
Outils de récolte de données.....	145
Procédure	146
Entretiens	146
Transcriptions.....	148
Codification	148
Analyse et rédaction	149

CIPC : Centre international pour la prévention de la criminalité

CPRMV : Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

CVE : Countering Violence Extremism [lutte contre l'extrémisme violent]

DAESH : État islamique en Irak et au Levant

ETA : Euskadi Ta Askatasuna [Organisation Pays basque et liberté]

FARC : Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia [Forces armées révolutionnaires de Colombie]

IRA : Irish Republican Army [Armée républicaine irlandaise]

LGBTQ : Lesbiennes, gays, bisexuels, trans et « queer »

ONG : Organisation non gouvernementale

PREVENT : United Kingdom's counter-terrorism strategy to stop people becoming terrorists or supporting terrorism [Stratégie de contre-terrorisme du Royaume-Uni pour empêcher que des individus deviennent des terroristes ou soutiennent le terrorisme]

RAN : Radicalisation Awareness Network

STREET : Strategy to Reach, Empower, and Educate Teenagers [Stratégie pour atteindre, habiliter et éduquer les adolescent(e)s]

ACRONYMES DES INTERVENANT(E)S INTERVIEWÉ(E)S

AFS : Intervenante(e) de l'Afrique subsaharienne ou du Sahel

AMN : Intervenante(e) de l'Amérique du Nord

ASIE : Intervenante(e) de l'Asie

EUR : Intervenante(e) de l'Europe

M-MO : Intervenante(e) du Maghreb ou Moyen-Orient

OCE : Intervenante(e) de l'Océanie

Comment se fait la prévention de la radicalisation¹ ? Plusieurs organisations se sont penchées sur le partage de pratiques et aujourd'hui, il existe désormais quelques banques de pratiques qui illustrent ce travail. Le cas le plus paradigmatique est celui du RAN (Radicalisation Awareness Network). RAN est un réseau d'intervenants travaillant sur la radicalisation menant à la violence et financé par la Commission européenne pour stimuler le partage de connaissances et de pratiques à ce sujet. Chaque année, le RAN publie un rapport regroupant une liste d'initiatives de prévention de la radicalisation (Radicalisation Awareness Network, 2016). Des expériences comme celle du RAN ainsi que les réflexions des chercheurs et les revues systématiques menées à ce jour nous permettent d'avoir *grosso modo* un panorama sur le type de travail qui se fait pour contrer et prévenir la radicalisation menant à la violence à l'échelle mondiale. Cependant, malgré ce portrait de la réalité, le champ d'études sur la pratique de la prévention de la radicalisation reste très limité et inexploré. Une grande partie de cette littérature touche fondamentalement les facteurs qui expliquent ou encouragent le processus au travers duquel les individus se radicalisent. De plus, la recherche sur l'intervention et la prévention a été historiquement moins importante que la recherche fondamentale à ce sujet. Du total de documents recensés par exemple lors de notre revue systématique entre 2005 et 2015 (CIPC, 2015), 70 % concernait la recherche fondamentale. Dans le cas des études qui abordaient le sujet de l'intervention, la plupart décrivaient une pratique, une réflexion à partir d'une ou plusieurs interventions ou une proposition concernant une approche globale de prévention ou intervention. Par ailleurs, dans un pourcentage important de ces réflexions, l'intervention n'était qu'un aspect, parmi d'autres, pris en considération.

Parmi ces constats, trois aspects ont été peu abordés par la littérature : les études basées sur des données probantes, les évaluations de projets mis en place et l'expérience des intervenants. Du total de documents scientifiques concernant l'intervention repérés lors de notre revue systématique, à peine 16 % utilisaient des données empiriques primaires, dont près de la moitié étaient des évaluations. L'aspect le moins considéré est l'expérience des intervenants. Une grande partie des publications indiquaient que l'un des buts de la recherche était d'informer les preneurs de décisions ainsi que les intervenants ; pourtant, à peine treize études ont pris en considération l'avis des intervenants et juste deux se préoccupaient directement de cette pratique, mais non de façon exclusive. Ces constats, quoique limités, soulignent déjà la faible connaissance qui existe autour de la prévention de la radicalisation et notamment sur la pratique de cette prévention. Si le manque de données empiriques dans le cas de la recherche fondamentale est encore un défi important, dans le cas de l'intervention et la prévention, il s'agit d'un besoin de plus en plus urgent dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation menant à la violence.

¹ Les termes « radicalisation » et « radicalisation menant à la violence » seront utilisés de manière interchangeable dans ce rapport, à moins d'une précision du cas contraire.

Bien que les évaluations des pratiques² soient fondamentales pour informer sur les processus les plus efficaces à suivre, les compétences des intervenants ont été soulignées à plusieurs reprises comme étant l'un des facteurs clés de l'intervention (CIPC, 2016a). Des équipes bien formées et bien outillées sont plus efficaces en matière d'intervention (CIPC, 2016a). Dans le cas de la radicalisation menant à la violence, nous avons constaté une corrélation positive et significative ($r=0.65$; $p<0.01$)³ entre la perception de préparation et le sentiment de confort face à la prise en charge des individus radicalisés chez des intervenants de première ligne en milieu ouvert au sein de services pénitentiaires français⁴. En outre, la quantité d'heures de formation en ce qui concerne la radicalisation avait une corrélation positive et significative avec le sentiment de confort ($r=0.32$; $p<0.05$), avec la perception de préparation en lien avec la prise en charge ($r=0.41$; $p<0.01$) et avec la perception de préparation en lien avec le repérage des individus radicalisés ($r=0.51$; $p<0.01$).

La réponse à la question « Comment se fait la prévention de la radicalisation ? » reste superficielle. Nous savons « qu'est-ce qui se fait », mais nous savons très peu sur « comment s'effectue la prévention de la radicalisation ? ». C'est pourquoi le CIPC, avec le soutien de Sécurité Publique Canada, a décidé de se pencher sur la question en effectuant une étude internationale sur la pratique de prévention de la radicalisation menant à la violence. Étant donné la faible connaissance empirique et l'absence d'études centrées sur les intervenants de première ligne, nous avons décidé de réaliser une étude exploratoire auprès d'intervenants provenant de pays occidentaux et de pays en dehors de l'Occident. L'objectif est de s'informer sur les défis, les enjeux et les besoins des intervenants de première ligne ainsi que sur les modèles d'intervention et les mesures les plus efficaces à travers le prisme du terrain.

² Dans le contexte d'un projet dont le but est de monter un dispositif d'intervention et prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des services d'insertion et probation de la France, le CIPC réalise actuellement une recherche-action qui inclut des modèles d'évaluation expérimentale tant de processus que d'impact des interventions mises en place. Cf. <http://www.crime-prevention-intl.org/fr/projects/project/article/nouveau-projet-du-cipc-en-collaboration-avec-la-direction-de-ladministration-penitentiaire-dap-1.html>

³ « r » représente le coefficient de corrélation linéaire, qui est compris entre -1 et 1. Le calcul de r permet de mesurer la corrélation linéaire entre deux variables numériques, c'est-à-dire l'intensité de la liaison qui peut exister entre ces variables. Si r est proche ou égal à 0, les variables sont considérées linéairement indépendantes. Une corrélation est considérée forte et positive lorsqu'elle se situe entre 0,5 et 1,0, et à l'inverse forte et négative lorsqu'elle se situe entre -1,0 et -0,5. « p » représente la valeur- p , qui est la probabilité d'obtenir la même valeur du test si l'hypothèse nulle était vraie. La procédure généralement employée consiste à comparer la valeur- p à un seuil préalablement défini (traditionnellement 5 %). Si la valeur- p est inférieure à ce seuil, on rejette l'hypothèse nulle en faveur de l'hypothèse alternative, et le résultat du test est déclaré « statistiquement significatif ». Lorsque la valeur- p est inférieure à un seuil de 1%, la présomption contre l'hypothèse nulle est très forte, et lorsqu'il s'agit d'un seuil de 5%, la présomption est considérée forte.

⁴ Résultats préliminaires de la fin novembre 2016 du questionnaire « *Diagnostic des besoins concernant la prévention et l'intervention de la radicalisation en milieu ouvert* » dans le contexte du projet du CIPC « *Dispositif d'intervention sur la radicalisation violente en milieu ouvert : identification des difficultés et des besoins des professionnels des SPIP, aide à l'adaptation des pratiques* », en partenariat avec la Direction de l'administration pénitentiaire de la France.

Cette étude est la deuxième phase d'un projet qui vise la prévention de la radicalisation. La première phase a été la revue systématique de la littérature scientifique et grise déjà mentionnée (CIPC, 2015), qui se divise elle-même en deux revues différentes :

- a) La première revue concerne la littérature liée à la contextualisation du phénomène de la radicalisation exclusivement dans les pays occidentaux, à savoir les tendances, les contextes de radicalisation et de recrutement, les facteurs déterminant ce processus, ainsi que les modèles explicatifs et les trajectoires de radicalisation.
- b) La deuxième revue traite directement des stratégies, programmes et projets de prévention de la radicalisation menant à la violence. Dans ce cas, en raison du nombre limité d'études traitant ce sujet spécifique, nous avons considéré des études sans restrictions géographiques.

Dans le cadre de cette revue systématique, nous avons retenu 483 documents.

Cette deuxième phase se divise également en deux sous-étapes⁵. Au cours de la première, nous avons réalisé 25 entretiens auprès de 27 spécialistes de 14 pays différents. Ceci nous a permis de bien cibler les pays et les intervenants à interviewer ainsi que de peaufiner la structure de l'entretien. Lors de la deuxième sous-étape, nous avons réalisé des entretiens auprès de 63 intervenant(e)s de première ligne issus de 23 pays, dont 20 intervenant(e)s en provenance de pays non occidentaux. D'après notre revue, il existe un manque d'informations sur la radicalisation menant à la violence en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le CIPC a donc décidé de profiter de cette occasion pour inclure des pays à l'extérieur de ces deux régions. Ce choix s'explique de deux façons : en premier lieu, dans le but d'obtenir des informations dans les régions où elles sont moins accessibles ; et en deuxième lieu, en considérant la présomption que des contextes différents donnent lieu à des résultats différents. Ceci nous permettra de dégager des similitudes et des différences entre les deux contextes ainsi que de fournir des recommandations qui puissent être appliquées au niveau mondial.

Cette étude adopte une approche particulièrement centrée sur des interventions au niveau local et urbain et dans le contexte des modèles de prévention primaire et secondaire. Les programmes de déradicalisation ou de désengagement en milieu carcéral n'ont pas été ciblés directement dans cette recherche⁶. Le choix du contexte urbain s'explique, d'une part, par le fait qu'à l'échelle mondiale la plupart des attentats ont lieu à l'intérieur d'une ville et d'autre part, par le fait que l'aspect communautaire a été moins considéré dans la littérature (CIPC, 2015, 2016a). Au contraire, ce sont les approches globales et nationales qui attirent le plus l'attention. La valeur de ce choix a été confirmée par les spécialistes interviewés lors de la phase exploratoire. Les raisons mentionnées étaient que la plupart des facteurs qui expliquent la radicalisation sont localement enracinés et donc les villes, en plus des contextes communautaires, sont les mieux situées pour fournir des solutions adaptées aux besoins locaux.

⁵ Une description de la méthodologie utilisée se trouve dans les annexes du rapport.

⁶ Quelques intervenants ont quand même parlé de leurs expériences en milieu carcéral, mais nous ne cherchions pas à obtenir des informations à ce sujet dans le cadre de cette recherche.

Tout comme dans la revue systématique, nous avons considéré tant les intervenants travaillant sur l'extrémisme islamique que ceux travaillant sur l'extrême droite. La proportion n'est pourtant pas égalitaire. Tous les intervenants travaillant sur l'extrême droite vivaient en Europe ou en Amérique du Nord. La définition de radicalisation menant à la violence reste la même :

[...] le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel (Khosrokhavar, 2014, p. 8-9).

Ce rapport se divise en trois parties : une revue de la littérature liée aux enjeux et aux défis des mesures mises en place pour contrer la radicalisation menant à la violence ; une description des résultats de la recherche ; et finalement, les conclusions et recommandations de l'étude.

PARTIE I. L'INTERVENTION ET LA PREVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE : UN TERRAIN D'INTERVENTION A CONSTRUIRE

Plusieurs chercheurs s'accordent sur le fait que l'intervention sur la radicalisation reste floue et difficile à saisir (Harris-Hogan & Barrelle, 2016; Heydemann, 2014; Holmer, 2013; Romaniuk, 2015). Quatre facteurs expliquent cette problématique :

- a) il n'existe pas de consensus autour d'une définition claire de la radicalisation menant à la violence ;
- b) il existe très peu de connaissances à ce sujet ;
- c) il n'existe pas de grande différence entre les mesures de prévention de la radicalisation menant à la violence et celles liées à d'autres formes de prévention et ;
- d) les recherches empiriques concernant les interventions sont presque inexistantes.

Dans le cas de la définition, elle-même peut être mise en question (Kundnani, 2012; Schmid, 2013). Romaniuk (2015) explique par exemple que « l'extrémisme violent » serait plus ample que le « terrorisme », alors que la « radicalisation » serait le processus au travers duquel un individu devient extrémiste. Si le terrorisme est l'acte en tant tel, l'extrémisme violent implique « la préconisation, l'engagement, la préparation, ou le soutien de toute autre manière à la violence idéologiquement motivée ou justifiée » (USAID, 2011 dans Romaniuk, 2015, p. 7). Autrement dit, l'extrémisme violent désignerait tout ce qui permet de soutenir un acte violent, sans forcément atteindre cet objectif. L'extrémisme violent serait donc le cheminement de l'individu au travers du processus de radicalisation. La définition reste large et floue. En fait, d'autres chercheurs soulignent que « le concept 'extrémisme violent' est souvent permuté avec celui de terrorisme, de violence politique et de violence extrême. La littérature portant sur 'l'extrémisme violent' emploie le concept d'une manière qui suggère qu'il est évident en soi et qu'il s'explique par soi-même » (Nasser-Eddine, Garnham, Agostino, & Caluya, 2011, p. 9). Le problème réside en effet dans la relation entre ce processus et le passage à l'acte. Il existe la présomption que la radicalisation dans les idées peut amener à un acte terroriste, mais il n'existe aucune preuve indiquant cette relation. En fait, l'intervalle entre la radicalisation dans les idées et le passage à l'acte, quoique théorisé, reste une zone grise. La radicalisation en tant que concept naît finalement, comme l'indique Kundnani (2012), pour expliquer comment les musulmans cheminent vers l'extrémisme violent et dans ce sens, elle a été une source de stigmatisation.

Les connaissances au sujet de la radicalisation sont assez limitées. L'âge et le genre semblent être, d'après notre revue systématique, les seuls facteurs individuels où il existe un certain consensus (CIPC, 2015). Il en est de même dans le cas des trajectoires : elles sont multiples et aucun facteur à l'origine ne peut expliquer le cheminement vers le passage à l'acte (McCauley & Moskalkenko, 2010). D'autres facteurs qui ont été mentionnés comme sources de la radicalisation (manque de repères, problèmes d'identité, réseaux personnels, isolement, ségrégation et manque d'intégration des communautés, etc.) ne sont pas des facteurs exclusifs à la radicalisation, au contraire ils sont à la base de plusieurs problématiques que rencontrent les sociétés contemporaines (CIPC, 2016a). La radicalisation manque de spécificité. Il semble plutôt que la « radicalisation menant à la violence »

s'explique mieux à partir de contextes locaux, le processus étant aussi différent au Canada qu'en France ou au Niger.

Tableau 1. Comparaison de stratégies locales de prévention de la radicalisation développées par neuf villes occidentales

	Amsterdam	Rotterdam	Londres	Bordeaux	Bruxelles	Berlin	Copenhague	Aarhus	Montréal
Prévention									
Formation									
Recherche									
Désengagement ou déradicalisation									
Mentorat									ED
Intégration									ED
Cohésion sociale									
Résilience									ED
Religion									
Coordination intersectorielle									
Contre-discours									ED
Répression									
Réinsertion									ED
Ligne téléphonique									

ED= En développement

Source: (CIPC, 2016a, p. 170)

Ce problème de définition touche également celle du terrain d'intervention. Neumann explique par exemple que « à la différence du contre-terrorisme, qui cible les terroristes, la contre-radicalisation se focalise sur les communautés qui sont ciblées par les terroristes » (2011, p. 7). Les mesures de contre-radicalisation – également appelées mesures de lutte contre l'extrémisme violent [CVE] – se caractérisent ainsi par le fait qu'elles ne sont pas coercitives. Cependant, leur définition demeure vague, puisqu'elles se définissent en opposition à un concept – celui de la radicalisation – qui est lui-même mal défini. Les interventions de lutte contre l'extrémisme violent sont énormément variées et même Neumann affirme qu'elles peuvent être potentiellement illimitées. En fait, d'après cet auteur, les mesures de contre-radicalisation ne peuvent pas être regroupées en une seule stratégie mais représentent plutôt un thème à aborder sur plusieurs stratégies différentes. Il en résulte que les frontières entre ces mesures et celles provenant d'autres champs sont poreuses :

« ce flou dans les frontières renforce les perceptions autour du CVE comme une catégorie fourre-tout manquant de base conceptuelles, organisationnelles et empiriques bien définies comme domaine de pratique » (Heydemann, 2014, p. 3). Tant dans notre revue systématique que dans une comparaison des approches adoptées par neuf villes occidentales (voir Tableau 1), nous avons remarqué ce manque de spécificité (CIPC, 2015, 2016a). À l'exception de la composante de contre-discours et celle liée à la religion, il n'existe pas de grandes différences entre la prévention de la radicalisation et d'autres formes de prévention. Dans certains cas, cette indifférenciation a été positive. À titre d'exemple, deux programmes locaux ayant eu des résultats probants dans la ville d'Aarhus et la ville d'Amsterdam ont utilisé des cadres de prévention qui avaient déjà été mis en place auparavant. La ville d'Aarhus avait déjà eu recours au mentorat dans le cadre de la prévention de la récidive des individus sortant de prison. L'approche de cohésion sociale adoptée par la ville d'Amsterdam, quant à elle, avait déjà été mise en place pour prévenir la criminalité. Il semble ainsi que des expériences d'intervention préalables peuvent s'avérer utiles pour contrer la radicalisation menant à la violence.

Un dernier élément à considérer est le manque de données empiriques. Nous avons déjà mentionné cette problématique lors de l'introduction de ce rapport et elle sera approfondie par la suite. Cependant, il convient de souligner le fait que les systématisations et les évaluations de projets ne sont guère existantes et que des études exclusives sur la pratique des intervenants en tant que telle n'ont pas été effectuées. Quelques études font néanmoins appel aux intervenants pour évaluer les programmes ou pour connaître leurs perceptions par rapport à la radicalisation.

Il en résulte que l'intervention en matière de radicalisation est un terrain en développement et en expérimentation. En raison de l'urgence politique de ce sujet et du besoin d'une mise en œuvre à court terme, ce champ d'intervention ressemble davantage à un terrain instable et changeant, s'apparentant à des sables mouvants. Autant les preneurs de décisions que les intervenants ont très peu d'éléments sur lesquels s'appuyer afin de définir les succès en termes d'intervention ainsi que pour repérer les bonnes pratiques. La prévention de la radicalisation menant à la violence reste encore un domaine d'intervention à définir.

Dans les trois sections suivantes, nous allons explorer trois aspects importants afin d'introduire les résultats de cette recherche : les dimensions abordées au sein des interventions, les lacunes méthodologiques des études concernant l'intervention sur la radicalisation menant à la violence et l'information existante sur la pratique de la prévention.

1.1 Trois approches de l'intervention et la prévention de la radicalisation menant à la violence

Étant donné la difficulté à définir tant le phénomène que le domaine d'intervention, plusieurs catégorisations se sont proposées afin de classifier les différents types d'interventions existantes. Mastroe et Szmania (2016) classifient par exemple les programmes dans leur revue systématique en trois catégories : les programmes de prévention, de déradicalisation et de désengagement. Harris-Hogan, Barrelle et Zammit (2016) préfèrent se pencher davantage sur un modèle de santé publique (comprenant préventions primaire, secondaire et tertiaire). Pour sa part, Neumann (2011,

p. 18) propose une classification qui lie les objectifs de la mesure mise en place à la dynamique de la radicalisation en question. Il s'agit d'une classification qui permet d'orienter la politique publique, mais qui est moins pertinente pour le terrain. Il propose trois catégories :

- a) *Les mesures de contre-griefs*. Si l'objectif de l'extrémiste est d'exploiter les griefs réels ou fictifs, ce type de mesures aborde justement ces griefs ou leur perception.
- b) *Les mesures de contre-idéologie*. Si l'objectif est de promouvoir les récits de son idéologie, les interventions cherchent à révéler et à contrer ces idées.
- c) *Les mesures de contre-mobilisation*. Si l'objectif est de créer des cellules et de recruter des sympathisants, le but des interventions est d'aider les communautés à construire des réseaux, des connaissances et des outils qui permettent de résister à de telles tentatives.

Au lieu de classifier ces mesures, Romaniuk (2015, pp. 9-11) propose en revanche d'aborder les dimensions dans lesquelles les interventions peuvent être classifiées :

- a) *A partir de la portée de l'intervention*. C'est-à-dire, à quel niveau les mesures interviennent et à quel type de public elles s'adressent. A partir de cette dimension, les interventions peuvent être classifiées par exemple selon des niveaux micro – méso – macro, ou tel que Harris-Hogan et ses collègues (2016) le proposent, selon des niveaux primaire, secondaire ou tertiaire d'intervention.
- b) *A partir des mécanismes causaux*. Il s'agit de classifier les interventions en fonction des différents types de logiques à travers lesquelles elles sont censées apporter le changement désiré.
- c) *A partir des organismes intervenants*. Si par exemple ce sont des gouvernements ou des organisations non gouvernementales (ONG) qui sont à l'origine de l'intervention.
- d) *A partir des activités entamées*.

Dans notre revue systématique, nous avons classifié les mesures mises en place pour prévenir la radicalisation menant à la violence à partir d'un modèle écologique en quatre catégories (CIPC, 2015) : les mesures ciblant l'individu, l'environnement relationnel, l'environnement communautaire et l'environnement sociétal. Autrement dit, cette catégorisation a été construite à partir de la portée de l'intervention selon le modèle de Romaniuk. Nous avons décidé de classifier les unités plus simples d'intervention : les mesures et non pas les projets ou les stratégies. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de Bjørgo (2013), qui fait la distinction entre les **mesures** et les **stratégies** de prévention de la radicalisation. Une mesure, dans ce cas, est une action qui est délibérément mise en place dans le but d'activer un mécanisme spécifique, alors que les stratégies comportent plusieurs mesures organisées de façon coordonnée. La plupart des projets et des stratégies recensés impliquaient la mise en œuvre de plusieurs mesures, rendant ainsi la classification complexe. Le programme de l'Indonésie par exemple comporte plusieurs volets : la réhabilitation psychologique, la réhabilitation religieuse, la réhabilitation sociale, l'implication communautaire et le soutien familial (El-Said, 2015; Rabasa, Pettyjohn, Ghez, & Boucek, 2010). C'est la raison pour laquelle nous nous sommes penchés sur les unités les plus simples d'intervention.

Cette classification, comme nous l'avons souligné dans le rapport, ne prétend pas être un modèle explicatif, sinon une façon de présenter l'information issue de la revue systématique. L'aspect

compréhensif a donc été délaissé et ainsi elle s'avère insuffisante aujourd'hui. Il ne s'agit pas seulement de la complexité du programme mais aussi de la possibilité qu'un même programme aborde différentes dimensions de l'intervention. Un programme de déradicalisation, par exemple, n'aborde-t-il pas forcément l'appartenance à un groupe extrémiste ? Au contraire, ce type de programme évalue généralement sa réussite à partir de la prévention de la récidive. La récidive étant, dans ce cas, le fait de participer activement à nouveau au sein d'un groupe extrémiste ou de se faire emprisonner une fois de plus (Mastroe & Szmania, 2016). Les deux composantes peuvent ainsi être actives dans une seule intervention.

Par conséquent, à partir de notre catégorisation nous avons dégagé trois approches de la prévention de la radicalisation :

1. les approches intégratives ;
2. les approches comportementales et d'appartenance ; et
3. les approches cognitives.

Ces approches ne représentent pas des catégories fixes de la réalité, elles sont plutôt des dimensions à considérer à l'intérieur de chaque programme d'intervention. Un même programme peut donc à la fois travailler sur une ou plusieurs dimensions en même temps.

Le principe à la base des **approches intégratives** est le fait que le manque d'intégration, notamment des minorités et des jeunes, a une influence sur la violence extrémiste. Comme mentionné, cette approche a deux cibles : les communautés et les individus. Dans le cas des communautés, il s'agit de briser l'isolement, la marginalisation et la ségrégation des communautés notamment issues de l'immigration ainsi que de faciliter leur intégration et le dialogue avec les communautés majoritaires (CIPC, 2016a). C'est ce que nous avons défini comme l'intégration bidirectionnelle (CIPC, 2016a), qui désigne le fait que l'intégration n'est pas un objectif exclusif aux minorités, mais concerne également la société dans son ensemble. Dans ce cas, les solutions sont liées fondamentalement aux dialogues interculturels ainsi qu'aux mesures d'insertion sociale, professionnelle et éducationnelle sans forcément toucher à l'aspect idéologique. Ce sont ainsi des mesures d'ordre primaire. C'est le cas de l'Espagne qui, à la suite des attentats de Madrid, a favorisé une stratégie de dialogue interculturel entre les communautés (Belkin, Blanchard, Ek, & Mix, 2011). La formation peut également s'avérer utile à l'intégration. À Amsterdam par exemple, de jeunes musulmans ont animé des ateliers auprès des journalistes pour les sensibiliser au langage et à la représentation qui peuvent s'avérer problématiques et discriminatoires (Municipality of Amsterdam, 2007). Dans le cas des individus, le manque de repères et la quête d'identité chez les jeunes ont aussi été considérés comme une source de la radicalisation violente (Hogg, 2014; Khosrokhavar, 2014). Il s'agit également de la place que les jeunes occupent au sein de la société. Les interventions dans ce cas se sont penchées sur l'insertion sociale, professionnelle et éducationnelle et sur le fait de retisser les réseaux social, organisationnel et institutionnel des individus.

Les **approches comportementales et d'appartenance** se centrent sur le problème du recours à la violence et de l'appartenance au groupe extrémiste sans forcément aborder l'aspect idéologique. Il s'agit donc d'intervenir sur la réalité observable de l'extrémisme et non pas sur la subjectivité de

la pensée radicale. Ce modèle est probablement l'approche la plus traditionnelle et historique d'intervention auprès des groupes extrémistes. En fait, c'est la composante principale des modèles DDR (Démobilisation, Désarmement, Réhabilitation), qui ont souvent été utilisés pour des groupes terroristes comme l'IRA, l'ETA, ou actuellement, les FARC. Les approches comportementales et d'appartenance impliquent principalement deux phases : la première aborde les liens d'appartenance au groupe extrémiste ainsi que le recours à la violence et la deuxième, la réinsertion sociale des impliqués. Tout comme les modèles de déradicalisation, ce type d'approche est de l'ordre de la prévention tertiaire et est donc liée à la réhabilitation sociale. Les approches comportementales et d'appartenance feront appel à une personne-ressource, souvent un repenté ou un ancien extrémiste, encourageront le désengagement et le désarmement s'il y a lieu, vont assurer la sécurité de l'individu ainsi que le soutenir émotionnellement et financièrement (allocations sociales) et finalement, elles vont essayer de retisser le réseau personnel et faire le pont vers les services sociaux. Dans le cas du radicalisme violent, cette approche a notamment été utilisée avec l'extrême droite. Le cas le plus connu est celui du programme EXIT. EXIT Suède par exemple s'est conçu comme un programme privilégiant un processus volontaire, divisé en cinq phases (Bjørge, 2002) :

- a) *La motivation*. Quand un individu actif au sein d'un groupe néonazi commence à remettre en question son engagement, Exit le met en contact avec un repenté.
- b) *Le désengagement*. Quand la personne décide de quitter le milieu néonazi et, en l'absence d'un réseau social, craint les représailles; il s'agit de faire le pont avec les services sociaux dont elle a besoin (police, aide psychosociale, etc.)
- c) *L'établissement*. L'individu a désormais coupé tout contact avec le milieu extrémiste et se retrouve avec un réseau social limité. L'intervention cherche à développer un nouveau réseau social, par exemple à l'aide de groupes de soutien composés d'anciens extrémistes désengagés.
- d) *La réflexion et la stabilisation*. Les deux dernières phases correspondent au processus d'introspection qui suit le désengagement à un groupe extrémiste. Il se fait généralement par l'intermédiaire d'une aide psychologique.

À la différence des approches comportementales, les **approches cognitives** s'adressent directement aux idées des individus. Étant donné que la définition de radicalisation implique un processus qui se fait par l'intermédiaire des idées souvent limitées ou binaires de la réalité, ce type d'approche est au cœur des modèles de prévention de la radicalisation et de déradicalisation. Cette approche est également la plus répandue. Dans la même lignée que les modèles cognitifs comportementaux en psychologie, il existe la présomption que les idées des personnes fonctionnent comme des médiateurs entre les stimuli de la réalité et le comportement, dans ce cas, violent (Beck & Fernandez, 1998; Landenberger & Lipsey, 2005). Le principe d'intervention est basé sur l'idée que si les cognitions changent, les comportements violents peuvent également être modifiés. La solution est alors de miser sur la formation et la sensibilisation afin d'éviter la pensée binaire, inoculer les discours haineux (les stratégies de contre-discours), changer l'idéologie vers une autre enveloppe idéologique (le cas de l'Arabie Saoudite), diversifier les points de vue et les interprétations de la réalité, augmenter le jugement critique sur la religion et les idées, etc. En règle

générale, l'objectif de ces interventions est de multiplier les interprétations d'un même enjeu et pour ce faire, la majorité des programmes se penchent sur le développement du jugement critique. Les approches cognitives ont notamment été développées pour contrer le radicalisme islamiste. En revanche, les modèles d'intervention et de prévention de l'extrême droite abordent à peine la composante idéologique (CIPC, 2015).

Plusieurs mesures cherchent par exemple à développer des *compétences personnelles* soit pour rendre les individus plus « résilients » face à la radicalisation ou les sensibiliser et les former face à cette problématique. Il s'agit par exemple d'élargir les connaissances sur un sujet spécifique au travers des formations sur la radicalisation, ce qui se fait notamment avec les intervenants de première ligne, mais aussi auprès de la population à risque. Dans ce cas, les formations abordent différents sujets pour accroître les connaissances des individus quant à la diversité au sein d'une même religion, les outiller afin de reconnaître les interprétations radicales, leur faire comprendre les techniques utilisées sur internet pour les manipuler et les enrôler dans la radicalisation, leur apprendre des notions de vérification des sources sur le web, etc.

Les compétences personnelles sont généralement liées au développement du jugement critique. En effet, le principe à la base des formations trouve son origine dans le fait que plus on a de connaissances sur un sujet, plus on est capable de gérer des situations liées à la radicalisation ou de prévenir le fait de se voir entraîné dans ce processus. Ainsi, même la formation cherche à accroître les compétences des personnes afin qu'elles soient capables de discerner rationnellement les composantes de cette problématique. Cependant, le développement de ce jugement critique ne dépend pas seulement de la formation. Dans certains cas, il implique également *le renforcement de compétences* : apprendre à identifier et à faire face à différentes opinions tout en respectant les autres, réfléchir et se questionner sur l'identité dans un climat de non-jugement, augmenter la capacité à intégrer différents points de vue, etc. La méthode de prévention par la complexité des valeurs du programme « *Being Muslim Being British* » est le cas le plus intéressant (Liht & Savage, 2013; Savage, Khan, & Liht, 2014). Ce programme déjà évalué cherche à développer la capacité des individus à comprendre les points de vue et les valeurs des autres de façon plus complexe. Il se base sur trois étapes : la capacité à discerner différents points de vue ou dimensions pour un même enjeu (différentiation) ; la capacité à accepter qu'il existe différentes opinions et que plusieurs valeurs peuvent coexister (pluralisation) ; et la découverte de liens ou d'un cadre général entre différents points de vue (intégration).

L'approche cognitive peut également être observée dans les mesures de *contre-discours*. Bien que ces mesures aient été élaborées afin de faire face aux discours extrémistes, le public ciblé est celui qui est également à risque de se radicaliser. Ainsi ces mesures essayent d'apporter un contre-discours dont le but est de faciliter le discernement des personnes exposées à ces propos. À l'exception de la surveillance et l'élimination de propos extrémistes et haineux, tous les modèles de contre-discours cherchent à développer encore une fois le jugement critique. La « campagne de tranquillité » de l'Arabie Saoudite est un bon exemple (Ansary, 2008). Cette campagne a été réalisée par des bénévoles ayant comme mandat de consulter des sites Web ou forums extrémistes, afin d'entamer un dialogue avec les personnes qui les fréquentent pour leur présenter des discours alternatifs aux propos radicaux.

Le dernier exemple de cette approche cognitive est celui de la *déradicalisation*. La déradicalisation est le processus par lequel on tente de changer le système de croyances d'un individu, afin qu'il rejette l'idéologie extrémiste et adopte les valeurs de la majorité (Rabasa et al., 2010). C'est donc une approche cognitive de prévention tertiaire. Encore une fois, le danger est dans les idées. Ainsi, plus on arrive à faire disparaître ces idées, plus le risque de violence diminue. Cette approche a notamment été développée au sein de prisons. Par conséquent, elle est comprise comme un modèle de réhabilitation sociale. Il existe au moins deux approches différentes. La première consiste à remplacer l'idéologie par une autre enveloppe idéologique. C'est le cas de l'Arabie Saoudite, où les individus sont invités à participer à une formation pour découvrir les « vrais enseignements et leçons de l'islam » (Lankford & Gillespie, 2011, p. 121). La deuxième approche se concentre moins sur l'idéologie religieuse et se centre davantage sur ses interprétations multiples. Le succès de cette approche n'est donc pas garanti par l'adoption d'une nouvelle idéologie mais plutôt en rendant l'idéologie originale moins rigide. C'est le cas du projet de déradicalisation de Singapour (Briggs, 2014; Rabasa et al., 2010) :

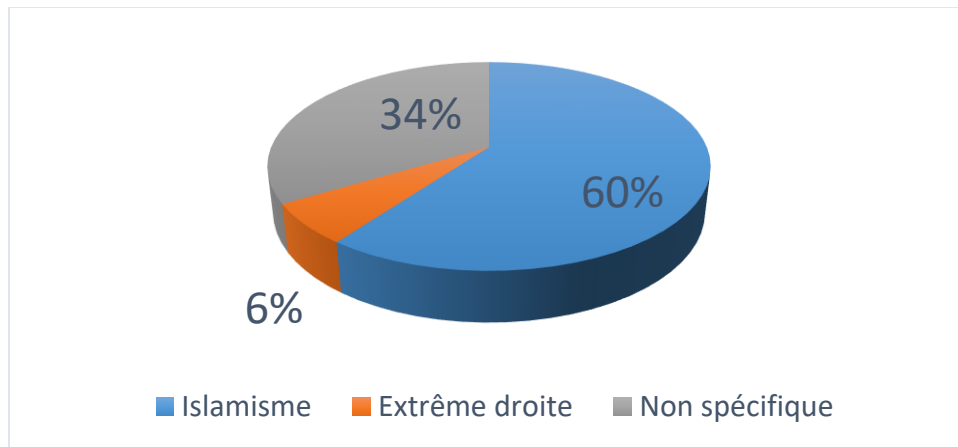
L'objectif de ces enseignements est de démontrer aux détenus que les musulmans peuvent vivre dans un environnement séculaire et dans une société multiconfessionnelle, et qu'il existe des moyens légitimes et non violents pour offrir de l'aide à ceux souffrant dans des zones de conflit (CIPC, 2015, p. 91).

1.2 Les lacunes empiriques et méthodologiques des études sur la radicalisation menant à la violence

L'une des critiques les plus importantes à la recherche concernant la radicalisation menant à la violence est le manque d'études empiriques, de sources primaires d'informations fiables ainsi que de rigueur méthodologique. Il en résulte une connaissance assez limitée par rapport à ce phénomène (CIPC, 2015). Silke (2001) par exemple, dans une revue de la littérature entre 1995 et 1999 concernant le terrorisme indiquait que seulement 31 % des documents recensés utilisaient des données empiriques. Parmi ces documents, une grande majorité utilisait des méthodes qualitatives (68 %), notamment des entretiens et le 32 % restant était réparti entre l'analyse des bases de données et les sondages. Au cours de la revue systématique qui a précédé cette étude, nous avons également constaté les lacunes des sources utilisées (CIPC, 2015). En raison du type d'information, généralement secrète et d'utilisation exclusive par les agences de renseignement, les chercheurs se voient souvent obligés de chercher des sources alternatives et ouvertes, rarement complètement fiables, comme les médias, les entrées de Wikipédia ou les recherches sur Google. À tout cela s'ajoute des lacunes méthodologiques. Une étude de Neumann et Kleinmann (2013) sur des études revendiquant une approche empirique indiquait que 34 % des études recensées manquaient de rigueur soit méthodologique (concernant la procédure), soit empirique (concernant le type de données). La plupart des études ont utilisé des méthodologies qualitatives (74 %). Parmi ces études, seulement 26 % ont fait preuve d'une haute rigueur méthodologique, pour 94 % des études quantitatives qui ont été faites de manière rigoureuse.

Cependant, cette évaluation concerne principalement la recherche fondamentale. Dans le cas des études empiriques sur les interventions, l'évaluation est moins optimiste. La plupart des revues dans ce domaine s'accordent sur l'absence d'évaluations ou d'études sur la pratique même (Dalgaard-Nielsen, 2010; Feddes, Mann, & Doosje, 2015; Hirschfield, Christmann, Wilcox, Rogerson, & Sharratt, 2012; Hirschi & Widmer, 2012; Mastroe & Szmania, 2016; Nasser-Eddine et al., 2011). Dans le cas de notre revue systématique, sur un total de 483 documents retenus, 143 portaient directement sur le sujet de l'intervention ou de la prévention⁷.

Figure 1. Documents scientifiques publiés sur la prévention et l'intervention dans le cadre de la radicalisation menant à la violence par type de radicalisme (2005-2015; N= 143)

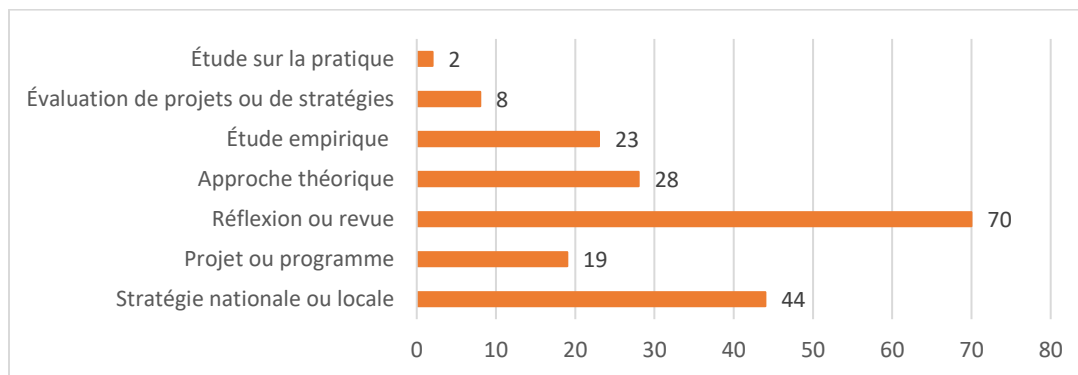


Source : CIPC

Nous avons déjà souligné la surreprésentation du radicalisme islamiste au sein de la littérature scientifique et la sous-estimation de la menace de l'extrême droite (CIPC, 2015, 2016a). Dans ce cas, les documents traitant de l'intervention en relation avec l'islamisme radical sont largement supérieurs (Figure 1).

⁷ Pour une description méthodologique de cette étude voir le rapport « *Comment prévenir la radicalisation : Une revue systématique* », (CIPC, 2015, p. 143).

Figure 2. Documents scientifiques publiés sur la prévention et l'intervention dans le cadre de la radicalisation menant à la violence par catégorie (2005-2015; N=143)⁸



Source : CIPC

Du total de documents recensés dans notre étude (

Figure 2), vingt-trois utilisent des données primaires dont huit correspondent à des évaluations (6 projets et 2 évaluations concernant la même stratégie nationale : PREVENT). La grande majorité en revanche présente soit une réflexion ou une revue de la littérature sur un aspect de l'intervention en matière de radicalisation menant à la violence, ou encore propose une approche théorique globale pour encadrer les interventions. Parmi les vingt-trois documents utilisant des données empiriques, la plupart porte également sur l'islamisme radical (18) alors que le reste cible le radicalisme menant à la violence de façon générale. Tous ces documents ne se centrent pas exclusivement sur l'intervention. Six d'entre eux abordaient des sujets plus larges dont une section concernait des résultats relatifs à l'intervention. Le rapport « Polarisation en radicalisation: une approche préventive intégrale », par exemple, « examine comment peut être approchée la radicalisation (susceptible d'entraîner de la violence) d'un point de vue préventif » (Ponsaers et al., 2015, p. 9) et évoque les besoins des professionnels belges en matière de prévention de la radicalisation dans sa dernière section.

Figure 3. Études empiriques publiées sur la prévention et l'intervention dans le cadre de la radicalisation menant à la violence (2005-2015; N=23)

Étude	Méthodologie			Évaluation de projet ou programme	Transparence méthodologique
	Qualitative	Quantitative	Autre		
Audit Commission (2008)	✓			✓	

⁸ L'addition totale fait plus de 143 documents, plusieurs documents ayant été classifiés sous plusieurs catégories.

<i>Beider & Briggs (2010)</i>	✓	✓			
<i>Bjørge & Horgan (2009)</i>	✓				
<i>Choudhury & Fenwick (2011)</i>	✓				✓
<i>Demant, Wagenaar, & van Donselaar (2009)</i>	✓	✓		✓	
<i>El-Said (2015)</i>	✓				
<i>Feddes, Mann, & Doosje (2015)</i>		✓		✓	✓
<i>Githens-Mazer, Lambert, Baker, Cohen-Baker, & Pieri (2010)</i>	✓				✓
<i>Hirschfield, Christmann, Wilcox, Rogerson, & Sharratt (2012)</i>	✓		✓	✓	✓
<i>Johns, Grossman, & McDonald (2014)</i>	✓	✓		✓	✓
<i>Kundnani (2009)</i>	✓			✓	✓
<i>Lakhani (2012)</i>	✓				✓
<i>Lambert (2008)</i>	✓				✓
<i>Lieberman (2010)</i>	✓				✓
<i>Liht & Savage (2013)</i>		✓		✓	✓
<i>Lindekilde (2012a)</i>	✓				
<i>Ponsaers, Noppe, De Ruyver, Hellinckx, Easton, Velde, & Verhage (2015)</i>	✓				✓
<i>Rom (2015)</i>	✓		✓		✓
<i>Savage, Khan, & Liht (2014)</i>		✓		✓	✓
<i>Schanzer, Kurzman, & Moosa (2010)</i>	✓				
<i>Spalek, McDonald, & El Awa (2011)</i>	✓				✓
<i>Tyler, Schulhofer, & Huq (2010)</i>		✓			✓
<i>Vidino & Brandon (2012)</i>	✓				

Source : CIPC

La répartition méthodologique des vingt-trois études empiriques (Figure 3) est la suivante : 14 études ont exclusivement utilisé des méthodes qualitatives, 2 études ont utilisé à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives, 3 études ont utilisé des méthodes qualitatives ainsi que des méthodologies autres (que qualitatives et quantitatives), et 4 études ont exclusivement utilisé des méthodes quantitatives. Quatorze études empiriques ont été suffisamment transparentes dans leur méthodologie ; autrement dit, elles décrivaient les caractéristiques des participants, les outils de récolte et d'analyse de données utilisés, ainsi que la procédure. Cinq études sur six utilisant des méthodologies quantitatives ont été transparentes et dix études qualitatives sur dix-neuf l'ont également été. En ce qui concerne les évaluations, six sur huit ont été transparentes.

Les personnes ayant participé à ces recherches provenaient d'horizons divers et variés. La plupart des études comprenaient des entretiens auprès des membres de certaines communautés ou des usagers du programme en question (dix-huit études) ; treize études avaient comme participants des intervenants de première ligne directement impliqués dans la mise en œuvre d'un programme, mais non de façon exclusive. D'autres participants étaient des policiers (5), des autorités locales (8), des bénévoles ou employés d'ONG (5) et des académiciens (2). Seulement deux études portaient sur la pratique de la prévention par des intervenants de première ligne. De façon globale, la recherche empirique sur la radicalisation demeure un enjeu important, et dans le cas des études sur l'intervention elle est pratiquement inexistante.

1.3 Les intervenants : un point de vue négligé

Très peu d'études prennent en considération le point de vue des intervenants de première ligne et lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet, c'est souvent pour expliquer encore une fois leurs avis en ce qui concerne le processus et les facteurs qui expliquent la radicalisation menant à la violence⁹. La plupart des études ou des documents scientifiques mentionnent l'importance du rôle des intervenants dans la mise en place d'interventions efficaces mais très peu s'interrogent sur la pratique de l'intervention. Il existe néanmoins quelques pistes à ce sujet. Nous présenterons quelques enjeux et défis rencontrés par les intervenants en ce qui concerne la pratique de l'intervention en matière de radicalisation. Toutefois, une grande partie de cette information ne provient pas d'études spécifiques, mais plutôt de morceaux de texte repérés lors de la revue systématique. Cette section est donc une reconstruction d'un récit faite à partir de fragments d'informations.

Le grand défi des intervenants provient de la **mise en relation avec d'autres acteurs** sur le terrain et dans des sphères diverses dont la communauté, la coordination et le partage d'information. Romaniuk (2015) considère par exemple que le plus grand défi des approches pour contrer l'extrémisme violent de la première vague a été la **relation avec la communauté**. En effet, il

⁹ Cf. par exemple Beski-Chafiq, Birmant, Benmerzoug, Taibi, & Goignard, 2010; Githens-Mazer, Lambert, Baker, Cohen-Baker, & Pieri, 2010; Ponsaers et al., 2015.

identifie deux vagues de mesures ayant comme point de référence la stratégie PREVENT du Royaume-Uni. Ceci est dû probablement au fait que la plupart des informations disponibles et ouvertes proviennent de cette stratégie nationale (Beider & Briggs, 2010; Choudhury & Fenwick, 2011; Hirschfield et al., 2012; Kundnani, 2009; Lakhani, 2012). La stratégie PREVENT a été modifiée à deux reprises (Fitzgerald, 2016) ; Romaniuk considère que la première modification de la stratégie, ayant eu lieu en 2011, a été le point de départ de la deuxième vague de mesures de lutte contre la radicalisation. Malgré les fortes critiques face à cette stratégie, elle a eu une influence importante sur le développement d'autres stratégies nationales. La grande critique face à la première mise en place du programme PREVENT était justement par rapport à ses impacts sur les relations avec la communauté. Plusieurs chercheurs s'accordent sur le fait que PREVENT a favorisé la **stigmatisation** de la communauté musulmane comme une « communauté suspecte » (Choudhury & Fenwick, 2011; Kundnani, 2009; Thomas, 2010). Githens-Mazer et ses collègues soulignent par exemple que la plupart des personnes interrogées dans leur cadre de leur étude estimaient « *que ces stratégies avaient un effet négatif sur les relations communautaires, dont plusieurs réponses qui mentionnaient spécifiquement que ces stratégies étaient « racistes », aliénantes, ou discriminantes à l'égard des musulmans britanniques* » (2010, p. 41-42). Hirschfield et ses collègues (2012) montrent également qu'au moins deux communautés ont refusé de travailler avec PREVENT parce qu'elles considéraient cette stratégie discriminatoire. Bien que ce type de critiques touche tous les intervenants, ce sont notamment les policiers qui ont été les plus ciblés. Choudhury & Fenwick (2011) indiquent que les policiers manquaient d'expérience sur le sujet et étaient susceptibles de fragiliser les relations avec la communauté. La stigmatisation concerne cependant plusieurs pays occidentaux. Lindekilde note que « *de nombreuses études ont démontré à quel point le discours officiel de contre-radicalisation en Europe du Nord-Ouest s'est centré sur les communautés musulmanes [...]* » (2012b, p. 339). En revanche, comme nous verrons plus tard, la stigmatisation ne semble pas être une préoccupation dans les pays non occidentaux. Il existe cependant dans les pays occidentaux un consensus évident concernant l'importance de la communauté pour prévenir et contrer la radicalisation violente. Hirschfield et ses collègues (2012) recommandent d'engager la communauté, car elle donne une grande crédibilité à l'intervention, de prendre en considération ses besoins dans la mise en place de ce type de projet, et d'engager des associations locales pour aider à la mise en œuvre.

La **coordination** est aussi signalée comme un point important à considérer (CIPC, 2015, 2016a). D'après Bjørgo (2002), les mesures coordonnées à l'échelle locale auront davantage de réussite que les approches isolées travaillant dans des directions opposées. Ainsi, plusieurs instances de coordination et de partage de connaissances ont commencé à se développer telles que le RAN, dont nous avons parlé en introduction, ou le réseau *Strong Cities* qui met en relation des villes s'attardant à cette problématique. À l'échelle nationale, plusieurs pays ont mis en place des instances de coordination. La Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique a mis sur pied le Réseau Anti-Radicalisme (RAR) qui comprend l'ensemble des services des différents ministères et qui a pour tâche de coordonner les actions transversales et de veiller à la cohérence des actions (2015). Un autre exemple est le Comité interministériel pour la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation de la France qui coordonne plusieurs efforts dans le pays (CIPC, 2016b). À Birmingham, en Angleterre, des fonctionnaires de différents ministères travaillent en collaboration dans le but de faire ressortir les questions émergentes dans ce domaine ainsi que des solutions, à

partir des renseignements locaux [*Counter-Terror Local Profiles*] (Police and Crime Committee, 2015). Tout comme dans le cas des relations avec la communauté, le partenariat local s'avère important. Ainsi la commission d'audit recommandait à PREVENT de miser sur les partenariats locaux existants pour améliorer le processus de coordination (Audit Commission, 2008). En Belgique, les intervenants mentionnaient que le réseautage est nécessaire entre les différents acteurs au niveau local afin d'adapter l'intervention à la problématique locale (Ponsaers et al., 2015).

Le **partage d'informations**, notamment avec la police et les agences de renseignement, est aussi signalé comme un enjeu important. Dans le cas de notre étude en France par exemple, les conseillers pénitentiaires expriment une certaine inquiétude par rapport aux dérives sécuritaires de l'État, notamment en ce qui concerne les atteintes aux libertés individuelles et redoutent d'être considérés comme une composante des services de renseignements (CIPC, 2016b). Cette inquiétude est partagée par plusieurs intervenants d'horizons assez variés. Encore au Royaume-Uni, Kundnani affirme que dans le cadre du programme CHANNEL, des policiers anti-terroristes infiltraient des communautés locales pour recueillir des renseignements. Il affirme également que les intervenants étaient préoccupés par rapport aux attentes croissantes qu'ils partagent les informations à leur disposition : « *l'imposition d'exigences de partage d'information aux enseignants et aux jeunes, tout comme aux travailleurs communautaires et culturels fragilisent les normes professionnelles de confidentialité* » (Kundnani, 2009, p. 6). En revanche, d'autres intervenants n'étaient pas d'accord avec cette idée, même s'ils considéraient que la conceptualisation de la police à ce sujet (renseignement communautaire) n'aidait pas à changer cette perception (Choudhury & Fenwick, 2011). Le rôle de la police dans le cadre de ces interventions est encore un souci. L'exigence du partage d'information, bien que fondamentale pour le travail de contre-terrorisme, peut paradoxalement empêcher le travail de prévention de la radicalisation menant à la violence. Les problèmes sont dans la **confidentialité**, les **liens de confiance** avec les usagers et la **crédibilité des intervenants**. Les intervenants savent que le lien de confiance et la crédibilité sont fondamentaux pour le succès de n'importe quel type d'intervention (Fitzgerald, 2016). Lors de notre revue systématique nous avons déjà remarqué l'importance pour les intervenants d'être crédibles. La notion de « crédibilité » reste large cependant : des intervenants considérés crédibles sont généralement des leaders locaux dans la communauté et dans la foi (Audit Commission, 2008), des personnes ayant une expérience de vie similaire aux participants des interventions, voire des repentis. Plusieurs interventions font en effet appel aux repentis. Le cas le plus connu est celui d'EXIT, où les repentis font partie intégrante du processus de désengagement (Bjørngo, 2002). Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) à Montréal travaille également avec des repentis d'extrême droite. Pour certains, la question est de savoir si les intervenants devraient par exemple s'impliquer avec des personnes ayant des opinions non libérales, voire extrémistes (Choudhury & Fenwick, 2011). Le cas du programme STREET London est également intéressant. Le programme a été mis en place en 2006 par des membres d'une communauté musulmane salafite du sud de Londres (Barclay, 2011). Ainsi, parce que l'initiative a émergé de la communauté même, sa crédibilité et le niveau de confiance qui lui a été accordé ont été beaucoup plus importants et de plus, les intervenants possèdent l'expérience « de la rue » et les connaissances religieuses sur l'islam (Githens-Mazer & Lambert, 2010). Cependant, STREET n'a pas été financé par PREVENT, à cause de ses liens avec l'idéologie salafite (Garbaye & Latour, 2016).

Les plus pragmatiques considèrent qu'il faut travailler avec tous ceux dont l'implication peut s'avérer utile pour l'intervention (Choudhury & Fenwick, 2011).

Un deuxième groupe d'enjeux est lié au **manque de définition précise du domaine d'intervention**. Ce point a déjà été expliqué en introduction de cette partie, cependant nous voyons ici les applications pratiques de cette problématique. Les problèmes de définition de concepts clés tels que « la radicalisation » ou « l'extrémisme » renvoient à leur tour à un problème de définition du terrain. La majorité des intervenants dans les programmes évalués par Hirschfield et ses collègues en Angleterre (2012) pensaient avoir une mauvaise compréhension de la prévention de l'extrémisme violent. Ce qui influe également sur les problèmes liés au **système de référence** et au **choix de participants**. Plusieurs interventions à caractère universel et primaire ne présentaient pas de définition précise du type de participant et ainsi les critères de référence étaient également imprécis (Hirschfield et al., 2012). Dans cette même étude, la plupart des intervenants constataient que ces programmes n'atteignaient pas les jeunes les plus à risque et admettaient n'avoir jamais accueilli de jeune référé comme déjà radicalisé. Ceci peut s'expliquer également par l'absence de critères de références précis dans le programme gouvernemental (Choudhury & Fenwick, 2011). Vidino et Brandon (2012) recommandent que les gouvernements aient une stratégie de communication pour expliquer leurs stratégies tant au public qu'aux intervenants et à la communauté spécifique qu'ils ciblent.

Confrontés à ces enjeux, les intervenants font appel à leur **expérience dans d'autres domaines** ainsi qu'aux expériences de réussite ailleurs. Les modèles issus du domaine de la criminologie pour prévenir la récidive ou ceux dérivés du travail communautaire sur la cohésion sociale sont souvent utilisés :

Face au manque de preuves concernant les facteurs de risque liés à la radicalisation et aux interventions spécifiques pour prévenir l'extrémisme violent, les projets adoptés ont plutôt eu tendance à s'en tenir à ce qu'ils connaissaient et maîtrisaient mieux pour relever les défis résultant de la stratégie PREVENT (Hirschfield et al., 2012, p. 74) .

Dans le cas de l'Angleterre, les modifications apportées à la stratégie PREVENT ont cependant essayé de dissocier d'une part les programmes de cohésion sociale et d'intégration déjà en place et le contre-terrorisme d'autre part, afin de pallier aux critiques qu'ils ont reçues (Romaniuk, 2015).

La combinaison de tous ces enjeux s'est traduite par une **difficulté à aborder le sujet de la radicalisation** au sein des communautés. Une problématique qui, comme nous verrons plus tard, s'avère significative pour plusieurs intervenants dans différentes régions du monde. Plusieurs intervenants ne se sentent pas à l'aise avec le concept et ne l'utilisent pas lorsqu'ils interviennent auprès des communautés (Hirschfield et al., 2012). Ceci s'explique, et nous le verrons dans la prochaine partie, par la peur que la communauté soit stigmatisée, mais aussi par les enjeux de sécurité. Dans le cas de notre recherche-action en France, seulement un quart des intervenants se sentaient à l'aise d'intervenir dans le contexte de la radicalisation et seulement 13,6 % d'entre eux

se sentaient très à l'aise d'aborder le sujet de la radicalisation dans un entretien¹⁰. On constate également que le terrain d'intervention en matière de radicalisation est encore un **terrain d'expérimentation** tant pour les gouvernements que pour les intervenants (Choudhury & Fenwick, 2011; Romaniuk, 2015). Cette expérimentation est encore cachée, car dans la mesure où ce sont des interventions basées sur un cadre instable qui est sujet à des changements rapides, les gouvernements exigent une mise en œuvre à très court terme : « *Certains ont affirmé avoir subi des pressions lors de la phase pilote pour livrer des projets sur une courte période de temps, avec un délai limité pour en considérer clairement les buts et les objectifs* » (Choudhury & Fenwick, 2011, p. 51). Les évaluations, comme susmentionné, sont un autre enjeu important car les projets locaux ont du mal à établir des critères d'évaluation (Hirschfield et al., 2012). Cependant, les intervenants **remettent également en question la possibilité d'évaluer le changement d'attitudes extrémistes**, notamment parce que ce changement implique d'évaluer un processus cognitif et que les résultats ne seront visibles qu'à très long terme (Hirschfield et al., 2012).

¹⁰ Voir Note 4.

Cette partie du rapport est principalement consacrée à la description des résultats issus de l'analyse des entretiens effectués auprès des experts et des intervenants. Elle a pour objectif de présenter les principaux enjeux de l'intervention, en particulier en ce qui concerne les défis, les difficultés, ainsi que les modes de gestion des interventions. Lorsqu'il sera possible, nous essayerons de souligner les différences de perception entre les intervenants des pays occidentaux et ceux des pays non occidentaux. Cette partie se divise en six sections.

La première section sert d'introduction et traite de la définition de la radicalisation et de la prévention. Il ne s'agit pas dans ce cas d'atteindre un consensus autour de ce phénomène, mais de dégager les difficultés liées à la définition de ce dernier ainsi que les thématiques principales abordées au moment d'établir une définition dans le cadre du projet.

La deuxième section aborde particulièrement les enjeux et les approches liés aux thématiques spécifiques abordées au sein des interventions. Il s'agit de répondre aux questions : « Comment ces sujets sont-ils abordés ? » et « Pourquoi ? ». Nous avons décidé de prendre en considération six thématiques qui ont été relevées comme importantes pour les intervenants d'après la revue de la littérature, les entretiens préliminaires et les travaux menés par le CIPC en France¹¹. Cela comprend la radicalisation en tant que telle, l'idéologie et la politique, la religion, le comportement et la violence, les griefs, ainsi que le genre. Chacune de ces thématiques est considérée comme un sujet épineux pour les intervenants.

Dans la troisième section nous traiterons principalement des enjeux liés au travail de formation.

La quatrième section est consacrée aux problématiques et aux enjeux liés à la mise en place de ces interventions. Parmi elles, nous retrouvons le rôle joué par le financement dans le cadre de ces interventions ainsi que la population cible.

La cinquième section est dédiée aux enjeux liés à la mise en relation des organismes avec leur environnement institutionnel et organisationnel, c'est-à-dire la coordination à l'échelle locale, nationale et internationale.

La sixième section aborde l'un des enjeux les plus importants de ce type de programme : les évaluations. Il ne s'agit pas de constater le manque d'évaluations, un fait récurrent de nos jours, mais plutôt de souligner les facteurs qui, d'après les intervenants, favorisent la réussite ou l'échec d'une intervention, ainsi que les indicateurs pris en considération.

Dans la dernière section, nous traitons de trois sujets importants et transversaux dans la mise en place des programmes de prévention de la radicalisation, à savoir les enjeux de sécurité, la stigmatisation ainsi que les besoins des intervenants.

¹¹ Cf. CIPC, 2016b

2.1 Le problème des définitions

Tel qu'indiqué dans l'introduction de ce rapport, la radicalisation menant à la violence est un concept aux définitions multiples et variées, et il n'existe présentement aucun consensus quant à une définition claire et unique de ce phénomène. Face à un tel flou conceptuel, il est bien évidemment difficile d'effectuer une prévention efficace pour un phénomène aussi imprécis. Les intervenants ayant pris part à l'étude ont donc été questionnés afin de déterminer que signifiait – pour eux ou pour leur organisation – la radicalisation, et, à partir de cette compréhension de la radicalisation, comment ils entrevoyaient la prévention de cette dernière.

Les points critiques de la définition de la radicalisation et son importance d'après les intervenants

Comment définir la radicalisation ? Retrouve-t-on une définition générale chez les intervenants ? Nous voulions savoir comment les intervenants définissent la radicalisation, un sujet controversé et sensible. Il est important de mentionner que s'accorder sur une définition claire d'un enjeu permet non seulement d'arrimer les plans d'action de chacun, mais également de préciser ses propres interventions et faciliter les évaluations. C'est dans cette optique que nous avons voulu savoir s'il existait une concordance ou plutôt une divergence en termes de définitions de la radicalisation parmi les intervenants que nous avons interviewés. Il existe donc différents points de vue en ce qui concerne l'importance de cette définition et les thématiques à aborder. Nous avons identifié trois approches :

a) Le recours à la violence au cœur de la problématique

Plus de la moitié des intervenants interrogés indiquent faire une distinction entre la radicalisation et la radicalisation menant à la violence. À leurs yeux, le comportement « *violent* » doit être le point de mire des interventions, la ligne à ne pas franchir quand on souhaite changer la société. En revanche, les idées « *radicales* » exprimées par certains personnages sont souvent décrites comme des éléments normaux dans nos sociétés (libérales), mais aussi désirables pour occasionner des changements en société. Mahatma Gandhi, Martin Luther King et les suffragettes sont des exemples donnés par les intervenants pour illustrer leurs propos. Le problème de la radicalisation réside donc dans l'utilisation, mais aussi dans l'acceptation et la justification de la violence comme moyen de changement. Une intervenante nous dit avoir un problème personnel avec le terme radicalisation, et préfère utiliser « *extrémisme violent* », puisque ce dernier intègre selon elle le problème de la violence qui sert plutôt à détruire la société, tandis que la radicalisation permet de faire bouger les esprits. Nous pouvons identifier une vision juridique, puisque la pensée en tant que telle n'est pas illégale, mais l'acte violent l'est, y compris les discours haineux. Le comportement violent est problématique puisqu'il détruit la société et la polarise. La radicalisation n'affecte pas uniquement les personnes concernées, mais la société dans son ensemble.

b) Les pensées radicales comme point de référence

Pour plusieurs, ce n'est pas la violence qui motive leur intervention, mais la pensée des individus qui rejettent les valeurs démocratiques, l'état de droit et d'autres valeurs associées aux sociétés libérales. La définition de la radicalisation doit en conséquence permettre d'intégrer un éventail

plus large de problèmes. Un de nos participants identifie trois problématiques sur lesquelles intervenir qui, si elles sont toutes présentes chez un individu, le catégoriseraient comme radical : (1) déclarer avoir la vérité absolue ; (2) rejeter la pluralité et la diversité, ne les considérant pas naturelles ; (3) déshumaniser une personne, dire d'un individu qu'il est un pécheur. Le problème ne commence donc pas quand la violence entre en jeu, mais bien avant. La définition de radicalisation serait ainsi intimement liée à un manque d'esprit critique face à un ensemble de problèmes (personnel, familial, sociétal) qui créent un vide et une rupture sociale chez les jeunes qui seraient ensuite exploités par des recruteurs. Les groupes extrémistes offriraient ce que le jeune désire, car ils viennent à la fois combler le vide qu'il ressent et retisser les liens sociaux en lui offrant une nouvelle « *famille* ».

c) Est-il important d'avoir une définition convenue de la radicalisation violente ?

Une minorité d'intervenants ne possède pas de définition, soit parce qu'ils considèrent la problématique évidente en soit dans le contexte local où ils travaillent, soit parce qu'ils considèrent qu'il existe une certaine part de subjectivité lorsqu'il est question de déterminer si un individu est radical ou non, ou qu'il passera à l'acte ; les extrémistes des uns seront les modérés des autres.

D'autres intervenants soulignent que la radicalisation ou l'extrémisme violent ne sont pas des phénomènes nouveaux qui méritent une définition propre, mais plutôt des phénomènes qui s'insèrent dans des catégories plus larges et déjà existantes. C'est le cas notamment pour les intervenants policiers et psychologues. Une psychologue explique par exemple que le problème lié à la radicalisation ne serait qu'un phénomène psychologique comme un autre, similaire par exemple au fait d'être aux prises avec une addiction. Ainsi, l'idée serait de penser en termes de symptômes et non en termes de causes et de conséquences. Le processus ne serait pas linéaire mais circulaire. Dans une autre optique, les intervenants policiers ne voient dans le phénomène de la radicalisation qu'une autre forme de criminalité. Premièrement, définir le risque de radicalisation comme un risque de crime a l'avantage de donner accès à une panoplie de législations, de partenariats et d'outils disponibles. Deuxièmement, il y a un bagage d'expérience important à exploiter en matière de prévention de la criminalité. Plus précisément, les causes et les facteurs qui expliquent la trajectoire d'un jeune qui s'est tourné vers la criminalité seraient similaires au parcours des jeunes qui se radicalisent selon certains intervenants. Une intervenante policière donne l'exemple des expériences de travail avec les gangs de rues. Il serait donc peu utile de parler d'un nouveau phénomène, mais plutôt d'élargir le cadre de la prévention de la violence. D'ailleurs, l'étude de Hirschfield et ses collègues (2012) a fait le même constat par rapport aux interventions auprès des jeunes dans le cadre du programme PREVENT. La majorité des programmes pour la prévention de l'extrémisme violent ont été inspirés par des programmes développés à d'autres fins (ex. gang de rue). Le rejet d'une définition étatique à ce sujet se heurte au terme « *anti-démocratique* », décrit comme étant trop flou. La police a pour objectif de protéger, soit par les arrestations ou par des mesures de prévention. L'intervenante policière mentionnée précédemment explique que l'unité dont elle fait partie ne cherche pas à être une « *thought police* » [police de la pensée]. En revanche, les policiers auraient des difficultés à distinguer entre de l'activisme légal et illégal, ce qui demanderait des formations supplémentaires à ce niveau. Pour certains, il existe pourtant une différence évidente entre la radicalisation et le crime. Elle résiderait dans la motivation

des personnes : tandis que le criminel recherche la récompense personnelle, l'individu radicalisé/extrémiste désire être utile à la société.

Il est important à noter que la définition du terme radicalisation dépend des motivations et des besoins des intervenants ainsi que du contexte sociopolitique et historique du pays. En effet, un intervenant en Afrique définit la radicalisation comme l'arrêt du progrès et de la modernité, tandis qu'un autre explique que la radicalisation islamique est normale et qu'elle fait partie de l'histoire de son pays. Ces deux définitions très différentes démontrent que le phénomène se conçoit selon le point de vue de chacun, en fonction de son contexte.

Un dernier constat est qu'à la différence des définitions politiques qui tranchent davantage sur l'aspect sécuritaire¹², les intervenants de première et deuxième ligne offrent en revanche des interprétations beaucoup plus nuancées à ce sujet.

La définition de la prévention de la radicalisation chez les intervenants

Pour les participants à notre étude, la prévention de la radicalisation est avant tout, mais pas exclusivement, une **prévention de la violence**. Celle-ci est toutefois contrastée, avec d'un côté le suivi individuel, ce qui signifie adapter les interventions à l'individu, et de l'autre côté la mise en place de stratégies de prévention sociale à plus large échelle. Dans les cas de la prévention primaire et en partie secondaire, la prévention demande un travail sur le terrain — à l'exception des actions menées sur les réseaux sociaux. La manière dont la prévention est comprise dépend avant tout de la population visée. Les intervenants qui travaillent sur la prévention primaire semblent avoir une notion plus intégrative de ce que devrait être la prévention, tandis que ceux qui travaillent directement avec les individus radicalisés ou en voie de se radicaliser ont tendance à penser la prévention de façon plus étroite, limitée à la personne cible et à son entourage.

Cela dit, prévenir la radicalisation signifie essentiellement de **travailler le raisonnement des personnes**, donc de développer leur esprit critique. Dans ce contexte, d'autres stratégies de prévention ciblent plus directement les problématiques liées aux idéologies qui prônent la violence et la haine. C'est le cas entre autres des interventions de **contre-discours** et de militantisme face aux **discours haineux** en ligne, notamment sur les réseaux sociaux. Pour un intervenant basé en

¹² À titre d'exemple, les définitions données par trois services de renseignements (Borum, 2012, p. 12) :

- le bureau de l'Intérieur au Royaume-Uni « La radicalisation désigne le processus par lequel une personne vient soutenir le terrorisme et les idéologies extrémistes associées à des groupes terroristes »
- le service Général de Renseignement et de Sécurité des Pays-Bas : « Une volonté croissante de poursuivre et/ou de soutenir - si nécessaire par des moyens non démocratiques - des changements de grande envergure dans la société qui entrent en conflit avec l'ordre démocratique ou qui le menacent » ;
- le service de renseignement de la police du Danemark : « Un processus par lequel une personne accepte de plus en plus l'utilisation de moyens non démocratiques ou violents, y compris le terrorisme, dans le but d'atteindre un objectif politique/idéologique spécifique ».

Europe, **l'idéologie salafiste** est en soi dangereuse pour le jeune et la société dans laquelle il vit. Le travail des intervenants doit en conséquence **s'attaquer aux pensées et discours des idéologies extrémistes** — en l'occurrence salafistes. Enfin, nos intervenants s'accordent à dire que la prévention doit se faire avant tout par le **dialogue**. Expliquer et faire comprendre qu'être radical dans sa pensée n'est pas un problème, mais qu'il existe d'autres moyens que l'utilisation de la violence pour faire changer les choses. L'absence de dialogue peut favoriser le recours à des méthodes peu pacifiques pour occasionner du changement. Une intervenante européenne expliquait notamment que pour elle, la prévention s'effectuait en essayant d'identifier la recherche d'un idéal du jeune, ses ambitions humanitaires qui, faute d'interlocuteur, d'adulte ou d'association lui permettant de les exprimer, se tourne vers des voies d'expression qui ne sont ni pacifiques ni démocratiques. Cette dernière donnait l'exemple typique d'un jeune, animé d'un désir humanitaire, qui partait pour la Syrie avec pour objectif d'aider le peuple syrien en luttant contre le régime de Bachar el-Assad. Pour cette intervenante, ce désir d'occasionner des changements ne doit pas être freiné, mais plutôt redirigé vers des voies d'expression appropriées et pacifiques.

Plusieurs stratégies comprennent également la prévention comme étant la **transmission des compétences et des habiletés** dans le but d'outiller les personnes à éviter de répondre par la violence (ex. compétences personnelles, résolution de conflits, etc.). En effet, plusieurs intervenants expriment l'importance **d'enseigner dès l'enfance** les techniques de résolution de conflits, les notions de démocratie et d'éducation civique, mais aussi l'empathie et la compassion. Dans ce même ordre d'idées, les stratégies de **renforcement de la résilience** des jeunes et des communautés tendent à éviter ou limiter l'émergence de la radicalisation.

De plus, **l'intégration et la participation de la communauté** dans les projets de prévention ont été exprimées par plusieurs intervenants que nous avons interrogés. Un organisme en Europe estime qu'il serait nécessaire de penser des projets locaux de prévention de la radicalisation, adaptés à la problématique des quartiers. Un autre intervenant européen explique qu'il faut améliorer de manière générale les conditions des jeunes et leur offrir des alternatives ; c'est-à-dire plus d'activités intéressantes dans les écoles, les centres de jeunesse, dans le but de **remplir le vide culturel et éviter l'ennui**. Enfin, un intervenant de la police en Amérique explique l'importance d'engager les communautés et de faire des activités de liaison [*outreach*].

Au contraire, les préventions secondaire et tertiaire seraient avant tout **du cas par cas**, impliquant une approche individualisée. Il importe de connaître les défis que les jeunes rencontrent et de travailler avec eux sur des solutions et des alternatives. **L'approche multidisciplinaire**, également soulevée par plusieurs intervenants, permettrait de travailler le problème de la radicalisation sous différents angles et d'exploiter les expériences professionnelles d'autres disciplines. Un intervenant de la police nous explique que la prévention de la radicalisation est un champ très récent, et qu'il n'existe pas d'experts en cette matière. Cependant, les expériences d'autres disciplines sont transversales et peuvent être transposées au champ de la radicalisation violente. Suivant cette logique, plusieurs intervenants de la police pensent que la prévention de la radicalisation n'est rien de plus que la **prévention de la criminalité**.

De plus, la prévention doit passer par **la formation des intervenants** de première ligne, des parents et des éducateurs en général pour qu'ils puissent identifier les aspects problématiques et être sensibilisés à la radicalisation. L'idée est d'éviter les problématiques en lien avec la radicalisation dans les différents milieux que les jeunes côtoient, par exemple les écoles, la famille, les centres de jeunesse.

Et finalement, l'efficacité des actions préventives demande également **l'institutionnalisation** des mesures efficaces. En effet, une intervenante souhaiterait que la célébration de la diversité soit institutionnalisée dans son pays, ce qui permettrait un meilleur soutien étatique et ultimement une réduction des discours et des incidents haineux. Il a aussi été mentionné par certains intervenants que la prévention et la répression/punition vont de pair, et qu'il importe que ces deux approches soient institutionnalisées afin d'assurer la complémentarité des actions.

La prévention peut ainsi être pensée de façon large et étroite. D'un côté, inculquer systématiquement des compétences dès le jeune âge et mener des campagnes de sensibilisation sur une population plus large créeraient une société plus critique et plus résiliente. De l'autre côté, faire des suivis individualisés, c'est-à-dire identifier les facteurs de risque et de protection chez l'individu, défaire ses pensées binaires, et inclure son entourage proche, permettrait de reconnaître le caractère unique du jeune. Ceci dit, nombreuses sont les personnes interrogées qui travaillent sur la prévention primaire et secondaire dans le but d'agrandir la portée de leurs actions et ne pas se limiter à des interventions individuelles auprès d'individus ayant déjà entamé un processus de radicalisation.

Malgré la difficulté de définir clairement la radicalisation, il existe un certain consensus auprès des intervenants que la prévention passe fondamentalement par les idées. Les approches cognitives mentionnées ci-dessus, sont ainsi largement répandues, mais alimentées également par le désir de changer le comportement et faciliter l'intégration. Le triangle alliant prévention cognitive, prévention comportementale et prévention intégrative est la base des modèles de prévention de la radicalisation à l'échelle mondiale.

Finalement, nous aimerons souligner la difficulté, parmi les informations récoltées, de faire une distinction entre l'approche de « *désengagement* » et celle de « *déradicalisation* ». Plusieurs des intervenants interrogés semblent utiliser ce dernier terme de manière interchangeable pour les interventions qui visent à modifier la pensée/l'idéologie et celles qui cherchent à travailler le comportement problématique.

2.2 Les enjeux liés au contenu et aux thématiques abordées

Cette section se consacre plus spécifiquement au contenu et aux thématiques abordées par les intervenants lors de leurs interventions. L'objectif visé est de comprendre quels sont les thèmes considérés pertinents par les intervenants en lien avec la prévention de la radicalisation, comment ces thèmes sont abordés au cours d'une intervention et, surtout, pourquoi. Les intervenants ont été questionnés par rapport à leur approche de la radicalisation, à savoir si cette thématique était

abordée de front lors de leurs interventions. Les autres thématiques pour lesquelles nous les avons interrogées sont l'idéologie et la politique, la religion, le comportement et la violence, les griefs, ainsi que le genre et les rôles genrés. Dans certains cas, les intervenants nous ont partagé des enjeux particuliers auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils souhaitent aborder un thème spécifique; ces enjeux sont donc également décrits dans cette section. Autrement, les principales approches adoptées par les intervenants pour traiter un sujet sont présentées, et une distinction entre les tendances occidentales et non occidentales est effectuée lorsque celle-ci se manifeste.

Comment la prévention de la radicalisation est-elle abordée ?

Est-ce que nos intervenants ciblent directement la radicalisation ou conçoivent-ils la prévention de la radicalisation dans un cadre plus large dont la radicalisation est un aspect ? Est-ce que les participants de l'intervention sont au courant que l'intervention traite de la radicalisation ou, au contraire, évitent-ils de prononcer le mot « *radicalisation* » ? Nous voulions savoir comment les participants abordent la prévention de la radicalisation. Cette question est d'autant plus pertinente si l'on pense que l'intervention sur la radicalisation reste difficile à appréhender (Harris-Hogan & Barrelle, 2016; Heydemann, 2014; Holmer, 2013; Romaniuk, 2015). Considérant la nouveauté relative de ce terme¹³, ainsi que son impact considérable sur le sentiment de sécurité et le problème de stigmatisation, il nous paraît important de savoir où la prévention de la radicalisation se situe dans le contexte sécuritaire. Devons-nous concevoir la prévention de la radicalisation comme une intervention indépendante et déconnectée des autres mesures de prévention sociale ou, au contraire, qui ne peut en être dissociée puisque le phénomène doit être compris dans un contexte plus large? Il importe de s'intéresser à la question de l'avantage et du désavantage des interventions qui affichent leur intention de prévenir la radicalisation. Comprendre la logique des intervenants qui souhaitent ou ne souhaitent pas parler de radicalisation dans leurs interventions nous paraît pertinent afin de contextualiser le phénomène. Il existe ainsi deux approches.

a) Les approches dites « directes »

Il n'est pas étonnant que la plupart de nos interlocuteurs abordent de manière directe le problème de la radicalisation. Leurs clients sont essentiellement des personnes en voie ou à risque de se radicaliser. En revanche, peu d'intervenants travaillent avec des personnes radicalisées ou idéologisées, soit en prévention tertiaire. En ce qui a trait aux interventions de prévention secondaire, le travail se fait uniquement avec les jeunes qui démontrent un intérêt à vouloir changer ou du moins à vouloir discuter avec un intervenant de confiance. La raison principale est l'aspect volontaire de la participation aux interventions.

Les interlocuteurs de notre étude mentionnent surtout des méthodes de prise en charge individuelle et des psychothérapies, mais aussi l'utilisation de repentis et le travail en famille. La collaboration de la famille permet de récolter suffisamment d'informations sur le jeune pour bien

¹³ Nous faisons référence à la médiatisation du terme « *radicalisation* » et non à l'émergence du phénomène et son étude.

préparer la thérapie et le contre-discours, nous explique une intervenante. Selon une psychologue interviewée, l'entretien en famille est tout aussi pertinent dans le cas des jeunes radicalisés que s'il était question de problèmes d'addiction, de délinquance, etc. Les **repentis** en revanche auraient plus de succès à convaincre un jeune à remettre en question l'idéologie dans laquelle il s'est engagé. Tel que mentionné précédemment dans ce rapport, les repentis sont d'anciens extrémistes qui, de par leur parcours, ont généralement une crédibilité accrue auprès des jeunes participants, qui peuvent se reconnaître dans leurs expériences. Dans une logique de contre-discours, les repentis parlent des incohérences dans les discours et informations djihadistes (et autres groupes extrémistes). L'utilisation du **contre-discours est en revanche controversée**. Certaines interventions ont recours à un travail de démythification des idéologies extrémistes et cherchent à réfuter les fausses informations. Par contre, d'autres intervenants essayent d'éviter les contre-arguments, et préfèrent poser des questions ouvertes et interrogatives pour que le sujet s'aperçoive lui-même des incongruences de ses pensées : « [...] peut-être que vous n'avez pas d'emploi non pas parce que les étrangers ont pris tous les emplois, peut-être que le fait que vous n'avez jamais terminé l'école est lié au fait que vous n'avez pas d'emploi » (EUR20). Le dialogue est en effet considéré primordial pour développer une relation entre l'intervenant et l'individu. Ces informations sont appuyées par Korn (2016) qui explique que le facteur déterminant pour « *déradicaliser* » est la relation interpersonnelle. La personne radicalisée a besoin d'une personne qui manifeste un intérêt réel pour sa vie et non seulement pour ses crimes ou ses pensées extrémistes.

Une autre forme d'intervention qui vise directement la prévention de la radicalisation consiste à sensibiliser, voire **former les gens à reconnaître les signes de radicalisation ou de rupture sociale** : est-ce que la personne est en train de s'isoler ? Est-ce que la personne brise les liens avec son groupe d'amis, son club de sport ? Etc. Ces interventions ne se limitent pas à des formations en personne, mais ciblent aussi les réseaux sociaux. En effet, une organisation ayant pris part à l'étude encourage des jeunes à militer contre les discours de haine et encourage le contre-discours en ligne.

b) Les approches dites « indirectes »

Les interventions de type indirect touchent davantage une population plus large, et s'inscrivent plutôt dans une optique de prévention primaire. Pour des raisons de sécurité, certaines interventions de lutte contre la radicalisation ne s'affichent pas comme telles. Pour d'autres, le problème de la radicalisation n'est pas une priorité perçue dans leur région, mais un problème parmi d'autres, favorisant des interventions comme la consolidation de la paix et la résolution de conflits. En région africaine (région sub-saharienne et le Moyen-Orient), la prévention de la radicalisation menant à la violence passe souvent par des **initiatives d'insertion professionnelle et éducative**. En effet, le problème de la radicalisation serait avant tout un problème de recrutement de jeunes par des groupes terroristes et criminels. Ces derniers exploitent les problèmes socio-économiques dans ces régions pour offrir aux jeunes des alternatives. En conséquence, plusieurs de nos interlocuteurs expliquent avoir mis en place des programmes d'alphabétisation dans les écoles, des ateliers et formations pour enseigner le leadership, la gestion organisationnelle et d'autres compétences, ainsi que des formations professionnelles et des stages

pour permettre aux jeunes de décrocher un emploi stable. La lutte contre la radicalisation et « l'embrigadement » passe par le **développement des moyens de subsistance** des jeunes.

La prévention de la radicalisation est également abordée à travers les **programmes de prévention de conflit général et de consolidation de la paix**. Ciblant plus particulièrement les communautés qui ont enduré des épisodes de violence et d'oppression, celles-ci sont jugées vulnérables au problème de radicalisation. De ce fait, une intervenante explique que tous ses projets se centrent sur la consolidation de la paix et que la lutte contre la radicalisation est un aspect parmi plusieurs. Plus précisément, son organisme aborde le problème de la radicalisation de différentes façons : par l'enseignement de la religion, par l'identification et la formation de leaders communautaires, par le rapprochement des différents leaders religieux. Les programmes sont d'ailleurs développés en fonction des problématiques spécifiques à la région.

Enfin, les **programmes culturels et artistiques**, les **thérapies occupationnelles** (par exemple par le sport), et les actions de **renforcement des capacités de résilience** des jeunes et des communautés figurent également parmi les interventions que nous caractérisons comme indirectes.

Encadré 1. L'utilisation du mot « radicalisation »

Il y a une certaine réticence à employer le terme « *radicalisation* » lors des interventions. La majorité des intervenants auprès des jeunes et des enfants vont éviter de l'utiliser, mais vont discuter du sujet si mentionné. Des programmes artistiques par exemple vont traiter des thématiques spécifiques à la radicalisation et au terrorisme, mais parmi une diversité d'autres sujets. Autrement dit, la logique de nombreuses interventions de prévention n'est pas de se focaliser et de s'attarder sur la radicalisation à proprement parler, mais de travailler les problématiques et les solutions sous-jacentes. Dans le contexte de communautés stigmatisées – on parle essentiellement de la population musulmane qui s'est installée en Occident – la prise de contact peut être délicate, notamment pour les intervenants policiers. Ainsi, le terme radicalisation peut limiter la communication : « *Alors, ce qui est pour toi de la radicalisation est pour moi mon activisme politique* »; « *Ce qui est pour toi de la radicalisation est ma religiosité consciencieuse* » (AMN8), mais l'utilisation de la violence doit être discutée. Cependant, il semble difficile de pouvoir distinguer entre l'activisme légal et illégal, et une formation aux policiers s'imposerait.

En revanche, les formations qui s'adressent aux professionnels et aux parents et qui traitent des sujets de la « *radicalisation* » ne vont pas occulter ce sujet. L'individu est également mis en lien avec le terme radicalisation pour des raisons de transparence; il faut mettre en contexte et expliquer la raison pour laquelle un jeune se retrouve devant un psychologue/intervenant. Certaines interventions ne peuvent et ne veulent pas éviter ce terme puisque l'objectif est de changer la pensée de l'individu, notamment quand l'intervention utilise le contre-discours ou dans le cas des interventions de lutte contre les discours haineux.

Des raisons de sécurité personnelle et professionnelle peuvent pousser les intervenants à vouloir occulter le terme « *radicalisation* ». Une intervenante en Afrique explique que dans le milieu dans

lequel elle opère il est difficile d'aborder le sujet. La stigmatisation entre musulmans est réelle et les interventions de prévention de la radicalisation peuvent être mal comprises et causer problème.

Tous nos intervenants interrogés travaillent la pensée critique des jeunes pour contrer le processus de radicalisation. L'approche se fonde sur les observations des jeunes radicalisés qui démontreraient des lacunes dans leur capacité de jugement et leur incapacité de nuancer leurs propos. Ce problème demande évidemment d'être traité en amont autant que possible. De plus, le choix d'approcher la radicalisation de manière directe ou indirecte, et de mentionner le terme « *radicalisation* » ou de vouloir l'occulter dépend en partie de la population cible. Quand l'intervention s'intéresse aux adultes et aux professionnels (par exemple les éducateurs), l'objectif est plus explicite qu'il ne l'est pour le travail auprès des jeunes. Le contexte social et culturel détermine également si l'objectif est énoncé de façon formelle. Enfin, le type de prévention influence également le degré de transparence auprès des sujets. Autrement dit, les jeunes à haut risque de se radicaliser et en voie de se radicaliser sont généralement informés du but de l'intervention, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les approches de prévention primaire. Finalement, en ce qui a trait aux tendances entre les pays occidentaux et hors Occidentaux, aucune différence significative n'a pu être identifiée.

Comment l'idéologie et la politique sont-elles abordées ?

Plusieurs modèles explicatifs de la radicalisation suggèrent que l'idéologie serait un précurseur important au recours à la violence ; pour ainsi dire, que la pensée viendrait avant l'action (CIPC, 2015). C'est pourquoi de nombreuses mesures de lutte contre l'extrémisme violent ont été envisagées dans l'optique d'empêcher des individus de développer une idéologie particulière, des opinions anti-démocratiques, ou encore une croyance en l'utilité de la violence (Nasser-Eddine et al., 2011). Toutefois, l'approche idéologique pour lutter contre l'extrémisme violent n'est pas sans critique. Plusieurs ont par exemple noté que des idées radicales ont depuis toujours façonné le monde dans lequel nous vivons et remis en question un statu quo qui n'était pas forcément juste et égalitaire pour tous (Bettison, 2009; CIPC, 2016a), tandis que d'autres ont souligné que contrecarrer des idées considérées extrémistes ou radicales par l'intermédiaire de positions plus normatives et modérées pouvait miner la possibilité de discuter ouvertement d'idées divergentes et d'enjeux politiques en société (Kundnani, 2009). Ainsi, aborder les thématiques de l'idéologie et de la politique au cours d'une intervention peut s'avérer une opération délicate. Les intervenants ayant pris part à l'étude ont été interrogés afin de déterminer si les thèmes de l'idéologie et/ou de la politique faisaient partie du contenu de leurs interventions ; autrement dit, s'ils abordaient de façon volontaire ces thèmes avec les participants – et si oui, comment. Ici, nous nous pencherons davantage sur l'aspect idéologique et politique au sens large. Dans ce cas, la radicalisation serait le processus par lequel la dimension idéologique et politique serait devenue extrémiste.

a) Approches

Quelques tendances principales en matière d'approches ont pu être remarquées au cours des entretiens.

Premièrement, l'approche employée est généralement indirecte ; autrement dit, l'idéologie et la politique sont des **sujets amenés par les participants et non par les intervenants** au cours des interventions. Les intervenants ont noté qu'ils ne prévoient habituellement pas aborder les thèmes de l'idéologie ou de la politique. Toutefois, si les participants souhaitent en discuter, les intervenants sont ouverts à la discussion. Un intervenant a par ailleurs souligné qu'il est impossible pour lui de prétendre que les jeunes ne sont pas politisés, et il lui importe de permettre à ces jeunes d'exprimer leurs points de vue par rapport au contexte socio-politique actuel. À ce sujet, un intervenant en milieu scolaire explique que les jeunes semblent avoir une vision polarisée et simpliste de la réalité internationale. En effet, ce constat implique qu'il incombe aux établissements d'enseignement de fournir un savoir et un environnement qui favorisent le développement de l'esprit critique. En fait, une remarque effectuée à plusieurs reprises au cours des entretiens est que ce qui importe n'est pas forcément d'aborder certaines thématiques particulières lors d'une intervention mais de **créer un espace de confiance** où les participants (les jeunes dans beaucoup de cas) sentent qu'ils peuvent discuter ouvertement d'enjeux et de thématiques qui les préoccupent, sans jugement et dans le respect d'autrui. Tel que recommandé par un intervenant en Amérique du Nord, il est important de favoriser un débat ouvert tout en imposant, au besoin, une limite.

Deuxièmement, l'approche qui semble être préconisée par les intervenants n'est pas le contre-discours, mais plutôt la présentation de **discours alternatifs**. Ces deux méthodes de lutte contre la propagande extrémiste ont été recensées par le *Radicalisation Awareness Network* (RAN). Telle que définie par le RAN et l'*Institute for Strategic Dialogue*, l'utilisation du contre-discours vise à « *directement confronter, déconstruire, discréditer et démythifier les messages extrémistes violents* » (2015, p. 4). Des intervenants ont toutefois précisé qu'ils ne se sentaient pas forcément outillés pour proposer des arguments qui soient en mesure de réfuter une idéologie ou des théories du complot. La présentation de discours alternatifs, pour sa part, cherche plutôt à miner la rhétorique violente des discours extrémistes et à faire la promotion de valeurs de tolérance, d'ouverture, de liberté et de démocratie (RAN Centre of Excellence & Institute for Strategic Dialogue, 2015).

Cette approche est majoritairement adoptée par les intervenants de l'étude : ils souhaitent discuter non pas du contenu d'une idéologie, de la véracité de ses propos, mais plutôt de ses implications. En adoptant telle idéologie, quels seront les impacts sur ma perception d'autrui ? Comment vais-je me comporter à l'égard de groupes qui ne partagent pas le même point de vue que le mien ? L'accent n'est donc pas mis sur une idéologie particulière, et c'est là l'un des avantages soulignés par les intervenants. En ne ciblant pas une idéologie précise mais plutôt les implications de certaines façons de penser, ils sont en mesure de s'attarder à différents types d'extrémisme au cours des interventions. Une intervenante en Amérique du Nord a d'ailleurs souligné qu'il était important pour elle de rappeler aux participants de ses interventions que la problématique contre laquelle elle essaie de lutter est la radicalisation menant à la violence. Ce phénomène étant considéré

comme le problème à la base, elle ne souhaite pas cibler une idéologie ou un extrémisme spécifique.

L'utilisation de discours alternatifs est donc une approche à la fois cognitive et comportementale : elle vise à travailler les perceptions des individus et les comportements qu'ils adoptent pour faire valoir leurs idées.

La problématique du recours à la violence est également abordée lorsqu'il est question de politique. Pour un bon nombre d'intervenants, aussi bien en Occident qu'ailleurs, la prévention du recours à la violence s'effectue en présentant des **voies d'expression pro-sociales** aux participants. Face à des participants, pour la plupart jeunes, empreints d'un désir de changement en société, parler de politique signifie aborder la thématique des moyens d'expression appropriés en société. Loin des intervenants l'idée de rebuter un jeune dans sa quête d'un idéal, la prévention vise à problématiser le recours à la violence pour y parvenir et chercher à orienter le jeune vers des voies plus adaptées. Les intervenants soulignent que les conflits et les divergences d'opinion sont inévitables en démocratie, mais ne nécessitent pas le recours à la violence pour être résolus. Un intervenant explique par exemple que le message qu'il souhaite transmettre aux jeunes via son organisme est qu'ils doivent continuer d'œuvrer pour changer les choses, mais que cela doit se faire à travers le système mis en place et non en ayant recours à la violence. Cette approche a d'ailleurs été recommandée dans la littérature, par exemple par Qureshi et Marsden (2010), qui soulignent que toute intervention idéologique devrait chercher à confronter la croyance que la violence est une réponse légitime et le pendant naturel à une attitude radicale.

Finalement, une dernière tendance qui se dégage à partir des entretiens est que l'idéologie est **rarement abordée de manière isolée**. Un certain scepticisme est d'ailleurs exprimé quant à l'efficacité de n'aborder que l'aspect idéologique lors d'une intervention. Par exemple, lorsqu'interrogée sur l'objectif d'utiliser le contre-discours dans ses interventions, une intervenante a répondu qu'elle peut à la fois chercher à modifier les idées et le comportement de ses participants. Toutefois, elle note qu'une intervention qui ne se limite qu'à travailler l'idéologie d'un individu peut ne pas fonctionner. Un autre intervenant, pour sa part, souligne qu'une idéologie qui légitime le recours à la violence est effectivement un facteur de risque qu'il doit prendre en considération, mais qu'il s'agit d'un facteur de risque parmi une vaste gamme de possibilités : un intérêt prononcé pour des armes, l'abus de substances, un historique de violence dans la famille et des troubles de santé mentale doivent également être considérés.

b) Enjeux

Un enjeu qui a été soulevé à quelques reprises lorsqu'il est question d'aborder la thématique de l'idéologie au cours d'interventions est celui de la **stigmatisation**. En effet, lorsqu'il est question d'idéologie, un enjeu de taille auquel sont confrontés les intervenants de première ligne est le danger de stigmatiser certaines communautés en abordant une idéologie plutôt qu'une autre, insinuant ainsi une relation ou une corrélation entre une certaine idéologie faisant l'apologie de la violence et une communauté particulière. L'encadré ci-dessous présente l'approche adoptée par un intervenant pour éviter de stigmatiser les communautés auxquelles il s'adresse. Nous allons également aborder ce sujet de façon directe à la fin de cette partie.

Encadré 2. Recommandations pour éviter la stigmatisation : l'approche d'un intervenant

Un intervenant en Amérique du Nord a expliqué au cours d'un entretien son approche pour aborder la thématique de l'idéologie auprès des communautés qu'il cherche à sensibiliser tout en évitant de les stigmatiser. Deux éléments principaux ont pu être dégagés au cours de la conversation :

1) *Aborder le problème sous tous ses angles*

L'intervenant souligne que pour éviter de stigmatiser certaines communautés, il s'assure de leur parler de l'ensemble des idéologies pouvant mener à la violence. Il leur explique que son programme vise à prévenir le recours à la violence et non l'adhésion à une idéologie particulière. Ce faisant, il ne présente pas une idéologie comme étant plus problématique qu'une autre.

2) *Aborder des thématiques importantes aux yeux des communautés ciblées*

Pour l'intervenant, il est primordial que les idéologies abordées soient pertinentes aux yeux des communautés auprès desquelles il intervient. Il donne l'exemple des communautés indiennes et pakistanaises de confession musulmane à qui il s'adresse, et explique que pour ces communautés, la suprématie blanche est effectivement une idéologie préoccupante. Bien qu'il soit peu probable qu'une personne indienne ou pakistanaise, de confession musulmane, adopte une idéologie suprémaciste blanche, cette même personne peut facilement devenir la cible de la violence que cette idéologie engendre. De plus, l'intervenant explique que d'ordinaire, ses interventions étant très interactives, les communautés musulmanes auprès desquelles il intervient vont l'interroger au sujet du recrutement qu'effectuent des groupes tels que Daesh. Selon ces organisations, il est plus probable que les jeunes de leur communauté soient attirés par l'idéologie mise de l'avant par Daesh que par celle de groupes suprémacistes blancs. Ainsi, l'intervenant est amené à aborder différentes idéologies, toujours dans l'optique que celles-ci sont d'intérêt pour les groupes participants.

Le risque d'établir une association entre une certaine idéologie et un certain groupe de personnes en société ne concerne pas uniquement les intervenants. En effet, un deuxième enjeu auquel ceux-ci sont confrontés est la difficulté de **sensibiliser des individus qui ne se sentent pas concernés par la radicalisation**, associant cette problématique à des communautés autres que la leur. Par exemple, une intervenante en Amérique du Nord a affirmé qu'elle avait discuté avec un professeur dans une école et lui avait expliqué qu'elle souhaitait par le biais de son travail rendre les communautés plus résilientes à l'extrémisme violent. Le professeur lui a automatiquement répondu qu'il y avait justement une association d'étudiants musulmans à l'école et qu'elle devrait les contacter. L'intervenante a dû expliquer qu'elle souhaitait s'adresser à tous les étudiants de l'école, la problématique de la radicalisation les concernant tous, ce qui a rendu le professeur perplexe. Ainsi, l'intervenante a pu constater dans ce cas que l'extrémisme violent était automatiquement associé à l'extrémisme islamique, lui-même étant associé aux communautés musulmanes, et qu'un travail de sensibilisation devait être effectué pour pallier à ce problème.

Finalement, une intervenante qui œuvre notamment auprès des cas d'extrême droite dans les milieux carcéraux en Europe a fait part d'une difficulté particulière qu'elle rencontre lorsqu'il est question d'appliquer l'approche du discours alternatif. Celle-ci témoigne du fait qu'en pratique, bien que les intervenants s'accordent pour éviter les confrontations idéologiques ou politiques, **certains participants vont chercher à confronter leurs visions à celle des intervenants**. Elle définit ce type d'individus comme étant des « *leaders idéologiques* » qui se caractérisent par des capacités développées de contre-argumentation. Ces éléments, selon l'intervenante, constituent un facteur de risque dans les interventions de groupe et nécessitent une approche individuelle.

Comment la religion est-elle abordée ?

La relation entre la religion et le terrorisme est d'une grande complexité. La médiatisation d'actes de violence perpétrés par des groupes extrémistes au nom de la religion a tôt fait de renforcer l'association entre religion et extrémisme violent, sans pour autant offrir une explication claire de l'existence ou non d'un lien de causalité entre ces deux phénomènes. En effet, la littérature scientifique est grandement divisée à ce sujet. Dans le cadre de notre revue systématique (CIPC, 2015), nous avons répertorié les différents facteurs explicatifs du processus de radicalisation au sein de la littérature, et la religiosité d'un individu est l'un des facteurs ayant été dégagés. Alors que pour certains auteurs, l'individu ayant entamé un processus de radicalisation n'entretient pas de rapport étroit avec la religion (Khosrokhavar, 2014; Sageman, 2004, 2007; Zammit, 2013), pour d'autres celle-ci est un facteur important (Gartenstein-Ross & Grossman, 2009), en particulier pour les groupes d'extrême droite (Berlet & Vysotsky, 2006; Blee & Creasap, 2010; Rowatt, Shen, LaBouff, & Gonzalez, 2013). Malgré cette absence de consensus au sein de la littérature scientifique en ce qui a trait au rôle de la religion par rapport à l'extrémisme violent, la religion demeure néanmoins un thème incorporé dans bon nombre de mesures de prévention de la radicalisation. Tel qu'indiqué dans notre revue systématique (CIPC, 2015), plusieurs interventions mises en place à travers le monde vont chercher à mettre l'accent sur une pratique religieuse normative. L'objectif peut être « *d'accroître les connaissances des individus quant à la diversité au sein d'une même religion, ou bien de les équiper pour reconnaître les interprétations radicales de l'islam* » (CIPC, 2015, p. 80). À cet effet, les intervenants interviewés dans le cadre de cette étude ont été questionnés par rapport au thème de la religion, à savoir s'ils l'abordaient dans le cadre de leur intervention et si tel était le cas, de quelle manière. Quelques tendances en matière d'approches seront premièrement présentées, suivies des enjeux soulevés par les intervenants dans le traitement de cette thématique.

a) Approches

La place qu'occupent les religions – ou tout simplement la question de la religion – en société va bien évidemment différer d'une région ou d'un pays à un autre, et ne provoquera pas le même lot de réactions et de questionnements. Ainsi, les approches et enjeux en matière d'interventions de prévention qui abordent la thématique de la religion ne seront pas les mêmes à travers le monde. Toutefois, une approche s'est avérée employée dans différents contextes en dépit de la localisation géographique, alors que certaines différences ont pu être remarquées entre les intervenants dans les pays occidentaux et non occidentaux.

Approche globale

Une tendance qui se dégage, quelle que soit la localisation géographique, est **de faire appel à des spécialistes pour discuter de la religion**. Un intervenant européen a par exemple souligné qu'il arrive que certains jeunes abordent des sujets religieux pour lesquels l'intervenant n'est pas en mesure de déterminer si l'information est exacte ou pas. Se retrouvant dépourvu face à ces jeunes, l'intervenant préfère inviter un éducateur religieux à participer à une intervention afin d'entamer un dialogue avec les jeunes sur la question. Dans le même ordre d'idées, un autre intervenant européen a indiqué qu'il ne considère pas que ses collègues et lui doivent être des experts en matière de religion. Certains intervenants le sont, ayant reçu une formation poussée sur l'histoire des religions ou l'extrémisme religieux. D'autres possèdent d'autres forces, par exemple d'excellentes compétences relationnelles qui facilitent le contact avec les participants. Ainsi, au sein d'une même organisation, il est possible de faire appel à une diversité d'intervenants aux forces variées, en mesure de répondre à différents besoins des participants.

En plus de participer à des interventions, les spécialistes religieux peuvent également être consultés afin de produire des guides et autres outils. C'est le cas notamment dans le cadre d'une intervention hors-Occident, où un intervenant a fait appel à des centres spirituels afin d'aider son organisation à produire un guide pour les imams. Ceux-ci avaient en effet exprimé leur désir de recevoir un guide leur permettant de disséminer une information juste et adaptée au sujet de l'extrémisme et offrir une distinction claire entre l'Islam traditionnel et non traditionnel.

Approches en Occident

En raison d'un nombre supérieur d'entretiens effectués auprès d'intervenants en Europe (trente-deux entretiens) par rapport aux intervenants en Amérique du Nord (dix entretiens), les tendances dégagées reflètent principalement la réalité européenne. Dans le contexte européen, la question de la religion est rarement isolée des débats actuels sur l'immigration et l'intégration des communautés musulmanes en Europe. Ainsi, lorsqu'interrogés sur le thème de la religion, les intervenants européens faisaient immédiatement référence à l'Islam ; certains directement, tandis que d'autres faisaient plutôt référence à l'extrémisme islamique et les actes violents qui en ont découlé.

Une tendance importante qui se dégage des entretiens auprès d'intervenantes et d'intervenants en Occident est qu'ils considèrent important de parler de religion auprès des participants, et plus particulièrement auprès des jeunes, puisque **les jeunes eux-mêmes s'interrogent sur la religion et souhaitent en discuter**. Il s'agit donc, tel que mentionné précédemment, de prendre en considération les thématiques importantes aux yeux des participants et favoriser un espace de discussion ouvert et respectueux pour les aborder. De plus, plusieurs intervenants ont souligné que la religion n'était pas une thématique abordée à l'école, ou du moins pas de manière à satisfaire les jeunes et répondre à leurs questionnements. Leurs interventions permettent donc de combler un certain vide à cet égard.

Plusieurs **approches** en matière d'intervention ont pu être remarquées au cours des entretiens :

Certains intervenants **utilisent le thème de la religion pour parler de tolérance et de diversité de points de vue**. Une intervenante offrait comme exemple les ateliers sur les rôles genrés qu'elle anime, où le sujet du port du voile est parfois soulevé. Elle explique que son approche consiste à amener les participants à réfléchir aux symboles attribués aux vêtements, à ce que ces derniers peuvent représenter aux yeux des gens qui les portent et des autres aussi, et aux messages que l'on souhaite transmettre par l'intermédiaire de nos choix vestimentaires. Ainsi, ce qui peut être à la base une discussion sur les symboles religieux est plutôt abordé sous l'angle de l'identité et de l'expression de soi, des thématiques pour la plupart significatives aux yeux de l'ensemble des participants, qu'ils soient religieux ou laïcs. L'objectif est d'illustrer la diversité des perspectives qui peuvent coexister sur un même thème et de présenter cette diversité comme étant rassembleuse plutôt que génératrice de clivages.

Une autre approche fréquemment utilisée est de **discuter de façon générale de la place de la religion en société**. Pour certains, toute discussion sur la religion est intrinsèquement liée à une discussion plus large sur la politique. Par exemple, un intervenant européen a noté que toute discussion portant sur l'Islam ne doit pas s'attarder à ce qu'est l'Islam en tant que tel, mais plutôt aux conséquences de la stigmatisation de l'Islam en Europe. Dans la même lignée, un autre intervenant européen organisant des ateliers dans les écoles souhaite pour sa part discuter des diverses manières d'être musulman afin de contraster avec un débat public qui, selon lui, réduit les communautés musulmanes à une seule et même communauté homogène. Tel qu'il le décrit, « *nous parlons de religion sans offrir d'éducation religieuse* » (EUR19). Il s'agit plutôt d'aborder un sujet souvent absent des discussions dans les classes, et il constate que les jeunes, en particulier les jeunes musulmans, apprécient ces discussions, car l'enseignement sur l'Islam n'est pas intégré au cursus scolaire. Pour l'intervenant, l'un des aspects les plus importants de ces discussions est qu'elles offrent une forme de reconnaissance aux expériences des jeunes musulmans. De plus, il s'agit souvent d'informations nouvelles pour les étudiants non musulmans, car ceux-ci ne seront pas forcément portés à aborder ces enjeux avec leurs collègues musulmans.

Enfin, plusieurs intervenants occidentaux ont souligné qu'il était préférable d'**éviter la contre-argumentation religieuse et les débats théologiques**. Une intervenante a par exemple spécifié qu'il s'agit selon elle de méthodes contre-productives, car elles provoquent de la méfiance de la part des participants et peuvent facilement miner la possibilité d'établir un lien de confiance avec ceux-ci. Un autre s'est également opposé à l'idée d'agir, selon lui, comme une « *police des croyances* », qui ferait la distinction entre un bon et un mauvais Islam.

Approches hors Occident

Les approches adoptées hors-Occident diffèrent quelque peu.

À l'instar des intervenants occidentaux, plusieurs intervenants situés dans des pays ayant une population majoritairement musulmane ont indiqué **faire appel aux textes sacrés pour appuyer leurs propos** et pour expliquer aux participants de leurs interventions ce qu'ils considèrent comme de l'extrémisme religieux. Une intervenante aborde les questions de paix et de non-violence selon ce qui en est dit dans le Coran, en particulier lorsqu'elle s'adresse aux enseignants d'écoles

coraniques. Elle précise qu'ainsi son approche est adaptée à leur contexte, et les enseignants sont plus réceptifs.

Une autre approche est d'**organiser des rencontres entre différentes communautés religieuses**. C'est ce qu'a effectué un intervenant afin de favoriser un sentiment d'appartenance au sein de sa communauté regroupant à la fois des groupes musulmans, sikhs, et chrétiens. L'objectif était également de favoriser le dialogue entre ces groupes et minimiser les polarisations entre différents groupes religieux, qui autrement pouvaient entretenir des préjugés défavorables les uns envers les autres. Dans une même logique, un interviewé explique que l'utilisation de l'aspect culturel de la religion est un excellent moyen de réduire l'isolationnisme de certaines communautés. Pour ce faire, son institution organise des visites dans les lieux de culte sacrés pour des jeunes afin de favoriser le dialogue, l'ouverture d'esprit et réduire les préjugés. Il s'agit de travailler sur les interactions interculturelles tout en mettant l'accent sur l'aspect religieux, à savoir, les pratiques religieuses, les valeurs, etc.

b) Enjeux

Connaissances limitées des intervenants sur l'Islam

Le sujet de la religion s'avère épineux pour plusieurs intervenants. Certains préfèrent carrément éviter la thématique au cours de leurs interventions, jugeant celle-ci trop délicate à aborder et leurs connaissances trop limitées. Un intervenant européen remarquait que, pour lui, la distinction entre une personne musulmane particulièrement conservatrice et une personne musulmane extrémiste n'est pas forcément claire. Toujours en lien avec la sémantique des mots, un autre intervenant d'Europe insistait sur le fait qu'il était difficile de cerner très précisément des termes tels que djihad ou Sharia. Selon lui, lorsque la question de définir la Sharia est adressée à certains jeunes musulmans, ceux-ci sont réduits à quia ou se contentent de mentionner certaines idées qui ne collent pas à la notion. C'est dire encore une fois que le besoin de la connaissance de l'Islam est un préalable pour s'attaquer aux mécanismes cognitifs du processus de la radicalisation à caractère religieux.

Ce phénomène n'est pas exclusif au monde occidental. Une intervenante en Asie a spécifié que dans le cadre de son travail, elle offre des formations aux enseignants sur le sujet de l'Islam, notamment sur la différence entre ce qu'elle qualifie d'Islam traditionnel et d'Islam non traditionnel. À la suite de la formation, un guide est offert aux enseignants. Ces derniers lui ont toutefois fait la remarque que même si ce guide est intéressant et peut éventuellement leur être utile, ils ne se sentent pas pour autant à l'aise d'enseigner la religion à leurs élèves, ne se considérant pas des experts en la matière malgré la formation reçue. Depuis, au sein du pays où se situe l'intervenante, le ministère de l'éducation œuvre à l'intégration de la religion dans le cursus scolaire.

Méfiance de la part des participants

La religion étant un sujet sensible, en particulier dans le climat politique actuel, les participants tout comme les intervenants peuvent se montrer réticents à aborder la question. Un intervenant a expliqué qu'au fil de ses interventions, il a pu constater qu'entamer un dialogue avec les jeunes sur la thématique de l'extrémisme religieux est très difficile, car ceux-ci ont immédiatement l'impression

qu'il s'agit d'une manière détournée de critiquer l'Islam et, très méfiants, s'empressent de se porter à la défense de leurs croyances. Pareille situation comporte le risque de fragiliser la confiance des participants à l'égard de l'intervenant. Ce dernier a donc rapidement compris qu'une intervention efficace se doit de **préciser, de manière concrète, les aspects en lien avec l'extrémisme violent qu'il considère problématiques**. Cette méthode lui a notamment permis d'écarter la crainte des participants que la religion ne soit ciblée ou associée à l'extrémisme au cours de l'intervention. L'intervenant spécifie donc que l'enjeu problématique qu'il souhaite traiter en lien avec l'extrémisme est le recours à la violence.

Tensions politiques et islamophobie

Bien que les préjugés envers les musulmans aient existé dans les pays occidentaux bien avant les attentats du 11 septembre 2001 à New York, ces événements ainsi que d'autres attaques terroristes qui suivirent ont favorisé un climat propice à l'émergence de sentiments islamophobes dans plusieurs pays (Amnesty International, 2012). D'autre part, des études récentes démontrent que la tolérance pour la diversité religieuse diminue à travers le monde (UNDP, 2016). Il est donc parfois difficile pour les intervenants de parler de religion et d'extrémisme violent dans ce contexte politique tendu et auprès de participants qui peuvent se montrer intolérants. Une intervenante européenne expliquait qu'au cours de ses formations auprès d'enseignants, il arrive qu'elle se heurte à des participants fermement opposés à toute forme de religion, pour qui, par exemple, l'idée qu'une jeune musulmane puisse être fière, moderne, et féministe tout en portant le voile soit saugrenue et difficilement acceptable. Tel que mentionné précédemment, ces situations plus délicates requièrent de la part de l'intervenant une précision claire des aspects problématiques en lien avec la radicalisation violente, afin d'établir un consensus avec les participants quant aux comportements qui peuvent effectivement être inquiétants et ceux qui, bien que suscitant des divergences d'opinions et certains désaccords, ne représentent pas pour autant des signes de radicalisation. Par ailleurs, la nature laïque de certains pays place les intervenants dans une sorte de dilemme. De ce fait, l'enjeu consiste à se demander s'il est loisible d'aborder la question religieuse dans les discussions ou bien se conformer strictement au principe de laïcité. Cette situation problématique trouve écho dans ce témoignage : « *L'organisation pense qu'il faut travailler sur la question de la religiosité, quelque chose qui est souvent éludé parce que [le pays est] laïc et on ne peut pas parler de religion. Pourtant, l'organisation pense qu'il faut parler de la religion avec les jeunes, avec l'aide de personnes qui peuvent parler de la religion* » (EUR11).

A l'instar de la dimension politico-idéologique, la religion est un aspect de contenu qui cristallise beaucoup de questionnements et de doutes en suspens. D'ailleurs, certains intervenants ont mis en exergue l'association de la question religieuse avec celle de la politique en raison d'un certain cadrage médiatique et la particularité de la conjoncture internationale. C'est pourquoi le mot d'ordre dans les dispositifs d'intervention est de faire preuve de prudence et de tact dans le traitement de cette problématique sensible afin d'éviter la stigmatisation d'une telle ou telle religion. Cette stratégie s'applique davantage au contexte occidental que non occidental.

Comment les comportements et la violence sont-ils abordés ?

Tel que mentionné dans l'introduction de ce rapport, les approches comportementales font depuis longtemps partie des approches préconisées pour intervenir auprès de groupes extrémistes, en particulier en matière de désengagement. Toutefois, l'adoption d'une approche comportementale n'est pas cantonnée au domaine de la prévention tertiaire ; ces approches peuvent également être déployées bien en amont, avant qu'un individu ne se joigne à un groupe extrémiste. Ainsi, cette section s'attarde sur l'utilisation d'une approche ciblant le comportement en prévention de la radicalisation, que cette prévention soit primaire, secondaire, ou tertiaire. Les intervenants ont donc été questionnés pour savoir si, et de quelle manière, l'aspect comportemental était abordé au cours de leurs interventions.

a) Approches

Plusieurs approches ont pu être dégagées en matière d'interventions qui abordent l'aspect comportemental de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Certaines sont utilisées par les intervenants peu importe leur localisation géographique, tandis que d'autres sont davantage adoptées en pays occidentaux.

Approches adoptées à l'échelle mondiale

Premièrement, une très grande majorité d'intervenants vont aborder l'aspect comportemental de la radicalisation en **ciblant les comportements violents dans leur ensemble**. Pour certains, il s'agit d'une manière **indirecte** de s'attarder sur l'extrémisme violent, car celui-ci demeure le point focal de leur intervention. Pour d'autres, les comportements violents sont au cœur de leurs interventions, et l'extrémisme violent en est une manifestation parmi tant d'autres. Ainsi, leur objectif est de prévenir la violence de façon générale, et non spécifiquement l'extrémisme violent.

Les intervenants qui œuvraient au sein d'organisations gouvernementales ou policières ont insisté sur le fait qu'il n'était pas de leur ressort de s'attarder sur la pensée des individus ou d'interdire à qui que ce soit d'adopter une idéologie particulière. Toutefois, il leur importe d'intervenir lorsque des comportements criminels ou violents sont en jeu ou à risque de se manifester. Ainsi, comme le formule un intervenant en Amérique du Nord :

La violence qui cible certaines personnes parce que ton système de croyances déclare qu'elles doivent être blessées et qu'il s'agit de la seule solution, ça c'est un langage plus universel. Je peux être très à l'aise de dire « regarde, je ne peux pas t'obliger à renoncer à tes positions suprémacistes blanches ou ton soutien pour le califat d'ISIS, mais lorsque tu dis que le califat d'ISIS ou tes positions suprémacistes blanches exigent que tu blesses des personnes noires ou non-musulmanes, nous pouvons en discuter, ça c'est un problème. » (AMN8)

L'intervenant renchérit en soulignant que les communautés auprès desquelles il intervient ne se sentent pas forcément concernées par l'extrémisme violent, et doivent faire face à d'autres types de violence qu'elles considèrent plus préoccupantes (la violence domestique, les armes à feu, les gangs de rue, etc.). Ainsi, l'extrémisme violent ne se voit pas présenté comme une problématique entièrement nouvelle et nécessitant des mesures fondamentalement différentes ; s'il s'agit d'une manifestation de violence à prendre en considération parmi un éventail de possibilités, les

communautés se sentent plus à même d'incorporer ce sujet parmi leurs cibles et n'ont pas l'impression d'avoir à intervenir dans un domaine qui leur est complètement étranger.

Une autre approche qui fût grandement préconisée est celle de **définir la violence** lors des interventions. Plusieurs intervenants ont effectivement rappelé que le comportement violent n'était pas exclusivement physique, et qu'il pouvait être verbal aussi. Les interventions devaient donc s'attarder à la gestion de conflit mais également à la communication non violente. Une intervenante européenne soulignait que définir la violence dans son ensemble, que ses manifestations soient physiques ou autres, permettait une meilleure détection de la violence vraisemblablement plus « anodine » mais qui peut potentiellement être préalable à une forme de violence plus grave. Elle rajoutait également que :

Dans le contexte dans lequel je travaille, la violence physique n'est tout simplement pas acceptée. Je vais créer un espace où les personnes ont le droit de dire comment elles se sentent et ce qu'elles pensent, mais il est impossible que toute forme de violence physique ne soit pas immédiatement arrêtée. Toutefois, la violence se manifeste de différentes manières : dans l'attitude, les paroles, les croyances. Je vais nommer la violence lorsque je la vois et vérifier auprès de cette personne. Les gens ne sont pas toujours conscients qu'ils sont violents. Je pense que nous ne sommes pas suffisamment sensibles pour détecter la violence et attendons que la violence extrême se produise. (EUR24)

Sa remarque souligne l'importance de préciser auprès des participants ce qui est considéré comme étant de la violence et de les sensibiliser aux gestes et paroles qu'ils peuvent poser.

Une troisième approche en matière d'intervention qui a été dégagée est le fait **de sensibiliser l'entourage d'individus susceptibles de se radicaliser**, qu'il s'agisse de les outiller pour détecter des comportements problématiques et savoir comment intervenir ou encore de les sensibiliser par rapport à leurs propres comportements et leur influence potentielle. Un intervenant en Amérique du Nord expliquait par exemple qu'il s'est inspiré des « *formations aux témoins* », développées notamment dans le cadre des interventions de prévention du suicide ou de prévention des agressions sexuelles. Dans le cas des agressions sexuelles sur les campus universitaires, l'intervenant expliquait que dans bien des cas, des jeunes qui sont amis avec la victime ou l'auteur de l'agression ont été témoins de certains comportements qui pouvaient laisser présager une agression et n'ont pas su comment agir ou intervenir. Tel que l'explique l'intervenant, les raisons prodiguées pour justifier leur inaction relèvent souvent de l'ordre du « *je pensais que quelqu'un d'autre ferait quelque chose* », « *je ne pensais pas avoir un rôle à jouer* », « *je ne voulais pas mettre mon ami dans le pétrin* », et ainsi de suite. La formation proposée a donc pour objectif de montrer aux jeunes qu'ils ont une responsabilité morale d'intervenir, et surtout qu'il y a plusieurs moyens pour eux d'agir. Dans le contexte de la radicalisation menant à la violence, la formation aux témoins consiste à les sensibiliser aux comportements qui peuvent potentiellement indiquer une tournure extrémiste chez un individu et leur présenter des actions possibles et des ressources vers lesquelles ils peuvent se tourner.

Un autre type de formation offerte à l'entourage qui a pu être dégagée est celle aux enseignants. Une intervenante africaine expliquait que dans le cadre de ses formations, elle encourage les

enseignants d'écoles coraniques à utiliser des techniques de communication non violente auprès des étudiants (par exemple, en évitant les châtiments corporels). En inculquant aux enseignants une approche davantage axée sur la bienveillance, la tolérance et la non-violence, elle espère que ceux-ci puissent transmettre ces valeurs aux étudiants par la suite.

Approches en Occident

Certaines approches ont été remarquées plus particulièrement dans les pays occidentaux.

Une première approche est de **chercher à comprendre les motivations à la base de certains comportements problématiques**. Il peut s'agir de questionner l'entourage d'un jeune afin de décortiquer ce qui pourrait sous-tendre le comportement problématique de ce dernier. C'est l'approche qui a été adoptée par une intervenante européenne auprès de parents et d'enseignants qui s'inquiètent du comportement d'un jeune. Elle les amène à se questionner sur les idées, les émotions, les idéologies qui pourraient être à la base de ces comportements, afin d'avoir une meilleure compréhension de leur origine. Une autre méthode qui a été employée est de demander aux participants à ses interventions jusqu'où ils sont prêts à aller pour défendre leurs idéaux, afin de déterminer les valeurs à la base des gestes qu'ils sont prêts à poser. Elle leur demande par exemple quelles actions ils envisageraient pour défendre, ou s'opposer à, une cause : signeraient-ils une pétition ? Iraient-ils manifester dans la rue ? Seraient-ils prêts à démissionner de leur travail pour se consacrer pleinement à cette cause ? Feraient-ils usage de la violence s'ils le jugent nécessaire ? Ces questions sont posées dans une optique de compréhension d'autrui, dans un climat de confiance et sans jugement, afin que le jeune se sente écouté. L'intervenante discute ensuite avec les participants des impacts de ce recours à la violence et les amène à s'interroger sur la légitimité de ces actes.

Une autre approche soulevée est de **cibler les comportements de rupture**, et non les comportements violents. Il s'agit de s'attarder principalement sur l'aspect émotif ayant pu mener un jeune à couper les liens avec ses proches. Tel qu'une intervenante l'explique :

Alors le jeune qui est envahi d'émotions négatives, de méfiance et de tout ça, se met en rupture, il se met en rupture avec sa famille, il se met en rupture avec ses amis, il arrête les loisirs parce qu'il est mal dans sa peau, il se met en rupture avec la scolarité parce qu'il est persuadé que les enseignants sont payés pour l'endormir et endormir son esprit critique. Donc en fait, l'étape émotionnelle précède et explique les ruptures. (EUR12)

Le travail à accomplir est donc de renouer le lien avec les parents et les pairs, afin de contrer l'isolement du jeune et prévenir son attachement affectif à un groupe extrémiste.

b) Enjeux

Lorsqu'il est question de prévenir la radicalisation en ciblant les comportements violents et en faisant la promotion de la non-violence, les enjeux ne seront pas les mêmes selon les contextes sociopolitiques. Certains pays non occidentaux se voient d'ailleurs confrontés à des problématiques uniques, qui sont présentées ci-dessous.

Un premier enjeu d'ordre socioéconomique auquel les intervenants peuvent être confrontés est **l'adhésion à des groupes extrémistes par manque d'opportunités économiques**. En effet, un intervenant africain expliquait qu'il avait effectué un diagnostic local pour déterminer pourquoi les jeunes de son quartier voyageaient vers des zones de conflit dans le but de se joindre à un groupe extrémiste, et la raison principale dégagée à la suite de ce diagnostic était le manque d'opportunités et d'intégration professionnelle dans leur société d'origine. Ainsi, faire la promotion de la non-violence et décourager les jeunes à se joindre à des groupes violents sont des actions pouvant difficilement être effectuées sans prendre en considération le contexte plus large dans lequel ces jeunes naviguent et, dans ce cas-ci, leurs besoins en matière d'insertion professionnelle. À cet effet, l'intervenant a donc dirigé ses actions préventives vers l'éducation, afin de pallier au décrochage scolaire, et l'insertion professionnelle, en offrant des formations aux jeunes et en les connectant avec des agences de recrutement.

Une deuxième difficulté considérable lorsqu'il est question d'intervenir sur les comportements violents est le fait que **la communauté est parfois en faveur du recours à la violence et s'oppose à la promotion de la non-violence**. Cette situation nous a été rapportée par un intervenant en zone de conflit, qui expliquait que dans le cadre de son travail, il intervenait parfois auprès d'enfants armés et tentait de leur inculquer des notions de droits humains, de devoirs civiques et de responsabilités, et graduellement leur faire accepter la non-violence. Toutefois, son travail est vivement critiqué par la communauté, qui considère acceptable et même souhaitable que ces jeunes prennent les armes dans l'optique de défendre leur pays. L'intervenant et son organisation se voient donc blâmés d'avoir empêché des jeunes de protéger la communauté, et sont vus d'un mauvais œil à la fois par le gouvernement et par les groupes rebelles, car leur travail nuit au recrutement d'un camp comme de l'autre.

Cette section a permis de présenter les différentes approches employées pour aborder la thématique du comportement lors des interventions de prévention de la radicalisation. Nonobstant leur localisation géographique, nombreux sont les intervenants qui ciblaient les comportements violents dans leur ensemble (et non uniquement l'extrémisme violent), qui s'assuraient de définir ce qu'ils comprenaient par « *violence* » lors de leurs interventions, et qui visaient à sensibiliser l'entourage d'individus susceptibles de se radicaliser quant aux rôles qu'ils pouvaient jouer pour prévenir un dérapage éventuel. En Occident, deux approches additionnelles ont pu être remarquées : chercher à comprendre les motivations à la base de certains comportements problématiques, ainsi que se focaliser sur les comportements de rupture plutôt que la violence.

Finalement, des enjeux spécifiques ont été uniquement soulevés par des intervenants de pays non occidentaux, bien que cela ne signifie pas que ces enjeux ne soient pas présents ailleurs. C'est le cas de la difficulté de décourager le recours à la violence lorsque l'adhésion à des groupes extrémistes s'effectue par manque d'opportunités économiques et lorsque la communauté encourage la mobilisation violente des jeunes.

Comment les griefs sont-ils abordés ?

Les griefs, souvent associés à la radicalisation, sont une réalité que connaissent plusieurs sociétés (Schmid, 2013). C'est un sentiment d'oppression réel ou perçu qui proviendrait d'un sentiment de frustration provoqué par des inégalités sociales (Collier & Hoeffler, 2004). Schmid (2013) et Bjørge (2005) avancent que les plus hauts placés dans les groupes extrémistes ainsi que les recruteurs profiteraient de cette frustration ressentie dans l'optique de mobiliser des gens. Les groupes radicaux s'autoproclament ainsi porte-paroles d'une cause en adoptant le grief d'une autre personne en plus de la leur. Malgré tout, les griefs seuls ne peuvent pas expliquer les raisons qui ont poussé un individu à se radicaliser (Schmid, 2013). Cette section cherche en effet à comprendre comment chacun d'entre eux contribue d'une manière ou d'une autre au processus d'intervention; autrement dit, elle vise à dégager les tendances et les enjeux sur le thème des griefs à partir des dires des intervenants. Les questions posées portaient notamment sur les frustrations par rapport à une stigmatisation perçue et à des manques d'opportunités d'emploi, les critiques à l'égard de la société et la politique étrangère d'un gouvernement.

a) Approches

Diminuer les frustrations socio-économiques

Les entretiens permettent de constater des tendances opposées au sujet des frustrations socio-économiques. En Afrique du Nord, deux griefs semblent être les plus probants lorsqu'il est question de radicalisation menant à la violence : l'argent et les conditions sociales. La radicalisation, plus précisément le fait de rejoindre des groupes terroristes, est souvent liée au besoin de faire fortune selon un intervenant :

C'est généralement à cause d'argent, c'est des jeunes qui veulent affirmer leur soif, ils veulent avoir de l'argent pour faire des projets pour construire une maison, faire toute une vie... il va faire un petit saut là-bas et faire de l'argent. (M-MO1)

Le fait de rejoindre des groupes extrémistes devient une opportunité de réussite et de développement individuel pour certains jeunes. Cette information concorde avec les propos d'un autre intervenant d'Afrique qui explique que les groupes terroristes utilisent les problèmes socio-économiques des individus comme des outils de persuasion (recrutement).

Dans cet ordre d'idées, les interventions qui visent à **développer les capacités professionnelles des participants** tentent de réduire les frustrations liées à un ensemble de conditions sociales propices à la radicalisation menant à la violence, par exemple en Afrique du Nord. Ces programmes vont miser sur la formation et l'éducation des individus afin d'offrir une capacité d'insertion professionnelle. En concordance avec ces constats, plusieurs interviewés hors Occident s'accordent sur la présence d'un manque d'opportunités pour des jeunes lorsqu'il est question d'insertion sociale. Les formations à ce sujet vont donc outiller les participants avec des moyens légitimes pour atteindre leurs ambitions. Tel que stipulé par un intervenant au Moyen-Orient :

Les jeunes ont dit que la région a besoin de formation en agriculture et nous on est au chômage, qu'est-ce qu'on va faire? Faire du sit-in? Casser la station de la police? Brûler les voitures administratives? Quoi faire pour qu'ils comprennent qu'on veut

des formations et du travail ? Donc, on a donné des contacts qui vont aider les jeunes à l'intégration au marché du travail. Et les 45 jeunes avec lesquels on a travaillé, aucun n'accepte maintenant la violence. (M-MO6)

Toutefois, un intervenant en Occident fait état d'un constat différent. Les griefs abordés dans les interventions impliquent les facteurs socio-économiques sans pour autant en faire le thème principal. Cela peut s'expliquer par le fait que, d'une part, la pauvreté n'est pas un précurseur significatif de la radicalisation menant à la violence (CIPC, 2015), et d'autre part, les profils socio-économiques des participants sont souvent très diversifiés.

Développer l'esprit critique, un outil de réduction des griefs

Certains programmes de prévention en Occident misent sur le développement de l'esprit critique afin de limiter les griefs et offrir des alternatives à la violence. Cette façon de faire est basée sur l'idée selon laquelle certains individus, particulièrement des jeunes, auraient une vision dualiste du monde. Selon un intervenant en Europe : « *Beaucoup de jeunes ont ce que l'on appelle une « pensée piégée », donc d'un côté, leur idéologie va dire que la culture occidentale est mauvaise et dommageable pour leur pays, et pourtant ils vont aller avec plaisir dans des restaurants McDonald par exemple, ils vont consommer volontiers des médias occidentaux, ils vont porter des vêtements occidentaux [...] ils démontrent cette contradiction* » (EUR2).

L'objectif de ces programmes est de permettre aux participants de **raffiner leur vision du monde** et d'utiliser des **alternatives à la violence** pour faire valoir leurs points. Il semble que cette façon de faire est utilisée indépendamment de la nature des griefs. Pour illustrer, il est important que les jeunes discutent ensemble sans que les figures d'autorité ne puissent taire leurs pensées et leurs opinions, que ce soit des propos haineux ou non. L'important est d'aboutir à une solution concrète qui révèle la véritable problématique sociale vécue par les jeunes. À ce sujet, les mises en situation sont très sollicitées comme méthode de prévention. Le jeune a une chance de s'exprimer et de parler plus en détail des griefs qu'il vit personnellement dans une optique de résolution de problème :

Par exemple, vous êtes dans une situation où vous vous sentez discriminé ou quelque chose comme ça, comment gérez-vous physiquement cette situation ? Comment gardez-vous votre calme ? Réagissez-vous à une personne qui vous discrimine ou qui ne vous traite pas équitablement ? (EUR18)

Sentiment d'injustice et violence policière: le rôle de l'approche communautaire

Un grief qui semble faire surface auprès de certains intervenants occidentaux est en lien avec la violence policière. En effet, certains intervenants interviewés mentionnent que les jeunes sont parfois maltraités par la police. La nature répressive de leurs actions et les excès de force constituent des facteurs de risque considérables qui limitent les interactions positives et augmentent les sentiments d'injustice. Ces constats impliquent une détérioration de l'image de l'organisation policière qui devient une force oppressive plutôt que protectrice. Les individus, particulièrement les jeunes, qui ne perçoivent pas le système de justice comme étant une façon de régler leurs frustrations vont davantage se tourner vers la radicalisation violente.

Encadré 3. Modèle de police communautaire : approches proactives d'une organisation policière en Occident

Deux intervenants policiers (AMN5 et AMN6) expliquent leurs approches en matière de police communautaire. Cette approche vise à réduire les griefs en lien avec les perceptions négatives à l'égard de leur organisation, par exemple, suite à plusieurs fusillades policières controversées.

1) Développement des connaissances de l'effectif policier

Les intervenants soulignent qu'il existait un réel besoin au sein de leur organisation de mieux connaître les communautés culturelles sur le territoire. L'ignorance à ce sujet constitue une barrière au développement d'un lien avec les communautés minoritaires et peut donner lieu à des griefs considérables. Par exemple, un manque de connaissances en lien avec les coutumes culturelles dans des lieux de culte peut créer des tensions au sein des minorités. Les policiers ne connaissaient pas leurs marges de manœuvre, à savoir, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

2) L'importance d'établir un premier contact avec les réfugiés

Les intervenants policiers expliquent que la présence de l'organisation dès l'arrivée des réfugiés à l'aéroport est un moyen de faire bonne impression. Il s'agit de contrecarrer les préjugés que les nouveaux arrivants peuvent potentiellement avoir de la police afin de garantir un partenariat efficace basé sur un sentiment de confiance. Il est important pour l'organisation de montrer qu'ils sont présents pour aider les nouveaux arrivants et non pas dans une optique répressive.

3) Diversification des activités

Les interviewés font part de la nécessité de diversifier les activités proposées à la population, en particulier pour les réfugiés.

- a) Classes hebdomadaires sur la police : montrer que la police est une organisation **au service de la population;**
- b) Visites à domicile afin **d'établir un lien durable;**
- c) Assurer une présence en continu de la police lors du processus d'intégration des réfugiés dans une **logique de soutien;**
- d) **Source de réseautage** : orienter les membres de la communauté vers les ressources nécessaires.

b) Enjeux

Dégradation du climat social

Le flux de réfugiés que connaît le monde occidental, particulièrement en Europe, occasionne quelques complications au niveau de l'intervention. Bien qu'au départ, cette population a connu une vague importante de solidarité et de support de la part de la communauté locale, un intervenant en Europe mentionne que l'émergence de la concentration géographique des réfugiés dans certaines zones risque d'altérer la réalité sociale. En effet, il rapporte que le regroupement de réfugiés dans une région où le processus de relocalisation connaît des ralentissements, où le taux

de chômage est en hausse et les ressources sont en baisse, dégrade la relation entre la communauté locale et les réfugiés :

Beaucoup ne souhaitent pas être ici, certains s'adaptent à l'idée que c'est ici où ils vont vivre pour un proche avenir. Dans un pays où la politique d'austérité a appauvri un grand nombre de personnes, où le chômage est en plein essor et les ressources sont réduites, cela peut devenir un défi pour les communautés locales.
(EUR24)

L'intervenant se voit confronté à travailler dans un environnement où la montée de la xénophobie et de l'islamophobie de la société d'accueil se fait sentir. De plus, cette peur du prochain est accentuée par les médias, ce qui rend la tâche de l'intervenant d'autant plus difficile et délicate.

Le monde occidental présente une réalité différente de celle des pays en développement lorsqu'il est question des griefs et de la radicalisation. Les programmes de prévention de la radicalisation dans les deux régions abordent ainsi les griefs en fonction de leur situation sociale. D'après les intervenants interviewés, hors Occident, la précarisation socio-économique joue un rôle prioritaire, alors qu'en Occident, ce rôle est joué davantage par la perception et les expériences de discrimination et d'injustice. Le concept de privation relative (Gurr, 1971) semble être ici plus pertinent pour expliquer la relation entre les griefs et la radicalisation. Dans cet ordre d'idées, le développement de l'esprit critique dans ce dernier cas apparaît comme l'approche la plus pertinente pour combler l'interprétation de ces injustices ainsi que le renforcement de la relation entre les institutions de l'État, notamment la police, et la communauté. Dans le cas des pays hors Occident, ces griefs sont abordés depuis une approche plus directe, par exemple par le biais de formations socioprofessionnelles.

Comment la question du genre est-elle abordée ?

La question du genre a été abordée au cours des entretiens afin de déterminer si la division socio-conventionnelle des rôles entre les hommes et les femmes avait un impact sur le phénomène à l'étude et si la notion du genre elle-même figurait dans les dispositifs d'intervention comme thème de discussion entre participants. Bien que plusieurs chercheurs se soient intéressés au rôle des femmes par rapport au phénomène de la radicalisation menant à la violence (Blee, 2005; Von Knop, 2007; Ness, 2005), notre revue systématique a soulevé l'absence de la perspective du genre dans la littérature consacrée à la radicalisation, alors que les seuls facteurs explicatifs individuels sur lesquels il y ait consensus sont le sexe et l'âge (CIPC, 2015). En effet, des études démontrent que dans la majorité des cas, les personnes impliquées dans la radicalisation menant à la violence sont des hommes (Bakker, 2006; Gartenstein-Ross & Grossman, 2009; Gill, Horgan, & Deckert, 2014; Pauwels & De Waele, 2014; Sageman, 2004). En revanche, la présence de femmes et surtout de jeunes filles sur le champ du djihad en Syrie ou ailleurs ces dernières années conforte la pertinence d'aborder la question de la radicalisation menant à la violence sous l'angle du genre. Le questionnement de savoir jusqu'à quel point le facteur genre explique le basculement extrémiste demeure entier. Notre étude tente donc d'apporter quelques éclairages sur les tendances prédominantes et les enjeux saillants qui entourent cette dimension.

a) Approches

L'analyse des entretiens avec les intervenants de première ligne en lien avec la dimension du genre a permis de dégager deux tendances contradictoires.

Premièrement, il s'agit de l'idée principale selon laquelle **la question du genre n'occupait pas véritablement une place de choix dans les thèmes de discussion** entre les intervenants et leur public cible. D'aucuns ont mis de l'avant le fait que les hommes étaient plus nombreux que les femmes à rejoindre les rangs des groupes radicaux et terroristes. À juste titre, un intervenant en Europe a illustré cette idée en affirmant qu' : « *On n'a pas encore trop abordé la question genre parce qu'on a affaire à quand même une clientèle majoritairement masculine* » (EUR17). Plusieurs intervenants d'Europe affirment que la domination masculine dans la société serait l'une des considérations explicatives de la faible fréquence du thème de genre dans les discussions.

Certains participants à l'étude ont spécifié que la mention de ce thème se fait davantage de manière implicite et allusive, à l'instar d'ailleurs de la thématique même de la radicalisation qui est parfois difficilement désignée par son nom dans certains contextes. Ce traitement du sujet de genre est illustré par les propos de cet intervenant européen :

Nous ne l'abordons pas, mais il y a une session où le thème est l'émotion. Alors, il s'agit vraiment de travailler sur les sentiments et les émotions et je pense me rappeler que nous avions un groupe de discussion après un exercice où il était question de montrer les émotions des femmes et des hommes, quelles sont les différences et qu'est-ce qui fait en sorte que les garçons ne montrent pas leurs émotions des fois. (EUR18)

L'étude fait apparaître le poids des stéréotypes et des traditions dans la détermination des rôles sociaux. Comme facteur de radicalisation, cette tendance concerne particulièrement les sociétés africaines et certaines régions d'Asie. Ainsi, un intervenant d'Afrique précise que : « *dans certains contextes ou cultures, l'homme est censé contribuer aux besoins de sa famille depuis l'âge de 15 ans. La réalité à laquelle ils font face, c'est le manque d'emploi et d'éducation* » (AFS3).

De même, une intervenante d'Asie souligne que : « *en termes de traditions, les filles se marient à l'âge de 17 ans, et ensuite elles doivent prendre soin des enfants, du foyer* » (ASIE5). Ceci laisse dire que le déterminisme social influe énormément sur la trajectoire de l'individu selon qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon.

Notons que dans les pays occidentaux notamment, l'élément qui revient souvent lorsque le genre est abordé est la tenue vestimentaire distinctive de la femme « *musulmane* », en l'occurrence le foulard, le niqab, voire la burqa. Aussi, les participants se permettent-ils de questionner d'une part, la liberté de la femme dans le choix de sa manière de paraître en public, et d'autre part l'impact de ce vêtement sur son insertion socioprofessionnelle. De plus, des discussions concernant la tenue vestimentaire permet d'amener des individus à développer un discours argumentaire sur leur identité socio-culturelle et sur la logique symbolique du choix du vêtement plutôt que de parler des principes théologiques d'un tel choix :

Par exemple, nous avons un atelier axé sur les rôles genrés et nous parlons de l'habillement, parce qu'il y a finalement des discussions sur le foulard. Alors, notre intention n'est pas de répondre si oui ou non, ou fournir des citations du Coran, mais d'amener [les participants] à réfléchir sur l'habillement, pourquoi ils sont intéressés par certaines pièces du vêtement, ou pourquoi accorder l'attention à certains symboles. Quel est le message que je veux transmettre sur mon corps, mon identité, en portant certains vêtements. (EUR19)

Quant à **la deuxième tendance principale**, elle traduit la position des intervenants qui mentionnaient avoir développé des projets qui s'articulent autour du genre. Tel est le cas d'une intervenante européenne qui se préparait pour mettre en œuvre un dispositif spécifiquement centré sur l'identité genrée. De ce point de vue, elle précisait que des thématiques gravitant autour de l'orbite du genre seraient abordées, par exemple l'orientation sexuelle, le sexisme et le rôle social basé sur le sexe. Pour ce faire, le théâtre sera fortement exploité dans les activités d'intervention.

Une autre intervenante en Asie mettait en relief l'idée que la question du genre faisait partie des activités proposées par son organisme. Or, il faut noter que dans tous les cas recensés où il y avait un axe à part entière sur le genre, le dénominateur commun était le fait que ces organisations se composaient exclusivement de femmes. Peut-être que cette présence entièrement féminine expliquerait l'absence de blocage socio-psychologique pour s'exprimer sur des sujets aussi sensibles que le genre et l'orientation sexuelle. Cependant, dans ce cas, « *perspective de genre* » voulait dire la perspective des femmes et non pas la vision différenciée des hommes et des femmes.

Enfin, il y a lieu de mentionner un cas particulier qui trouve son ancrage géographique en Afrique ; un intervenant souligne que les femmes présentent des signaux forts de radicalisation au niveau des idées sans pour autant franchir la ligne du passage à l'acte, alors que les hommes sont plus à même de passer à l'acte. Néanmoins, l'intervenant est d'avis que les interventions ne doivent pas ségréger les hommes et les femmes mais plutôt travailler auprès d'eux conjointement, afin de favoriser une compréhension mutuelle.

b) Enjeux

Parmi les enjeux qui étaient substantiels au paramètre du genre dans le traitement de la radicalisation, on retrouve notamment la **stigmatisation** à laquelle peuvent être confrontées les femmes concernées. À la lumière des entretiens effectués, cet enjeu est présent en Europe. En fait, comme nous l'avons susmentionné, le port du foulard, une thématique fortement liée à la question du genre, peut être une source de stigmatisation pour les femmes qui le portent. En nous fiant aux propos de deux intervenantes en Europe, les filles qui le portent, en dépit de leur niveau de qualification, n'arrivent pas à trouver un emploi :

C'est toute la question du foulard où on a comme pas mal de jeunes filles qui sont diplômées, qui ont fait des études et qui ne trouvent pas d'emploi parce qu'elles ne peuvent pas bosser avec le foulard. C'est assez compliqué trouver un emploi en gardant le voile. Donc il y a toute une partie de cette génération qui est très stigmatisée et qui végète dans une espèce de zéro perspective d'avenir [...] (EUR17).

Les résultats de l'analyse portent à penser que le changement des mentalités pour se départir de certaines idées préconçues face au genre est un long fleuve sans doute mouvementé selon le contexte culturel du public cible. De ce fait, l'étude révèle que les intervenants ont beaucoup de pain sur la planche au niveau de l'exploration de la dyade genre/radicalisation. Or, une chose est sûre et avérée, c'est que : « *le genre est probablement l'une des seules certitudes qui existent par rapport à la radicalisation : la plupart des radicaux sont des hommes* » (CIPC, 2015, p. 39). Pourtant, cette « *perspective de genre* », quand elle apparaît, est abordée d'une manière traditionnelle, c'est-à-dire, comme la perspective des femmes ou au travers de l'optique des rapports de domination hommes/femmes. En revanche, le rôle de la construction de la masculinité au sein de l'intervention n'est guère touché.

2.3 Le travail de formation

Cette section se penche sur la formation comme modèle d'intervention. Nous entendons par formation, toute intervention qui vise à instruire, transmettre des connaissances et compétences à autrui dans le but de prévenir la radicalisation menant à la violence. Cependant, nous n'incluons pas les interventions de type psychosocial dont la finalité n'est pas l'acquisition de compétences. Nous voulions savoir si les personnes que nous avons interviewées offrent des formations dans le cadre de leurs interventions et comment elles les mettent en œuvre : qui est visé ? Que cherche-t-on à transmettre et pourquoi ? La prévention de la radicalisation menant à la violence ne peut se faire sans une population instruite et capable de peser ses arguments. Les personnes qui manquent d'informations sont susceptibles de développer un argumentaire maigre et d'être plus facilement manipulées par des individus dotés d'un pouvoir médiatique important. Par conséquent, certaines interventions de prévention partent du principe qu'une bonne éducation scolaire et professionnelle permet de réduire la probabilité qu'un individu se joigne à un groupe violent et criminel pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille.

Nous avons dégagé trois catégories dans le cadre des formations : **développer les compétences, informer et sensibiliser, et transmettre des valeurs**. La première fait référence à toute sorte de formations qui permettent aux participants d'acquérir des compétences ou des habilités susceptibles de favoriser directement ou indirectement la prévention de la radicalisation. Plus précisément, nous avons regroupé dans cette catégorie l'éducation générale et les formations professionnelles ; le développement de l'esprit critique ; l'identification et le repérage de comportements suspicieux ; la création et l'animation d'un atelier ; donner une formation ; les techniques de gestion de conflits, de communication, de résilience, et de prévention du harcèlement et de la cyberintimidation. La deuxième catégorie inclut les sujets suivants : les droits de l'homme ; la religion ; la diversité religieuse, la religion islamique, les arguments et les méthodes de recrutement salafistes ; la laïcité ; la radicalisation et ses enjeux ; les préjugés ; l'éducation civique ; l'information générale. Enfin, la troisième catégorie regroupe des initiatives qui cherchent à transmettre plus particulièrement des valeurs démocratiques, de tolérance, et de pacifisme. Finalement, nous constatons que certaines formations visent à transmettre des compétences aux participants, tandis que d'autres cherchent plutôt à les informer et les sensibiliser.

Une grande variété de personnes et de groupes sont visés par les initiatives formatrices : il s'agit notamment de personnes travaillant au gouvernement et à la police, d'élèves, de femmes et d'enfants, de jeunes, d'éducateurs et d'enseignants, de divers professionnels, de parents, de populations isolées et victimisées, mais aussi de la population en général. Toutes les formations se font sur une base volontaire. Certains organismes font une promotion directe de leurs formations, tandis que d'autres préfèrent que la prise de contact vienne des individus ou organismes intéressés. Cette dernière approche semble être une stratégie dans le but de minimiser la stigmatisation de certaines personnes et populations.

Le développement des compétences

Les programmes d'**éducation générale** ont pour but de combler le manque d'éducation au sein des communautés et par conséquent de réduire le risque que les jeunes s'engagent dans des groupes violents et radicalisés. Une bonne éducation pour les jeunes et des **formations supplémentaires** pour les adultes leur permettrait d'acquérir la capacité à subvenir à leurs besoins et ultimement à renoncer au soutien des groupes criminels et terroristes.

Dans le cadre d'une stratégie policière dans un pays européen, chaque département doit avoir un représentant pour la radicalisation, et par conséquent, être formé à l'aide d'une boîte à outils développée par un service spécialisé au sein de la police nationale. Une ville en Europe a développé une stratégie pour combattre la radicalisation en obligeant tous les éducateurs et intervenants de première ligne qui travaillent avec des jeunes à suivre une formation en lien avec la radicalisation. Dans une optique de partenariat, la police d'une ville en Amérique du Nord en revanche donne des formations aux agents de sécurité embauchés par les casinos, attrait important de la ville, dans le but d'exploiter le potentiel des caméras de surveillance qui s'y trouvent.

Les **techniques de gestion de conflits** ciblent autant les enseignants que les leaders communautaires dans le but de remplacer la violence par la négociation et la diplomatie. L'idée consiste à animer des discours avec des élèves et avec les communautés de manière à atténuer les émotions de colère et de grief en offrant un temps de parole à tous. Les individus peuvent exprimer leurs idées, leurs opinions, leurs griefs et leurs problèmes dans un environnement sécuritaire dépourvu de violence et de répression. Les techniques de gestion de conflit ont pour objectif de faire développer le discours tout en évitant l'intimidation et la violence (verbale et physique).

L'amélioration de la communication semble être une finalité plutôt qu'une formation à proprement parler. Les formations sont parfois précédées d'un choix pesé de la part des participants. Un groupe qui suivra une quelconque formation pourrait être composé de membres appartenant à diverses communautés religieuses, ou à différents niveaux gouvernementaux. L'idée est donc d'**adopter une approche inclusive** qui permettra aux personnes de se connaître et d'échanger en parallèle de la formation suivie.

La prévention du harcèlement et de la cyberintimidation contribuerait indirectement à prévenir la radicalisation et l'engagement des jeunes dans des groupes radicalisés. Ces derniers offrent aux jeunes une famille ou sinon un groupe de soutien, comblant ainsi un besoin recherché par les victimes de harcèlement. Ce sentiment d'appartenance se transforme en un sentiment de loyauté auprès du groupe, leur nouvelle famille.

D'autres cherchent à **renforcer les facteurs de protection** pour contrer la radicalisation menant à la violence, d'une part, par le développement de l'esprit critique, et d'autre part, par la résilience. Dans le deuxième cas, une approche positive est utilisée, c'est-à-dire que les intervenants se concentrent sur les talents et les forces des participants, tout en évitant de parler des faiblesses, des problèmes et de radicalisation. Le programme BOUNCE — outils de résilience — est peut-être le programme le plus complet à ce sujet (voir **Encadré 4**).

D'autres formations adoptent une **approche expérientielle et participative** qui consiste à faire vivre aux participants des expériences. Pour les enfants, ce sont le plus souvent des exercices physiques, par exemple pour augmenter leur rythme cardiaque, ce qui permet par la suite de faire un rapprochement avec un état de stress et de colère. Pour les enseignants, des exercices d'introspection leur permettent de comparer leurs propres comportements et pensées antérieurs avec ceux des élèves d'aujourd'hui. Finalement, nous retrouvons également des jeux de rôles où les participants doivent se mettre à la place d'une autre personne (fictive) et défendre une position. Ces exercices permettent aux participants de comprendre les différents raisonnements que les gens peuvent avoir et de ressentir la pression que certains argumentaires et situations peuvent générer. Les approches expérientielles et participatives mettent inévitablement l'accent sur la discussion et l'échange.

Un intervenant européen a pour sa part mis en œuvre un atelier sur la « **pensée intégrative** » (**integrative complexity**) ; cette approche s'intéresse à la structure de la pensée, sans tenir compte du contenu. Le but est d'identifier la complexité de la pensée des individus et développer leur capacité à comprendre les points de vue et valeurs des autres de façon plus complexe. Une recherche intensive sur les spécificités locales et culturelles est effectuée pour adapter l'intervention au contexte. La sélection des participants est rigoureuse et faite par des travailleurs sociaux qui connaissent les jeunes. La formation dure six sessions étalées sur quelques semaines.

Finalement, dans une logique de durabilité, plusieurs initiatives mettent en place des formations pour former, c'est-à-dire pour créer des formateurs, que ce soit dans le cadre d'une stratégie étatique ou d'une organisation. En effet, une ONG a développé des ateliers qu'elle propose aux institutions scolaires tout en formant des enseignants volontaires dans l'animation des ateliers.

Encadré 4. Le projet BOUNCE – Outils de résilience

Le projet BOUNCE est un ensemble de trois outils de formation et de sensibilisation à destination des jeunes et de leur environnement social. Les outils BOUNCE sont conçus comme des mesures de prévention à mettre en place au moment où des problèmes de radicalisation menant à la violence font surface, ou mieux encore préalablement à ces situations. Les trois outils (BOUNCE *young*, BOUNCE *along* et BOUNCE *up*) sont interconnectés et se complètent. Le projet BOUNCE favorise l'émancipation des jeunes et de leur réseau, le renforcement de leur résilience et l'interaction avec un environnement pleinement conscient et préparé aux défis posés par la radicalisation.

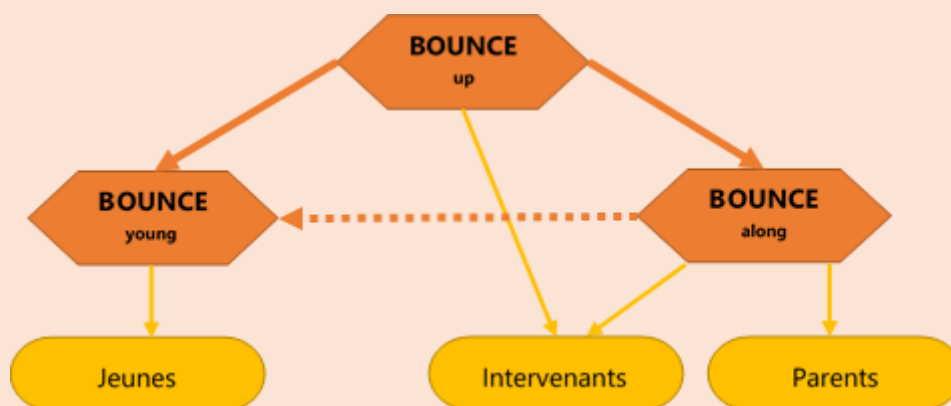
BOUNCE *young* est une formation psychophysique de prévention précoce afin d'aider les jeunes (vulnérables) à renforcer leur résilience face aux influences radicales et à conscientiser leur environnement social. En l'espace de dix séances de formation (inter)actives en groupe, les jeunes s'exercent à consolider différents aspects de leur résilience. Par une combinaison d'action et de réflexion, ils parviennent à renforcer, à appliquer toute une série de compétences et d'aptitudes et à les mettre en lien avec leurs expériences personnelles. Pendant les formations, ils sont amenés à faire le lien entre les formes de travail et leurs expériences personnelles.

BOUNCE *along* est un outil de sensibilisation pour les parents et acteurs de terrain. Il vise à fournir des conseils, perspectives et exercices pratiques à tous les parents et acteurs de terrain présents dans l'environnement social des jeunes. Il les aide et les renforce dans le rôle qu'ils ont à remplir en matière de prévention précoce de la radicalisation violente. Cet outil s'articule autour de cinq thèmes : « *un point de vue positif* », « *une résilience renforcée* », « *des relations et une communication résilientes* », « *préoccupations et gageures* » et « *information et influence* ».

BOUNCE *up* est un outil destiné aux acteurs de terrain. Il leur apprend à se servir du programme de formation en résilience BOUNCE *young* et de l'outil de sensibilisation BOUNCE *along*. En combinant ces deux outils, les formateurs peuvent apporter un soutien considérable aux efforts de prévention précoce et positive de la radicalisation violente.

Phase d'implémentation :

La première phase du projet consistait à développer et à tester les trois outils décrits plus haut. La deuxième phase du projet est vouée à la dissémination de ses outils auprès des travailleurs de première ligne et praticiens travaillant avec les jeunes et leurs parents. Pour ce faire, une dizaine de villes européennes ont été sélectionnées afin de mettre en œuvre ces outils de résilience et évaluer leur impact.



Source : <https://www.bounce-resilience-tools.eu/fr/le-projet-bounce-entre-dans-une-nouvelle-phase>

L'information et la sensibilisation

Les formations couvrent également de nombreux sujets dans le but d'informer et de sensibiliser les participants. Généralement sous forme d'exposés et avec une approche factuelle, ces formations visent à détruire les préjugés et à calmer les esprits. Les stratégies consistent essentiellement à **améliorer les rapports entre différents acteurs**, c'est-à-dire les forces policières et les populations immigrantes ; les enseignants et leurs élèves, ou encore les intervenants de première ligne et les jeunes. Un département de police en Amérique du Nord, par exemple, offre aux nouveaux immigrants des cours de sensibilisation sur le fonctionnement de la police du pays. Ce cours permettrait d'éviter des comportements jugés inacceptables dans ce pays et par conséquent d'éviter des confrontations potentielles entre les deux parties.

La participation aux formations de sensibilisation et d'information vise également à **outiller les éducateurs et les travailleurs** auprès de la jeunesse pour qu'ils puissent mener des discussions saines et constructives avec les jeunes en classe ou lors d'activités parascolaires. Il semble d'ailleurs y avoir un grand besoin d'outiller les éducateurs sur les questions de radicalisation chez les jeunes. Des formations sur la déconstruction des messages de recrutement « *salafistes* » dans les médias et sur la démystification de l'histoire et des religions permettent de nuancer les discussions avec les jeunes. En revanche, ces derniers démontrent généralement de grandes lacunes quant à leurs connaissances de la religion et de l'histoire. À l'instar de cette problématique, une ONG offre des cours de religion dans les écoles dans le but de réduire le risque que les jeunes adhèrent aveuglément aux messages de propagande de certains groupes qui prônent la haine. Pour retourner aux problèmes évoqués par plusieurs enseignants, ils sont confrontés à des situations où les pratiques religieuses et culturelles de certains jeunes se heurtent aux règles de l'établissement et du professeur. Outre, certains comportements d'élèves peuvent choquer ou provoquer une incompréhension de la part du corps enseignant. Un sentiment d'impuissance s'installe et peut créer des tensions et éloigner l'élève de l'enseignant. Des **formations sur la diversité culturelle, sur la religion et l'identité musulmane** tentent d'aider les professeurs à mieux gérer les situations et leurs propres sentiments. Certaines formations vont également demander aux participants (éducateurs) de se souvenir de leur jeunesse et comparer leur niveau de 'radicalisation' à celui des jeunes d'aujourd'hui. Ces exercices visent à remettre en perspective les opinions que les adultes peuvent avoir envers la jeunesse.

La transmission de valeurs

Finalement, certaines formations visent à transmettre plus particulièrement des valeurs, et ce, autant chez les éducateurs que les élèves. Plus précisément, **les valeurs démocratiques, de tolérance**, et de **pacifisme** sont enseignées et peuvent être l'objet direct ou indirect des formations. Une ONG dans la région du Moyen-Orient cherche à encourager le système d'éducation à promouvoir la tolérance. Lors des formations, la tolérance est présentée comme une valeur en soi qui est importante pour contrer la radicalisation. Les formateurs mettent de l'avant l'approche participative de la formation et cherchent à illustrer à travers de nombreux exemples des comportements de tolérance entre étudiants et enseignants.

Les tendances en Occident et hors Occident

Nous avons tenté de comparer les régions occidentales (Europe, Océanie et Amérique du Nord) avec les régions non occidentales (Afrique sub-saharienne et Sahel, Asie, Maghreb et Moyen-Orient) selon les catégories discutées ci-dessus. Il n'y a pas de différences majeures quant aux groupes ciblés et thématiques abordées, bien que l'Occident offre davantage de formations aux intervenants de première ligne. Cela dit, la différence la plus importante concerne le besoin des éducateurs. Dans les pays occidentaux, plusieurs éducateurs expriment être mal outillés, se sentir désarmés et moins informés face aux discours liés au monde arabe et à l'Islam. En revanche, dans les pays hors Occident le portrait est moins clair en raison du nombre réduit de cas recensés. Les intervenants en pays occidentaux ont tendance à développer leurs propres outils et interventions, tandis que les organisations qui travaillent dans les régions non occidentales empruntent des outils existants tout en les adaptant à leur contexte.

Notons aussi que le nombre de cas recueillis pour notre étude est plus important en Occident qu'hors Occident¹⁴. Finalement, nous aimerons également souligner le problème du terme « *training* » en anglais, qui peut signifier une transmission d'informations formelle à l'aide d'un cours, séminaire et atelier, ou indirecte du fait de travailler ensemble ou de participer à l'intervention. Les informations recueillies ne permettent parfois pas de faire une distinction claire.

Pour conclure, les intervenants se servent d'outils pour développer ou effectuer les formations. Ainsi, certains de nos participants ont créé leurs propres instruments, tandis que d'autres empruntent des outils déjà existants, comme le « *bystander training et gatekeeper model* », « *la technique Rosenberg* », ou « *le conflict tree* », et les adaptent à leur problématique et leur environnement local. Nombreux sont également ceux qui font appel à des experts. On y retrouve essentiellement des juristes pour développer l'aspect légal, des théologiens pour des questions d'histoire des religions et de spiritualité, et des psychologues et éducateurs spécialisés.

2.4 La mise en œuvre

Les objectifs de l'intervention

Fixer des objectifs est une étape primordiale pour les programmes de prévention, car elle permet de donner un sens aux actions posées tout en orientant les efforts afin d'atteindre une situation désirée. Il s'agit dans le présent chapitre d'analyser les missions et les visées des organisations de l'échantillon. À ce sujet, nous avons demandé aux participants de nous faire part des missions et des objectifs qu'ils souhaitent atteindre avec leurs interventions afin d'analyser et de comprendre le processus rationnel qui justifie les actions préventives. La pluralité et la richesse des entretiens donnent accès à de nombreux objectifs que nous avons regroupés en catégories de méthodes utilisées pour les interventions de prévention. La prévention de la radicalisation est un champ de

¹⁴ Voir Annexe – Méthodologie pour les détails au niveau de la répartition géographique des intervenants.

travail ayant recours à une multitude d'outils et de stratégies d'interventions pour rendre compte de la complexité du phénomène et de la pluralité des personnes touchées.

a) Vers une réduction du recours à la violence

Les analyses des entretiens montrent qu'il existe une tendance en Occident ainsi qu'hors Occident selon laquelle **la diminution des propensions à la violence est un objectif récurrent**. Dans cette logique, les objectifs s'orientent vers un détournement des visions radicales dans une optique d'utilité publique tout en prônant des moyens alternatifs à la violence. Dans une perspective utilitariste¹⁵, cet objectif vise à **transformer leur désir de provoquer des changements en société en une force au service du bien collectif** en collaboration avec des institutions sociales légitimes. La radicalisation non violente serait ainsi une source de changements positifs.

Pour illustrer, un intervenant hors Occident explique œuvrer auprès d'anciens combattants et de jeunes pour favoriser un changement positif afin de les impliquer dans différentes sphères de la société. Les individus ancrés dans leurs croyances peuvent être difficiles à changer, d'où la nécessité de mettre l'accent sur l'action violente. Ce constat concorde avec les objectifs de certaines organisations situées en Amérique du Nord et en Europe qui affirment ne pas avoir comme objectif de créer des démocrates ; bien au contraire, il s'agit **de réduire l'utilisation de la violence pour véhiculer des changements dans la société par une collaboration avec des organisations de la société civile**.

b) Le dialogue dirigé

D'autre part, la **communication (dialogue)** est un objectif visé par plusieurs intervenants pour favoriser la résolution de conflits entre des partis hostiles (Europe et Afrique subsaharienne). Bien qu'il existe une multitude d'objectifs différents, il faut considérer que la résolution de conflits est intimement liée à la situation sociopolitique des pays. Une intervenante en Europe explique que la montée de l'extrême droite et la normalisation d'une forme de discours dualiste néonazi dans les structures politiques justifient l'utilisation d'une approche de résolution par le dialogue. Parallèlement, cette approche semble être aussi utilisée dans des pays hors Occident qui se caractérisent par deux conditions, à savoir la multiplication des minorités dans l'espace social ainsi que leur isolationnisme. Il s'agit de favoriser la communication entre les groupes hostiles afin d'écarter les barrières culturelles perçues comme étant négatives et influencer l'intégration des différences. Ainsi, le dialogue devient un instrument pour atteindre l'objectif, à savoir, la tolérance, qui est une condition immuable à la résolution de conflits interculturels.

Dans un même ordre d'idées, il est possible de remarquer une tendance en Occident selon laquelle les intervenants ont pour objectif de **favoriser l'ouverture d'esprit** des communautés majoritaires vis-à-vis des minorités et ainsi de suite. Un intervenant d'Europe explique que son programme vise à **normaliser les comportements culturels ou religieux perçus comme étant déviants**. Cette notion est au cœur de son programme, qui met l'accent sur les critères objectifs qui déterminent si

¹⁵ L'approche utilitariste de John Stuart Mill et Jeremy Bentham fait abstraction de la nature d'une action en mettant l'accent sur ses conséquences. Ainsi, si la radicalisation permet d'apporter des changements positifs pour le bien-être collectif, celle-ci devient une force à exploiter.

un comportement est problématique ou non. L'idée est donc d'utiliser le dialogue pour travailler les préjugés mais également pour identifier les comportements et les pensées problématiques à l'aide d'un cadre d'analyse/d'indicateurs.

c) Offrir un espace sécuritaire d'échange et de (ré)créativité

Certaines organisations vont avoir comme objectif de **créer des environnements positifs et récréatifs pour les jeunes**. Par exemple, des pièces de théâtre humoristiques sont utilisées afin de discuter de sujets sensibles tout en évitant la confrontation et la stigmatisation. Dans un même ordre d'idées, la création d'un espace positif par la récréation semble être une volonté partagée par plusieurs intervenants en Occident et hors Occident. Il est donc possible de faire ressortir trois raisons derrière ce raisonnement.

La première raison implique qu'un environnement positif permet de **réduire les tensions** qui peuvent surgir lors de débats sur des sujets sensibles comme la religion ou la politique. Par exemple, les pièces de théâtre humoristiques qui véhiculent des idées en lien avec une réalité sociale sont utilisées pour favoriser une ambiance moins conflictuelle.

Deuxièmement, les activités récréatives permettent de **réduire l'exposition à des facteurs de risque quotidiens**. Plusieurs intervenants, principalement en Occident, mentionnent que l'objectif principal d'impliquer des jeunes dans des activités sportives et récréatives est de les occuper afin de réduire leur exposition à des facteurs de risque qui peuvent avoir des impacts négatifs sur leur développement personnel.

Pour finir, les festivités culturelles et récréatives constituent d'excellentes **plateformes d'échange qui mettent l'accent sur la tolérance et l'ouverture d'esprit**. Les intervenants utilisent ces plateformes dans le but de stimuler un espace multiculturel ouvert à tous basé sur le respect et la tolérance.

d) Finalités éducatives

Les informations recueillies semblent démontrer que le **développement des connaissances des individus à risque** dans la société permet le recours à l'esprit critique qui, selon plusieurs intervenants, offre une capacité de résilience par rapport à la radicalisation menant à la violence. Une grande proportion des organisations hors Occident et en Occident va donc cibler ce facteur de protection, notamment en raison de ses effets sur les préjugés liés aux méconnaissances de certains groupes dans les sociétés. Il s'agit donc, par le biais d'un ensemble de méthodes différentes, de disséminer de l'information auprès des participants afin de stimuler leur esprit critique dans une optique de réduction des effets des propagandes, de développement de la nuance et de l'acceptation des points de vue alternatifs.

De surcroit, plusieurs programmes en Occident mettent l'accent sur le développement des connaissances et la sensibilisation au sujet de la radicalisation des divers **acteurs intermédiaires** en cause (parents, familles, professeurs, etc.). Cette dissémination des connaissances permet d'élargir le filet de **détection des comportements** à risque tout en donnant aux membres de la société **des outils pratiques pour prendre en charge** les cas problématiques dans leur entourage. Cette étape est cruciale selon un intervenant en Occident qui explique la présence d'une lacune au

niveau des connaissances de la population sur comment reconnaître un individu radicalisé (les indicateurs de risque), qui contacter (les réseaux de soutien) et le processus de prise en charge.

À cette fin, certains intervenants en Amérique du Nord font part d'un objectif de **vulgarisation des connaissances** par des méthodes diversifiées (formations, groupes de discussion, manuels, etc.). En effet, cet élément est important dans la mesure où il **faut rendre accessible à la population générale l'utilisation d'un savoir accumulé dans la littérature scientifique** qui n'est pas accessible à tous. Par conséquent, **l'éducation** semble être un facteur clé pour réduire les préjugés qui peuvent mener vers une stigmatisation des populations minoritaires, en particulier les communautés musulmanes en Occident. Ce point est bien illustré dans la logique d'action d'une organisation occidentale qui vise à créer des outils de formation pour la population générale en véhiculant l'idée suivante : la radicalisation violente est un phénomène qui provient d'un ensemble de conditions sociales au même titre que les comportements criminels. Cela implique que toutes les communautés sont touchées.

Une tendance récurrente pour les intervenants d'Afrique est en lien avec la volonté de **développer les compétences professionnelles des individus**. L'objectif est de donner aux individus les outils nécessaires pour s'intégrer dans la société et sécuriser un mode de vie adéquat. Un intervenant africain en particulier explique qu'une grande partie des jeunes qui rejoignent des groupes criminels vont le faire par manque de ressources pour survivre.

D'autre part, des intervenants en Europe préfèrent favoriser un sentiment de réussite et la capacité d'établir un réseau positif et durable (amis, familles, etc.), qui constituent des facteurs de protection.

Pour terminer, les objectifs fixés par les organisations des différents pays de notre échantillon sont multiples et comportent tous des logiques différentes. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs permet, de façon directe ou indirecte, de contribuer à un effort plus global de prévention de la radicalisation. La complexité et la nature du phénomène à l'étude nécessitent une vision multidisciplinaire qui est dotée de plusieurs approches ayant des points communs avec la prévention des actes criminels. Ce constat est d'ailleurs soulevé par plusieurs organisations qui, lors des entretiens, expliquent viser spécifiquement les comportements antisociaux ou facteurs de risque généraux qui peuvent aussi impliquer la radicalisation violente.

La population cible

Les organisations se focalisent-elles sur la prévention primaire, notamment en ayant la population plus générale comme cible? Ciblent-elles plutôt les individus ou les groupes d'individus à risque ? Ou encore, cherchent-elles à intervenir auprès d'individus étant déjà passés à l'acte ? Nous avons questionné les intervenants afin de savoir qui étaient les bénéficiaires de leurs interventions et pour quelle(s) raison(s) ceux-ci avaient été ciblés. Nous cherchions également à connaître, s'il y a lieu, les divergences entre le monde occidental et le monde hors Occident à ce sujet. Ce présent chapitre vise donc à répondre à ces interrogations à partir de ce que les intervenants ont rapporté lors des entretiens. Nous avons pu recenser cinq principaux groupes ciblés par les interventions : les jeunes

comme cibles directes et indirectes, les femmes, les réfugiés, et finalement, la population de manière générale.

a) Les jeunes comme cible directe

L'analyse des entretiens menés auprès des intervenants montre que la plupart d'entre eux identifient les jeunes comme cible principale dans le cadre de leurs programmes de prévention de la radicalisation menant à la violence.

D'ailleurs, la grande majorité des intervenants suit une approche préventive axée sur la prévention primaire. En effet, la plupart d'entre eux mentionnent que leur programme de prévention de la radicalisation cherche à rejoindre les jeunes en général plutôt que les jeunes à risque de se faire radicaliser. À titre d'exemple, un intervenant d'Afrique du Nord précisait que l'objet des interventions dans son organisation est d'immuniser la population jeune contre certains comportements à risque pouvant déboucher sur l'usage de la violence. Un participant subsaharien de son côté nous parlait de la mise en place d'un futur programme éducatif axé sur la déconstruction de la propagande extrémiste chez les jeunes grâce à la technique de contre-discours. Pour illustrer l'efficacité de ses méthodes, il citait l'exemple d'un jeune pris dans l'engrenage du recrutement en ligne et qui était sur le point de passer à l'acte, mais qui a fait volte-face après avoir suivi le programme télévisé sur les risques de la dérive extrémiste.

Plus encore, certains intervenants occidentaux et non occidentaux poussent plus loin cette stratégie préventive en indiquant que l'âge doit être pris en considération. Il y avait un cas particulier d'organisme hors Occident qui s'était focalisé au départ sur les jeunes comme population ciblée prioritairement. En revanche, l'établissement a détourné son intérêt vers un nouveau public cible, en l'occurrence les **femmes** et les **enfants**, au motif que le travail avec la population jeune comportait beaucoup de difficultés. L'organisme ne pouvait satisfaire les besoins exprimés par les jeunes, qui cherchaient avant tout à trouver un emploi et considéraient les ateliers de dialogue comme une perte de temps. D'autres organisations, notamment en Amérique du Nord, mettent également en place des programmes qui visent à soutenir les enfants par la thérapie, des groupes de soutien dans le milieu scolaire, ou en travaillant directement avec la famille.

D'autres intervenants se focalisent davantage sur la prévention tertiaire, notamment en intervenant auprès de jeunes qui ont été radicalisés ou en voie de réinsertion sociale en Occident et hors Occident. En guise d'exemple, un programme de prévention en Afrique cherche à atteindre d'anciens radicalisés qui sont déjà passés à l'acte. Le but est de les aider à changer et devenir des éléments positifs pour la société.

b) Les jeunes comme cible indirecte - l'entourage immédiat des jeunes

Selon les intervenants interrogés, il est important de considérer l'entourage immédiat du jeune : sa famille, les intervenants de première ligne amenés à travailler avec celui-ci, la communauté dans laquelle il vit, etc. En effet, les programmes de prévention de la radicalisation ne ciblent pas uniquement les jeunes vulnérables, mais également la population qui se charge de leur éducation.

Travailler avec une population cible implique, d'une part, un partenariat. Plusieurs intervenants européens poursuivent cette même logique en travaillant en étroite collaboration avec des

universités, des écoles, ou d'autres organisations non gouvernementales dans l'optique de bâtir un programme de prévention destiné aux jeunes.

D'autre part, certains intervenants occidentaux ont mis en place des ateliers abordant la radicalisation qui visent à former des parents et des intervenants de première ligne tels que les enseignants, les travailleurs sociaux, les éducateurs de rue et même les policiers afin de les préparer et les outiller aux problématiques de l'extrémisme.

D'autres, confrontés à un budget serré, vont également offrir des formations à des intervenants en contact avec les jeunes comme des enseignants ou des policiers. L'idée est que ces mêmes intervenants puissent par la suite transmettre ces mêmes formations aux principaux concernés, c'est-à-dire les jeunes. Par exemple, en Afrique et en Europe, des intervenants forment des policiers par l'entremise d'ateliers afin qu'ils puissent intégrer des notions reliées à la radicalisation dans leur pratique.

D'ailleurs, plusieurs intervenants soulignent l'importance des acteurs intermédiaires, notamment l'environnement social du jeune. Un intervenant européen indique que très souvent, s'adresser directement aux jeunes se révèle être un travail délicat puisqu'il court le risque de leur apposer l'étiquette stigmatisante de radicalisation. Leur programme de prévention se focalise ainsi sur la prise de contact avec des professionnels œuvrant directement avec cette population vulnérable, plus particulièrement des travailleurs de rue, des policiers ou des enseignants qui reçoivent et répondent à la demande d'un jeune ou d'un parent en détresse.

Enfin, c'est dans le choix des acteurs intermédiaires que l'Occident présente des divergences par rapport aux pays non occidentaux. En effet les organisations non occidentales se focalisent davantage sur l'aspect religieux que les organisations en Occident. Elles interviennent auprès des leaders religieux, les enseignants dans les madrasas ou écoles coraniques, en les amenant à développer des discours alternatifs comme rempart contre la radicalisation pouvant mener à la violence. Par exemple, en Asie, un manuel destiné aux imams abordant les différences entre l'extrémisme et l'Islam traditionnel a été élaboré afin que les imams ne renforcent pas sans le savoir des idées extrémistes chez les plus vulnérables, soit les jeunes.

D'autres organisations ont tenté plus particulièrement d'instaurer un dialogue interconfessionnel en ciblant les acteurs religieux. Une intervenante en Afrique s'est employée par exemple à établir le dialogue interreligieux entre les musulmans et les chrétiens. Dans le cadre de ses interventions, elle traitait de plusieurs questions, notamment concernant l'intérêt insuffisant des imams pour les préoccupations des jeunes musulmans.

La dichotomie entre un public cible direct et indirect a également été constatée dans certaines organisations occidentales. À titre d'exemple, une intervenante en Europe spécifiait que son travail ciblait bel et bien les deux types de populations, à savoir le jeune directement ou plutôt son entourage. D'une part, l'action était axée sur le public cible direct, à savoir les jeunes arrêtés au niveau des frontières par les forces de l'ordre. De plus, l'intervenante envisageait de communiquer avec les enfants et les membres de familles qui étaient de retour des zones de djihad, notamment la Syrie. D'autre part, l'intervention ciblait un public indirect incarné par les enseignants et les éducateurs, le but étant de les éclairer sur la dimension psychique du phénomène de radicalisation.

c) Les femmes

Un fait à signaler également est que les femmes sont présentes dans le répertoire des publics cibles des interventions dans le monde hors Occident. De ce fait, la prise de conscience du rôle de la femme dans les sociétés en développement semble être en nette progression. En guise d'exemple, un programme mis en place dans un pays asiatique vise le renforcement des capacités des femmes pour participer au développement de la communauté. De plus, cette même organisation implique les mères dans la lutte contre la radicalisation. En Occident, plusieurs organisations ont développé une approche spécifique pour les femmes, et ce pour divers motifs, mais qui ultimement rejoignent une idée centrale : renforcer les facteurs de protection dans les communautés, plus précisément chez les réfugiés, les enfants et la famille. Par exemple, en Europe, certains intervenants cherchent à réduire l'intense stress que les enfants réfugiés vivent au quotidien en portant leur attention sur leurs proches immédiats, notamment leurs mères et leurs enseignantes.

d) Les réfugiés et l'intégration bidirectionnelle

La singularité des programmes développés dans les pays occidentaux réside dans la fréquence de la catégorisation des réfugiés comme population ciblée, entre autres catégories. En s'en tenant à l'échantillon de notre étude, très peu d'organisations basées hors Occident s'occupaient des réfugiés dans le cadre de leurs interventions. Cela peut s'expliquer par la fréquence des guerres et des catastrophes naturelles dans certaines régions du Sud, qui incite la population à se déplacer à destination des pays du Nord. Le contexte du printemps arabe et la guerre toujours persistante en Syrie ont entraîné leur lot de vagues de réfugiés en Europe et en Amérique.

Un constat intéressant par rapport aux interventions s'attardant plus spécifiquement sur les réfugiés est qu'il semble y avoir une certaine reconnaissance, en théorie si ce n'est en pratique, de l'importance d'adopter une approche d'intégration sociale bidirectionnelle. En effet, tel que nous l'avions spécifié dans de précédents travaux (CIPC, 2014, 2015) l'intégration sociale d'immigrés, de réfugiés ou de communautés culturelles dans une société d'accueil ne devrait pas être perçue comme un effort unidirectionnel, une responsabilité qui incombe uniquement aux groupes cherchant à s'intégrer dans une nouvelle société. Afin de faciliter l'intégration de ces derniers, il importe que l'effort d'intégration soit bidirectionnel, et que les sociétés d'accueil aussi bien que les nouveaux arrivants participent à ce processus. Pour ce faire, une intervenante en Europe dont le pays a accueilli un grand nombre de réfugiés dans les dernières années souligne que : « *un des besoins que je vois est qu'il faut aborder l'inconfort, les peurs et l'anxiété des communautés d'accueil* » (EUR24). Tel qu'elle l'explique, les conditions de plus en plus difficiles qui affectent la population, à savoir un appauvrissement et un taux de chômage croissants couplés à une diminution des ressources, créent un contexte délicat dans lequel accueillir un grand nombre de réfugiés. Ainsi, il est primordial selon elle d'encourager le dialogue au sein de la communauté entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants. Une intervenante au Moyen-Orient nous a d'ailleurs fait part d'une intervention européenne à laquelle elle contribue qui adopte justement cette approche d'intégration bidirectionnelle, en développant la compréhension et la confiance entre la diaspora syrienne et les communautés qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens.

e) La population en général

Les données recueillies nous indiquent que certaines organisations ne cherchent pas à cibler un groupe particulier, mais plutôt à intervenir auprès de la population dans son ensemble. Par exemple, un programme de prévention en Europe vise plus précisément le renforcement des liens de confiance au sein d'une communauté. Il est ainsi possible d'éviter qu'une partie de la communauté n'adopte des comportements extrémistes violents, ou ne se joigne à un groupe radical. L'ensemble de la population peut également être atteint par des campagnes d'information ; une intervenante d'Europe rapportait qu'une campagne d'information au sujet de l'immigration et des réfugiés s'adressait en fait à l'ensemble des citoyens du pays en question.

La caractéristique de viser un large public, présente dans le contexte afro-oriental comme nous l'avons susmentionné, marque aussi certains programmes implantés en Occident. Toutefois, la grande différence entre les deux univers est **l'absence de la catégorie LGBTQ (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et queer) dans les interventions hors Occident**. Par contre, le sort de cette communauté est différent en Occident puisque les données indiquent qu'une organisation nord-américaine inclut dans son public cible la communauté LGBTQ, en plus des prisonniers, de la communauté musulmane, des membres de gangs et des réfugiés. Ce cas laisse penser que les intervenants occidentaux adoptent une approche holistique en ce sens qu'ils ciblent l'entièreté de la population. Un intervenant d'Océanie disait que son travail consiste à mieux outiller les familles et l'ensemble de la communauté afin de détecter les signes de comportements antisociaux. Pour ce faire, les intervenants font usage du mentorat et de la formation en cascade. Ainsi, les jeunes ayant bénéficié de la formation la dispensent à leur tour au reste. Il faut souligner que cette organisation va plus loin dans son dispositif d'intervention puisqu'elle vise à développer des indicateurs de conduites délinquantes.

Compte tenu de ce qui précède, les jeunes constituent l'une des populations les plus ciblées, que cela soit de manière directe ou indirecte, par les programmes de prévention de la radicalisation autant dans le monde occidental que dans le monde non occidental. Les divergences observées entre ceux-ci se révèlent dans le choix d'acteurs intermédiaires pour atteindre les jeunes. Alors que les intervenants occidentaux ciblent la plupart des intervenants de première ligne en contact constant avec les jeunes, les intervenants non occidentaux privilégient plus particulièrement les leaders religieux. Malgré cette focalisation marquée sur les jeunes, d'autres intervenants rapportent que leur organisation cible plutôt les femmes, les réfugiés, les communautés, ou tout simplement la population dans son ensemble.

Le financement

Le financement représente un enjeu de taille pour les projets et programmes de prévention de la radicalisation menant à la violence. La sécurisation d'un financement fiable est difficile à obtenir, dans un contexte où la majorité des ressources est encore consacrée aux initiatives plus répressives et sécuritaires de lutte contre le terrorisme (Rosand, 2016). Les financements gouvernementaux et internationaux se voient davantage octroyés aux organisations connues, délaissant les initiatives plus récentes et parfois innovatrices d'organisations locales qui peuvent se révéler d'importants

moteurs de changement dans leur communauté (Rosand, 2016). C'est pourquoi dans le cadre des entretiens effectués avec des intervenantes et intervenants de première ligne, nous avons cherché à déterminer quels étaient les enjeux auxquels ils étaient confrontés par rapport au financement de leur(s) projet(s) de prévention de la radicalisation. Les questions posées portaient sur les sources de financement de leurs projets, les coûts associés à leur mise en œuvre, les enjeux par rapport à leur pérennité, ainsi que l'influence du ou des organismes donateurs sur leur mise en œuvre.

a) Les sources de financement

Les sources de financement des programmes et des projets de prévention de la radicalisation peuvent être regroupées dans les catégories suivantes :

- Organisations internationales
- Gouvernements étrangers
- Gouvernements nationaux
- Gouvernements régionaux ou provinciaux
- Gouvernements locaux ou municipaux
- Fondations privées
- Dons
- Autres

Deux **tendances principales** ont pu être dégagées à partir des entretiens effectués.

La première tendance est le recours à de **multiples sources de financement**. La majorité des intervenants mentionnait ne pas pouvoir dépendre d'une seule source de financement et s'assurait de mobiliser du financement de diverses sources.

La seconde tendance est la **différence entre les organisations situées dans les pays occidentaux et les organisations situées hors Occident** en termes de sources de financement. En effet, les projets de prévention mis en place par des organisations situées hors Occident sont majoritairement financés par des organismes internationaux (l'Union européenne, des agences de l'Organisation des Nations unies, etc.) ou des gouvernements étrangers. Par exemple, sur onze intervenants situés hors Occident, huit reçoivent une partie de leur financement d'organisations internationales, et six reçoivent du financement de la part d'un gouvernement étranger. Or, seulement deux intervenants en Afrique ont mentionné avoir reçu du financement de la part de leur propre gouvernement, que ce soit au niveau national, régional ou local; l'un des deux va plus loin en disant que ces subventions de l'État sont souvent insuffisantes et que les associations se trouvent dans l'obligation de chercher plus de ressources financières à l'étranger. Une intervenante a d'ailleurs spécifié faire partie d'une coalition d'une trentaine d'organisations non gouvernementales dans son pays qui refusent de recevoir tout financement étatique, afin de préserver une certaine neutralité aux yeux du public. L'obtention de financement de la part d'un gouvernement étranger n'est toutefois pas sans provoquer son lot de réactions. En effet, des intervenants ont noté une certaine méfiance de la part des communautés locales à l'idée de prendre part à un projet financé par un gouvernement occidental, les motifs et les intentions de ce dernier étant considérés suspects.

À l'inverse, les vingt intervenantes des pays occidentaux qui ont discuté du financement de leurs organisations lors de leurs entretiens respectifs ont mentionné recevoir du financement d'un ou de plusieurs échelons gouvernementaux (national, régional, et/ou municipal). Une seule intervenante a déclaré avoir reçu du financement de la part d'un gouvernement étranger, et seulement deux d'organismes internationaux.

b) L'influence de l'organisme donateur

Les intervenants ont indiqué qu'ils recevaient leur financement en lien avec la prévention de la radicalisation principalement suite à la soumission de projets ayant été retenus lors d'un appel de propositions. Au cours des entretiens effectués, plusieurs enjeux ont été soulevés par les intervenants quant à l'influence de l'organisme donateur sur la mise en œuvre de leur projet.

Certains intervenants ont apprécié la **flexibilité** dont faisait preuve leur organisme donateur quant à la façon qu'ils souhaitaient développer et mettre en œuvre leur projet. Un intervenant a par exemple souligné que l'organisme qui finançait leur projet considérait la prévention de la radicalisation comme un domaine relativement nouveau, nécessitant ainsi quelques essais, voire des erreurs avant d'être en mesure d'élaborer des programmes véritablement efficaces. Il offrait une bonne marge de manœuvre à l'organisation pour que celle-ci puisse mettre en place et adapter son projet au besoin. Cette flexibilité se manifestait également face aux imprévus inhérents à la lutte contre la problématique de l'extrémisme violent. Par exemple, un intervenant expliquait que certains projets ou événements planifiés avaient dû être annulés car l'organisation pour laquelle il œuvrait avait reçu des informations crédibles concernant des menaces d'ordre sécuritaire. L'événement ou le projet ayant déjà été planifié, et par le fait-même l'argent dépensé, il a donc fallu expliquer à l'organisme donateur pourquoi ces fonds avaient été « gaspillés », et ce dernier s'était montré compréhensif.

Toutefois, en règle générale, les intervenants ont plutôt trouvé **contraignantes** les exigences des organismes donateurs. Certains ont déploré le fait que le financement était octroyé à des projets qui ne ciblaient pas forcément le « vrai » problème; un intervenant au sein d'une organisation aux États-Unis, par exemple, a regretté le fait que le gouvernement se concentre encore majoritairement sur le djihadisme et le fondamentalisme religieux :

99 pour cent des stratégies de lutte contre l'extrémisme violent aux États-Unis sont basées sur le fondamentalisme religieux ou djihadiste. Cela me perturbe un petit peu, puisque les statistiques dans notre pays montrent que depuis le 11 septembre, plus d'Américains ont été tués sur notre territoire par des suprémacistes blancs que par des djihadistes, étrangers ou domestiques, combinés trente fois (AMN7).

L'influence de l'organisme donateur peut également s'avérer contraignante au niveau du vocabulaire à utiliser lors des interventions et des groupes à cibler. Une intervenante a par exemple souligné que son organisation souhaiterait utiliser davantage le terme « discours haineux » que « radicalisation », mais que ce dernier était exigé par l'organisme donateur. Elle trouve également dommage de ne cibler que les jeunes dans le cadre de ses projets, car selon elle, les adultes pourraient également en bénéficier. Toutefois, son gouvernement ne finançant pour le moment que des projets ciblant les jeunes, elle a dû adapter son projet en conséquence.

Finalement, au cours des entretiens les intervenants ont fait part de leur **inquiétude face à la pérennité de leurs projets**, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, le financement octroyé pour les projets des intervenants interrogés ne dépassait habituellement pas le cap d'une ou deux années. Or, plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que des projets en lien avec la lutte contre l'extrémisme violent doivent s'échelonner sur plusieurs années, ce qui nécessite un financement continu et pensé à long terme. La recherche continue de financement est un enjeu de taille, d'autant plus que plusieurs intervenants craignent que la pérennité de leur projet puisse être mise en péril par l'instabilité de la « saveur du moment » : alors que la radicalisation et l'extrémisme violent sont des préoccupations actuelles, celles-ci peuvent, selon les intervenants, être rapidement remplacées par d'autres. De plus, non seulement la thématique de la radicalisation peut perdre de son importance, mais certaines pratiques préventives peuvent accroître en popularité et se voir accorder davantage de financement. Un intervenant d'Afrique souligne que l'interruption du financement peut être due au changement de gouvernement traduisant par-là l'importance des affinités politiques et partisans dans certains cas. Afin de maximiser leurs chances de recevoir du financement, les intervenants se voient donc contraints d'adapter leurs projets aux intérêts des organismes donateurs, même s'ils ne considèrent pas les initiatives financées comme étant forcément les plus efficaces pour lutter contre la problématique de la radicalisation menant à la violence.

2.5 Le travail de coordination et la participation de différents acteurs dans la mise en œuvre des programmes de prévention

La coordination est un enjeu important dans la mise en œuvre de stratégies et de programmes de prévention de la criminalité. Il en va de même pour la radicalisation, un phénomène des plus complexes qui demande l'expertise et la participation de nombreux acteurs. D'ailleurs, la montée du pouvoir décisionnel des villes, qui naviguent dans un contexte décentralisé et qui ne cessent de croître et de se développer à un rythme inédit, met en évidence le besoin de coordination multilatérale et multisectorielle (CIPC, 2016a). De ce fait, le développement de politique publique demande une intervention substantielle de la part de tous les acteurs dans la planification, la définition des objectifs, et la mise en œuvre (Kliksberg, 1999). Quant aux autorités publiques (par exemple, les municipalités), elles doivent prendre en compte les procédures horizontales (non hiérarchiques) et verticales (hiérarchiques) de coordination. L'avantage d'une coordination entre les échelons gouvernementaux (local, régional et national) permet aux politiques de prévention d'être développées en partenariat avec les communautés locales et les organisations communautaires travaillant dans ce domaine (CIPC, 2016a). Une étude montre toutefois que les fonds pour la lutte contre le terrorisme ne sont pas forcément distribués aux personnes qui en auraient le plus besoin (Harris-Hogan & Barrelle, 2016). Il y aurait également une réticence de la population à vouloir contacter les organismes de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, qui en contrepartie ont besoin de la collaboration de la population. Bref, l'étude d'Harris-Hogan et Barrelle explique que malgré les efforts pour établir des partenariats, un manque de coopération flagrant existe entre les

organisations locales de lutte contre la radicalisation et les organisations bénéficiant d'aide financière. Nous avons déjà identifié un nombre d'enjeux pour les intervenants, liés à la coordination et à la relation avec d'autres instances dans la première partie de cette étude. Parmi ceux-ci, la relation avec la communauté, le partage d'information, le système de référence des usagers et le choix des participants apparaissent comme étant les plus importants.

Dans le cadre de ce rapport, le terme **coordination** est limité à la prévention de la radicalisation et aux processus d'agencement entre la personne interrogée (et son organisation) et ses partenaires. Il s'agit donc de comprendre l'aspect organisationnel qu'entretiennent les différentes parties prenantes ; connaître les difficultés rencontrées ainsi que les mesures spécifiques adoptées pour faciliter la coordination.

Pour cette étude, nous avons emprunté la définition donnée par le manuel des principes directeurs applicables à la prévention du crime :

Les partenariats devraient faire partie intégrante d'une prévention du crime efficace, compte tenu de la grande diversité des causes de la criminalité et des compétences et responsabilités requises pour s'y attaquer. Ces partenariats s'exercent notamment entre les différents ministères et entre les autorités compétentes, les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les particuliers. (ONU DC & CIPC, 2011, p. 24)

Nous avons séparé cette dimension en trois catégories : relations verticales, horizontales, et internationales. L'objectif de cette division consiste à analyser le processus de coordination selon la relation de pouvoir respective entre les partenaires impliqués. Une relation ou une coordination **verticale** fait référence à un pouvoir décisionnel inégal entre les partenaires de travail, par exemple entre une ONG locale et un organe de l'état, tandis qu'une relation ou coordination **horizontale** suggère que le niveau de pouvoir est égal, par exemple entre deux ONG locales. Finalement, la catégorie **internationale** fait allusion à un partenariat avec un organisme ou gouvernement étranger. Cette catégorisation permet d'analyser le degré d'influence qu'exercent les acteurs les uns sur les autres et l'impact que cela produit sur le travail des intervenants de première ligne.

Les relations verticales

Cette section se penche sur la coopération professionnelle dont le niveau de pouvoir entre les acteurs est inégal. En effet, les stratégies et les plans d'action de lutte contre la radicalisation et de l'extrémisme mis en place par les gouvernements demandent un travail de coordination, voire même d'adaptation. Ainsi, nous avons demandé aux intervenants de nous parler du rôle que joue le gouvernement dans le développement et le soutien aux initiatives de prévention de la radicalisation. De plus, nous cherchions à connaître la relation professionnelle qu'ils entretiennent avec le gouvernement et plus précisément comment la collaboration se fait, les difficultés et les succès rencontrés sur le terrain, ainsi que leur opinion sur la nécessité de collaborer avec le gouvernement.

a) Les approches

L'importance de la collaboration et du partenariat

La grande majorité des pays ont d'ores et déjà mis en place des stratégies nationales de lutte contre le terrorisme, **ce qui n'est pas le cas pour les stratégies de prévention**. Lors des entretiens, il nous a été expliqué que le mandat des gouvernements nationaux est d'assurer la sécurité du pays et de gérer les cas de terrorisme, et que les gouvernements locaux en revanche sont mieux placés pour mettre en place des stratégies et programmes de prévention puisqu'ils ont une plus grande affinité avec la population. À maintes reprises, les intervenants expliquent l'importance de la collaboration entre les gouvernements nationaux et locaux. Par contre, l'implication des organisations locales, du privé et bien sûr de la population serait également indispensable pour la mise en œuvre de stratégies et de programmes locaux.

Cela dit, les personnes interrogées ne manquent pas de critiquer les stratégies répressives, le manque de collaboration et le manque d'intérêt pour l'approche préventive.

Un intervenant au Moyen-Orient parle d'un paradoxe, puisque son gouvernement déclare travailler sur le problème de la radicalisation et du terrorisme, mais en réalité rien ne se fait. Une intervenante de la région africaine explique que son gouvernement national est ignorant des problèmes régionaux et locaux, et pour y remédier, cherche à le sensibiliser. En ce qui a trait au manque d'intérêt pour l'approche préventive, un intervenant du Moyen-Orient suggère de mettre l'accent sur les organisations parce que son gouvernement national ne fait rien en matière de prévention de la radicalisation. Ou encore, un intervenant nord-américain regrette que son gouvernement ne soutienne guère les activités locales de prévention, et déplore l'approche répressive de son gouvernement. Il poursuit en disant qu'il revient aux acteurs locaux de définir les rôles, de développer des stratégies de coordination et de mettre en place des initiatives de prévention locales. Enfin, une intervenante en Europe souhaite un plus grand investissement des gouvernements locaux dans le travail de prévention de la radicalisation.

Malgré les problèmes d'investissement de la part des gouvernements nationaux et en partie des gouvernements locaux sur le plan préventif, presque toutes les personnes interrogées démontrent un intérêt à travailler avec leur gouvernement. En effet, le travail relationnel avec les municipalités a permis à un intervenant nord-américain de cibler les communautés et de rentrer en contact avec elles. Pour d'autres, la coordination avec les différents ministères permet aux professionnels **de confier** un cas à un autre service plus facilement et de profiter d'un réseau pluridisciplinaire. Pour les intervenants policiers, cela est d'autant plus important, puisque limités par leur mandat, ils ne peuvent suivre le parcours des jeunes jusqu'au bout et donc dépendent d'autres organes pour reprendre leurs dossiers et **assurer un suivi et un accompagnement**. Dans cette même ligne de pensée, un intervenant de l'Amérique du Nord travaille à établir une collaboration entre plusieurs services et à convaincre les agences gouvernementales de se mobiliser pour pouvoir offrir un service de soutien aux victimes et aux contrevenants, tout en encourageant les communautés à contacter la police :

Ce que nous essayons de faire, c'est de leur faire comprendre que « Si quelqu'un vous appelle et vous dit « Je suis inquiet, un proche, un ami [...] présente ces comportements », et vous répondez « Oh, cela ne semble pas être un problème de drogue ou d'alcool mais plutôt un enjeu criminel, vous devez appeler le 911. » Ensuite ce qui arrive bien évidemment est qu'ils

appellent le 911, le 911 est impliqué, la police est impliquée, et ils réalisent que « Non, il n'y a rien ici, il n'y a pas encore de criminalité. » Maintenant la confiance a été érodée entre la personne qui allait intervenir et la personne qui présente, peut-être, ces comportements préoccupants. Aucun service n'a été fourni. » Nous essayons de faire en sorte que les agences gouvernementales qui offrent des services reconnaissent que « Regardez, vous devez élargir la portée de... quand vous voyez un enfant être abusé, vous ne pensez pas seulement à appeler le 911. Bien sûr, vous pensez à appeler le 911 pour protéger cet enfant dans l'immédiat, mais vous pensez également aux services de réadaptation, aux services de protection, non seulement pour la victime mais aussi pour les parents. Nous devons aussi élargir notre réflexion en matière de radicalisation menant à la violence. Dans beaucoup de ces cas, il aurait pu y avoir des comportements sous-jacents, des problèmes qui, s'ils avaient été abordés, mieux gérés ou complètement pris en charge, vous savez, la personne aurait pu tout de même avoir des croyances radicales, mais peut-être qu'il ou elle n'aurait pas emprunté le chemin l'emmenant à considérer la violence comme solution. (AMN8)

Enfin, une intervenante européenne argumente que le soutien du gouvernement facilite le travail, mais n'est pas essentiel pour être efficace dans la prévention de la radicalisation. Bien que le soutien des autorités étatiques permette de recevoir des subventions, d'avoir un réseau plus important, tout travail qui se fait sur le terrain est important aux yeux des gens.

À l'inverse, les intervenants qui ne voient pas d'intérêt à vouloir coopérer avec le gouvernement sont peu nombreux. Soit, parce que les autorités n'ont mis en place « rien de sérieux », ou parce que l'organisation souhaite garder son indépendance. Un intervenant basé en Europe nous explique qu'il est prêt à soutenir les efforts faits par son gouvernement et à le critiquer au besoin, mais qu'il veut garder sa distance pour maintenir une indépendance professionnelle. Il ajoute que les gouvernements ne sont pas nécessairement les mieux placés pour engager des activités de contre-discours. Le travail incombe plutôt à la société civile et aux différents organismes.

La complémentarité des échelles nationales et locales

La relation avec le gouvernement émane généralement **d'un choix rationnel** qui amène nos intervenants à faire **une recherche stratégique de partenaires et de contacts**. Les raisons d'établir une relation avec le gouvernement national sont différentes de celles concernant le gouvernement régional ou local. D'ailleurs, plusieurs interlocuteurs expliquent qu'une coordination entre les échelles gouvernementales (nationale, régionale, locale) est essentielle pour que les stratégies de contre-terrorisme soient efficaces. Les efforts de coordination reviendraient surtout aux ministères et aux gouvernements nationaux puisqu'ils ont une vision globale du plan d'action. Ils ont à leur disposition des fonds importants, possèdent des compétences souvent plus poussées et ont accès à des informations restreintes au public (bases de données de la police et des agences de renseignement). Les autorités locales en revanche connaîtraient mieux les besoins et les spécificités locales et auraient accès aux populations cibles. La coordination de ces différents acteurs et leurs ressources permettraient ainsi de compléter le travail de l'autre. En effet, plusieurs de nos intervenants insistent sur l'importance d'une stratégie nationale et qu'elle doit être adaptée aux

localités, ce qui est la responsabilité des gouvernements locaux et des ONG. Autrement dit, des stratégies intégratives sont recommandées. Enfin, les efforts de coordination doivent également intégrer les différentes organisations ainsi que les intervenants de première ligne, qui ne seraient qu'insuffisamment engagés.

À cet effet, nos intervenants nous expliquent que le partenariat avec le gouvernement national et les ministères ont généralement pour objectif de **débloquer des fonds**. Ils vont à la recherche des personnes clés afin de les convaincre de l'importance et de la pertinence de leurs projets. Ultimement, c'est le bailleur de fonds qui permet la mise en œuvre et la pérennité des projets. La relation avec les gouvernements locaux, c'est-à-dire les départements, les villes et les régions, est plutôt de **nature collaborative**. D'un côté, les gouvernements locaux ont accès aux communautés, de l'autre ils ont un accès plus direct avec les bailleurs de fonds et le gouvernement national en général. Les organisations travaillent donc le plus souvent avec les municipalités et les gouvernements régionaux dans la mise en place de projets et de politiques locales.

Type de relation avec le gouvernement

La relation avec le gouvernement n'est pas toujours continue et stable. Certaines organisations collaborent avec le gouvernement pour des projets précis et ponctuels, d'autres, sont sollicitées à titre de conseillère ou d'experte en la matière, d'autres encore, entretiennent une relation continue et participent directement aux stratégies (nationale, régionale, municipale) de lutte contre le terrorisme, et finalement d'autres se contentent d'un échange d'informations. En d'autres mots, nous pouvons faire la distinction entre les organismes locaux qui participent indirectement ou plutôt soutiennent les stratégies de leur gouvernement, et ceux qui participent directement au développement et à la mise en œuvre de politiques.

Le partenariat avec le gouvernement vient en quelque sorte **complémenter les initiatives des gouvernements**, expriment plusieurs des personnes que nous avons interrogées. Elles expliquent que leurs initiatives s'arriment avec les stratégies de leurs gouvernements respectifs et les complètent. D'autres cas révèlent une participation plus directe, c'est-à-dire une collaboration avec différents ministères dans le **développement de projets politiques, de lois ou de stratégies** de lutte contre la radicalisation. Cette coopération s'inscrit généralement dans un projet d'une durée déterminée.

Les relations sporadiques se présentent également quand le gouvernement sollicite le service ou l'expertise des intervenants locaux, leur octroyant ainsi un **statut de conseillers ou d'experts**. C'est le cas d'intervenants qui offrent des formations, mais aussi pour des cas difficiles qui nécessitent une expertise particulière. Pour illustrer, une organisation se fait référer des dossiers par son gouvernement régional (Europe) notamment pour des cas où le processus de radicalisation est avancé. Le partenariat peut aussi d'une certaine manière être imposé, comme c'est le cas d'une organisation qui écrit des rapports de plaidoyers pour les établissements étatiques et les ONG afin de les inciter à adopter certaines mesures :

Par exemple pour le cas de la violence dans les terrains de foot, on a présenté un rapport aux ministères de l'Intérieur, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les sensibiliser à adopter certaines mesures et à s'impliquer dans ce processus [...]. (M-MO1)

Enfin, le partenariat peut également être sous forme de **rencontres structurées et régulières**. En effet, le modèle danois¹⁶ est repris par la ville d'Oslo en Norvège où les dirigeants des différentes instances se rencontrent (chefs de police ; chefs de la ville ; chefs du service de probation) dans le but d'améliorer le partage d'informations et par conséquent de coordonner les stratégies de prévention, mais également de développer et d'opérationnaliser un réseau local de professionnels. Les autres unités de police spécialisées ont également mis en place des stratégies de rencontres pour améliorer le partage d'informations et la coordination de leurs stratégies et actions. Une municipalité située dans un pays asiatique a mis en place des **comités de district** pour pouvoir travailler avec la population civile. Une intervenante explique que ces comités appuient et encouragent les activités de son organisation, ce qui revient à dire que le gouvernement endosse son travail de promotion de la paix. Un autre exemple concerne une ville européenne qui a formé trois groupes de rencontre pour gérer et exploiter le réseau d'institutions mis en place dans le cadre d'une stratégie de prévention de la radicalisation (voir **Encadré 5**).

L'influence du gouvernement sur le travail des intervenants

L'influence du pouvoir étatique sur le travail des intervenants est bien évidemment présente, mais les autorités donnent généralement une grande liberté aux organisations locales. **L'influence est plutôt de nature structurelle, légale et financière**. Premièrement, les stratégies nationales, régionales et locales déterminent les objectifs et la ligne directrice en mettant en place une chaîne de responsabilités, des structures d'échange d'informations plus ou moins souples, des comités, et des cellules spécialisées. Celles-ci déterminent également le montant du budget à allouer aux différentes régions/communes. Deuxièmement, **les lois constitutionnelles balisent en quelque sorte les interventions et limitent la marge discrétionnaire de l'intervenant**, c'est-à-dire qu'il ou elle ne peut utiliser des arguments avec son client qui ne sont pas conformes avec la constitution du pays. Dans certains cas, les organisations ont **besoin de l'approbation du gouvernement local** pour mener leurs événements. D'autres **dépendent du financement des ministères**, ce qui influence l'envergure et la pérennité de leurs projets, mais aussi la rhétorique à adopter et la population cible. Citons le cas d'une ONG située en Afrique qui est contrainte à avoir l'approbation du gouvernement pour pouvoir donner des formations aux corps policiers. Or, un travail de pression est nécessaire. Il en est de même pour un autre intervenant de la région africaine qui a aidé à mettre en place un regroupement d'ONG pour faire pression sur les politiciens, le clergé et les médias. Une autre ONG située en Afrique explique ne pas avoir besoin de l'approbation de son gouvernement national pour conduire ses projets, mais pour éviter la confrontation avec ce dernier, elle préfère communiquer ses événements aux autorités.

¹⁶ School social police (SSP system)

Le gouvernement n'a généralement pas d'influence sur les projets à proprement parler, c'est-à-dire dans les phases de conception et de mise en œuvre. Plusieurs gouvernements nationaux expriment un intérêt, qui se traduit généralement par l'octroi de fonds ou de projets. Une institution en Amérique du Nord qui reçoit du financement du gouvernement régional doit rendre des comptes sur le type de dépenses qu'elle fait. Le contrôle vise donc à éviter le gaspillage d'argent et l'abus de dépenses.

L'information obtenue lors de nos entretiens expose une différence sur le plan législatif entre les pays occidentaux et non occidentaux. Cette tendance rejoint d'autres ouvrages sur le fait que **les pays occidentaux démontrent un plus grand intérêt pour les questions de prévention** de la radicalisation que les pays non occidentaux (Rosand, 2016). Cela se traduit généralement par des législations et des stratégies nationales, régionales et municipales dans lesquelles les intervenants peuvent puiser. De plus, comme le souligne l'étude de Rabasa et al. (2010) les intervenants européens jouissent généralement d'une grande liberté et flexibilité dans leurs travaux. Les autorités européennes sont conscientes que la prévention de la radicalisation doit s'effectuer par un processus d'apprentissage et d'expérimentation.

b) Les enjeux

Les actions et les stratégies gouvernementales dans la lutte contre le terrorisme

Le travail d'un intervenant est de toute évidence assujéti à la problématique locale, mais également aux stratégies de prévention de la radicalisation de son gouvernement. Ce qui est de la responsabilité d'un pays à l'échelle du gouvernement national, l'est également pour l'autre au niveau des gouvernements régionaux, ou encore des municipalités. Aux **États-Unis**, le problème de la radicalisation est de la responsabilité du gouvernement fédéral, tandis que le rôle des villes est d'assurer la préparation aux conséquences. La **France** a mis en place des cellules de suivi dans chaque préfecture, composées d'une multitude d'acteurs, qui prennent le relais pour le gouvernement central en ce qui concerne la radicalisation. Plus précisément, le gouvernement s'occupe des questions de sécurité nationale et répartit entre les régions/préfectures les cas qui lui ont été rapportés. La préfecture en revanche mandate des organisations. La **Belgique** a également réparti les responsabilités sur ses communes en mettant en place des cellules de lutte contre l'extrémisme. En **Norvège** et aux **Pays-Bas**, la prévention est la responsabilité du gouvernement national, mais aussi des villes. Ainsi, un plan d'action national et des plans d'action municipaux ont été mis en place, chacun avec des stratégies différentes et adaptées à chaque ville. De plus, la police nationale norvégienne a formé des référents sur la radicalisation dans chaque région. Les Pays-Bas ont également une politique de prévention décentralisée, où chaque municipalité développe ses propres approches. Toutefois, le gouvernement national, c'est-à-dire le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Éducation, coordonnent les activités. Enfin, en **Allemagne**, chaque « *land* » s'est doté de centres de prévention, qu'ils administrent chacun de leur façon. La Bavière par exemple a adopté une approche centralisée avec deux centres de prévention de la radicalisation tandis que d'autres « *länder* » peuvent avoir des centres de prévention dans 16 villes différentes. Finalement, d'autres pays situés hors Occident ne disposent pas de stratégie nationale de prévention de la radicalisation. Le système de gouvernance du **Kenya** a récemment changé avec la

nouvelle constitution adoptée, divisant le pays en « *counties* » (gouvernements régionaux). Le centre national de contre-terrorisme est responsable de mettre en place une stratégie, mais il manque de transparence et les gouverneurs des « *counties* » se sentent obligés de prendre une part de responsabilité dans la gouvernance de la sécurité. Autrement dit, il y a confusion et la nouvelle structure gouvernementale ne semble pas communiquer clairement les rôles dans le cadre de la gouvernance de la sécurité. Par conséquent, les intervenants collaborent avec les « *counties* » pour développer des stratégies de contre-terrorisme.

L'influence des messages promulgués par les gouvernements

Le changement de gouvernement peut avoir un effet important sur le travail des intervenants, ce qui a été fortement ressenti par une intervenante européenne. Le nouveau discours national et les changements de lois qui ont suivi ont en quelque sorte détruit le travail antécédent et les relations créées. Elle argumente qu'il aurait fallu institutionnaliser les méthodes de travail cohérentes et qui marchent. De plus, l'atmosphère professionnelle a changé et est devenue plus hostile puisque les positions des différents acteurs sont trop contrastées. Le message envoyé par le gouvernement impacte également un intervenant nord-américain sur le plan financier. L'accent mis sur le radicalisme religieux ne reflète pas la réalité dans son pays selon lui. Le problème serait plus du côté de l'extrême droite. Cependant, les fonds débloqués par le gouvernement pour travailler sur cette problématique se font rares.

La relation personnelle détermine la qualité de la coordination

En règle générale, les intervenants se disent plutôt **satisfaits de la collaboration avec le gouvernement, ce qui n'est pas toujours le cas pour la coordination**. Bien que les relations personnelles soient généralement bonnes, le manque de professionnalisme des fonctionnaires, de transparence et d'objectif ou de plan d'action clair au sein du gouvernement rendent la coordination parfois difficile. De plus, cette dernière est parfois longue et ardue en raison de la lourdeur bureaucratique. D'ailleurs, plus une organisation est grande et complexe, plus la coordination sera lente et difficile, nous explique un intervenant.

Ceci étant dit, la qualité de la relation de travail serait une question propre à la personne et à l'organisation. Un intervenant du Moyen-Orient explique : « *La qualité des intervenants, et la qualité de l'association déterminent en grande partie si l'État va collaborer avec une association pour aborder le problème de la radicalisation* » (M-MO2). Pour un intervenant de l'Asie, la collaboration avec les députés est plus facile qu'avec les bureaucrates, puisque ces derniers doivent suivre leurs protocoles et en conséquence manquent de flexibilité. Une organisation gouvernementale au Moyen-Orient jouit d'un statut privilégié ; ses dossiers sont traités plus rapidement et les membres ont l'attention du gouvernement. Le statut de l'organisation, son affiliation et ses partenaires, jouent également un rôle quant aux relations avec le gouvernement.

La collaboration de travail est avant tout un travail relationnel qui demande généralement d'être maintenu. Il faut aller rencontrer les personnes et leur parler de vive voix, suggèrent plusieurs intervenants. Le contact personnel serait à prioriser. De plus, la durabilité d'un partenariat dépend d'une part de la qualité des relations et de l'autre, de la capacité à garder le contact une fois qu'un employé quitte son poste. Une intervenante policière nous explique qu'elle préfère travailler avec

des personnes qu'elle connaît et qu'il en va de même pour ses partenaires communautaires, qui préfèrent une certaine stabilité au niveau de leurs interactions avec la police. Une autre intervenante explique qu'en effet, la coordination avec la municipalité s'appuie grandement sur la qualité des relations interpersonnelles.

La qualité de la relation dépendrait également de la cohérence du message véhiculé, c'est-à-dire de l'objectif que se sont fixé les différents partenaires. Si la définition de la problématique et l'objectif de la stratégie ne sont pas clairement formulés ou si les acteurs ne peuvent s'entendre sur l'approche, la collaboration est susceptible d'échouer. Pour un intervenant nord-américain, une collaboration multidisciplinaire n'est faisable que si chaque acteur partage le même objectif professionnel. Pour une intervenante européenne, la collaboration était de bonne qualité jusqu'au moment où le message de son gouvernement national a changé, ce qui a créé des clivages au sein des acteurs : « *Il y avait des personnes qui étaient à la bonne place et qui partageaient le même postulat de base avec une même grille de lecture. Cela leur permettait d'être très cohérents et de fonctionner [...]* » (EUR10). En d'autres termes, une relation professionnelle a plus de chance de fonctionner quand les individus se rencontrent et s'entendent sur le plan professionnel et se font confiance.

Problème d'institutionnalisation

Deux intervenantes attendent la réponse de leur gouvernement/ministère pour pouvoir institutionnaliser leurs projets d'alphabétisation dans les écoles coraniques. Pour pouvoir assurer une certaine durabilité à leur projet, plusieurs intervenants ont besoin de l'approbation de leur gouvernement pour pouvoir passer par un processus d'institutionnalisation et pour assurer un financement adéquat. Une autre intervenante attend également le financement et l'approbation du gouvernement pour connaître la suite de son projet de formation sur la résilience chez les jeunes. Par exemple, sa formation pourrait être intégrée dans le curriculum scolaire, administrée de manière systématisée aux éducateurs, ou devenir un programme volontaire où l'organisme fait des appels de participation.

Le financement, un enjeu omniprésent

Les intervenants ont besoin d'argent pour développer et conduire leurs projets. Nous avons pu interroger des intervenants dont l'organisme est constitué essentiellement de bénévoles non rémunérés et de projets qui ne coûtent que très peu dans leur mise en œuvre, se résumant par des coûts d'impression et des petites dépenses irrégulières ; or cela n'est pas la réalité pour d'autres intervenants qui ont des dépenses importantes. Ainsi, le temps de travail consacré à la recherche de fonds est considérable et l'incertitude ne permet souvent pas de penser un projet à long terme, voire même à moyen terme. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les organisations sont obligées de trouver les bailleurs de fonds et les convaincre de financer leurs projets. Plusieurs intervenants déplorent également l'irrégularité du partenariat avec les différentes instances gouvernementales, faute d'un soutien financier.

Encadré 5. Exemple de stratégie municipale

La ville de Vienne a mis sur pied un réseau d'institutions municipales et fédérales : police, office fédéral de protection de la constitution, services d'emploi jeunesse, protection judiciaire de la jeunesse, service de probation, et les nouvelles institutions spécialisées dans la radicalisation des jeunes comme le *Radicalisation Awareness Network* (RAN) et Verein DERAD.

La diversité des membres (gouvernement et organisations civiles) crée un environnement de compétition qui demande de la finesse et un ajustement constant. Il est important de veiller à ce qu'ils ne soient pas surchargés, mais stimulés. En outre, les ajustements nécessaires doivent être présentés sous forme de suggestions et de recommandations, tout en évitant d'avoir un comportement condescendant. Enfin, un travail d'ajustement doit être fait puisque chaque institution avance à un rythme différent. Plus une organisation est grande, plus le changement et l'adaptation sont lents.

Bref, en tant que réseau, il est important de regrouper les ressources communes pour agir collectivement.

1) *Une formation obligatoire pour tous les éducateurs sur le phénomène de la radicalisation :*

La stratégie de la ville consiste à donner des formations sur la radicalisation à plus de 600 membres du personnel permanents et plus de 200 personnes à temps partiel, c'est-à-dire des travailleurs de rue, des animateurs jeunesse dans les clubs de jeunes, des éducateurs, etc.

2) *Un réseau d'institutions et d'organisations :*

Le réseau a été conçu dans un objectif de réseautage, d'échange d'informations et de gestion de dossiers. La collaboration entre les différentes institutions et les différents services permet par exemple de suivre le dossier d'un jeune condamné par la justice dans toutes les phases de son parcours judiciaire et au-delà. Dans ce cas, le partenariat se fait notamment entre la commission scolaire, le service d'aide à la jeunesse et le bureau de probation.

3) *Comités :*

La stratégie intègre également des rencontres régulières entre partenaires :

- Assemblée de centres de compétences où les associés du réseau se rencontrent.
- Groupe de supervision où les magistrats et le conseil municipal se rencontrent pour décider de la gestion du réseau.
- Comité politique où les politiciens se rencontrent pour récolter des informations sur le travail qui se fait à ce sujet.

Encadré 6. Les interactions avec la police et les agences de sécurité

La relation entre les intervenants, la police et les agences de renseignement, comme susmentionné, est souvent conflictuelle, notamment en ce qui concerne le partage d'informations. Cependant, ce point de vue n'est pas complètement partagé par tous les intervenants et les policiers que nous avons interrogés.

Le point de vue des intervenants non policiers

Nombreux sont les intervenants qui disent ne pas collaborer avec la police. La relation avec les agences de renseignement est encore moins commune. Une **collaboration avec la police sur des questions de prévention avec des jeunes est contre-productive**, nous expliquent certains intervenants, puisque la police comprendrait et approche la problématique de la prévention de la radicalisation de manière différente. En effet, plusieurs personnes interrogées refusent de travailler avec la police parce qu'elles ne veulent pas faire de la sécurité, donc ne veulent pas se retrouver dans des partenariats qui leur demandent de recueillir des informations sur les jeunes et les communautés qu'elles souhaitent aider. Dans certains pays africains, la présence policière peut parfois être un signe de danger ; tel que nous l'explique une intervenante, des groupes terroristes ont propagé le message comme quoi les policiers seraient des « *tueurs de musulmans* ».

En revanche, la communication d'informations à la police est aussi une question légale. Les intervenants sont obligés de transmettre à la police toute information qui relèverait d'un danger imminent. Ceci étant dit, ce sont les services de police qui vont le plus souvent transmettre des informations ou remettre des dossiers aux organismes locaux, sans pour autant recevoir un retour de ses derniers. Par conséquent, ces organismes sont connus par les forces policières et les impliquent dans leur travail. En effet, plusieurs intervenants expliquent que **la communication est unidirectionnelle**, que les organisations ne sont pas dans l'obligation de faire un suivi auprès de la police ; la police transmet des dossiers et des informations aux organisations et c'est à la discrétion de ces dernières de recontacter les forces de l'ordre si elles le souhaitent. À titre d'exemple, une organisation au Moyen-Orient explique que la police leur fournit des informations dans le but de protéger l'organisation :

[...] s'il arrive quelque chose qui menace nos objectifs ou notre mission, la police collabore avec nous et nous informe. Par exemple, on peut recevoir l'information d'éviter telles personnalités, donateurs ou organisations parce qu'ils ou elles ont peut-être des liens avec un parti politique. Donc, on nous demande de rester loin de certaines parties. (M-MO3)

D'autres intervenants, notamment d'Afrique, disent échanger des informations avec la police et les agences de renseignements, sans pour autant préciser le contenu. Par contre, citons le cas d'une intervenante européenne, et son organisation, qui déclare avoir transmis toutes les informations à la police puisqu'elle est présente lors des entretiens avec les jeunes. La police de son côté demande parfois conseil à son organisation.

Plusieurs organismes offrent **des services de formation aux policiers**. Certains ont besoin de l'approbation de l'État, d'autres sont sollicités par l'État ou les forces de police pour leurs services.

Dans plusieurs cas, les organisations **collaborent avec la police sur des projets précis**. Ils s'engagent par exemple dans des projets d'analyse, travaillent sur la problématique des armes ou encore sur la relation entre la police et la communauté. À titre d'exemple, une organisation en Océanie a développé un lexique pour démythifier la prévention et la radicalisation. Un rapport de la commission de vérification pour le programme PREVENT corrobore l'idée que le langage peut servir de mécanisme de liaison, mais l'intervenant doit d'abord déterminer le type langage

approprié selon le public ciblé (Audit Commission, 2008). Pour la police ce projet permet d'améliorer la confiance avec la population :

« [...] ceci leur offre le bon langage. C'est une des choses les plus importantes, le langage que vous adoptez ou la manière de communiquer pour gagner la confiance de la communauté afin qu'elle puisse collaborer avec vous et être assez confiante pour partager ses problèmes ou ses préoccupations avec vous afin que nous puissions les résoudre. Donc ceci a une sorte de langage, puisque c'est basé sur le concept des comportements antisociaux, et l'extrémisme violent ou la radicalisation est une des voies que les gens peuvent emprunter, qu'ils soient musulmans ou non-musulmans. » (OCE1

Les intervenants policiers et les unités spécialisées

Les intervenants policiers et les unités spécialisées dans la prévention entretiennent une relation plus étroite avec les différents services de police et agences de renseignement. En Occident, des plans d'action ont été mis en place permettant une communication plus étroite entre les services de police et les municipalités ainsi qu'un partage des rôles et des responsabilités. En effet, plusieurs unités spécialisées ont été mises en place pour favoriser les approches préventives de violence en mettant l'accent sur le rapprochement entre la police et les communautés. Dans certains cas, on retrouve des agents affectés à faire uniquement un travail de liaison et communautaire, tandis que dans d'autres cas, certains policiers ont un pourcentage de leurs services alloué à cette approche.

Les cas de terrorisme entrent généralement sous la juridiction des agences de renseignement, pour permettre aux policiers de s'occuper des personnes qui présentent des risques moins élevés. Un policier explique que son unité est sollicitée pour parler aux communautés réticentes à vouloir coopérer avec d'autres services de l'état (par exemple les agences de renseignements). Une unité policière de prévention travaille étroitement dans le projet « *Info-house* », qui implique une coordination avec d'autres services policiers. Un intervenant policier a toutefois mentionné que les ONG ne devraient pas s'occuper des individus qui fréquentent des milieux radicalisés et laisser cette tâche aux policiers. Selon lui, les ONG devraient plutôt travailler dans la prévention primaire puisqu'elles ne sont pas adéquatement formées et préparées pour œuvrer dans des milieux violents. Un autre policier mentionne que la loi interdit à certaines organisations de parler avec des personnes radicalisées en raison du niveau de difficulté de ce travail.

La police considère **la relation avec la communauté comme étant un moyen de prévention indispensable**. Cette dernière peut apporter des informations utiles aux policiers pour conduire leurs enquêtes. Nos intervenants policiers cherchent en quelque sorte à créer des partenariats avec une vision de partage des responsabilités. La police travaille pour assurer la sécurité et la communauté s'engage à les aider. Pour assurer une bonne coopération, la police mène régulièrement des campagnes et des séances d'informations dans différents endroits (par exemple les écoles, aéroports, mosquées, etc.) pour les sensibiliser par rapport aux signes de radicalisation. Toujours dans une visée préventive, nos intervenants policiers cherchent plus particulièrement à collaborer ou sinon à être en contact avec des **institutions religieuses, mais essentiellement des mosquées**. Plusieurs unités ont des policiers de liaison qui interviennent

auprès des mosquées et d'autres groupes religieux/spirituels. Afin d'établir la confiance avec les communautés, ici religieuses musulmanes, la stratégie d'une unité spécialisée consiste à offrir leurs services en matière de sécurité, mais aussi à avoir une présence sur le terrain même lors d'évènements culturels et religieux.

En revanche, **la coordination avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales est nécessaire pour rediriger** adéquatement certains individus problématiques vers des services spécialisés. Étant conscients de leurs limites, les intervenants policiers s'appuient sur leurs réseaux pour éviter que les personnes repérées ne se retrouvent sans un accompagnement professionnel. Enfin, le transfert d'informations entre la police et les agences de renseignements est très transparent selon nos intervenants policiers :

Nous avons été très transparents au sujet de la quantité d'informations que nous transmettons aux services de renseignements, et nous sommes très transparents à propos des deux règles par rapport à cela. L'une d'elle est que si vous allez en Syrie ou une autre zone de conflit, nous allons automatiquement vous signaler aux services de renseignement. Si nous constatons à travers nos évaluations qu'il existe une menace immédiate ou que plusieurs indicateurs suggèrent que des gens sont en train de planifier quelque chose, nous transmettrons l'information aux services de renseignement. (EUR6)

Les relations horizontales

Cette section se penche sur la coopération professionnelle dont le degré de pouvoir entre les acteurs est identique ou n'a pas d'importance dans la relation. Nous nous intéresserons donc aux relations qu'entretiennent les personnes interrogées avec d'autres organisations en ce qui concerne la prévention de la radicalisation. Nous avons demandé à nos intervenants de nous parler de leurs relations professionnelles avec d'autres acteurs opérant à la même échelle de pouvoir : « *Est-ce que vous travaillez en partenariat avec d'autres organisations de prévention de la radicalisation ?* » « *Quels sont les difficultés et les succès que vous rencontrez dans la coordination ?* » « *Comment expliquez-vous la qualité de cette coordination ?* » De plus, nous cherchions à connaître leur opinion sur la nécessité de travailler avec d'autres organismes (ONG, *think tanks*, instituts de recherches, etc.).

Nous avons déjà parlé des enjeux liés à la mise en relation, à la coordination et au partage d'informations. La coordination dans le cadre de la prévention de la radicalisation serait avant tout la capacité de référer adéquatement les bonnes personnes au bon service. L'étude de Hirschfield et ses collègues (2012) montre que le nombre de signalements et de cas référés augmente s'il y a une meilleure compréhension des programmes de prévention de l'extrémisme et une promotion visible et distribuée dans des endroits clés. Ce même rapport explique que de nombreux intervenants dans le cadre du programme PREVENT ont eu des difficultés à obtenir la collaboration de la communauté (par exemple les écoles, centres jeunesse et organisations communautaires), pourtant considérée comme mieux placée pour repérer les individus à risque de radicalisation ou radicalisés. De surcroît, le degré de vulnérabilité à l'extrémisme peut changer rapidement ; donc pour faire face à ce

problème, il serait crucial de promouvoir le partage d'expériences dans les disciplines qui pourraient être confrontées à ce phénomène (Audit Commission, 2008).

a) Approches

L'intérêt du partenariat et les formes de relations

Le travail des intervenants ne se fait pas sans une collaboration quelconque. En règle générale, le partenariat est conclu pour **travailler de concert sur des projets**, pour **l'échange de connaissances et d'expériences**, mais également pour **offrir ou demander du soutien ou de l'expertise**. Plusieurs intervenants expliquent être sollicités à collaborer avec d'autres organisations en raison de leur expertise. Ainsi, l'organisme d'un intervenant interrogé fait des interventions auprès des cas difficiles, un autre organise des rencontres de médiation entre des communautés hostiles. D'autres, en revanche invitent des acteurs clés et des professionnels pour assister à leurs activités culturelles ou formations. Les demandes d'aide peuvent même devenir lourdes, ce qui a été le cas pour une intervenante européenne. Sollicités « *jour et nuit* » par des organisations locales et autres acteurs, son équipe et elle ont « *essayé de les aider, de les coacher, de leur apprendre à gérer les demandes des parents, ou encore quoi dire si elles récupèrent le jeune.* » (EUR10).

Enfin, un intervenant de l'Europe emploie le terme « **relation bilatérale** » pour caractériser sa relation avec d'autres organismes : « [...] *avec certaines organisations nous avons des relations bilatérales, ce qui signifie qu'elles nous rendent service, nous travaillons avec elles, nous les informons [...]* » (EUR3).

Un travail en partenariat **permet à l'occasion de se faire subventionner** par l'état. Ceci est le cas d'une organisation européenne qui, en faisant le lien entre la radicalisation et les enjeux de consommation de drogues, a conclu un partenariat avec des centres de prévention de la toxicomanie du fait qu'ils partagent le même public.

La nécessité d'une collaboration entre acteurs locaux a également été exprimée pour des raisons **d'approbation et de soutien dans la mise en application** de programmes, c'est-à-dire les comités, écoles, secteur de la santé, prisons, groupes communautaires, etc.

Maintenant, la relation peut également prendre des formes de relais entre différents acteurs. Ainsi, un intervenant occupe un poste qui lui permet d'agir en tant qu'**intermédiaire entre les communautés et les différents services gouvernementaux**. Une partie de son travail consiste à conseiller les communautés et à les référer vers des services de l'état, notamment vers des services sociaux et de la santé :

Elles [communautés] ne savent pas où se tourner, je peux les aider, je peux dire OK, vous savez que j'ai des contacts avec le gouvernement, des fournisseurs de services de santé mentale, j'ai des contacts avec les hôpitaux ou les médecins. Et mon travail sera d'aider et être là comme une ressource pour elles. C'est donc le genre de travail qui est fait, un exemple concret de ce que nous faisons pour élaborer un programme de prévention et d'intervention ici, au niveau communautaire. (AMN8)

En revanche, il **se sert des services gouvernementaux pour prendre contact avec la population cible** ; les services locaux connaissant les besoins des différentes communautés et ayant déjà des liens avec celles-ci. La collaboration avec ces services gouvernementaux lui facilite le repérage et la première prise de contact :

J'essaie de rejoindre les écoles, les écoles publiques, les organisations religieuses, les groupes interreligieux, les unités locales de gouvernement qui ont beaucoup d'interactions, par exemple les services publics qui ont une composante communautaire – comme peut-être les écoles intermédiaires, les agences de services sociaux. Donc j'accède à ces groupes et c'est ce qui me conduit à une communauté. (AMN8)

L'intérêt des réseaux d'intervenants et d'organisations

Les réseaux d'intervenants et d'institutions permettent plus particulièrement d'unir les forces pour faire pression sur les décideurs, faire du lobbying pour des groupes minoritaires ou pour considérer des perspectives alternatives, mais aussi pour développer des projets plus audacieux. En effet, l'analyse des entretiens révèle potentiellement l'existence de nombreux réseaux d'ONG et d'autres groupes (par exemple des groupes de travail en sécurité) auxquels les intervenants adhèrent et participent. Un intervenant interrogé est d'ailleurs le synchronisateur d'un regroupement d'ONG dont l'objectif est entre autres de faire pression sur les autorités des gouvernements et les médias. Le regroupement d'ONG et d'intervenants permet donc d'adopter des positions fermes et de pouvoir faire face au pouvoir étatique ou religieux. Les grands réseaux d'acteurs, notamment créés dans le cadre de stratégies municipales, permettent de penser des stratégies de prise en charge des rapatriés pour éviter que ces derniers soient invisibles une fois de retour au pays.

Cela dit, l'expérience d'une intervenante nous montre aussi que le rôle ou l'objectif d'un réseau change avec le temps. Si l'objectif de départ était de discuter de la mise en œuvre d'un projet spécifique, il arrive qu'il se soit étendu vers d'autres questions ou ait débouché sur de nouveaux projets et initiatives.

La collaboration professionnelle est ainsi incontournable pour les intervenants dans les pays hors Occident et en Occident afin de mener à bien leurs interventions. C'est notamment plus en Europe que l'on retrouve une formalisation des structures permettant la création de réseaux institutionnels et professionnels que dans les pays non occidentaux et même en Amérique du Nord. Cela dit, ces structures de partage d'informations et d'expériences se mettent très lentement en place, manquent de transparence et seraient très complexes, pourtant fonctionnelles, selon plusieurs intervenants européens. Toutefois, l'Europe semble répertorier le plus grand nombre d'initiatives de prévention et de lutte contre la radicalisation.

Pour ce qui est du type d'extrémisme, il semble exister peu d'organisations qui travaillent sur la prévention de la radicalisation d'extrême droite, en raison d'un déni ou d'un manque d'intérêt de la part du gouvernement selon certains intervenants. Par conséquent, les possibilités de développer des partenariats sont limitées pour les intervenants.

Pour revenir en Europe, les attentats récents qui se sont produits ont eu un impact considérable non seulement sur la politique, mais aussi sur les organisations communautaires, dont le discours

à l'interne aurait changé. Toutefois, les actes terroristes auraient permis de fédérer plutôt que de créer de la division entre les intervenants de première ligne, déclarent certains enquêtés de Belgique.

Types d'acteurs avec lesquels collaborer

L'importance de se pencher sur les **médias**, identifiés comme une source de problème, a été exprimée par plusieurs intervenants dans les pays hors Occident. Partisans de partis politiques ou de chefs religieux, certains médias font de la propagande en leurs noms et contribuent à enflammer les discours. Selon un intervenant, les journalistes sont eux-mêmes radicalisés ou du moins tiennent des propos trop radicaux dans leurs articles. De ce fait, plusieurs organisations cherchent à travailler avec les médias et plus spécifiquement avec les journalistes en les invitant à suivre des formations ou à participer à leurs événements culturels ou des tables de concertation.

Nos entretiens montrent que plusieurs intervenants cherchent à travailler avec **les mosquées et autres institutions spirituelles et religieuses**. Des programmes de visite d'établissements religieux (mosquées, synagogues, églises, etc.) peuvent être organisés. D'autres intervenants collaborent plus particulièrement avec des mosquées dans l'optique d'impliquer la communauté musulmane dans le repérage et au besoin de référer à l'organisme partenaire les individus à risque ou considérés problématiques. Par contre, la collaboration avec les institutions musulmanes serait difficile selon un intervenant européen pour ce qui est de se mettre d'accord sur l'objectif de la collaboration. Un autre exemple est celui d'une intervenante dans un pays asiatique qui mentionne le problème que les **imams** présentent dans sa région. Elle explique que les représentants locaux et les enseignants manifestent une méfiance envers les imams, du fait que les jeunes seraient manipulés dans certaines mosquées. Les imams exerceraient une forte influence sur la population. Les jeunes préféreraient passer leur temps dans les mosquées qu'à l'école ; or les jeunes présenteraient des lacunes en termes de connaissances par rapport à l'Islam traditionnel. De ce fait, son organisation travaille en collaboration avec le centre spirituel et les responsables des affaires religieuses pour développer un manuel pour les imams.

Il y a également un intérêt à vouloir collaborer avec **le secteur privé**. Un centre de recherche collabore avec des entreprises pour leurs capacités à fournir des produits et services de qualité (par exemple des produits technologiques). Nombreuses sont les entreprises qui soutiennent déjà financièrement des initiatives de prévention et de réinsertion, mais le potentiel pourrait être bien plus grand, nous explique une intervenante en Océanie. Selon elle, le secteur privé est motivé à s'investir au-delà du simple financement. Son organisme travaille donc à sensibiliser le secteur privé à tenir compte des facteurs sociaux qui pourraient amener un individu à emprunter un parcours violent, citant comme exemples le chômage et le manque d'éducation. Ainsi, des entreprises et des banques pourraient aider à réduire le taux de chômage chez certaines communautés plus à risque. Elle poursuit en donnant l'exemple suivant :

Par exemple, dans le cadre de ce programme de leadership islamique, la Commonwealth Bank, non seulement est-elle un commanditaire, mais elle a également permis à un groupe de [...] 12 jeunes musulmans d'avoir accès à un laboratoire conçu pour les aider à construire

leurs propres réseaux, mais certains sont devenus des entrepreneurs pour les aider à devenir des entrepreneurs d'affaires, et des choses comme ça. Voilà ce qu'elles [des entreprises] peuvent faire. Voilà les relations que nous entretenons. (OCE1)

Finalement, plusieurs intervenants disent collaborer avec **des universités** sur divers projets, à savoir des études d'évaluations, des recherches spécifiques sur des problèmes locaux, des interventions, des outils et des indicateurs, etc.

b) Enjeux

La collaboration est généralement vue comme étant bonne et satisfaisante à l'exception des difficultés typiques telles que **la coordination des rencontres, le financement et comment aborder certains sujets/problématiques**. Certains intervenants ont toutefois exprimé des **réticences face à l'hétérogénéité des partenaires**. La collaboration et la coordination deviennent très difficiles quand les intérêts et les idées diffèrent, mais aussi quand les partenaires ont des donateurs avec des priorités contrastées. Il a été recommandé de préférer les partenaires ayant des intérêts professionnels semblables. Cela n'est pas toujours faisable, notamment dans le cas de tables de concertation ou de réunions imposées par une stratégie municipale (par exemple la table des partenaires). Ici, l'enjeu concerne le maintien du secret professionnel et de pouvoir rester fidèle à son mandat. Nous avons déjà mentionné plus haut le fait que de nombreux intervenants ne souhaitent et ne peuvent pas parler librement de leurs clients/participants en présence de policiers ou autres autorités. Le secret professionnel est également un dilemme qui empêche l'échange d'informations lors de rencontres avec les homologues. Ces problématiques semblent principalement concerner les intervenants qui font des suivis personnalisés.

De plus, les **comportements d'escroquerie** ont également été nommés comme un problème pour la coordination par un intervenant africain. Son organisation est responsable devant d'autres organismes et transparente dans ses démarches.

Maintenant, à l'instar de l'enjeu de **la compétitivité entre les organisations**, brièvement mentionné dans l'encadré « *Exemple de stratégie municipale* », une intervenante nous explique que son organisation se retrouve à rivaliser avec d'autres pour obtenir des subventions de la ville puisqu'elle fait partie d'un réseau créé dans le cadre d'une stratégie municipale européenne pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme :

C'est difficile. La ville fournit également de l'argent à différents programmes. Donc, ils ont donné l'argent aux deux plus grandes organisations, et notre organisation reçoit une très petite quantité. Vous voyez que les organisations communautaires obtiennent peu d'argent, mais les grandes organisations de jeunesse institutionnalisées obtiennent la majeure partie de l'argent. Il y a donc une sorte de conflit. La municipalité, la ville essaie de prévenir le conflit, de résoudre de manière pacifique, mais cela peut parfois compromettre la coopération. (EUR3)

En conclusion, développer des relations prend beaucoup de temps et un travail de maintien, ce qui demande du temps et des ressources considérables aux intervenants et leurs organisations. La confiance doit être gagnée, tant entre collègues de travail que pour la population cible. La

collaboration ne peut être imposée à défaut d'être contre-productive. Cela va de même pour la promotion des projets, qui requiert du temps pour gagner en visibilité et attirer l'intérêt des personnes. Les bailleurs de fonds doivent en être conscients. D'autres organismes se servent plutôt de leurs contacts habituels, avec lesquels ils travaillent sur d'autres problématiques (par exemple médico-social). Encore une fois, créer de nouveaux liens professionnels est difficile, puisque la familiarité est rassurante et en quelque sorte accélère le travail. Maintenant, les réseaux, soit les structures de regroupement d'intervenants et d'institutions, sont très prisés. Hormis les bénéfices pour échanger les informations et faciliter les partenariats pour des projets, ces structures permettent d'augmenter la portée des interventions, soit en puisant des ressources et des services disponibles ou pour atteindre un plus grand nombre d'individus. Enfin, les réseaux d'intervenants permettent de faire union de force et de faire pression sur les politiques.

Les relations internationales

Cette section se penche sur la relation de travail entre les intervenants interrogés et les structures internationales. À cet effet, nous avons demandé aux intervenants s'ils collaborent avec des organismes à l'étranger et les difficultés rencontrées. Nous voulions également savoir s'ils considèrent important et nécessaire d'entretenir des relations à l'international – et si ce n'est pas le cas, pourquoi ?

Le contact humain se noue plus facilement par des rencontres en personne. Par conséquent, entretenir des relations avec des partenaires internationaux demande souvent de se déplacer à l'étranger ou d'organiser des événements de réseautage et d'échanges. De plus, si l'on considère que les organismes sont de plus en plus financés par projets, nombreux sont les intervenants qui dépendent des contacts ainsi que de la visibilité de leur établissement. Le rôle des partenaires étrangers prend d'ailleurs une grande importance en raison d'un monde et d'une société globalisés. Les approches doivent être adaptées aux problématiques et aux contextes locaux, nous disent la grande majorité des intervenants, mais le financement ne peut plus être assumé uniquement par les acteurs nationaux. De plus, le besoin de coordonner les initiatives et les acteurs au-delà des frontières se multiplie. Plusieurs pays s'organisent pour arrimer leurs stratégies de contre-terrorisme, notamment en Europe, où de nombreuses villes travaillent ensemble dans le but d'envoyer un message clair et unanime, mais aussi pour développer des stratégies de prévention de la radicalisation¹⁷.

a) Types de partenariats

Il y a plusieurs raisons d'entretenir des relations avec des partenaires étrangers. La première concerne des **partenariats dans le cadre de projets**. Une collaboration étrangère est le plus souvent souhaitée pour développer ensemble des projets locaux. La deuxième se rapporte à **l'échange de connaissances**. En effet, nombreux sont les intervenants qui vont à des congrès internationaux, soit pour présenter leurs projets, soit pour s'inspirer des travaux effectués ailleurs.

¹⁷ Voir par exemple l'initiative : *Towards an alliance of European cities against violent extremism* (<https://www.coe.int/en/web/congress/alliance-of-european-cities-against-violent-extremism>)

Certaines des personnes interrogées mentionnent inviter des chercheurs étrangers et organiser des conférences afin de compter sur la participation d'experts étrangers ; « *Parce que l'échange d'idées offre une offre plus globale* » (EUR2). Au troisième rang figure **l'expansion de leur projet** à l'étranger. Autrement dit, se déplacer à l'étranger pour offrir des formations et des interventions, et pour participer à des expositions. Enfin, plusieurs intervenants déclarent faire partie d'un **réseau professionnel international**, comme le réseau d'intervenants européen RAN mentionné précédemment. Une intervenante nous explique l'intérêt de ce réseau d'intervenants :

Vous avez également besoin d'une stratégie globale et d'une vision commune pour les efforts. Un élément serait d'avoir un message inclusif, plus large et fourni par le maire à la ville : parler de sécurité sans marginaliser certains membres de la société. (EUR28)

Nos intervenants maintiennent des relations avec une grande variété d'acteurs internationaux. On y compte des gouvernements, des ambassades et des villes, des organismes de l'Union européenne et des Nations unies, des réseaux comme le « RAN » et le « *Strong Cities Network* », des ONG internationales (par exemple la Croix-Rouge internationale et l'institut international de la justice transitionnelle), des centres de recherches (i.e. *International Center for the Study of Radicalization*), des *think tanks* (i.e. *Institute for Strategic Dialogue*), ainsi que le secteur privé. En effet, un intervenant a collaboré avec l'entreprise Facebook pour développer une initiative sur internet pour combattre les discours haineux.

b) Réseau de villes

En Europe, plusieurs villes ont reconnu l'importance d'avoir une stratégie de prévention de la radicalisation ou du moins de contre-terrorisme. D'ailleurs, certaines municipalités ont même devancé leur gouvernement national quant à la mise en place de stratégies de contre-terrorisme. Maintenant, les villes européennes se mobilisent pour **développer un réseau de municipalités et améliorer la coordination** pour la prévention de l'extrémisme violent. Ainsi, l'initiative « *Towards an alliance of European cities against violent extremism* » vise à fournir une plate-forme pour faciliter les échanges entre les villes et mobiliser les autorités locales et régionales européennes pour la prévention de la radicalisation menant à la violence. Le fait que les conseils municipaux soient proches des citoyens favorise une position unique pour construire la résilience et contrer l'extrémisme violent grâce à des stratégies intégratives, incluant la collaboration avec plusieurs agences¹⁸. Les initiatives de coordination entre les municipalités et leur gouvernement national pour la prévention de l'extrémisme violent se multiplient aussi dans le monde arabe, nous fait savoir un intervenant. À titre d'exemple, l'initiative développée entre Beyrouth et Copenhague qui vise l'échange d'expertise. L'intervenant explique :

[...] un exemple est un accord récent entre les municipalités de Copenhague et de Beyrouth pour s'engager dans un échange mutuel de compétences où Beyrouth fournira l'expertise sur la prévention de l'extrémisme violent à Copenhague en échange de l'expertise en technologies

¹⁸ Cf. <https://www.coe.int/en/web/congress/alliance-of-european-cities-against-violent-extremism>

propres et des solutions écologiques. Une approche novatrice en ce qui concerne la collaboration entre les villes (M-MO11).

c) Sources de financement

Au cours de nos entretiens, nous avons identifié qu'une des raisons principales d'entretenir des relations internationales est avant tout une question de financement. Notre analyse montre que la **région européenne** obtient le plus grand nombre de contrats avec les participants de l'étude. Le financement provient essentiellement de gouvernements étrangers — Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège, Allemagne, France, etc. — ainsi que d'institutions internationales comme l'Union européenne et les Nations unies. Plusieurs **ambassades** soutiennent également financièrement les intervenants de l'étude dans leurs travaux, dont les ambassades américaine, canadienne, et du Royaume-Uni. Certains projets sont aussi subventionnés par des **organisations non gouvernementales internationales**, dont l'Agence américaine du développement international, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Institut américain pour la paix. Finalement, le réseau de fondations « *Open Society Foundations* » a été nommé parmi les partenaires financiers des interviewés.

d) Tendances en Occident et hors Occident

Les données que nous avons récoltées révèlent une différence fondamentale quant aux partenariats avec l'étranger. Très peu d'intervenants occidentaux mentionnent être subventionnés par des gouvernements ou des organisations étrangères, à l'exception des institutions appartenant à l'Union européenne. Les participants de l'étude provenant des pays **hors Occident au contraire nouent des relations avec l'étranger notamment pour des raisons financières**. Ils collaborent avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales internationales et des ambassades pour être financés. Le partenariat avec l'étranger est une nécessité pour plusieurs organisations situées hors de l'Occident puisqu'elles ne reçoivent pas de soutien financier de la part de leur propre gouvernement. De plus, un intervenant explique préférer travailler avec des organisations internationales parce que le travail fait par son gouvernement n'est pas à la hauteur selon lui :

Seuls les projets internationaux sont fiables en [pays africain]. Les autorités régionales ou nationales, ne développent pas de stratégies qui fonctionnent bien. La communauté [du pays] compte davantage sur la communauté internationale pour obtenir de l'aide (AFS4).

Une autre différence marquante par rapport aux deux régions concerne **la diversité d'activités** liée à l'international. À l'exception des bailleurs de fonds étrangers, le partenariat se fait à l'occasion de projets. Cependant, ce ne sont que quelques intervenants hors Occident qui mentionnent avoir participé à des congrès et conférences à l'international. L'engagement à l'étranger est en revanche plus important de la part des intervenants en Occident. Ils offrent leur expertise à l'étranger et sont actifs dans des réseaux professionnels et institutionnels internationaux. Il doit être mentionné que les intervenants européens interviennent principalement au sein de l'Europe même. Si l'on considère l'importance du RAN, dont plusieurs en sont membres, les contacts et les projets collectifs transnationaux paraissent évidents. Seuls deux intervenants (Asie et Moyen-Orient) déclarent participer à des réseaux régionaux.

L'influence des bailleurs de fonds étrangers est limitée. En règle générale, on peut affirmer que les intervenants disposent d'une grande autonomie dans la mise en œuvre des projets. Le cadre du projet définit davantage le travail des intervenants. Cependant, plusieurs organisations locales hors Occident appliquent, dans le cadre de leurs travaux/projets, les lignes directrices de l'Union européenne ou des Nations unies, dont ils sont partenaires. L'ONG internationale « *SOS Village International* » a exigé que tout le personnel d'une organisation basée au Moyen-Orient signe leur charte de protection de l'enfance, et suive leur formation sur la protection de l'enfance. Une organisation européenne a étendu ses services à d'autres pays de l'Europe, et par conséquent a été contrainte d'ajuster son intervention au nouveau contexte social et culturel. En bref, l'influence que subissent nos intervenants en raison d'un partenariat avec l'étranger reste faible.

La participation

Les interventions sont-elles adaptées au contexte local ? Intègrent-elles les besoins, les demandes, les ressources des populations que l'on souhaite atteindre ? Faire participer les différentes parties prenantes en vue de mettre sur pied des actions de prévention de la radicalisation permet de mettre en commun leurs compétences et de les amener à travailler de concert (Lindekilde, 2012b). Selon Rabasa, Pettyjohn, Ghez, et Boucek (2010), les stratégies européennes se veulent flexibles, afin que les autorités locales puissent adapter leurs actions aux caractéristiques et besoins de leur communauté. D'ailleurs, dans le cas contraire, les résultats risquent d'être peu efficaces et la participation faible, le projet étant perçu comme trop éloigné de la réalité locale. De ce fait, la participation sert à réduire la passivité des parties prenantes. Dès lors se pose la question du niveau de participation des parties prenantes dans la création et la mise en œuvre des interventions. Par conséquent, nous avons voulu connaître qui sont les acteurs qui participent à la mise en œuvre et à quelle étape du processus ils sont impliqués. À l'aide des participants de notre étude nous avons pu dresser un portrait de la participation sur les processus de développement et de mise en œuvre. Ceci étant dit, nous comprenons par « *participation* » le fait qu'un organisme fasse appel aux participants et principales cibles des interventions pour les intégrer au processus de conception du programme, de son contenu et de sa mise en œuvre.

À partir des données recensées, nous avons dégagé trois groupes : le **gouvernement** (local, régional et national), la **communauté** (générale, population ciblée – jeunes, femmes, immigrants, etc.), et les **professionnels** (intervenants, juristes). Chaque acteur détient des compétences et des connaissances qui, une fois mises en commun, conduiraient à de meilleurs résultats (Lindekilde, 2012b). D'ailleurs, le « *Radicalisation Awareness Network* » insiste que la création de réseaux est indispensable, et qu'un intervenant ne peut et ne doit travailler seul avec un individu à risque (2016). En guise d'exemple, imaginons une ONG locale qui cherche à mettre en place un projet de prévention de la radicalisation au sein d'un quartier défavorisé. Celle-ci ne peut le faire sans les compétences et les outils que possèdent certains professionnels. En revanche, les professionnels ne peuvent intervenir sans avoir accès aux connaissances et aux contacts locaux de l'ONG. Nous pouvons également imaginer l'intérêt d'une relation entre le gouvernement national et le gouvernement municipal. Le premier détient généralement les moyens financiers et une vision

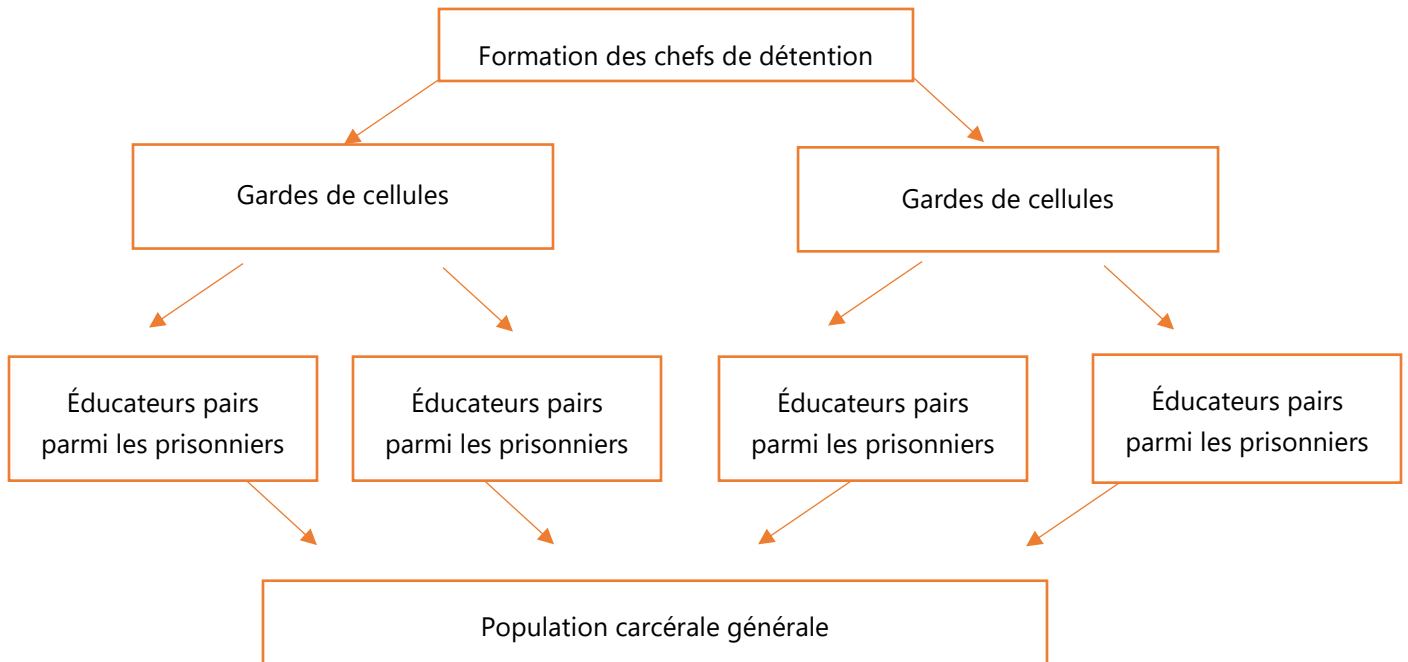
globale, tandis que le second négocie plus facilement avec les leaders communautaires et religieux. Pour ces raisons et d'autres encore, une participation intégrative s'impose. Une ONG africaine s'est dotée d'un groupe conseil, constitué de différents leaders communautaires (femmes, jeunes, représentants religieux), et de représentants commerciaux et du gouvernement local pour participer aux projets. Ce groupe de conseillers est appelé à siéger tout au long des projets, c'est-à-dire, lors des phases de conceptualisation, de mise en œuvre et d'évaluation.

a) Les phases d'implication

Un projet d'intervention se fait en plusieurs phases, commençant par la recherche pour terminer par l'évaluation, en passant par le choix des thèmes à aborder. Notre analyse démontre que la participation des parties prenantes n'est pas homogène. Les gouvernements et les professionnels sont davantage impliqués dans **la création du projet** et la **définition des enjeux**, tandis que les populations ciblées (et souvent les leaders locaux) sont mises à contribution pour **comprendre les besoins et les thématiques à aborder** lors de l'intervention. La participation d'une population ciblée au processus de développement d'une intervention sert également à **établir un lien de confiance**. Ce fût le cas pour une ONG située en Asie de l'Est. Cherchant à travailler avec des communautés isolées et victimes de conflits, il fallait d'abord gagner leur confiance. L'intervenant nous a expliqué que la participation des communautés dans la mise en œuvre était nécessaire pour créer le lien de confiance. De plus, nos données récoltées montrent que les interventions de prévention primaire, notamment celles ciblant plus directement les jeunes, les familles et les communautés, se veulent flexibles dans leur approche afin de mieux comprendre les besoins et les particularités locales. D'autre part, le potentiel du jeune et ses intérêts sont pris en considération dans le choix des thèmes à aborder. En revanche, nous retrouvons également des intervenants qui déclarent ne pas avoir inclus les parties prenantes dans le développement de leurs projets.

b) Vers une participation de masse

Une tendance qui se dégage à la fois en Occident et hors Occident en termes de participation est celle d'utiliser un public cible spécifique comme moyen d'atteindre d'autres populations. Pour illustrer, il suffit de prendre deux exemples. Le premier est un intervenant d'Afrique du Nord qui explique la stratégie de son organisation afin de garantir la participation d'un grand nombre de prisonniers avec des formations ciblées. En effet, il s'agit du principe de la **formation en cascade** qui implique de former des acteurs clés qui, en retour, vont pouvoir transmettre les connaissances nouvellement acquises à d'autres acteurs et ainsi de suite. Cette façon de faire permet de donner des outils à certaines personnes qui, en raison de leur position, sont en mesure de former d'autres acteurs formateurs. Voici la séquence de formation de l'organisation de l'intervenant M-MO1 :



En second lieu, un autre modèle de participation en Occident peut être soulevé. Il s'agit d'une approche participative qui implique les membres de certaines communautés dans la création du programme. Cette façon de faire implique que le public cible s'approprié le programme de prévention et, par la même occasion, se sente plus à l'aise de disséminer l'information des programmes dans son entourage. Autrement dit, le sentiment d'implication permet aux communautés d'être plus actives et en confiance vis-à-vis des programmes.

c) Tendances en Occident et hors Occident

Notre étude s'intéresse également à l'analyse comparative selon les régions, soit l'Afrique subsaharienne et le Sahel, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Europe de l'Ouest, le Moyen-Orient et le Maghreb. Les données montrent que toutes les régions font appel à la participation dans le but **d'ajuster l'intervention aux populations ciblées et aux spécificités locales**, ainsi que pour **la définition des enjeux et des stratégies à adopter**. En revanche, les gouvernements asiatiques et africains semblent davantage participer à **la conception des projets**. Finalement, en Asie et au Moyen-Orient, la participation des communautés (isolées et à risque) servirait également à gagner leur confiance. Témoins et victimes de conflits, d'injustices, et de manque de ressources, les communautés adopteraient une attitude de méfiance ; or un travail de rapprochement s'impose.

À la lumière de nos données, il est difficile de déterminer si les participants sont sur un même pied d'égalité dans la mise en œuvre (approche horizontale) ou s'il y a davantage une hiérarchisation imposée au sein des parties prenantes (approche verticale). Cela dit, les organismes qui font appel à la communauté, à des experts et à des gouvernements, semblent adopter une approche

horizontale. En ce qui concerne la phase du projet dans laquelle la participation est sollicitée, nos données nous montrent que les jeunes jouent un grand rôle dans le choix des sujets à traiter. Notamment, lors de la conception de projets artistiques (pièces de théâtre, courts métrages, etc.) qui seront par la suite présentés et discutés en public, les jeunes ont beaucoup de liberté. Finalement, nous n'avons pas trouvé d'éléments concrets pouvant signaler que certains organismes vont se présenter en tant qu'experts omniscients auprès d'une population 'démunie et profane' pour lui venir en aide.

2.6 Les évaluations subjectives et objectives menées par les intervenants par rapport aux interventions

Tel que souligné dans l'introduction de ce rapport, les interventions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont encore trop peu souvent évaluées. Face à cette lacune, les intervenants impliqués dans la prévention de la radicalisation peuvent toutefois offrir quelques pistes en termes d'interventions réussies et efficaces à partir de leurs expériences. Les intervenants interrogés ont donc été questionnés afin de déterminer quelles étaient leurs impressions générales par rapport à ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans leurs interventions, ainsi que les évaluations plus formelles – et à l'aide d'indicateurs – qu'ils employaient pour évaluer l'efficacité de leur intervention.

Les facteurs de réussite

Les intervenants interviewés dans le cadre de l'étude ont été en mesure d'identifier différents facteurs ayant favorisé le succès de leurs interventions. Ces facteurs peuvent se décliner en différents niveaux :

- Les approches déployées **lors d'une intervention** qui en favorisent le succès.
- Les facteurs qui concernent **l'intervenant**.
- Les facteurs qui concernent **l'organisation** mettant en œuvre l'intervention.
- Les facteurs du **contexte communautaire**.
- Les facteurs du **contexte sociopolitique**.

Avant de présenter les facteurs répertoriés pour chaque niveau, il importe de mentionner un facteur de succès ayant été soulevé à maintes reprises et transversal à ces différents niveaux : le **lien de confiance**. Les différentes manières de favoriser le développement d'un lien de confiance avec les participants d'une intervention sont détaillées dans l'encadré ci-dessous (**Encadré 7**). Toutefois, bien que ces méthodes soient adoptées principalement dans l'optique d'améliorer la confiance, les autres facteurs de réussite présentés dans cette section peuvent également contribuer à cet objectif.

Encadré 7. Un facteur de réussite transversal : le lien de confiance

Établir un lien de confiance avec les participants d'une intervention a été mentionné à plusieurs reprises comme facteur crucial pour garantir le succès de celle-ci, et plusieurs mesures peuvent être adoptées pour faciliter le développement de ce lien de confiance.

Premièrement, au cours de l'intervention, la **transparence** est apparue comme un facteur fondamental pour gagner la confiance des participants. Une intervenante africaine affirmait qu'en raison du fait que la radicalisation est un sujet qui provoque de la méfiance, il est important que les participants reçoivent une explication juste et transparente de ce en quoi consiste l'intervention, quels sont ses objectifs, et quelles sont les méthodes ou activités qui seront déployées dans le cadre de celle-ci. Cette transparence se traduit également par le fait de préciser, de manière concrète, quels sont les éléments précis que les intervenants considèrent problématiques par rapport à l'extrémisme violent – tel que vu précédemment, il s'agit souvent du recours à la violence – et pourquoi ils souhaitent intervenir par rapport à ceux-ci. Ainsi, dans cette même optique, il importe que les intervenants fassent preuve de transparence et de sincérité. Une intervenante européenne expliquait que tout participant, jeune ou moins jeune, pouvait facilement détecter si elle jouait un rôle et n'était pas transparente par rapport à ses propres ressentis. Elle soulignait donc que la sincérité et l'honnêteté étaient primordiales dans ses interventions, qu'elle se devait de manifester son désaccord avec ce que certains participants pouvaient dire et expliquer pourquoi, tout en faisant preuve d'ouverture et de curiosité par rapport à leurs opinions.

D'ailleurs, en ce qui concerne les intervenants, **une approche empathique et dénuée de jugement** a fréquemment été mentionnée comme facteur pouvant favoriser le succès d'une intervention ainsi que le développement d'un lien de confiance avec un participant. Un facteur de succès que nous avons préalablement identifié dans notre revue systématique sur la prévention de la radicalisation (CIPC, 2015) et qui a été réitéré lors des entretiens effectués dans le cadre de cette étude est de **faire appel à des intervenants crédibles**. Il peut s'agir de faire appel à des repentis – d'anciens membres de groupes extrémistes – qui ont vécu un parcours similaire et sont plus à même de comprendre les motifs d'engagement d'un individu et les difficultés à quitter un groupe. Il peut également s'agir tout simplement d'autres jeunes ou de membres de la communauté. Un intervenant en Asie indiquait qu'un des facteurs de succès de ses interventions était le fait que ce soit des jeunes qui administrent le programme. Cela faisait en sorte que les participants, également jeunes, se sentaient plus à l'aise de leur partager leur vécu, leurs ressentis, et qu'ils partageaient un langage et une réalité semblable. La confiance était donc plus rapidement établie. Un effet semblable se produit lorsque l'intervenant est un membre de la communauté ciblée et qu'il connaît les dynamiques et les enjeux locaux.

Finalement, les intervenants ayant pris part à l'étude ont précisé qu'il importe que **leur organisation développe un lien et une certaine proximité avec la communauté dans laquelle leurs interventions sont mises en œuvre** afin de favoriser une relation de confiance. Une intervenante en Asie explique que pour son organisation, un des facteurs les plus importants ayant favorisé leur succès est qu'ils ont pu développer une relation avec les communautés dans

lesquelles ils travaillent, bien que ce processus soit « *long et laborieux* » (ASIE4). Dans un autre cas, afin d'établir une relation de confiance avec la communauté, un intervenant policier a souligné l'importance pour son organisation, ses collègues et lui de développer des compétences interculturelles, afin d'être en mesure de développer des liens avec l'ensemble de la communauté, et ce dans toute sa diversité. Le lien de confiance entre l'organisation et le reste de la communauté se traduit également par de bonnes relations avec les autres organisations dans la communauté.

a) Les approches déployées lors d'une intervention qui en favorisent le succès

Plusieurs approches ont été mentionnées par les intervenants comme étant favorables au succès d'une intervention.

Premièrement, une **approche expérientielle et interactive** a été identifiée comme gage de succès. Une intervenante européenne donnait l'exemple de faire des exercices avec les jeunes participants à son intervention et de faire par la suite une rétroaction en groupe de l'activité, afin de pouvoir y réfléchir collectivement. L'approche expérientielle avait d'ailleurs été identifiée comme recommandation pour une intervention dans notre revue systématique (CIPC, 2015).

Une autre recommandation effectuée par une intervenante européenne était d'adopter une **approche positive** ; autrement dit, de ne pas se concentrer uniquement sur les comportements négatifs des participants ou leurs faiblesses, mais d'aborder leurs forces, les points positifs à leur sujet, leurs projets et leurs ambitions.

Finalement, tel que mentionné à quelques reprises dans ce rapport, une **approche empathique, compréhensive et d'ouverture** favorise grandement le succès d'une intervention. Plusieurs intervenants interrogés, indépendamment de leur localisation géographique, affirmaient que la clé de leur succès était de se montrer attentif à leurs participants, de les écouter, de chercher à comprendre leurs points de vue même si leurs opinions ou idées pouvaient différer. Les interventions visent fréquemment à développer l'ouverture d'esprit des participants, et il est crucial que les intervenants fassent eux-mêmes preuve d'ouverture face à leurs participants et ne se braquent pas dans leurs propres positions.

b) Facteurs de réussite en lien avec l'intervenant

Certains facteurs de réussite en lien avec les intervenants à proprement parler ont également été identifiés.

Des intervenants européens ont par exemple souligné qu'une **équipe multidisciplinaire** était un facteur de succès dans leurs interventions. Un des intervenants expliquait que le fait d'avoir notamment des animateurs, des éducateurs spécialisés en prévention et des médiateurs dans son équipe permettait de répondre en même temps à plusieurs problématiques pouvant affecter les jeunes auprès desquels ils interviennent.

Un deuxième facteur de réussite identifié est **l'expérience des intervenants** et le **fait de travailler dans un domaine connu**. C'est le cas mentionné ci-dessus d'avoir recours à des outils déjà connus

par les intervenants, ce qui fait en sorte qu'ils se sentent plus à l'aise par rapport à l'intervention. Un intervenant membre d'une organisation policière soulignait par exemple que l'outil employé dans le cadre de la prévention de la radicalisation au sein de son organisation avait été développé afin de répondre à différentes problématiques en lien avec la criminalité, par exemple la consommation de drogues. Il expliquait que la radicalisation est un phénomène auquel les policiers ne sont pas fréquemment confrontés, mais qu'ils ont quand même l'occasion de se familiariser avec l'outil et d'apprendre à le maîtriser lors de différentes interventions. Ainsi, ils se sentent plus à l'aise d'intervenir sur la problématique de la radicalisation, même si celle-ci leur est moins familière, car ils connaissent et maîtrisent déjà l'outil employé.

La **personnalité de l'intervenant et l'aspect relationnel** de ce travail peuvent également jouer un rôle dans la pérennité et le succès du projet. Une intervenante policière en Amérique du Nord a indiqué que, ayant contribué elle-même au développement de l'intervention que son service met en œuvre, elle se sent particulièrement impliquée dans celle-ci et se dévoue considérablement à ce projet. Elle craint donc que la personne qui reprenne ce dossier à la suite de son départ ne se sente pas forcément aussi impliquée qu'elle et n'y accorde pas la même importance, ce qui pourrait effectivement avoir un impact sur le succès et la pérennité du projet. Le travail relationnel qu'elle effectue quotidiennement auprès de groupes communautaires desservis par son service est souvent réalisé bénévolement, en addition à ses tâches quotidiennes, et son ou ses successeurs ne feront peut-être pas preuve d'un même dévouement. L'influence de la personnalité comme facteur de succès a également été soulignée par Choudhury et Fenwick, en particulier en ce qui concerne le lien de confiance entre les communautés et les forces de police. Après avoir réalisé des groupes de discussion avec des citoyens dans quatre zones de l'Angleterre et des entretiens avec des intervenants locaux et nationaux dans le cadre de leur étude, les chercheurs notent que :

Un thème récurrent dans toutes les études de cas a été à quel point les relations de confiance entre la police et les communautés dépendent souvent de manière critique des relations avec des individus spécifiques, et sont façonnées par la personnalité et le dévouement de certains agents de police. (Choudhury & Fenwick, 2011, p. 16)

c) Facteurs de réussite en lien avec l'organisation

D'autres facteurs de réussite identifiés se rapportaient davantage à l'organisation mettant en œuvre l'intervention de prévention de la radicalisation.

Un des intervenants européens exprimait par exemple que pour lui, il est important pour une organisation de **connaître ses limites** et celles de son mandat, afin de ne pas les dépasser dans le but de 'sauver tout le monde'. Tel qu'il le stipulait lors de son entrevue :

Une erreur importante que nous avons vu plusieurs organisations commettre est de croire qu'elles peuvent régler tous les problèmes de tout le monde, ce qui n'est jamais le cas. Nous essayons d'être le plus ciblé possible, nous avons telle population avec laquelle nous pouvons faire ceci et cela, ceci nous ne sommes pas en mesure de le faire donc n'essayons pas d'intervenir à ce niveau, il y a peut-être d'autres groupes mieux placés pour le faire que nous (EUR25).

Selon lui, il est utile d'être conscient de ses limites et des domaines dans lesquels il est préférable pour son organisation de ne pas intervenir en raison d'une faible probabilité de réussite. Il s'agit donc de favoriser une approche multisectorielle, afin que les problématiques soient traitées par les organisations les mieux placées pour intervenir par rapport à celles-ci, ce qui nous ramène à savoir référer adéquatement les individus.

Un deuxième facteur de réussite en lien avec l'organisation soulevé par une intervenante européenne est de **faire preuve de flexibilité et d'une grande capacité d'adaptation**, afin de répondre au mieux aux besoins des participants. Selon celle-ci, l'une des grandes forces de son organisation et de son équipe est leur réactivité et leur flexibilité lorsque vient le temps d'organiser une rencontre avec un participant de leurs interventions. Lorsqu'une rencontre est en cours de planification avec un jeune considéré à risque, une grande marge de manœuvre est offerte afin que le jeune puisse choisir le lieu de rencontre, dans le quartier qu'il préfère, et pour que la rencontre ait lieu le plus rapidement possible.

Un troisième facteur identifié était l'importance de **faire preuve de créativité et d'une volonté à prendre des risques** pour favoriser la réussite d'un programme de prévention de l'extrémisme violent. Tel qu'indiqué dans l'introduction de ce rapport, la radicalisation est un phénomène encore peu compris et comportant son lot d'incertitudes. Le développement d'interventions de prévention efficaces nécessite donc la possibilité d'effectuer des essais et de possiblement commettre certaines erreurs au cours du processus. Une intervenante européenne disait avoir bénéficié de cette possibilité lors du développement de son programme, ce qui a grandement favorisé l'amélioration de ses interventions. Un intervenant en Amérique du Nord, pour sa part, renchérissait en déclarant que selon lui, un esprit entrepreneurial et une volonté de prendre des risques calculés étaient bénéfiques et même souhaitables pour le développement d'interventions de lutte contre l'extrémisme violent. L'innovation étant selon lui un facteur clé dans ce domaine, les responsables du développement de programmes de prévention se doivent d'être créatifs et prêts à sortir des sentiers battus.

Finalement, une intervenante européenne a souligné l'importance pour une organisation de **se remettre constamment en question**, de se demander si l'approche employée est la bonne et de réfléchir aux points à améliorer dans ses programmes et ses interventions.

d) Facteurs de réussite en lien avec le contexte communautaire

Les intervenants interrogés ont indiqué que différentes approches en lien avec la communauté pouvaient être employées pour favoriser le succès d'une intervention.

Premièrement, plusieurs intervenants ont souligné l'importance d'adopter une **approche intégrée** et d'intervenir non seulement auprès des jeunes, mais également d'impliquer leurs parents, leurs enseignants, afin de s'assurer que l'intervention ne s'effectue pas de manière isolée. Les efforts collectifs de tous peuvent donc être arrimés afin que l'intervention soit réussie.

D'autres intervenants ont également soulevé un point que nous avons préalablement identifié dans notre revue systématique (CIPC, 2015), qui est de favoriser une **approche locale**. En effet, les programmes de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent sont plus à même de réussir

s'ils sont adaptés à la réalité locale et à ses problématiques singulières. Cette approche locale peut se traduire par le fait que ce soit les organisations locales reconnues par la communauté qui mettent en œuvre les interventions de prévention.

Une **approche multisectorielle**, telle que mentionnée précédemment, a également été identifiée comme étant favorable à la réussite d'une intervention par les intervenants. La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ne peut être effectuée par une seule organisation agissant de manière isolée, et il est crucial d'impliquer différents acteurs locaux et de coordonner leurs actions afin de maximiser le taux de succès des interventions (CIPC, 2015).

Plusieurs intervenants situés hors Occident ont indiqué qu'une **approche participative avec la communauté** avait grandement favorisé le succès de leurs interventions. Un intervenant africain d'ailleurs indiqué qu'impliquer les communautés dans le développement et la mise en œuvre des interventions de prévention était la recommandation la plus importante qu'il pouvait faire :

[...] trop d'intervenants pensent tout savoir et veulent immédiatement aller vers les communautés et leur dire quoi faire. De mon expérience, ce qu'ils savent [...] est complètement différent de ce que les communautés ressentent et vivent au quotidien. Allez vers les communautés, parlez-leur, comprenez-les, et seulement à partir de là pouvez-vous développer des interventions. (AFS1)

Une intervenante en Asie a pour sa part noté que 95 pour cent de la programmation de son organisation était déterminée par la communauté, ce qui garantissait que cette dernière se sente impliquée dans les projets développés et souhaite en assurer leur succès. Un second intervenant en Asie indiquait que le facteur le plus important du succès de ses interventions était le fait que les jeunes qui y participent puissent s'approprier l'entièreté du programme. Autrement dit, les ressources nécessaires sont offertes aux jeunes afin qu'ils puissent mener le programme selon leurs propres critères et dans leur propre terminologie, ce qui fait en sorte qu'ils se sentent reconnus et écoutés, un aspect primordial pour les jeunes selon l'intervenant.

e) Facteurs de succès dans le contexte sociopolitique

Certains intervenants ont pour leur part identifié des facteurs dans le contexte sociopolitique actuel ayant contribué à la réussite de leur intervention.

Une intervenante africaine a par exemple indiqué que **l'engouement du moment pour le sujet de la radicalisation** était un facteur favorable pour son intervention. La radicalisation étant une préoccupation nationale, différents acteurs (le gouvernement ainsi que les communautés) se sont avérés prêts à soutenir son organisation et l'encourager dans ses interventions. Cet engouement a également favorisé la disponibilité de fonds pour soutenir leurs actions et leur a offert les moyens financiers nécessaires pour expérimenter.

D'autres intervenants européens ont de leur côté indiqué que ce qui avait grandement favorisé le succès de leur intervention était le fait que celle-ci venait combler un besoin actuel qui, selon eux, manque cruellement : un **espace de parole en société où les participants sont libres de s'exprimer et en mesure de dialoguer dans une atmosphère respectueuse et empathique**.

Les facteurs d'échec

Les informations recueillies permettent de dresser une liste de facteurs d'échec basée sur les expériences des intervenants. Cette section vise principalement à déterminer les facteurs subjectifs et objectifs qui peuvent mener vers des résultats qui freinent l'effort de prévention de la radicalisation violente. Entre autres, nous avons demandé aux participants les types d'interventions qui ne fonctionnent pas, les causes qui expliqueraient selon eux cet échec et leurs recommandations pour éviter de reproduire les mêmes erreurs.

Plusieurs interventions peuvent mener à des situations de confrontation, qu'elles soient intentionnelles ou involontaires : le manque de connaissance de la culture et des mœurs des populations cibles, les approches perçues comme répressives, et les approches « *top-down* » ou autoritaires qui ne tiennent pas compte des spécificités et des traditions locales.

- a) L'incompatibilité de certains programmes de prévention avec les valeurs et les mœurs des populations locales

Suite aux entretiens, des intervenants hors Occident expliquent qu'un facteur d'échec majeur se situe au niveau de **l'incompatibilité de certains programmes de prévention avec les valeurs et les mœurs des populations locales**. En effet, négliger les particularités culturelles et imposer une vision ou des valeurs à travers un programme peut mener à des confrontations et de la résistance. À cet égard, l'application d'un programme qui contient des logiques contraires aux croyances d'un groupe spécifique est vouée à l'échec. Plusieurs intervenants donnent l'exemple d'interventions qui introduisent une implication marquée des femmes en leur donnant un rôle proactif dans certaines sphères, par exemple, l'éducation. Or, ce type de logique peut créer une forte résistance dans certaines sociétés, car les rôles des genres sont prédéfinis et ancrés dans des pratiques culturelles.

Vous ne pouvez pas aller dans une société traditionnelle et dire aux chefs religieux que vous allez prévenir l'extrémisme violent en donnant du pouvoir aux femmes. Vous devez avoir un point d'entrée qui permet la négociation. Il s'agit de trouver les individus qui pensent comme vous et qui sont ouverts à discuter du problème.
(AFS9)

- b) La méconnaissance des communautés

De surcroît, dans la même optique que l'incompatibilité culturelle des programmes, certains discours d'intervenants peuvent créer des barrières avec les participants en raison **d'une méconnaissance des communautés qu'on cherche à aider**. Ces propos sont soutenus par deux expériences difficiles vécues par une Européenne. Son organisme a choisi d'utiliser dans le cadre d'une exposition une image qui insulte directement le prophète Mohammed pour encourager la discussion et la réflexion chez les jeunes. Toutefois, cette image a été l'objet de grands problèmes auprès des jeunes musulmans, dont une fille qui a quitté l'exposition et un groupe de garçons qui se sont montrés très agressifs. Celle-ci a été remplacée par un cochon avec le titre : « *J'aime les musulmans !* » Une image encore provocante, mais pas insultante aux yeux des musulmans. Quant à sa deuxième expérience difficile, elle explique les répercussions de propos malencontreux qu'elle a entretenus par rapport aux croyances islamiques de ses participantes.

J'avais une classe de personnes qui voulaient travailler avec de jeunes enfants de 0 à 4 ans. Elles étaient 95% musulmanes et portaient des vêtements tout noir, les femmes, des jeunes femmes. J'étais un peu choquée, puisque ce n'était même pas des leggings et une blouse, mais des longs vêtements jusqu'au sol. Les 45 premières minutes, j'ai écouté leur façon de penser, et j'ai découvert que la moitié ne voulait jamais aller travailler et voulait juste devenir mère. C'était les musulmanes plus strictes. Certaines personnes voulaient aller travailler, elles étaient un peu plus ouvertes d'esprit. À un moment, j'ai dit : vous portez des vêtements noirs et vous allez travailler avec de jeunes enfants, n'est-ce pas un peu sombre ? Ne pourriez-vous pas porter des couleurs un peu plus vives ? Alors elles ont trouvé cela très impoli, et elles ont dit que le noir était la plus belle couleur qui soit. Donc, je suis allé trop loin en disant cela, c'était mal parce qu'elles se sont refermées face à moi et je n'avais plus de contact. (EUR5)

Bien que ces expériences montrent comment la méconnaissance de la culture peut mener à l'échec, celles-ci exposent également le besoin d'expérimenter et de faire des erreurs pour pouvoir s'améliorer.

Les programmes qui impliquent la coopération d'acteurs opposés peuvent donner lieu à des conflits. Bien que l'approche de résolution de problèmes axée sur le dialogue se veuille inclusive, un travail d'analyse des partenaires potentiels doit être fait en amont – connaître leur volonté et leurs intérêts à participer au projet. L'inefficacité du partenariat reviendrait au problème de méconnaissance du terrain. En effet, une intervenante de l'Amérique du Nord nous explique que l'implication de groupes spécifiques en conflit avec le public cible est à proscrire.

Un autre point critique est de vouloir cibler des musulmans sunnites, mais consulter des musulmans chiïtes / ismaéliens / ahmadis... Si ceux qui vous aident à mettre en œuvre le programme ne font pas partie du groupe cible, vous invitez l'échec. Cela peut provoquer un conflit qui n'est pas nécessaire. (AMN12)

c) Des approches répressives persistantes

D'un autre côté, des **approches répressives persistantes** peuvent également générer des tensions entre différentes parties. À cet effet, un policier d'Europe explique qu'une exposition répétée de certains individus à des interactions policières basées sur le soupçon exerce une pression négative. En effet, la définition du travail policier comporte une dimension répressive véhiculée par son monopole légitime de la violence physique (Brodeur, 1994). Ces propos s'appliquent particulièrement dans les cas d'extrême droite où les policiers d'une municipalité exerçaient une surveillance accrue des individus connus des services de police, et ce, même en l'absence d'actes répréhensibles. L'exposition continue des individus radicalisés aux actions policières, en particulier lorsqu'elles ne sont pas fondées, contribue à une légitimation des pensées radicales et aux tensions qui peuvent en résulter.

Les échecs, nous avons appris en travaillant avec les militants d'extrême droite dans les rues [de la ville] que vous ne pouvez pas faire de la suppression sur une très longue période. Vous ne pouvez pas les poursuivre tout le temps, parce que s'ils

n'ont rien fait de mal au cours des deux dernières semaines, mais que nous, la police, venons les surveiller tout le temps, il devient facile de voir la police comme l'ennemie. Nous devons donc être sensibles dans la manière que nous travaillons envers eux, car s'ils n'ont pas commis de crime récemment, il nous est difficile de les arrêter et de les contrôler. Si nous ne sommes pas assez sensibles dans la façon dont nous utilisons la pression [...] et que nous allons après eux, nous deviendrons contre-productifs, car ils recruteront sur la base de notre comportement. Nous ne voulons pas que cela arrive. (EUR7)

d) Le contre-discours

Enfin, une grande partie des intervenants explique que **l'utilisation des contre-discours ne fonctionne pas**. En effet, cette approche amène une confrontation qui risque de mettre les participants sur leurs gardes et de les fermer à tout dialogue subséquent. En guise d'exemple, une intervenante explique que l'approche du contre-discours religieux ne mène à rien, car la plupart des participants ne connaissent rien à ce sujet. Ces propos sont supportés par un autre intervenant d'Europe qui explique que cette **approche est beaucoup trop instructive**, car elle **amène une dimension de pouvoir** qui peut être mal perçue par le participant ciblé. Cependant, pour que le contre-discours fonctionne, une intervenante précise qu'il faut à la fois chercher à modifier les idées et le comportement des participants; une intervention qui ne se limite qu'à travailler l'idéologie d'un individu ne peut pas fonctionner.

Les indicateurs utilisés

La section suivante porte sur les indicateurs qui permettent aux intervenants de déterminer la portée de l'efficacité des interventions par rapport aux objectifs fixés. Nous avons demandé aux intervenants s'ils font des évaluations formelles de leurs projets et si oui, quels indicateurs ils utilisent pour mesurer la réussite.

a) Tests de connaissances

L'utilisation d'une **évaluation pré-test et post-test** semble être la plus récurrente lors des approches axées sur la formation. L'idée est de faire passer un test aux participants avant la formation et comparer les résultats avec un test après la formation. Ce type de modèle consiste à mesurer chez les participants les nouvelles connaissances acquises une fois la formation complétée : par exemple, si la formation a permis aux participants d'augmenter leurs connaissances et leurs compétences dans l'identification des facteurs de risque et de protection face à la radicalisation.

b) L'approche qualitative de rétroaction

Certains intervenants mentionnent qu'ils utilisent une approche qualitative de rétroaction, qui signifie **demander aux participants leurs avis par rapport à la réussite du programme**. Pour illustrer, une intervenante européenne explique que son organisation évalue la cohésion dans les interventions de groupe. Ainsi, des questions sont posées aux participants afin d'apporter une

autocritique où ils doivent partager leurs opinions et leurs sentiments par rapport à la situation présente tout en tenant compte de leur situation au début de l'intervention. Il est utile de mentionner que cette approche semble être principalement orale (entretiens et groupes de discussion). Cette méthodologie permet d'avoir des informations qualitatives sur le processus d'implantation d'une intervention et d'identifier des points faibles. Les propos d'un autre intervenant soutiennent l'importance de la rétroaction en affirmant que cette forme d'évaluation permet d'apporter des changements aux programmes en tenant compte de la réalité des intervenants, des participants sur le terrain et même de certains experts en dehors du milieu d'intervention.

c) Une évaluation individualisée et régulière

Une approche personnalisée pour évaluer l'efficacité d'un programme sur un participant semble être une méthode préconisée par plusieurs organisations, que ce soit en Occident ou hors Occident.

Des intervenants en Amérique du Nord expliquent que ce processus provient du fait qu'ils n'ont pas d'indicateurs standardisés pour procéder à des évaluations. Pour compenser, il s'agit d'observer les résultats concrets quotidiens, qu'ils soient cognitifs, comportementaux ou intégratifs. Plusieurs intervenants en Amérique du Nord et en Asie expliquent évaluer les individus ciblés par l'intervention au cas par cas pour déterminer s'ils font preuve de changements positifs en observant leur évolution quotidienne sur une période de temps spécifique :

- changements au niveau des discours ;
- changements au niveau des attitudes (par exemple : par rapport aux autres cultures et religions, volonté de partir en Syrie) ;
- changements au niveau du cercle social ;
- temps consacré à une activité qui risque de les rendre vulnérables à des idées extrémistes.

En d'autres termes, cette approche permet d'observer les progressions individuelles de chaque participant sans pour autant avoir un cadre prédéfini d'indicateurs qui orientent le sens des évaluations. De plus, certaines approches vont chercher à obtenir les perceptions et les opinions de l'entourage immédiat, par exemple, la famille.

Trois problèmes liés aux évaluations

a) Le cercle vicieux du manque d'évaluations

Les constats en lien avec les indicateurs permettent de soulever le point précédemment souligné dans l'introduction de ce rapport selon lequel il existe un manque en termes d'évaluation des programmes de prévention de la radicalisation. Cette lacune semble avoir un impact négatif sur la possibilité de mettre en œuvre des initiatives de prévention et, par le fait-même, de faire des évaluations, comme le rapporte un intervenant du secteur public en Amérique du Nord. En effet, celui-ci explique la présence d'un cercle vicieux où, en plus des connotations négatives associées aux programmes de prévention de l'extrémisme violent, plusieurs acteurs considèrent que **le**

manque de preuves empiriques est une raison valable pour les rejeter du revers de la main et refuser de les mettre en œuvre. Pourtant, tel que l'explique l'intervenant, ces preuves empiriques ne peuvent être obtenues si, à la base, aucune intervention n'est mise en œuvre, et aucune évaluation subséquente n'en est effectuée. Autrement dit, la nouveauté de ce champ d'intervention demande de prendre des risques qu'un programme échoue puisque personne ne peut prétendre avoir la bonne façon de faire sans avoir expérimenté pour apprendre de ses erreurs. Ainsi, la faible quantité d'évaluations effectuées peut paradoxalement contribuer à une réduction des initiatives d'évaluations.

b) Les lacunes concernant les indicateurs et les outils d'évaluation

Il existe une lacune majeure lorsqu'il est question d'instruments de mesure pour évaluer l'impact des programmes de prévention. Une grande partie des personnes interrogées expliquent **ne pas avoir de modèle d'évaluation autre que qualitatif pour évaluer les programmes** et la prévention de la radicalisation. Le peu d'intervenants qui nous ont informés sur le cas ont fait part d'indicateurs qui permettent de mesurer des impacts dont l'occurrence ne permet pas nécessairement de conclure à un effet sur la radicalisation violente. Nous pouvons donner l'exemple d'une intervenante en Afrique qui explique mesurer l'efficacité de son programme à l'aide de facteurs comme le taux d'alphabétisation et le pourcentage d'écoles coraniques qui n'utilisent plus les châtimements corporels. Quoique ces objectifs soient ceux qu'elle souhaite atteindre par l'entremise de son programme, leur capacité à prévenir ou réduire la radicalisation demeure pour le moins spéculative.

D'autre part, même s'il existe certaines échelles d'évaluation, une intervenante européenne explique **la présence de lacunes par rapport à la validité des outils.** En effet, la validité fait référence à un ensemble de caractéristiques, par exemple la validité de contenu (c'est-à-dire la pertinence du contenu d'un test par rapport au phénomène évalué), qui permet de déterminer si l'outil est adapté et mesure effectivement le phénomène que l'on souhaite évaluer. Ainsi, il semble que la validation scientifique des échelles de mesure pour évaluer la radicalisation menant à la violence fasse défaut.

c) Les partenariats

Le manque d'indicateurs valides et standardisés crée une difficulté au niveau de l'évaluation pour plusieurs organisations. Cette tendance fait en sorte que la plupart des programmes vont **établir des partenariats avec des acteurs universitaires** afin de combler cette lacune. Toutefois, il semble que la volonté d'évaluer les programmes n'est pas une priorité pour plusieurs organisations considérant l'état exploratoire des initiatives, et ce, malgré l'importance de cette étape. Un intervenant d'Europe nous explique que : « *l'évaluation n'est plus une contrainte, mais un levier* » (EUR11).

2.7 Les autres enjeux

Cette section s'attarde sur trois enjeux spécifiques en lien avec des interventions de prévention de la radicalisation : la sécurité des intervenants et de l'organisation ; les enjeux de stigmatisation des

communautés ciblées par les interventions ; ainsi que les besoins spécifiques des intervenants pour améliorer leur intervention.

La sécurité des intervenants

La sécurité est-elle un enjeu pour nos intervenants interlocuteurs ? Quels sont leurs ressentis par rapport à leur propre intégrité physique et psychologique ? Ce chapitre se penche sur la perception des personnes interrogées quant à leur sécurité en lien avec le travail. Considérant les domaines sensibles dans lesquels ils opèrent, il nous paraît évident d'en apprendre davantage sur les événements vécus, les sentiments éprouvés ainsi que les dispositions mises en place pour améliorer la sécurité.

a) Expériences des intervenants : sentiment d'insécurité et présence de dangers

De manière générale, **la perception du danger est présente chez nos interlocuteurs**. Plus de la moitié ont exprimé avoir vécu de l'insécurité au moins une fois dans le cadre de leur travail. D'autres se soucient peu de leur sécurité personnelle, mais ont tout de même mis en place des mesures de sécurité. Enfin, il y a **une minorité d'intervenants qui expriment vivre une situation sécuritaire fragile et difficile**, autant pour eux-mêmes que pour leurs collègues et leurs familles. Ces derniers travaillent dans des quartiers et des régions difficiles où des groupes extrémistes et des terroristes sont présents. Une chef d'équipe d'une organisation basée en Europe explique être la cible d'un groupe terroriste. Considérant sa position, sa famille et elle bénéficient d'une protection imposée par l'État. Ces mesures de sécurité sont cependant lourdes et entravent sa liberté de mouvement. Ses collègues également visés par les membres terroristes ne jouissent cependant pas de cette même protection. D'ailleurs, un des chercheurs du CIPC a pu constater l'ampleur des mesures de sécurité prises pour cette intervenante, puisque l'entretien avec celle-ci a été effectué en personne. Contacté d'abord par un agent de sécurité, l'analyste du CIPC a par la suite été conduit auprès de l'interlocutrice, qui était entourée par un nombre important de gardes du corps. Cette petite anecdote nous montre le sérieux de la situation réelle ou perçue de la part des autorités étatiques.

Tous les autres intervenants qui ont rapporté **vivre des situations d'insécurité** graves travaillent dans des pays africains, à l'exception du cas en Europe discuté plus haut. L'omniprésence de membres de groupes terroristes cause un grand sentiment de crainte chez des intervenants. Ils craignent que leur travail de prévention soit diffusé publiquement, ce qui les exposerait au risque d'être pris pour cible par des groupes extrémistes. Encore en Afrique, un organisme explique que la méfiance de certains chefs religieux qui estiment que la prévention de la radicalisation sert à faire la guerre contre l'Islam renforce le sentiment d'insécurité de ses intervenants. Certains se sentent même constamment observés par des membres de groupes terroristes qui pourraient potentiellement s'introduire dans leur organisation, vivant en quelque sorte dans une culture de méfiance. Un intervenant de l'Asie explique que **la méconnaissance du public par rapport à la radicalisation peut également avoir un impact négatif** sur sa sécurité personnelle et celle de son organisation. Bien souvent, ils n'obtiennent pas le soutien de la communauté ni du gouvernement du fait que le travail des intervenants n'est pas reconnu. Ceci les rend davantage vulnérables aux représailles potentielles des groupes radicaux.

Nous retrouvons également **des intervenants qui se sentent en sécurité**. L'analyse des informations indique que ces intervenants opèrent tous en Europe à l'exception d'un qui se situe en Amérique du Nord. Leurs interventions sont généralement de nature volontaire, sans contraintes ni rapports stricts entre participant et intervenant. Pour ces derniers, l'enjeu sécuritaire ne concerne pas leur intégrité physique ou psychologique, mais davantage le problème de la stigmatisation des populations qu'ils ciblent. Le fait d'être fiché comme une organisation de prévention de la radicalisation pourrait compromettre l'efficacité des interventions puisqu'il y aura un effet stigmatisant sur les communautés et les jeunes qu'ils cherchent à servir. Garantir le secret professionnel est une autre crainte que certains de ces intervenants énoncent. Pour revenir sur le sentiment de sécurité, c'est en Europe que la plupart des intervenants déclarent ne pas subir d'insécurité en lien avec leur travail. Pourtant, c'est également en Europe qu'opère l'intervenante la plus menacée et qui bénéficie de la plus grande protection. Loin d'être un cas unique, d'autres intervenants basés en Europe vivent également des épisodes de peur et d'insécurité. Cela dit, la plupart des intervenants opérant dans les régions de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie expriment tolérer et accepter l'insécurité liée à leur travail.

b) Expériences des intervenants : incidents vécus et mesures de sécurité

Les expériences des intervenants en matière d'insécurité sont très variables : alors que la plupart des intervenants expriment ne pas vivre une situation d'insécurité très difficile, d'autres encore auraient reçu des menaces de mort, auraient été victimes d'attaques physiques, et auraient même vécu des périodes de peur plus grandes. Une intervenante policière raconte par exemple avoir perdu deux de ses collègues tués par des extrémistes les ayant pris pour cibles parce qu'ils portaient leur uniforme et parce qu'ils représentent l'État. En Afrique, un organisme explique avoir reçu des menaces de la part de son gouvernement. L'organisme a été mis sous écoute et plusieurs de ses employés ont connu des incarcérations de courte durée en lien avec leur travail. Cela dit, il s'agirait surtout d'événements isolés et de courte durée. « *Le risque est là* », nous dit un intervenant (M-MO4) ; un autre exprime que le danger est en quelque sorte devenu normal. D'autres, en revanche, n'ont vécu aucune menace pour le moment, mais sont conscients qu'ils encourent un danger en raison de leur travail et en raison du lieu dans lequel ils opèrent. Une intervenante nous explique qu'elle ne craint pas pour sa vie, mais plutôt qu'elle pourrait se retrouver au mauvais endroit, au mauvais moment. En effet, plusieurs de ses rencontres ont dû être annulées parce qu'une source fiable l'a renseignée d'un danger crédible.

Maintenant, **la grande majorité des organismes ont adopté des mesures de sécurité**. Toutefois, le niveau de danger ne cadre pas forcément avec les dispositifs mis en place. Autrement dit, les mesures de sécurité n'augmentent pas forcément avec le niveau d'insécurité. Nous avons recensé quatre interlocuteurs qui vivent un important niveau d'insécurité, sans pour autant avoir (pu) instauré des moyens de protection. Pour certains, le danger lié au travail est devenu normal et plusieurs semblent l'accepter comme tel : « *Je pense que la meilleure mesure de précaution est de se dire la phrase symbolique : aujourd'hui est une bonne journée pour mourir !* » explique une intervenante (EUR24). La vigilance est leur moyen de protection, ni plus ni moins. D'autres n'ont probablement pas les moyens financiers pour se sécuriser davantage, ou la situation ne permet simplement pas de faire quoi que ce soit de plus. Un intervenant en Amérique du Nord explique

qu'en raison du fait qu'il dénonce ouvertement les pratiques terroristes en tant que musulman, il est possible qu'il soit un jour identifié par Daesh comme individu à abattre, comme c'est le cas pour un de ses collègues.

Une stratégie pour prévenir le danger est **d'éviter d'attirer l'attention des groupes radicaux**. Plus précisément, ne pas s'afficher en public comme une organisation de prévention de la radicalisation et ne pas nommer explicitement les groupes extrémistes. Plusieurs intervenants s'assurent également que **leurs noms ne soient pas rattachés à la lutte contre la radicalisation**, et la gestion de la diffusion d'informations sur internet et les réseaux sociaux est un aspect important de cette stratégie. Pour une agente de police nord-américaine, sensibiliser les jeunes policiers sur le danger lié à l'internet est nécessaire, mais aussi difficile de nos jours. Elle leur explique qu'ils ne peuvent vivre leur vie sur les réseaux sociaux comme les autres. Pour une intervenante en Europe, son projet sur l'homophobie s'est retrouvé publié sur un site web appartenant à un groupe d'extrême droite, ce qui a exposé son organisme à de nombreux commentaires odieux et haineux. Ce qui lui fait le plus peur est le fait que son nom soit désormais associé à son travail lorsque l'on fait une recherche via Google. Un organisme a même demandé à la police d'effacer leurs adresses privées du registre pour assurer leur **anonymat**. En bref, l'anonymat des employés d'organismes œuvrant dans la prévention de la radicalisation est une mesure de sécurité importante.

D'autres mesures de sécurité impliquent **l'installation de dispositifs** comme des poussoirs d'alarmes et des caméras, ainsi que **l'aménagement des locaux**, par exemple avoir une salle avec deux portes pour pouvoir s'échapper plus facilement en cas d'attaque. De surcroît, lorsque les interventions demandent de faire des visites à domicile ou lorsqu'une personne inconnue par les intervenants de première ligne sollicite une rencontre, certains organismes ont mis sur pied **des protocoles spécifiques** : toujours être à deux lors des visites à domicile ; toujours demander à la police de faire une évaluation de risque préliminaire avant de rencontrer une personne inconnue.

Nous pouvons conclure que la sécurité est un enjeu important à considérer, autant dans les pays occidentaux que hors Occident. Nos entretiens révèlent un état d'esprit que l'on peut qualifier de courageux. Tous sont conscients des risques encourus et les acceptent. Le niveau d'insécurité n'est pas forcément proportionnel aux mesures de sécurité adoptées, notamment pour les intervenants situés hors Occident, puisqu'ils travaillent dans des conditions à plus haut risque et ne disposent pas forcément des ressources nécessaires pour se protéger adéquatement.

La stigmatisation des communautés ciblées

Le sentiment de stigmatisation s'avère être un enjeu de taille lorsque l'on considère que ce dernier peut contribuer à la réceptivité d'un individu à des messages radicaux. En effet, tel que rapporté par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (2016), les individus confrontés à des situations de stigmatisation, discrimination, frustration ou humiliation sont plus à même de remettre en question leur position au sein d'une société ainsi que les valeurs collectives de celle-ci. À cet effet, et ce plus particulièrement en Occident, les mesures de contre-terrorisme mises en place et les réactions après les attentats déclenchent un discours qui mettent au même niveau les musulmans modérés avec les groupuscules radicalisés et les terroristes. Les attentats provoquent une vague de discrimination et d'islamophobie qui, à son tour, augmente la stigmatisation,

l'isolement et le sentiment d'aliénation des communautés, en faiblissant le lien et le sentiment d'appartenance avec le pays de résidence, et en facilitant ainsi le recrutement par des djihadistes (Schmid, 2013). Pour les intervenants européens, la stigmatisation est un enjeu pris au sérieux. L'expérience en matière de lutte contre la radicalisation nous a montré le danger et les problèmes que cause la stigmatisation. C'est le cas notamment de la stratégie PREVENT, déjà mentionnée dans la première partie de ce rapport. Or, la politique PREVENT a été révisée à maintes reprises, notamment suite aux nombreuses critiques et controverses par rapport à son approche stigmatisante pour les populations majoritairement de confession musulmane (Kundnani, 2009; Romaniuk, 2015; Thomas, 2010). Ce modèle a toutefois eu une influence significative sur des politiques semblables, développées dans d'autres pays occidentaux (P. R. Neumann, 2011; Ragazzi, 2014). La problématique de la stigmatisation n'est toutefois pas exclusive à l'Occident ; une intervenante africaine nous explique que dans le contexte de son pays majoritairement musulman, elle remarque dans certains cas une stigmatisation entre musulmans. Selon elle, cette stigmatisation est due au fait qu'au sein de l'Islam il y a une multitude de courants plus ou moins modérés, ce qui peut provoquer des frictions entre les adeptes. Ces frictions pourraient grandement contribuer à la radicalisation de certains individus; tel qu'elle le stipule : *« le plus souvent les gens se radicalisent parce qu'ils sont stigmatisés, accusés, et condamnés, pas parce qu'ils sont musulmans »* (AFS5).

Nous avons déjà traité l'enjeu de la stigmatisation dans cette partie. Cependant, le but ici est de décrire la manière dont cette dernière se manifeste au cours des interventions et, le cas échéant, des initiatives développées par les intervenants pour pallier à ce problème.

a) Climat de méfiance

La méfiance à l'égard des stratégies de lutte contre la radicalisation est une réalité à laquelle les intervenants sont confrontés. Ce sont essentiellement les organisations qui œuvrent spécifiquement pour la prévention de la radicalisation qui ont des difficultés à créer un lien de confiance avec leur population cible et à convaincre la communauté de travailler de concert avec elles. Cela est d'autant plus vrai pour les organismes dont le lien avec la prévention de la radicalisation est clairement identifiable, soit par leur nom, leurs partenaires ou leurs bailleurs de fonds. L'exemple d'un centre, pour remédier à ce handicap, a été de promouvoir la transparence par l'intermédiaire du dialogue dans l'objectif d'ultimement développer un lien de confiance avec la communauté et ses participants. Le dialogue est d'ailleurs le moyen utilisé par presque tous nos interlocuteurs. Quant à la réduction du stigma et du sentiment de méfiance, les organisations cherchent à **établir un dialogue, notamment dans une visée de transparence**. L'approche d'un groupe d'intervenants policiers consiste à se présenter en tant qu'agents de la police qui s'intéresse à la personne et cherche à connaître son point de vue et les raisons qui l'ont poussé à changer de comportement. Un autre intervenant pense que les gens savent quand il y a un problème au sein de leur communauté et qu'il faut en parler ouvertement : *« Donc, si les gens sont honnêtes avec eux-mêmes, ils connaissent les risques au sein de leur communauté et ils peuvent tous en parler ouvertement »* (EUR2).

b) Construction d'un sentiment de confiance

Le fait d'admettre qu'il y a des problèmes au sein de sa communauté est difficile et douloureux, d'où l'importance de travailler l'esprit critique, nous explique un intervenant basé en Europe.

Il est primordial que les personnes puissent exprimer ouvertement leurs idées et opinions sans se sentir identifiées ou stigmatisées en raison de leur appartenance ou confession religieuse, stipule une autre organisation européenne. Ainsi, elle cherche à faire comprendre qu'être musulman n'est pas égal au terrorisme et qu'être radical ne l'est pas non plus. Que ce soit lors des interventions individuelles ou lors de visites d'écoles, cette généralisation et les sentiments qui en découlent sont des points que les intervenants cherchent à recadrer. La stratégie d'une unité de police pour gagner la confiance des communautés musulmanes ainsi que pour contrer le problème de stigmatisation consiste à les avertir du danger des groupes d'extrême droite tout en les engageant dans une conversation. Même s'il s'agit d'un enjeu réel, ces communautés s'intéressent surtout aux problèmes qu'ils perçoivent chez eux, comme le stipule un intervenant nord-américain : « *si je suis une organisation communautaire musulmane, je suis probablement plus préoccupée par les jeunes enfants, les pairs qui se font attirer par [l'idéologie de Daesh] que par la suprématie blanche* » (AMN8).

c) Élargir la problématique à cibler

Le fait d'adopter une vision étroite de la problématique à cibler, par exemple en s'attardant sur un type de radicalisation spécifique dans le cadre d'une intervention, peut rapidement mener à la stigmatisation de certaines communautés ; le cas le plus flagrant étant l'amalgame qui s'est malencontreusement développé entre la radicalisation islamique et les communautés musulmanes. Des associations réductrices telles que cette dernière peuvent également être renforcées par les préjugés qui circulent au sein de la société à l'égard de certains groupes ou communautés. Un intervenant nord-américain mentionne par exemple la présence d'une certaine ignorance de la majorité par rapport à la diversité culturelle à l'intérieur des communautés. Cette ignorance mène à des amalgames qui jouent un rôle au niveau de la stigmatisation, surtout lorsqu'il est question d'actes violents qui mettent en cause l'islam radical :

[...] le préjugé, parce que la plupart des gens pensent ça, que l'Islam est une religion de ci, ou de ça, est complètement un construit fabriqué par une perception trompeuse qu'ils ont du monde. Parce que dans les faits, l'Islam est une religion extrêmement multiple, extrêmement diversifiée, mais la plupart des Occidentaux ne comprennent pas ça. Ils voient bien toutes les nuances qu'il y a dans la chrétienté, mais ils ont l'impression que les musulmans sont la même chose.
(AMN2)

En effet, cibler des communautés spécifiques par le biais d'interventions limitées à une certaine problématique renforce un isolationnisme contre-productif en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence. Ainsi, en élargissant la problématique à cibler, il est possible, selon certains intervenants, d'éviter les associations entre radicalisation et certaines communautés et de réduire les risques de stigmatisation d'une intervention. À cet effet, ce constat semble être particulièrement présent chez les intervenants occidentaux qui utilisent plusieurs stratégies afin d'orienter leur logique d'action. Celles-ci vont principalement mettre l'accent sur des points

communs de la radicalisation menant à la violence, **indépendamment de sa nature idéologique**, afin de constituer un vecteur de cohésion sociale. Pour d'autres intervenants, l'approche sera plutôt d'envisager non pas uniquement la radicalisation menant à la violence comme enjeu mais bien un ensemble de comportements problématiques, susceptibles d'être adoptés par n'importe quel individu et donc, par le fait même, qui ne sont pas faussement associés à une communauté de manière stigmatisante. Pour illustrer, un intervenant en Occident explique que ses interventions vont miser sur la prévention des comportements antisociaux, car il s'agit d'une problématique sociale qui nécessite une collaboration de toutes les communautés, en d'autres termes, une action collective. La radicalisation menant à la violence est envisagée comme une forme de **comportement antisocial**, au même titre que des crimes plus généraux, qui ne touche pas uniquement les communautés musulmanes. D'autres vont éviter l'étiquetage par la **promotion d'activités récréatives interculturelles** qui favorisent le développement de comportements prosociaux.

Afin de réduire l'attention portée au phénomène de la radicalisation auprès de la clientèle, un centre basé en Amérique du Nord s'efforce de diversifier ses interventions. Plus précisément, l'organisation cherche à intervenir sur une série de problématiques de près ou de loin liées à la radicalisation. Elle donne également des formations à des intervenants extérieurs, ce qui lui permet de contribuer à la prévention de la radicalisation par le biais de ceux qui ont déjà établi un lien de confiance avec une clientèle que l'organisation ne peut rejoindre en raison de la méfiance à son égard.

Pour conclure, la stigmatisation est un enjeu de taille lorsqu'il est question des efforts de prévention de la radicalisation. D'une part, les événements terroristes revendiqués au nom d'une idéologie donnent lieu à des amalgames qui isolent certaines communautés. D'autre part, le climat de méfiance instauré au sein de la population semble être une situation contre-productive pour l'action préventive. À ce sujet, les approches utilisées dans les programmes de prévention doivent assurer un niveau de confiance adéquat et une ouverture par rapport aux besoins des minorités isolées en utilisant un ensemble d'outils. Réduire la stigmatisation et l'isolement permet d'assurer un partenariat avec le public cible afin d'atteindre un but commun.

Les besoins des intervenants

Le contexte dans lequel naviguent les intervenants qui œuvrent dans la prévention de la radicalisation menant à la violence est souvent difficile et peu valorisé par les autorités. Les organismes chargés de la sécurité nationale et de l'application de la loi, en faisant appel à des procédures répressives traditionnelles, sont encore trop souvent priorisés par les États au détriment des programmes de prévention de la radicalisation, notamment des programmes communautaires (Bakker & Singleton, 2016; Rosand, 2016). Cela semble d'autant plus vrai pour les régions hors Occident où les fonds alloués aux programmes communautaires pour la prévention de la radicalisation violente sont quasi inexistantes (Bakker & Singleton, 2016). Nous avons donc demandé à nos participants d'exprimer leurs besoins s'il y a lieu dans le cadre de leur travail d'intervention. Il n'est pas étonnant que le manque de financement soit le problème principal rapporté par les intervenants. En plus du manque flagrant de ressources financières auquel font face plusieurs

organismes, les activités de collecte de fonds prennent un temps considérable, réduisant ainsi le travail qui peut être consacré à l'intervention.

a) Le partage des meilleures pratiques

Tout d'abord, de nombreux intervenants aussi bien en Occident qu'en dehors de l'Occident ont mis l'accent sur une idée primordiale, à savoir **le besoin souhaitable, voire impératif de faire en sorte que les bonnes pratiques soient diffusées et accessibles**. Ainsi, les pays et les organisations œuvrant dans le domaine de la prévention de la radicalisation pourraient puiser dans le répertoire des meilleures pratiques tout ce qui pourrait correspondre à leurs besoins. En effet, un intervenant en Europe souhaiterait par exemple voir l'application dans son pays d'une loi semblable à celle en vigueur au Danemark en lien avec le secret professionnel. En vertu de cette loi, les organismes et les citoyens peuvent partager leurs problèmes avec la police sans que les informations révélées le cas échéant soient utilisées dans le cadre d'enquêtes criminelles. L'avantage d'un tel dispositif législatif consiste dans l'instauration d'un espace de confiance et de dialogue ouvert entre les citoyens et les agents de la paix. Cette idée de proximité police/citoyens rejoint la méthode employée par une ville européenne, dans le cadre de laquelle des agents de police prenaient part à la table de discussion avec les divers partenaires sous réserve que des informations comportant une dimension plus ou moins infractionnelle ne soient pas exploitées par la police pour déclencher des poursuites contre les contrevenants. Or, l'intervention policière, précisait l'intervenante, n'était permise qu'en cas de besoin avéré de sécurité.

Du côté de l'Asie, un intervenant nous confiait que les organisations de la société civile ont besoin de s'inspirer des expériences étrangères en termes de l'efficacité des pratiques adoptées et de la pertinence des formations dispensées. Cette même logique émanerait aussi du continent africain ou un acteur exprimait clairement le besoin de se tenir informé de la réalité nationale et internationale ainsi que de suivre l'évolution des pratiques prometteuses expérimentées ailleurs : « *des comparaisons permettent de gagner plus de perspicacité sur d'autres solutions trouvées dans d'autres pays et communautés* » (AFS2).

b) Besoin de formation face aux lacunes techniques et au manque de temps

Nombreux sont les besoins en termes de formation autant pour les intervenants des régions occidentales que non occidentales. Plusieurs de nos participants **se plaignent du manque de temps, mais aussi de moyens pour suivre des formations** ou même pour approfondir leur lecture et leurs connaissances au sujet de la radicalisation. Tel qu'exprimé par un intervenant européen : « *forcément on est pris dans le quotidien et du coup on n'a jamais assez de temps pour se former et engager une réflexion en tout cas comme on l'espérerait sur la thématique* » (EUR8). Les intervenants sont conscients que les connaissances évoluent et que leur contexte de travail sur le terrain ne leur laisse que peu de temps pour remettre en question les interventions et leur mode de travail ou de simplement réfléchir sur la thématique. Ainsi, la demande d'améliorer leur connaissance sur le phénomène de la radicalisation est grandement souhaitée. Le point de vue d'une femme membre d'association en Europe est éclairant puisqu'il portait sur le fait que les acteurs associatifs sont compétents au niveau opérationnel, c'est-à-dire actif et efficace au niveau des tâches routinières sur le terrain, mais accusent un manque sur le plan de la conceptualisation des projets. Les

entretiens font émerger que ce constat ne concernait pas uniquement les pays du Nord, mais se percevait aussi dans les pays du Sud. Par exemple, un intervenant d'Afrique affirme que :

Parfois, il y a des personnes qui ont acquis de l'expérience sur le terrain, mais elles ont accumulé des fautes qu'elles commettent continuellement au point de devenir une habitude. Il vaut mieux donc aborder de front ce genre de limites, par exemple les actions qui visent l'empowerment des jeunes, la question de savoir comment renforcer leurs capacités ou comment les sensibiliser aux conséquences néfastes de la radicalisation. Donc il faut des prototypes de partenariat ou de projet pour permettre l'organisation de formation dans ce sens. (M-MO3)

Les idées et la motivation à vouloir proposer des projets ne manquent pas chez les intervenants de première ligne, mais se heurtent à une pluralité d'entraves. En effet, l'étude fait apparaître une faible maîtrise de la technique rédactionnelle et de gestion de projet notamment chez des acteurs issus du Maghreb et Moyen-Orient:

[...] la recommandation, c'est de renforcer les capacités de ces acteurs dans le management des projets, ou dans la manière de rédiger un projet, des choses comme ça (...). Par exemple, il y a des personnes qui ne savent pas rédiger une fiche technique ou de propositions de projets [project proposal] (M-MO3).

Un autre facteur de blocage qui empêche certains participants de continuer le parcours de formation renvoie à leur manque d'aisance dans l'usage de l'outil informatique et des langues étrangères comme le français et l'anglais.

Quant au contexte occidental, un intervenant européen a mis en évidence l'importance des conférences et des rencontres académiques pour colmater les insuffisances épistémiques et méthodologiques qui surgissent sur le terrain. Il mentionnait que l'organisation dont il fait partie disposait d'un plan de prévention touchant le phénomène de la radicalisation de façon globale, mais se sentait parfois impuissant devant des situations spécifiques comme le besoin d'apporter des réponses aux préoccupations des parents au sujet de leurs enfants ou les inquiétudes des enseignants à propos de leurs étudiants.

Afin de pouvoir mettre en œuvre un programme de prévention sociale dans le contexte d'école, une intervenante a hautement profité des formations, ateliers et colloques pour arrimer sa formation de développement de la résilience face à la question de la radicalisation. Ainsi, son équipe et elle ont pu trouver des réponses par rapport aux questions de repérage et de la manière adéquate de réagir, ainsi que pour se préparer aux questions et inquiétudes des parents. Autrement dit, les formations lui ont permis de se préparer aux préoccupations et besoins spécifiques liés au phénomène de la radicalisation dans le contexte scolaire.

c) Vers une implication des participants

Une meilleure intégration des participants aux projets de prévention a été formulée par plusieurs intervenants provenant de pays hors Occident ; par exemple, donner une voix aux éducateurs religieux (imams, théologiens), aux jeunes, mais également aux femmes. Dans le contexte africain, les femmes ont un rôle important dans la famille, notamment dans l'éducation, et au sein de leur communauté. Les mères seraient plus disposées à pouvoir influencer leurs fils.

d) Quelques enjeux par rapport aux besoins des intervenants

L'enjeu qui ressort de l'étude comme une constante dans diverses régions du monde concerne la question du **financement**. Des intervenants en Europe, en Amérique du Nord et au Maghreb et Moyen-Orient ont tous mentionné que le travail de prévention de la radicalisation menant à la violence exige plus de ressources financières. En une phrase condensée et claire, cet intervenant nord-américain disait : « *le problème majeur est le financement* » (AMN7).

Dans le même contexte nord-américain, nous avons noté un enjeu qui touchait le milieu scolaire, c'est-à-dire une sorte de **cloisonnement disciplinaire chez certains enseignants**. En effet, d'après l'intervenant, l'idée d'aborder la question de la radicalisation en milieu scolaire est déclinée en raison aussi bien des exigences ministérielles liées à l'exécution du programme que de la nature même de la discipline enseignée. Ces acteurs éducatifs s'estimaient moins outillés pour intervenir en matière de prévention de la radicalisation. L'intervenant faisait notamment la distinction entre les enseignants des matières techniques et scientifiques (chimie, biologie, etc.), se disant moins bien placés que les enseignants des matières touchant les sciences sociales et humaines pour aborder les enjeux de la radicalisation. Enfin, le contexte hors Occident se trouvait confronté à l'enjeu de la **carence des ressources humaines qualifiées** pour dispenser une formation soutenue et pertinente axée sur le phénomène à l'étude :

En ce qui concerne les associations, elles ne sont pas dotées de formateurs ou de ressources humaines suffisantes pour travailler ces problématiques. Il y a aussi un problème au niveau de la gestion au sein de ces organisations. Il faut noter que le manque flagrant réside davantage dans la société civile en ce sens qu'il n'existe pas d'acteurs forts et capables d'aborder ce sujet. (M-MO2)

PARTIE III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS. LES INTERVENANTS : ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Avec cette étude, nous avons voulu alimenter deux des aspects les moins abordés dans la littérature scientifique par rapport aux interventions en matière de prévention de l'extrémisme et de la radicalisation violente : les études basées sur des données probantes et l'expérience des intervenants sur la pratique. Concernant le premier aspect, les quatre-vingt-neuf personnes interrogées provenant des cinq continents en sont la preuve. Cela nous a permis d'avoir un panorama global sur la prévention de la radicalisation, l'accès à une source très riche et diverse d'informations ainsi que le fait d'aborder ce sujet depuis une approche comparative, la littérature scientifique étant souvent axée sur la réalité des pays occidentaux.

Quant au deuxième aspect, tel que mentionné dans l'introduction, l'expérience des intervenants est un terrain vierge ou très peu exploré. Cette étude a ainsi un caractère exploratoire. En fait, elle est la première étude qui prend en considération l'expérience des intervenants concernant leurs pratiques à une échelle internationale. Cela a évidemment permis de tirer des éléments positifs ainsi que des limites évidentes. Étant **un portrait de la réalité**, nous espérons que cette étude pourra contribuer non seulement à informer sur la pratique de la prévention, mais aussi à servir de guide pour approfondir un sujet fort négligé.

L'efficacité de la prévention de la radicalisation menant à la violence dépend évidemment d'une compréhension approfondie du phénomène, notamment au niveau local, à savoir les facteurs qui poussent les personnes à envisager une action violente, mais aussi des capacités, de l'expérience et de l'efficacité des intervenants sur le terrain. Ces derniers sont souvent vus comme des engrenages invisibles d'une machine de prévention et très peu s'interrogent sur leurs besoins ou sur leurs compétences par rapport à ce phénomène. Nombreux sont en fait les intervenants qui se sentent démunis face à cette intervention et demandent, comme on l'a vu à la fin de la partie II, un soutien plus important en matière de formation et d'échanges de pratiques. Cependant, malgré les particularités du phénomène de la radicalisation violente, les approches des intervenants ne sont pas différentes d'autres types d'intervention dans le domaine de la prévention. Le manque de spécificité de ce terrain d'intervention, déjà mentionné dans l'introduction, peut être observé à partir de deux angles : la valeur donnée aux facteurs non spécifiques de réussite et le fait de faire souvent appel à son expérience et à son parcours professionnel.

a) Les facteurs non spécifiques de réussite

Parmi les facteurs de réussite et d'échec décrits dans ce rapport, nombreux sont ceux qui ressemblent à ce qui en psychothérapie est appelé « facteurs non spécifiques » ou « facteurs communs » de succès (Huibers & Cuijpers, 2015). Malgré la diversité des approches pour aborder le changement psychothérapeutique, nombreuses sont les approches qui parviennent à avoir des résultats positifs similaires. Ceci a montré aux chercheurs qu'il existait un facteur en commun qui n'était pas lié au contenu spécifique de l'intervention : une alliance psychothérapeutique forte et positive (Huibers & Cuijpers, 2015). Frank (1993) a proposé quatre facteurs clé du changement :

une relation fonctionnelle "patient-thérapeute" qui est basée sur la confiance du patient envers le travail du thérapeute ; un contexte qui facilite la guérison ; un rationnel qui justifie et légitime l'action du psychothérapeute ; et un nombre de procédures qui structurent la psychothérapie. Le contenu de l'intervention semble ainsi être un aspect accessoire de l'intervention. Au contraire, **le facteur le plus important est la relation de confiance**. Les liens de confiance ont été en effet signalés comme le facteur le plus important de l'efficacité de l'intervention dans le contexte de la prévention de la radicalisation. C'est pourquoi les intervenants sont très attentifs aux éléments qui peuvent l'entraver : le manque de transparence, les attaques à la confidentialité dans le contexte des demandes de renseignements, etc. Ils soulignent en même temps l'importance des facteurs qui peuvent améliorer cette relation, c'est-à-dire avoir des espaces pour la libre expression, éviter les jugements, être flexible et attentif par rapport aux besoins et aux réalités des individus et des communautés, etc.

b) Faire appel à son expérience et à son parcours professionnel

Les intervenants reprennent fondamentalement les trois approches de l'intervention mentionnées dans la première partie de ce rapport : les approches intégratives, les approches cognitives et les approches comportementales et d'appartenance, la deuxième étant la plus répandue. Les types d'intervention spécifiques ont cependant, comme dit Neumann (2011), un nombre potentiel illimité. Ceci est dû probablement au fait que la plupart des interviewés considèrent que les facteurs qui expliquent la radicalisation au niveau local ne sont pas bien différents de ceux qui expliquent d'autres problématiques sociales, un constat que nous avons déjà souligné lors de la revue systématique (CIPC, 2015). En effet, les outils employés pour lutter contre la radicalisation ressemblent à ceux utilisés pour d'autres problématiques et contextes. Autrement dit, les outils connus sont repris et adaptés avant de développer de nouveaux outils spécifiques au phénomène à l'étude. Les intervenants font également appel à leurs expériences professionnelles en raison des limites du champ d'intervention. Les mesures de lutte contre l'extrémisme et la radicalisation menant à la violence étant un terrain changeant et en construction, les intervenants font appel à leur expérience et à leur parcours professionnel pour combler les vides et les besoins du contexte. Ce sujet sera davantage développé plus loin dans ce rapport. Il en résulte une pratique de la prévention de la radicalisation menant à la violence qui n'est pas différente d'autres types d'interventions.

Enfin, le grand enjeu en prévention de la radicalisation qui est évident en soi en psychothérapie est **la motivation au changement des usagers**. L'intervention sur la radicalisation menant à la violence n'est pas forcément un besoin pour les communautés ou les individus, y compris dans certains cas, pour les intervenants. L'une des personnes que nous avons interrogées en Amérique du Nord indiquait par exemple que cette problématique au niveau local était moins importante que la violence criminelle. Pour illustrer, dans notre recherche-action en France, sur une échelle de 1 à 10, les conseillers pénitentiaires considéraient que la radicalisation violente avait une importance moyenne de 2 dans leur travail quotidien, donc très faible. La motivation au changement provient ainsi des gouvernements ou de la société dans son ensemble.

Comme on verra plus loin dans le texte, les intervenants se retrouvent pris entre le marteau et l'enclume : coincés entre, d'une part, les contraintes et exigences des bailleurs de fonds et des gouvernements, et d'autre part, des communautés auprès desquelles ils interviennent. Établir un rapport de confiance avec celles-ci est un travail continu et de longue haleine, qui est difficilement conciliable selon les délais imposés.

Nous allons présenter les principales conclusions de cette étude. Ces conclusions seront divisées en trois parties. La première abordera les principaux constats et les enjeux de l'étude, la deuxième présentera quelques recommandations issues de cette recherche et la troisième et dernière partie sera consacrée aux limites de cette recherche.

3.1 Principaux constats et défis en ce qui concerne le travail des intervenants

L'absence de conceptualisations communes et ses impacts sur l'intervention

Cette étude nous a permis de constater que **l'absence de consensus au niveau des définitions de la radicalisation et de la prévention de la radicalisation** n'est pas exclusive au domaine académique : elle est également reproduite chez les intervenants, qui se retrouvent à intervenir par rapport à une thématique difficilement discernable. En effet, comme nous l'avons démontré dans ce rapport, les intervenants n'ont pas une compréhension commune de ce qu'est la radicalisation, et ne s'entendent pas forcément sur les aspects problématiques à traiter. Pour certains, les idées « radicales » des individus ne sont pas un problème en soi, et le recours à la violence est le problème à cibler, tandis que pour d'autres, il est impossible de nier que la pensée d'un individu puisse représenter un risque à prendre en considération lors de l'intervention. L'absence de consensus par rapport aux concepts de radicalisation et de prévention entraîne quatre conséquences :

- a) En l'absence d'une définition claire et convenue de la radicalisation, **les intervenants font appel à leurs connaissances, leur expérience et leur parcours professionnel pour concevoir et aborder la problématique** à cibler. Par exemple, les intervenants ayant une formation en psychologie auront tendance à concevoir la radicalisation comme un phénomène psychologique au même titre que d'autres, par exemple la toxicomanie. Les intervenants policiers, pour leur part, envisageront davantage la radicalisation comme une trajectoire criminelle parmi tant d'autres. Ces différentes interprétations de la radicalisation auront bien évidemment un impact sur la manière de concevoir sa prévention. Les intervenants feront appel aux registres et aux outils avec lesquels ils sont familiers pour intervenir tout en naviguant au travers de ce flou conceptuel.
- b) Les intervenants font ainsi appel à des **outils utilisés dans d'autres domaines** pour les mettre en application dans la prévention de la radicalisation. Qu'il s'agisse d'outils en prévention de la violence, du domaine de la santé publique ou encore en prévention du suicide, les intervenants ont pu bénéficier de mesures s'étant avérées efficaces dans d'autres domaines pour les adapter à la problématique de la radicalisation. Nous avons préalablement constaté la faible quantité d'interventions particulièrement innovantes en

prévention de la radicalisation, ou du moins qui lui sont réellement spécifiques (CIPC, 2015). Cet emprunt d'outils déjà connus peut, entre autres, s'expliquer par le fait que les intervenants, étant confrontés à une problématique encore peu définie, vont faire appel à leurs connaissances déjà établies dans d'autres domaines et, par le fait même, à des outils qu'ils connaissent.

- c) Cette absence de consensus au niveau des concepts ***influence également la possibilité d'établir des partenariats et des collaborations avec d'autres organisations***. Ce constat fût souligné par un intervenant européen, qui déplorait l'absence de coordination entre différentes interventions de prévention de la radicalisation au sein de son pays tout en sachant que son organisation n'était pas la seule à traiter de cette problématique. En effet, deux organisations pourraient vraisemblablement s'attarder toutes deux sur la radicalisation, tout en l'abordant sous des angles différents à travers leurs interventions : l'une pourrait chercher à développer l'esprit critique de ses participants, tandis que l'autre pourrait se présenter comme une organisation faisant la prévention de la violence en développant les aptitudes en résolution de conflit de ses participants. Sans être étiquetées comme organisations de prévention de la radicalisation à proprement parler, toutes deux peuvent néanmoins avoir dans l'optique de prévenir la radicalisation.
- d) La diversité des acteurs impliqués dans des actions de prévention de la radicalisation signifie que **des rôles clairs et précis n'ont pas encore été définis pour chaque type d'intervenant**. Ainsi, certains intervenants se retrouvent à accomplir des tâches qui dépassent quelque peu le cadre de leur travail habituel. C'est le cas par exemple des policiers qui adoptent un rôle de soutien – qui se rapprocherait davantage du travail social que de l'intervention policière – auprès de certaines populations dans une perspective d'intégration, contrastant avec leur répertoire d'actions habituellement plus sécuritaires.

Un phénomène qui dépasse le cadre de l'intervention

Les intervenants sont conscients que la radicalisation est un phénomène sociétal et transversal à différents domaines, et qu'**ils ne sont pas en mesure de régler le problème à partir de leur seule intervention**. Des efforts collectifs à différents niveaux sont nécessaires, et quoique leur intervention puisse contribuer à la solution, elle ne peut régler qu'une partie du problème. Tel qu'un intervenant en Europe le stipule, l'intervention auprès des participants n'est qu'une infime parcelle de leur vie et de leur quotidien, et en dehors des heures consacrées à l'intervention, ceux-ci peuvent facilement être exposés à différentes conditions propices au développement de tendances radicales ou extrémistes.

Une coexistence difficile entre actions préventives et répressives

Les efforts préventifs doivent fréquemment coexister avec des **mesures plus répressives qui peuvent contrecarrer les avancées effectuées en prévention**. D'après certains intervenants, les autorités responsables du maintien de l'ordre public n'ont souvent pas une compréhension suffisamment approfondie de l'extrémisme violent, et ne réalisent pas que les actions répressives

contre les familles, amis et proches d'individus soupçonnés de radicalisation puissent contribuer à une radicalisation encore plus grande des jeunes provenant de minorités ethniques. D'autres soulignent qu'à la suite d'attentats fortement médiatisés, la répression peut être resserrée non seulement de manière générale, mais également auprès des jeunes radicalisés prenant déjà part à des interventions. Adopter une approche punitive auprès des jeunes qui retrouvent graduellement une certaine confiance en l'adulte et qui sont en voie de progression serait particulièrement contre-productif dans la mesure où le travail accompli est mis en péril.

Un plus grand besoin de coordination et de collaboration

Les besoins en matière de coordination ont depuis longtemps été exprimés par rapport à la mise en œuvre de stratégies et de programmes de prévention de la criminalité, et cette tendance se maintient pour ce qui est de la prévention de la radicalisation (CIPC, 2016a). Pourtant, cette thématique n'a pas été particulièrement approfondie dans la littérature. Cette étude apporte donc une contribution importante en termes **de pratiques et plus particulièrement de besoins de coopération et de collaboration des intervenants** en prévention de la radicalisation.

Plusieurs constats ont pu être dégagés en ce qui concerne la coordination.

- a) Dans le cadre de la coordination verticale, les intervenants ont insisté sur l'importance d'une stratégie nationale adaptée aux localités, autrement dit qui fasse preuve d'une certaine flexibilité pour s'adapter aux réalités locales.
- b) Ils ont également exprimé un fort désir de collaboration avec différents acteurs, qu'il s'agisse du gouvernement, des médias, des acteurs religieux, du secteur privé, etc.
- c) Plusieurs ont mentionné que l'aspect relationnel était non négligeable lorsqu'il est question d'assurer une bonne collaboration avec les partenaires et d'assurer la pérennité des relations.
- d) Les experts interrogés au cours de la phase exploratoire de cette étude ont également insisté sur l'importance d'accroître la coordination internationale pour répondre à la problématique de la radicalisation.
- e) Les intervenants, pour leur part, ont exprimé le besoin qu'il y ait davantage de partage des connaissances au niveau des bonnes pratiques; c'est-à-dire qu'elles soient diffusées et accessibles. Pourtant, des plateformes et des réseaux regroupant des initiatives intéressantes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ne sont pas inexistantes : notons par exemple le RAN, mentionné à plusieurs reprises dans ce rapport, qui regroupe des initiatives et pratiques inspirantes de prévention de la radicalisation mises en œuvre en Europe^[1], ou encore *The FREE Initiative*, une ressource en ligne regroupant les expériences et les bonnes pratiques de plus d'une dizaine de pays européens en matière de lutte contre l'extrémisme de droite (CIPC, 2015). Toutefois, le fait que les intervenants aient exprimé ce besoin signale que des lacunes demeurent en matière

[1] https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network_en

de diffusion, d'accessibilité, ou encore de diversité de bases de données regroupant des bonnes pratiques de prévention de la radicalisation.

L'importance du contexte sociopolitique

Tel que mentionné à maintes reprises tout au long de ce rapport, un défi important soulevé par les intervenants est le fait que leur **travail soit intimement lié aux événements et aux débats sociopolitiques actuels**. Plusieurs intervenants européens expliquent par exemple que, cherchant à lutter contre l'islamophobie et le rejet de l'Islam au sein de leur pays, leurs interventions se voient affectées à chaque nouvel attentat, qu'il s'agisse des événements à Paris et à Bruxelles ou d'attaques contre des mosquées par des extrémistes de droite. Le travail prend ainsi un certain recul, par exemple face aux enseignants participant aux interventions dont les préjugés envers les musulmans et l'Islam se voient renforcés.

Des difficultés d'évaluation toujours présentes

Les évaluations demeurent le talon d'Achille de la prévention de la radicalisation, la pertinence de celle-ci étant fréquemment remise en question en raison d'une absence de données empiriques confirmant son efficacité. Tel que confirmé lors des entretiens effectués, **les intervenants se retrouvent dépourvus en matière d'indicateurs précis leur permettant d'évaluer si leur intervention a bel et bien permis de prévenir ou désamorcer un processus de radicalisation**. Certaines évaluations sont appliquées, mais davantage dans le cadre de formations : la formation visant à améliorer les connaissances des participants par rapport à un certain sujet, il est possible d'évaluer si ceux-ci ont bien acquis les connaissances à l'aide d'évaluations pré- et post-intervention.

Une relation de confiance fragile mais essentielle au travail en partenariat

Tel que souligné dans notre revue systématique, il est primordial de **travailler en collaboration avec les communautés** dans lesquelles sont mises en œuvre les interventions (CIPC, 2015). Celles-ci sont plus à même de connaître la réalité locale et de détecter de manière précoce les signes d'une radicalisation potentielle d'un individu. Travailler de concert avec les communautés permet donc de se rapprocher de la réalité locale et de mettre en œuvre des interventions adaptées à celles-ci. La méconnaissance des communautés qu'on cherche à aider est considérée comme un facteur qui peut mener à l'échec de l'intervention, ainsi que l'incompatibilité de certains programmes de prévention face aux valeurs et aux mœurs des populations locales. L'implication de la communauté dans les interventions de prévention de la radicalisation permet notamment d'amoindrir la méfiance que celle-ci peut entretenir à l'égard d'interventions portant sur la radicalisation. De plus, consulter la communauté permet de cibler les problématiques et les enjeux plus particuliers qui y sévissent.

Tel que mentionné précédemment, le **lien de confiance** – que ce soit avec les participants ou la communauté – est considéré comme un facteur essentiel par les intervenants interrogés pour

assurer la réussite d'une intervention. Toutefois, maintenir une relation de confiance ainsi que la crédibilité et la transparence de l'organisation sont des défis de taille pour tout intervenant. Cette crédibilité peut être rapidement remise en question, et les intervenants doivent constamment faire leurs preuves à l'égard des participants et des communautés auprès desquelles ils interviennent. Une intervenante en Amérique du Nord donnait l'exemple d'une situation difficile dans laquelle elle s'est retrouvée à la suite d'une rencontre avec le gouvernement national au sujet de la lutte contre l'extrémisme violent : le conseil d'une communauté au sein de laquelle elle travaille l'a contactée à la suite de cette rencontre pour lui poser des questions, notamment sur son rapport avec le gouvernement, le but de sa présence à cette rencontre, son implication dans la lutte contre l'extrémisme violent, etc. L'intervenante a rapidement compris qu'une collaboration trop étroite avec le gouvernement pouvait avoir un impact négatif sur ses relations avec la communauté, et elle a par conséquent refusé de soumettre une demande pour une subvention gouvernementale afin d'éviter de fragiliser ses liens avec la communauté. Tel qu'elle le conclut : « *la méfiance de la part de la communauté est l'ennemie de ce travail. C'est une lutte permanente* » (AMN4).

Dans certains cas, **le nom de l'organisation** peut également être source de méfiance de la part de la communauté si celui-ci est particulièrement explicite par rapport au fait que les interventions ciblent la radicalisation. Pour surmonter ce défi, une organisation nord-américaine a indiqué qu'elle s'assure d'expliquer aux communautés et aux organismes communautaires avec lesquels elle travaille que son organisation s'attarde sur différentes problématiques sociales et ne se limite pas uniquement à la radicalisation. Cela permet de bâtir un lien de confiance et d'éviter qu'une communauté ne se sente stigmatisée si elle reçoit des services de la part de cette organisation.

Bâtir et maintenir une relation de confiance avec la communauté est un **travail de longue haleine** qui doit **être réalisé de manière continue**, et les intervenants sont conscients de l'exigence d'un tel mandat.

La crainte de stigmatiser

La stigmatisation des communautés est un enjeu pris au sérieux par les intervenants, plus particulièrement ceux en Occident. Nous avons soulevé dans notre revue systématique les problèmes de stigmatisation des communautés musulmanes qu'avaient suscités le programme PREVENT, au Royaume-Uni (CIPC, 2015). **Les intervenants de cette étude ont développé des stratégies pour éviter de stigmatiser certaines communautés par le biais de leurs interventions.** Une approche prédominante à cet effet est d'élargir la problématique pour cibler au-delà d'un type de radicalisation spécifique. Autrement dit, les intervenants ne vont pas forcément chercher à prévenir spécifiquement la radicalisation islamique ou d'extrême droite, mais vont avoir une vision plus large de la problématique et cibler par exemple tout extrémisme pouvant mener à la violence ou tout simplement les comportements violents ou antisociaux en tant que tels.

Cette approche est également en lien avec l'idée qu'au final, certains aspects spécifiques en lien avec la radicalisation sont considérés comme problématiques par les intervenants et que leur objectif est d'intervenir par rapport à ces aspects en particulier. Il peut s'agir par exemple du recours à la violence pour faire valoir son point de vue, ou encore entretenir des propos haineux par rapport

à certains groupes. En précisant les attitudes ou comportements qu'ils condamnent, les intervenants sont plus à même d'éviter de stigmatiser certains groupes, car ces attitudes et comportements pourraient être adoptés par n'importe quel type d'individu, et non un groupe ou une communauté en particulier.

En revanche, la stigmatisation ne semble pas être présente ou un enjeu dans les pays hors Occident.

Le désir de renforcer les approches d'intégration bidirectionnelle

L'importance d'une **approche bidirectionnelle** entre sociétés majoritaires et minoritaires a également été soulevée. Par exemple, les interventions pour favoriser l'intégration des réfugiés peuvent se faire en facilitant des rencontres et des dialogues entre parents d'étudiants réfugiés et enseignantes dans les écoles afin que les rôles respectifs de chacune puissent être discutés ainsi que leurs réalités culturelles et les moyens de créer des ponts entre des cultures différentes. La responsabilité d'intégration ne repose donc pas sur les épaules d'un parti ou d'un autre, mais nécessite des efforts collectifs.

L'importance de créer des espaces de dialogue ouverts

Nous avons pu constater que ce qui semble primer au cours des interventions n'est pas forcément d'aborder certaines thématiques particulières, mais plutôt **de créer un cadre dans lequel les participants se sentent à l'aise d'aborder les enjeux et les thèmes qui les préoccupent** et leur tiennent à cœur. Les individus qui sentent que leur opinion n'est pas prise en considération en société, et qui se sentent isolés et réduits au silence sont plus à même d'envisager des voies d'expression qui ne sont pas adaptées à une société démocratique. Ainsi, encourager les participants à s'exprimer, à partager leur point de vue même si celui-ci semble controversé ou opposé à celui de la majorité semble être plus prioritaire pour les intervenants que discuter de thèmes particuliers.

Un point aveugle dans la littérature : la sécurité des intervenants

Cette étude offre une contribution importante en ce qui concerne la sécurité des intervenants. En effet, très peu d'études se sont directement penchées sur la perspective des intervenants impliqués dans la prévention de la radicalisation par rapport au danger encouru et à leur sentiment d'insécurité dans leur travail quotidien. Nous avons pu constater que **la sécurité est un enjeu autant pour les intervenants en Occident que hors Occident**, mais les situations d'insécurité plus graves sont particulièrement présentes en Afrique. En effet, les intervenants craignent de devenir la cible des groupes terroristes à proximité si leur travail de prévention venait à être diffusé. Tous les intervenants semblent être conscients des risques encourus et les accepter. Certaines mesures de sécurité sont mises en place, mais les ressources font parfois défaut pour réellement assurer une sécurité efficace.

La grande absente des interventions : la perspective de genre

Le genre est l'un des seuls facteurs explicatifs de la radicalisation au niveau de l'individu. En effet, il existe un consensus dans la littérature au niveau de son influence, autrement dit les chercheurs s'accordent pour dire que la plupart des individus qui se radicalisent, en plus d'être jeunes, sont des hommes (CIPC, 2015). Toutefois, **la grande majorité des intervenants interrogés dans le cadre de cette étude n'adoptent pas une perspective de genre au cours de leurs interventions**. Nous avons précédemment remarqué l'absence d'une perspective de genre dans notre revue systématique (CIPC, 2015), et celle-ci fût de nouveau confirmée dans le cadre de cette étude. En fait, lorsque questionnés par rapport au genre, les intervenants conçoivent bien la dimension genrée de la radicalisation, soit que les hommes se radicalisent en plus grand nombre que les femmes et ce, probablement pour des raisons différentes. Dans certains pays, la pression culturelle sur les jeunes hommes, qui doivent subvenir aux besoins de leur famille tôt dans leur vie d'adulte, peut pousser certains jeunes en manque de revenus à se joindre à un groupe extrémiste leur promettant salaire et ressources. Toutefois, au cours de leurs interventions, la perspective de genre en tant que telle était très peu adoptée. Autrement dit, les implications du genre, de la construction des rôles genrés des hommes et des femmes ainsi que la construction de la masculinité n'étaient pas des thématiques abordées au cours des interventions.

Il semble que plusieurs intervenants concevaient la perspective de genre plutôt en termes de population cible, soit que leurs interventions avaient pour cible les femmes, les hommes, ou les deux, et si leur intervention allait changer selon le groupe ciblé. Le contenu de l'intervention en tant que tel n'allait toutefois pas aborder la thématique du genre pour autant.

Cette étude apporte donc une contribution à ce niveau, en ayant spécifiquement posé des questions aux intervenants en prévention de la radicalisation par rapport à la dimension du genre.

La religion, un enjeu occidental ?

Bien que des thématiques comme la radicalisation, l'idéologie ou la politique puissent être délicates à aborder, **la religion semble provoquer encore davantage de réticence chez nos intervenants occidentaux**. En effet, les intervenants hors Occident semblent plus à l'aise de discuter de religion de manière directe, en cherchant par exemple à démanteler ce qu'ils considèrent comme de l'extrémisme religieux en faisant appel à des textes sacrés. Les intervenants occidentaux, pour leur part, n'aborderont pas la religion de manière directe, mais plutôt en s'interrogeant sur la place de la religion au sein de la société. Ce malaise peut s'expliquer en partie par le contexte politique actuel en Occident, où certaines tensions en lien avec l'immigration sont exacerbées, et sentiments et rhétoriques islamophobes sont davantage propagés à la suite des récentes attaques terroristes (Amnesty International, 2012). Dans un contexte où la tolérance pour la diversité religieuse diminue à travers le monde (UNDP, 2016), les intervenants se retrouvent à naviguer un contexte tendu où la question de la religion est particulièrement délicate à aborder.

Les différences en ce qui concerne le financement

En termes de financement, il a été possible de constater une certaine distinction entre les sources de financement des organisations occidentales et celles des organisations non occidentales. Il semble que la majorité des intervenants en Occident aient reçu du financement pour leur projet de la part d'un ou de plusieurs échelons gouvernementaux de leur propre pays, alors que plusieurs organisations situées hors Occident ont reçu du financement d'organisations internationales ou de gouvernements étrangers. Deux intervenants africains ont précisé recevoir du financement de la part de leur propre gouvernement; toutefois, celui-ci s'est avéré insuffisant, nécessitant la recherche d'autres sources de financement.

Un enjeu important associé au financement auquel sont confrontés les intervenants est le **souci de la pérennité de leurs projets**. L'épuisement du financement peut abruptement mettre fin à une initiative, et couplé à un manque d'institutionnalisation dans le domaine de la prévention de la radicalisation, les initiatives conservent leur caractère ponctuel sans réussir à s'ancrer de manière plus permanente. De plus, les bailleurs de fonds, de manière générale, souhaitent obtenir des résultats rapidement. La mise en place de l'intervention doit être effectuée rapidement et le financement obtenu pour un projet s'échelonne habituellement sur une année, parfois deux. Or, les intervenants soulignent à quel point les résultats sont très rarement immédiats lorsqu'il est question de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Ils souhaiteraient pouvoir mettre en place des projets à plus long terme qui pourraient s'attarder aux racines du problème, par exemple des initiatives pour renforcer les communautés et les rendre résistantes à toute forme d'extrémisme. Toutefois, ces initiatives nécessitent un temps considérable et peuvent difficilement se réaliser à partir des financements obtenus.

3.2 Principales recommandations formulées par les intervenants

Les intervenants qui ont participé à notre étude ont formulé des recommandations qu'ils considèrent importantes à partager. D'autres recommandations ont également été dégagées suite à l'analyse du contenu des entretiens, des aspects récurrents et des facteurs de réussite des projets et des programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il nous paraît important de mentionner que plusieurs recommandations révélées par cette étude correspondent aux recommandations issues de la littérature, notamment celles énumérées dans notre revue systématique (CIPC, 2015). Cette section est présentée en quatre catégories : les recommandations spécifiques à la mise en œuvre d'interventions, les recommandations spécifiques à l'intervention, les recommandations spécifiques à la collaboration/coordination, et les recommandations générales.

Recommandations spécifiques à la mise en œuvre d'interventions

a) Favoriser les approches adaptées aux spécificités locales

Adapter les initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est peut-être la recommandation la plus importante, sinon la plus mentionnée. En effet, l'importance de cet enjeu est soulignée non seulement dans la littérature (CIPC, 2015), mais également par les intervenants qui ont participé à cette étude. Qu'il s'agisse d'un projet réalisé par une organisation locale ou d'une stratégie gouvernementale, l'importance d'une adaptation à la réalité locale est fréquemment soulignée.

Il est important d'identifier les besoins et les problèmes, mais aussi les forces et les atouts du contexte local. Pour éviter l'échec ou le refus d'un programme, celui-ci doit **tenir compte des dynamiques locales et respecter la culture locale**. Une intervention ne doit pas imposer une vision différente ou aller à l'encontre des façons de faire de la communauté qu'on vise à aider.

La méconnaissance des communautés et de leurs cultures se solde fréquemment par un échec. Sans une préparation adéquate et des intervenants qui connaissent le terrain et la culture, le danger d'offusquer quelqu'un met en péril les projets et le lien de confiance.

b) Favoriser l'approche participative chez les jeunes

Plusieurs intervenants adoptent un cadre d'intervention relativement flexible pour pouvoir tenir compte des suggestions des jeunes par rapport aux contenus à aborder, ou dans le cas des suivis individualisés de pouvoir s'adapter aux particularités du jeune et de son entourage. Il est recommandé d'adopter une approche participative permettant un meilleur ajustement aux besoins et aux demandes des participants, ce qui amènerait à une plus grande appréciation pour l'intervention.

c) Intégrer les leaders religieux

Les leaders religieux ont un pouvoir important sur une partie de la population. Dans certains cas, leur capacité à pouvoir influencer et rejoindre la population dépasse celle des intervenants et des autorités locales. De ce fait, il est recommandé de les intégrer davantage dans les programmes de prévention et de reconnaître leur rôle dans la lutte contre l'extrémisme violent. Revenant à la crédibilité des intervenants, ce sont les opinions des leaders religieux qui intéressent certaines communautés plus que d'autres.

D'autres voient dans les allégations de certains leaders religieux un facteur de problème. Encore une fois, la recommandation est de les impliquer dans les programmes de prévention de la radicalisation afin de trouver des solutions ensemble.

d) Intégrer les leaders communautaires

Les leaders communautaires ont également été identifiés comme des personnes ayant un pouvoir sur la communauté. En effet, leur utilité est multiple : ils détiennent des connaissances spécifiques quant à leur environnement local, sont plus proches de la population locale et ont une certaine influence politique. Il a donc été recommandé de les intégrer dans les programmes de prévention de la radicalisation.

e) Travailler avec l'entourage des individus à risque

Il a été recommandé pour les intervenants qui travaillent avec les jeunes à risque de se radicaliser, d'élargir leur champ d'intervention et d'intégrer l'entourage, à savoir la famille, l'école, les centres de jeunesse, etc. Les raisons sont multiples. Dans le cas des suivis psychosociaux, le travail avec la famille permet de travailler le soutien familial, considéré comme un facteur de protection. L'entourage en revanche permet surtout de récolter des informations pertinentes par rapport aux changements vécus par le jeune ainsi que les facteurs qui l'ont amené à emprunter un parcours problématique.

Il a été également recommandé de fournir à l'entourage des jeunes à risque des informations sur la radicalisation menant à la violence ainsi que des outils leur permettant de repérer les comportements problématiques et de soutenir les jeunes à renoncer à l'utilisation de la violence.

Recommandations spécifiques à l'intervention

a) Faire appel à des intervenants crédibles

Plusieurs interlocuteurs nous ont fait part de l'importance de faire appel à des intervenants qui soient crédibles aux yeux des participants. En effet, plusieurs interventions font appel à des experts spécialisés pour aborder certaines questions ou problématiques : des juristes pour développer l'aspect légal, des théologiens pour des questions sur l'histoire des religions et de la spiritualité, des psychologues et éducateurs spécialisés pour des interventions individualisées, des repentis pour le processus de désengagement de jeunes radicalisés, etc. Il serait d'ailleurs contre-productif de faire expliquer par un intervenant non-musulman les fondements de l'Islam à de jeunes musulmans. L'exercice deviendrait futile en raison d'un manque de crédibilité.

En plus des experts invités, l'intervention tire sa force de la crédibilité de l'intervenant principal, ce qui a déjà été mentionné dans la revue systématique du CIPC (2015), à savoir dans les programmes de la *Fondation Solas* et le projet STREET. Notre étude montre que certains programmes de désengagement pour l'extrémisme de droite sont dirigés par d'anciens néonazis ou membres de groupes extrémistes. Selon eux, ils sont plus à même de comprendre les difficultés rencontrées par des individus qui cherchent à quitter un groupe ou un mouvement extrémiste. Il importerait donc d'examiner la crédibilité des intervenants afin d'améliorer la confiance des participants à l'égard de ces derniers.

b) Développer les espaces de parole

Il a été vivement suggéré de développer des espaces de parole, et ce à deux niveaux : sociétal et individuel. La population et surtout les jeunes manquent d'espaces sécuritaires pour s'exprimer. Selon les intervenants interrogés, les jeunes ne sont pas considérés comme des acteurs à part entière dans la société, ce qui serait une erreur. Les espaces de parole permettent aux jeunes, mais aussi à la société en général, de donner leurs opinions, de faire des propositions et de signaler ce qu'ils considèrent comme important à traiter. La concertation autour d'un sujet et l'expression

artistique sont des méthodes qui offrent aux personnes la possibilité d'atténuer les tensions et les frustrations, tout en apprenant les uns des autres.

De plus, un espace de parole sécuritaire et libre de jugement doit faire partie de l'inventaire des interventions avec l'individu et sa famille. C'est en donnant la possibilité à l'individu et à sa famille/entourage de s'exprimer qu'un lien de confiance peut se forger. Autrement, l'intervention pourrait être perçue comme imposée.

Cet outil permet aux intervenants de créer un lien de confiance avec l'individu et avec la communauté puisque ces derniers se sentent écoutés et valorisés, et permet également d'arrimer le projet à la réalité locale et d'individualiser le suivi psychologique.

c) Créer un lien de confiance

La confiance entre l'intervenant et le participant est peut-être l'enjeu le plus important qui détermine le succès ou l'échec d'une intervention. En effet, la confiance n'est pas gagnée d'emblée dans le contexte de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Ces initiatives sont généralement reçues avec méfiance par les populations ciblées. En ce qui concerne les communautés issues de l'immigration, le lien de confiance est encore plus difficile à créer, puisqu'elles connaissent des problèmes d'isolement, de marginalisation et de ségrégation. Il importe donc de faciliter leur intégration et d'encourager le dialogue avec ces communautés majoritaires (CIPC, 2016a).

Qu'il s'agisse de la communauté ou d'un individu, plusieurs recommandations ont été formulées à l'égard des intervenants pour favoriser le lien de confiance, mais aussi pour le maintenir, puisque la confiance reste un sentiment qui peut vite s'effacer, surtout face à un sujet aussi sensible que la radicalisation. Premièrement, **adopter une approche transparente**. Le participant doit être mis au courant du but de l'intervention. **Offrir un espace de parole pour que les participants puissent s'exprimer librement**, en toute sécurité et dans un contexte dénué de jugement. L'intervenant doit **être attentif et faire preuve d'empathie**. Ensuite, **s'assurer que les intervenants soient crédibles** aux yeux des participants. Et enfin, un conseil plutôt dirigé aux bailleurs de fonds, le lien de confiance demande aux intervenants **un travail de longue haleine** qui doit être **réalisé de manière continue**. Des résultats à court terme ne sont guère envisageables et de pareilles attentes exercent des pressions inutiles sur l'intervenant.

d) Adopter une approche positive

Une méthode qui s'avère fructueuse est de se concentrer sur les solutions appropriées aux forces des individus et non de se focaliser sur leurs problèmes et faiblesses. Cette approche est surtout utilisée pour développer la résilience face à la radicalisation. Le renforcement du jugement critique est un des objectifs à atteindre, qui permet aux jeunes de ne pas tomber dans une pensée binaire, caractéristique des jeunes radicalisés.

Recommandations spécifiques à la collaboration et à la coordination

- a) Réduire la stigmatisation permet d'établir un partenariat avec la communauté

Nous avons déjà mentionné à maintes reprises dans ce rapport l'importance de se pencher sur le problème de la stigmatisation. Dans une logique opérationnelle, de nombreux intervenants occidentaux recommandent d'éviter des mesures pouvant stigmatiser les communautés qu'on cherche à atteindre. La perception de la stigmatisation occasionne une méfiance et un renfermement des communautés visées, ce qui rend la participation aux programmes de prévention difficile. Precht (2007) souligne l'importance pour les gouvernements de collaborer avec les communautés musulmanes, non pas en les distinguant selon leur identité religieuse ou en tant que groupe vulnérable, mais en les traitant comme des citoyens égaux. Ce n'est qu'ainsi qu'un sentiment d'appartenance et de valeurs communes pourra être insufflé.

- b) Impliquer le secteur privé

Il a été recommandé d'impliquer davantage le secteur privé pour favoriser la création d'emplois pour les jeunes à risque de rejoindre les rangs terroristes en raison de leur situation socioéconomique défavorable. En effet, de plus en plus d'entreprises cherchent une implication active dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. La collaboration avec le secteur privé permet non seulement **de profiter d'une nouvelle source de financement**, mais également **de profiter de leurs compétences et leurs outils**. Le privé est également plus apte à créer des emplois qui profiteront aux jeunes.

- c) Encourager les réseaux d'acteurs (fonctionnaires, professionnels, intervenants, secteur privé, scientifiques, etc.)

Le besoin d'échanger et de partager les informations et les expériences a été soulevé maintes fois. Nous avons discuté des réseaux et de leur importance aux yeux des intervenants et des municipalités. Les avantages sont multiples : les différents acteurs qui travaillent sur la question de la prévention de la radicalisation peuvent s'échanger des données pertinentes, des bonnes pratiques, des méthodes de recherche et des leçons apprises. Nous recommandons **de s'intéresser aux régions et aux intervenants qui manquent d'opportunités et de moyens pour faire partie d'un réseau d'intervenants**. Zeiger et Aly (2015) soulignent également le fait que des efforts de collaboration entre gouvernements et chercheurs ont été entrepris et des réseaux ont été développés, mais qu'une plateforme commune manque toujours à l'appel, ce qui rend difficile la concertation de l'information en un seul et même espace.

- d) Développer les approches multisectorielles et multidisciplinaires

La complexité du phénomène de la radicalisation se reflète dans l'incapacité des chercheurs et des intervenants à s'entendre ni sur les facteurs menant à l'extrémisme violent ni sur le processus de radicalisation. De ce fait, les intervenants s'entendent sur le fait que la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent doit **impliquer une diversité d'acteurs**, tant à l'échelle gouvernementale, non gouvernementale, sociétale que privée. La coordination de ces différentes parties prenantes s'impose, ce qui représente un défi important.

Quant aux approches multidisciplinaires, les intervenants recommandent d'intégrer des personnes de différentes disciplines pour pouvoir travailler sur de multiples enjeux et problématiques liés au phénomène de la radicalisation et au travail de prévention. D'ailleurs, des programmes globaux qui s'attardent sur différents aspects du processus de radicalisation se sont avérés plus efficaces (par exemple les programmes de réhabilitation de l'Arabie Saoudite et de Singapour).

Recommandations générales

a) Revoir le cursus scolaire

Le milieu scolaire offre une opportunité unique d'intervenir en matière de prévention de la radicalisation. Il s'agit d'un espace où les jeunes se rassemblent et interagissent en plus d'être l'endroit propice pour apprendre et expérimenter. De ce fait, les éducateurs et les administrateurs ont un rôle important à jouer dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Or, les recommandations portent **sur la révision du cursus scolaire**, c'est-à-dire revoir les priorités de l'enseignement. Le développement de l'esprit critique par le dialogue et des programmes favorisant la communication interculturelle sont des initiatives parmi beaucoup d'autres qui peuvent être mises en place dans les écoles. Par conséquent, il faut **offrir davantage de temps et de ressources aux éducateurs et aux élèves**, mais aussi **repenser les matières à enseigner pour développer l'esprit critique des jeunes**.

b) Augmenter les opportunités d'emploi

Il a été recommandé de se pencher sur l'employabilité des jeunes (hommes) qui résident dans des communautés à risque de voir leurs membres recrutés par des groupes terroristes. Il a été soulevé que ces derniers exploitent le manque d'opportunités professionnelles. Par conséquent, les jeunes rejoignent les groupes extrémistes parce qu'ils leur promettent un soutien financier à eux et à leur famille. Notamment hors Occident, les intervenants recommandent que **les autorités offrent aux jeunes des opportunités d'emploi**, ce qui permettrait à ces derniers de participer activement à la société et de se sentir utiles.

c) Impliquer davantage les jeunes dans la sphère sociale

Les jeunes sont l'avenir de la société. Il s'agit d'un message qui est diffusé par de nombreux acteurs et organismes, pourtant, l'implication des jeunes dans la sphère publique reste limitée. En revanche, ce sont ces derniers qui sont généralement au cœur des interventions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il serait donc important que la société **valorise l'implication des jeunes et reconnaisse leur apport en termes de solution**.

d) Adopter une approche expérientielle

Étant donné que la prévention de la radicalisation est un champ de travail relativement nouveau, il faut **laisser aux intervenants la possibilité d'expérimenter** pour peaufiner leurs approches. Il est important de comprendre que les interventions évoluent et s'améliorent avec l'expérience et les erreurs commises, et que les évaluations demandées par les bailleurs de fonds doivent tenir compte de ce processus. En effet, plusieurs gouvernements locaux et nationaux ont compris qu'il faut

donner aux intervenants un cadre de travail flexible et favoriser la disponibilité de fonds pour soutenir leurs actions sur le long terme en termes d'expérimentations.

e) Renforcer les capacités des intervenants

Nous avons discuté des besoins exprimés par les participants de cette étude. Nous avons constaté que de nombreux intervenants suivent des formations pour approfondir le sujet et pour l'échange d'expérience. Il y a cependant des intervenants qui manquent de compétences nécessaires pour élargir la portée de leur initiative, notamment pour des raisons financières. Il a donc été recommandé de **faciliter l'accès aux formations en gestion de projet, rédaction de projet, et rédaction de propositions de projet**. L'exemple de cette étude montre que les intervenants provenant des régions non occidentales et ceux qui se sont dédiés à une cause en raison de leur histoire personnelle et professionnelle (par exemple les repentis, les anciens combattants) ont potentiellement besoin de formations additionnelles en ce qui concerne la rédaction de demandes de subventions.

f) Offrir du soutien aux intervenants

Il est fortement recommandé d'offrir du soutien aux intervenants qui luttent contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Être confronté à des situations difficiles au quotidien nécessite un soutien important et **les intervenants doivent s'assurer que leur propre santé et leur bien-être ne se voient pas affectés négativement par leur travail**. En effet, il existe plusieurs problématiques auxquelles les intervenants sont confrontés. Certains font face à des situations dangereuses, d'autres doivent être vigilants face à l'attitude de méfiance des gouvernements et des leaders communautaires et religieux, et d'autres subissent des pressions importantes de la part de leur gouvernement, bailleurs de fonds et participants.

À notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur l'enjeu de sécurité des intervenants ni sur leurs besoins. Nous recommandons de mettre en place des programmes et du financement pour repérer les besoins et les enjeux de sécurité afin d'offrir aux intervenants un soutien en cas de besoin. À titre d'exemple, le bureau du programme Aggredi en Finlande réserve aux intervenants une pièce si ceux-ci ont besoin d'une pause (Ramalingam, 2014).

3.3 Limites de la recherche

Notre étude cherchait à faire une distinction entre la réalité des intervenants occidentaux et des intervenants non occidentaux. Ainsi, nous avons interrogé 59 personnes en Occident et 31 hors Occident. Il y a donc une limite quant à l'analyse comparative des deux régions et notamment quant à la généralisation. Les données ont toutefois permis de relever plusieurs tendances et différences importantes.

Pour des raisons de triangulation des données, la méthode initiale consistait à interroger trois personnes par organisation, soit deux intervenants de première ligne et une personne responsable de la gestion et de la coordination des projets, c'est-à-dire un responsable de projet ou un directeur,

etc. En pratique, il a été difficile de planifier un entretien avec plusieurs membres d'une même organisation. Le plus souvent, nous avons obtenu un entretien avec les responsables/coordonateurs de projets, aboutissant à un ou deux entretiens par organisme.

Une autre limite concerne le cadre de l'étude pensé trop large pour le temps alloué par entrevue. Autrement dit, la durée d'une heure par entretien était souvent insuffisante pour aborder tous les thèmes de l'étude. Le manque de temps nous obligeait à choisir quelles questions poser et par conséquent à établir un ordre de priorité. Nous avons choisi de ne pas dépasser la période d'une heure par entretien, puisqu'une fatigue se faisait ressentir autant du côté de ceux qui interrogeaient que des personnes interrogées.

Les problèmes de connexion ont également entravé le déroulement de certains entretiens, réduisant considérablement le temps alloué pour poser les questions : les questions devaient parfois être répétées plusieurs fois, ou encore le temps de l'entretien prolongé. Ceci est dû au fait que la plupart des entretiens ont été réalisés par Skype, téléphone ou dans quelques cas WhatsApp. Les problèmes de connexion étaient particulièrement fréquents lors d'entretiens avec des pays hors Occident.

Finalement, bien qu'il s'agisse d'une réalité de toutes les recherches qualitatives, la perte d'information tout au long du processus de traitement des données est également à soulever. Premièrement, la qualité de l'enregistrement audio et la qualité de la connexion (Skype et WhatsApp) nous ont obligés à ne pas tenir compte des informations incomplètes, notamment suite aux difficultés d'interprétation. Deuxièmement, tous nos entretiens ont été retranscrits, mais pas forcément sous forme de *verbatim* en raison des contraintes de temps de cette étude. Les premières retranscriptions en particulier ont été davantage des résumés des propos des personnes interrogées que des citations directes, occasionnant donc une perte d'information. Ensuite, certaines informations ont pu être perdues lors de la codification des entretiens. Le travail de codification a été partagé entre plusieurs analystes, ce qui signifie que certaines informations n'ont peut-être pas été codées correctement en raison des différentes compréhensions et interprétations des codes, malgré la création d'un document descriptif des codes et l'effort de standardisation et d'étiquetage de ceux-ci. Et finalement, le travail d'analyse, qui par définition consiste à réorganiser l'information, implique une perte de renseignements inévitable.

Références des études empiriques

- Audit Commission. (2008). *Preventing Violent Extremism: Learning and Development Exercise*. Report to the Home Office and Communities and Local Government. London: Audit Commission.
- Beider, H., & R. Briggs (2010). *Promoting Community Cohesion and Preventing Violent Extremism in Higher and Further Education*. Coventry, United Kingdom: Institute of Community Cohesion. Consulté à l'adresse http://www.safecampuscommunities.ac.uk/uploads/files/2013/05/promoting_community_cohesion.pdf
- Bjørgero, T., & Horgan, J. (2009). *Leaving Terrorism Behind: Individual and Collective Disengagement*. Routledge.
- Choudhury, T., & Fenwick, H. (2011). *The impact of counter-terrorism measures on Muslim communities*. Equality and Human Rights Commission Research Report 72. Manchester, United Kingdom: Equality and Human Rights Commission. Consulté à l'adresse <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-72-the-impact-of-counter-terrorism-measures-on-muslim-communities.pdf>
- Demant, F., Wagenaar, W., & van Donselaar, J. (2009). *Racism & Extremism Monitor: Deradicalisation in Practice*. Amsterdam, Netherlands: Leiden University, Anne Frank House. Consulté à l'adresse http://www.annefrank.org/ImageVaultFiles/id_12097/cf_21/Deradicalisation_ebook.PDF
- El-Said, H. (2015). *New approaches to countering terrorism: Designing and evaluating counter radicalization and de-radicalization programs*. Palgrave Macmillan.
- Feddes, A.R., Mann, L., & Doosje, B. (2015). Increasing self-esteem and empathy to prevent violent radicalization: a longitudinal quantitative evaluation of a resilience training focused on adolescents with a dual identity. *Journal of Applied Social Psychology* 45(7): 400–11.
- Githens-Mazer, J., Lambert, R., Baker, A.-H., Cohen-Baker, S., & Pieri, Z. (2010). *Muslim Communities Perspectives on Radicalisation in Leicester, UK*. Aarhus University: Centre for Studies in Islamism and Radicalisation. Consulté à l'adresse http://pure.au.dk/portal/files/32769851/Rapport4_UK_rev_jgmFINAL.pdf
- Hirschfield, A., Christmann, K., Wilcox, A., Rogerson, M., & Sharratt, K. (2012). *Process Evaluation of Preventing Violent Extremism: Programmes for Young People*. London: Youth Justice Board. Consulté à l'adresse http://www.researchgate.net/profile/Kris_Christmann/publication/272348847_Process_Evaluation_of_Preventing_Violent_Extremism_Programs_for_Young_People/links/54e1e610cf2953c22bb970a.pdf

- Johns, A., Grossman, M., & McDonald, K. (2014). "More than a game": The impact of sport-based youth mentoring schemes on developing resilience toward violent extremism. *Social Inclusion* 2(2): 57–70. Consulté à l'adresse <https://pdfs.semanticscholar.org/358d/19452aaf40b13dcd8ab53186acf5c030fe31.pdf>
- Kundnani, A. (2009). *Spooked: How Not to Prevent Violent Extremism*. London, UK: The Institute of Race Relations.
- Lakhani, S. (2012). Preventing violent extremism: Perceptions of policy from grassroots and communities. *Howard Journal of Crime and Justice* 51(2): 190–206. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1111/j.1468-2311.2011.00685.x>
- Lambert, R. (2008). Empowering Salafis and Islamists against Al-Qaeda: A London counterterrorism case study. *PS: Political Science and Politics* 41(1): 31–5. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.2307/20452106>
- Lieberman, C.A. (2009). Community policing & counter terrorism: Community policing philosophy as a tool for local law enforcement to counter terrorist activities. Consulté à l'adresse proquest.com, pub. no. 3369099.
- Liht, J., & Savage, S. (2013). Preventing violent extremism through value complexity: Being Muslim Being British. *Journal of Strategic Security* 6(4): 44. Consulté à l'adresse <http://scholarcommons.usf.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1253&context=jss>
- Lindekilde, L. (2012a). Neo-liberal governing of "radicals": Danish radicalization prevention policies and potential iatrogenic effects. *International Journal of Conflict and Violence* 6(1): 109–25. Consulté à l'adresse www.ijcv.org/index.php/ijcv/article/download/175/pdf_38
- Ponsaers, P., Noppe, J., De Ruyver, B., Hellinckx, J., Easton, M., Velde, M.V., & Verhage, A. (2015). Polarisation en radicalisation: une approche préventive intégrale. Direction Générale Sécurité et Prévention, SPF Affaires intérieures. Consulté à l'adresse <http://savebelgium.org/b4c5d0ebac666fa0c485c7144f81ba294a670974.pdf>
- Rom, S.A. (2015). "Extremist" rehabilitation: A fundamental misunderstanding? Divergent micro and macro-level narratives regarding motivations of former Guantanamo Bay "extremists" participating in the Saudi Arabian de-radicalization and rehabilitation program. Consulté à l'adresse <http://www.kent.ac.uk/brussels/documents/journal/2013/Sheila%20Rom%20-%20Extremist%20Rehabilitation%20A%20Fundamental%20Misunderstanding.pdf>
- Savage, S., Khan, A., & Liht, J. (2014). Preventing violent extremism in Kenya through value complexity: Assessment of Being Kenyan Being Muslim. *Journal of Strategic Security* 7(3): 1–26. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.5038/1944-0472.7.3.1>
- Schanzer, D., Kurzman, C., & Moosa, E. (2010). Anti-terror lessons of Muslim-Americans. Sanford School of Public Policy. Consulté à l'adresse <http://www.ncjrs.gov/App/abstractdb/AbstractDBDetails.aspx?id=251900>
- Spalek, B., McDonald, L.Z., & El Awa, S. (2011). Preventing religio-political extremism amongst Muslim youth: A study exploring police-community partnership. University of Birmingham

with AHRC. Consulté à l'adresse
http://www.religionandsociety.org.uk/uploads/docs/2011_04/1302685819_preventing-religio-political-extremism-spalek-april2011.pdf

Tyler, T.R., Schulhofer, S., & Huq, A.Z. (2010). Legitimacy and deterrence effects in counter-terrorism policing: A study of Muslim Americans. *Law & Society Review* 44(2): 365–401. Consulté à l'adresse
chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1181&context=public_law_and_legal_theory

Vidino, L., & Brandon, J. (2012). *Countering Radicalization in Europe*. London: International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence. Consulté à l'adresse <http://icsr.info/wp-content/uploads/2012/12/ICSR-Report-Countering-Radicalization-in-Europe.pdf>

Références générales de l'étude

Amnesty International. (2012). *Choice and prejudice discrimination against Muslims in Europe*. London: Amnesty International. Consulté à l'adresse
<http://www.amnesty.eu/content/assets/REPORT.pdf>

Ansary, A. F. (2008). Combating Extremism: A Brief Overview of Saudi Arabia's Approach. *Middle East Policy*, 15(2), 111-142. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1111/j.1475-4967.2008.00353.x>

Audit Commission. (2008). *Preventing Violent Extremism: Learning and Development Exercise. Report to the Home Office and Communities and Local Government*. London: Audit Commission.

Bakker, E. (2006). *Jihadi terrorists in Europe, their characteristics and the circumstances in which they joined the jihad: An exploratory study*. The Hague: Netherlands Institute of International Relations Clingendael. Consulté à l'adresse
http://www.clingendael.nl/sites/default/files/20061200_cscp_csp_bakker.pdf

Bakker, E., & Singleton, M. (2016). Foreign Fighters in the Syria and Iraq Conflict: Statistics and Characteristics of a Rapidly Growing Phenomenon. In *Foreign Fighters under International Law and Beyond* (p. 9–25). Springer. Consulté à l'adresse
http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-94-6265-099-2_2

Barclay, J. (2011). *Strategy to Reach, Empower, and Educate Teenagers (STREET): A Case Study in Government-Community Partnership and Direct Intervention to Counter Violent Extremism*. Washington, D.C.: Center of Global Counterterrorism Cooperation. Consulté à l'adresse
http://globalcenter.org/wp-content/uploads/2012/07/barclay_policybrief_1114.pdf

- Beck, R., & Fernandez, E. (1998). Cognitive-behavioral therapy in the treatment of anger: A meta-analysis. *Cognitive therapy and research*, 22(1), 63–74.
- Beider, H., & Briggs, R. (2010). *Promoting Community Cohesion and Preventing Violent Extremism in Higher and Further Education*. Coventry, Royaume-Uni: Institute of Community Cohesion. Consulté à l'adresse http://www.safecampuscommunities.ac.uk/uploads/files/2013/05/promoting_community_cohesion.pdf
- Belkin, P., Blanchard, C. M., Ek, C., & Mix, D. E. (2011). *Muslims in Europe: Promoting Integration and Countering Extremism*. Washington, DC: Congressional Research Service. Consulté à l'adresse <https://fas.org/sgp/crs/row/RL33166.pdf>
- Berlet, C., & Vysotsky, S. (2006). Overview of U.S. white supremacist groups. *Journal of Political and Military Sociology*, 34(1), 11-48.
- Beski-Chafiq, C., Birmant, J., Benmerzoug, H., Taibi, A., & Goignard, A. (2010). Jeunes et radicalisation islamiste Lille, France. Consulté à l'adresse http://ps.au.dk/fileadmin/site_files/filer_statskundskab/Dokumenter/Forskning/Publikationer/NyeBoeger/CIR_Rapport5_Frankrig.pdf
- Bettison, N. (2009). Preventing Violent Extremism—A Police Response. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 3(2), 129-138. <https://doi.org/10.1093/police/pap008>
- Bjørgero, T. (2002). *Exit Neo-Nazism: Reducing Recruitment and Promoting Disengagement from Racist Groups* (No. 627). Oslo: Norwegian Institute of International Affairs. Consulté à l'adresse [http://freilich-dev.anu.edu.au/sites/default/files/Bjorgero%20\(2002\).pdf](http://freilich-dev.anu.edu.au/sites/default/files/Bjorgero%20(2002).pdf)
- Bjørgero, T. (2005). *Root Causes of Terrorism: Myths, reality and ways forward*. Routledge. Consulté à l'adresse https://books.google.es/books?hl=es&lr=&id=fsN_AgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=root+causes+of+terrorism+bjorgero&ots=UJNBkn22Ci&sig=ThY_syEIOxAvfJs7JAzHgfldBM
- Bjørgero, T. (2013). *Strategies for Preventing Terrorism*. New York: Palgrave Macmillan.
- Blee, K. M. (2005). Women and Organized Racial Terrorism in the United States. *Studies in Conflict & Terrorism*, 28(5), 421-433. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/10576100500180303>
- Blee, K. M., & Creasap, K. A. (2010). Conservative and right-wing movements. *Annual Review of Sociology*, 36, 269-286. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.012809.102602>

- Borum, R. (2012). Radicalization into violent extremism I: a review of social science theories. *Journal of Strategic Security*, 4(4), 7-36. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.1>
- Briggs, R. (2014). *Policy Briefing: De-radicalisation and Disengagement*. London: Institute for Strategic Dialogue.
- Brodeur, J.-P. (1994). Police et coercition. *Revue française de sociologie*, 35(3), 457-485. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.2307/3322215>
- Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (2016). *Enjeux et perspectives de la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire au Québec*. Montréal: Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. Consulté à l'adresse https://info-radical.org/wp-content/uploads/2016/07/RAPPORT_CPRMV.pdf
- Charmaz, K. (2014). *Constructing Grounded Theory* (2 édition). London; Thousand Oaks, Calif: Sage Publications.
- Choudhury, T., & Fenwick, H. (2011). *The impact of counter-terrorism measures on Muslim communities* (Equality and Human Rights Commission Research Report). Manchester, United Kingdom: Equality and Human Rights Commission. Consulté à l'adresse <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-72-the-impact-of-counter-terrorism-measures-on-muslim-communities.pdf>
- CIPC. (2014). *4e Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne: tendances et perspectives*. Montréal, Canada: Centre international pour la prévention de la criminalité.
- CIPC. (2015). *Comment prévenir la radicalisation: une revue systématique*. Montréal, Canada: Centre international pour la prévention de la criminalité.
- CIPC. (2016a). *5e Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne: les villes et le Nouvel Agenda Urbain*. Montréal, Canada: Centre international pour la prévention de la criminalité.
- CIPC. (2016b). *Diagnostic initial. Dispositif d'intervention sur la radicalisation menant à la violence en milieu ouvert: SPIP de Lyon, Grenoble et Nice*. Montréal: Centre international pour la prévention de la criminalité.
- Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in civil war. *Oxford economic papers*, 56(4), 563-595.
- Dalgaard-Nielsen, A. (2010). Violent radicalization in Europe: what we know and what we do not know. *Studies in Conflict and Terrorism*, 33(9), 797-814. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/1057610X.2010.501423>

- El-Said, H. (2015). *New approaches to countering terrorism: designing and evaluating counter radicalization and de-radicalization programs*. Consulté à l'adresse <http://www.palgraveconnect.com/doi/10.1057/9781137449979>
- Feddes, A. R., Mann, L., & Doosje, B. (2015). Increasing self-esteem and empathy to prevent violent radicalization: a longitudinal quantitative evaluation of a resilience training focused on adolescents with a dual identity. *Journal of Applied Social Psychology, 45*(7), 400–411.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2015). *Initiatives de prévention du radicalisme et du bien-vivre ensemble*. Bruxelles. Consulté à l'adresse http://rudydemotte.be/blog/wp-content/uploads/2015/01/ppt_preventionradicalisme.pdf
- Fitzgerald, J. (2016). Frontline perspectives on preventing violent extremism: an interview with Alyas Karmani (STREET UK). *Critical Studies on Terrorism, 9*(1), 139-149. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/17539153.2016.1147769>
- Frank, J. D., & Frank, J. B. (1993). *Persuasion and Healing: A Comparative Study of Psychotherapy*. 3^e ed. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Garbaye, R., & Latour, V. (2016). Community and Citizenship in the Age of Security: British Policy Discourse on Diversity and Counter-terrorism since 9/11. *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies, XXI*(1). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/rfcb/867>
- Gartenstein-Ross, D., & Grossman, L. (2009). *Homegrown terrorists in the US and UK: An empirical examination of the radicalization process*. Consulté à l'adresse http://www.defenddemocracy.org/content/uploads/documents/HomegrownTerrorists_US_andUK.pdf
- Gill, P., Horgan, J., & Deckert, P. (2014). Bombing Alone: Tracing the Motivations and Antecedent Behaviors of Lone-Actor Terrorists. *Journal of forensic sciences, 59*(2), 425–435.
- Githens-Mazer, J., & Lambert, R. (2010). Why conventional wisdom on radicalization fails: the persistence of a failed discourse. *International Affairs [London], 86*(4), 889-901. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2346.2010.00918.x>
- Githens-Mazer, J., Lambert, R., Baker, A.-H., Cohen-Baker, S., & Pieri, Z. (2010). Muslim Communities Perspectives on Radicalisation in Leicester, UK. *Aarhus University: Centre for Studies in Islamism and Radicalisation*. Consulté à l'adresse http://pure.au.dk/portal/files/32769851/Rapport4_UK_rev_jgmFINAL.pdf
- Gurr, T. R. (1971). *Why Men Rebel*. Princeton University Press.

- Harris-Hogan, S., & Barrelle, K. (2016). Assisting practitioners to understand countering violent extremism. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 8(1), 1-5. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/19434472.2015.1104711>
- Harris-Hogan, S., Barrelle, K., & Zammit, A. (2016). What is countering violent extremism? Exploring CVE policy and practice in Australia. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 8(1), 6-24. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/19434472.2015.1104710>
- Hennink, M., Hutter, I., & Bailey, A. (2011). *Qualitative Research Methods*. London; Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Heydemann, S. (2014). Countering violent extremism as a field of practice. *United States Institute of Peace Insights*, 1. Consulté à l'adresse https://www.usip.org/sites/default/files/Insights_Spring_2014.pdf
- Hirschfield, A., Christmann, K., Wilcox, A., Rogerson, M., & Sharratt, K. (2012). *Process Evaluation of Preventing Violent Extremism Programmes for Young People*. London: Youth Justice Board. Consulté à l'adresse http://www.researchgate.net/profile/Kris_Christmann/publication/272348847_Process_Evaluation_of_Preventing_Violent_Extremism_Programmes_for_Young_People/links/54e1e6100cf2953c22bb970a.pdf
- Hirschi, C., & Widmer, T. (2012). Approaches and challenges in evaluating measures taken against right-wing extremism. *Evaluation and Program Planning* 35(1): 171–9.
- Hogg, M.A. (2014). From uncertainty to extremism: Social categorization and identity processes. *Current Directions in Psychological Science* 23(5): 338–42
- Holmer, G. (2013). *Countering Violent Extremism: A Peacebuilding Perspective*. Special Report 336. Washington, DC: United States Institute of Peace. Consulté à l'adresse <http://www-preview.usip.org/sites/default/files/SR336-Countering%20Violent%20Extremism-A%20Peacebuilding%20Perspective.pdf>
- Huibers, M. J., & Cuijpers, P. (2015). Common (Nonspecific) Factors in Psychotherapy. *The Encyclopedia of Clinical Psychology*. Consulté à l'adresse <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9781118625392.wbecp272/full>
- Khosrokhavar, F. (2014). *Radicalisation*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Kliksberg, B. (1999). Seis tesis no convencionales sobre participación. *Revista de estudios sociales*, (4), 107–124.

- Korn, J. (2016). European CVE Strategies from a Practitioner's Perspective. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 668(1), 180–197.
- Kundnani, A. (2009). *Spooked: How not to prevent violent extremism*. London, UK: The Institute of Race Relations.
- Kundnani, A. (2012). Radicalisation: the journey of a concept. *Race & Class*, 54(2), 3-25. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1177/0306396812454984>
- Lakhani, S. (2012). Preventing violent extremism: perceptions of policy from grassroots and communities. *Howard Journal of Criminal Justice*, 51(2), 190-206. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1111/j.1468-2311.2011.00685.x>
- Landenberger, N. A., & Lipsey, M. W. (2005). The positive effects of cognitive–behavioral programs for offenders: A meta-analysis of factors associated with effective treatment. *Journal of experimental criminology*, 1(4), 451–476.
- Lankford, A., & Gillespie, K. (2011). Rehabilitating terrorists through counter-indoctrination: lessons learned from the Saudi Arabian program. *International Criminal Justice Review*, 21(2), 118-133. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1177/1057567711407333>
- Liht, J., & Savage, S. (2013). Preventing violent extremism through value complexity: Being Muslim Being British. *Journal of Strategic Security*, 6(4), 44.
- Lindekilde, L. (2012b). Introduction: assessing the effectiveness of counter-radicalisation policies in northwestern Europe. *Critical Studies on Terrorism*, 5(3), 335-344. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/17539153.2012.723522>
- Mastroe, C., & Szmania, S. (2016). *Surveying CVE Metrics in Prevention, Disengagement and Deradicalization Programs*. Report to the Office of University Programs, Science and Technology Directorate, Department of Homeland Security.
- McCauley, C., & Moskalenko, S. (2010). Individual and group mechanisms of radicalization. In S. Canna (Éd.), *Protecting the homeland from international and domestic terrorism threats: Current multi-disciplinary perspectives on root causes, the role of ideology, and programs for counter-radicalization and disengagement* (p. 82–91). Consulté à l'adresse http://www.start.umd.edu/sites/default/files/files/publications/U_Counter_Terrorism_White_Paper_Final_January_2010.pdf
- Municipality of Amsterdam. (2007). *Amsterdam against radicalisation*. Amsterdam.
- Nasser-Eddine, M., Garnham, B., Agostino, K., & Caluya, G. (2011). *Countering Violent Extremism (CVE) Literature Review*. (Technical Report). Edinburgh, South Australia: Counter Terrorism

- and Security Technology Centre. Consulté à l'adresse <http://dspace.dsto.defence.gov.au/dspace/handle/1947/10150>
- Ness, C. D. (2005). In the name of the cause: Women's work in secular and religious terrorism. *Studies in Conflict & Terrorism*, 28(5), 353-373.
- Neumann, P., & Kleinmann, S. (2013). How rigorous is radicalization research? *Democracy and Security*, 9(4), 360-382. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/17419166.2013.802984>
- Neumann, P. R. (2011). *Preventing violent radicalization in America*. Washington, D.C.: Bipartisan Policy Center.
- ONU DC, & CIPC. (2011). *Principes directeurs applicables à la prévention du crime: Manuel d'application pratique*. New York: Organisation des Nations Unies. Consulté à l'adresse http://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/crimeprevention/Handbook_on_the_Crime_Prevention_Guidelines_French.pdf
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181.
- Pauwels, L., & De Waele, M. (2014). Youth Involvement in Politically Motivated Violence: Why Do Social Integration, Perceived Legitimacy, and Perceived Discrimination Matter? *International Journal of Conflict and Violence*, 8(1), 134-153.
- Police and Crime Committee. (2015). *Preventing extremism in London*. London: Police and Crime Committee - London Assembly. Consulté à l'adresse https://www.london.gov.uk/sites/default/files/preventing_extremism_in_london_report.pdf
- Ponsaers, P., Noppe, J., De Ruyver, B., Hellinckx, J., Easton, M., Velde, M. V., & Verhage, A. (2015). *Polarisation en radicalisation: une approche préventive intégrale*. Direction Générale Sécurité et Prévention du Service public fédéral Affaires intérieures. Consulté à l'adresse <http://savebelgium.org/b4c5d0ebac666fa0c485c7144f81ba294a670974.pdf>
- Precht, T. (2007). *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe. From conversion to terrorism*. Copenhagen: Danish Ministry of Justice. Consulté à l'adresse http://justitsministeriet.dk/sites/default/files/media/Arbejdsomraader/Forskning/Forskningspuljen/2011/2007/Home_grown_terrorism_and_Islamist_radicalisation_in_Europe_-_an_assessment_of_influencing_factors_2_.pdf
- Qureshi, T., & Marsden, S. (2010). Furthering the counter-narrative via educational and social grassroots projects. In *Edited Volume on Counter-narratives* (p. 132). Centre for Terrorism and Counterterrorism.

- Rabasa, A., Pettyjohn, S. L., Ghez, J. J., & Boucek, C. (2010). *Deradicalizing Islamist Extremists*. DTIC Document. Consulté à l'adresse <http://oai.dtic.mil/oai/oai?verb=getRecord&metadataPrefix=html&identifier=ADA534160>
- Radicalisation Awareness Network. (2016). *Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent. Édition 2017. Approches et Méthodes*. Radicalisation Awareness Network. Consulté à l'adresse https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/ran_collection-approaches_and_practices_fr.pdf
- Ragazzi, F. (2014). Towards a policed multiculturalism? Counter-radicalization in France, Netherlands and the United Kingdom. *Études Du CERJ*, 206. Consulté à l'adresse <http://search.proquest.com/docview/1625334673?accountid=28004>
- Ramalingam, V. (2014). *On the Front Line: A guide to countering far-right extremism*. London: Institute for Strategic Dialogue. Consulté à l'adresse http://www.strategicdialogue.org/On_The_Front_Line_Far_RightHANDBOOK.pdf
- RAN Centre of Excellence, & Institute for Strategic Dialogue. (2015). *Counter Narratives and Alternative Narratives*. Radicalisation Awareness Network. Consulté à l'adresse https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/issue_paper_cn_oct2015_en.pdf
- Romaniuk, P. (2015). *Does CVE work? Lessons learned from the global effort to counter violent extremism*. Washington, D.C.: Global Center on Cooperative Security.
- Rosand, E. (2016). *Communities First: A Blueprint for Organizing and Sustaining a Global Movement Against Violent Extremism*. Washington, D.C.: The Prevention Project: Organizing Against Violent Extremism.
- Rowatt, W. C., Shen, M. J., LaBouff, J. P., & Gonzalez, A. (2013). Religious fundamentalism, right-wing authoritarianism, and prejudice: Insights from meta-analyses, implicit social cognition, and social neuroscience. Consulté à l'adresse <http://ovidsp.ovid.com/ovidweb.cgi?T=JS&PAGE=reference&D=psyc10&NEWS=N&AN=2013-26878-023>
- Sageman, M. (2004). *Understanding terror networks*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Sageman, M. (2007). Radicalization of global Islamist terrorists. *Testimony to the US Senate Homeland Security and Governmental Affairs Committee*.

- Savage, S., Khan, A., & Liht, J. (2014). Preventing violent extremism in Kenya through value complexity: assessment of Being Kenyan Being Muslim. *Journal of Strategic Security*, 7(3), 1-26. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.5038/1944-0472.7.3.1>
- Schmid, A. P. (2013). Radicalisation, de-radicalisation, counter-radicalisation: A conceptual discussion and literature review. *ICCT Research Paper*, 97. Consulté à l'adresse https://www.icct.nl/download/file/ICCT-Schmid-Radicalisation-De-Radicalisation-Counter-Radicalisation-March-2013_2.pdf
- Silke, A. (2001). The devil you know: Continuing problems with research on terrorism. *Terrorism and political violence*, 13(4), 1–14.
- Thomas, P. (2010). Failed and friendless: the UK's « preventing violent extremism » programme. *British Journal of Politics and International Relations*, 12(3), 442-458. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1111/j.1467-856X.2010.00422.x>
- UNDP. (2016). *Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for dignity*. Oslo: UNDP.
- Von Knop, K. (2007). The female jihad: Al Qaeda's women. *Studies in Conflict & Terrorism* 30(5): 397–414. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/10576100701258585>
- Zammit, A. (2013). Explaining a Turning Point in Australian Jihadism. *Studies in Conflict & Terrorism*, 36(9), 739-755. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.1080/1057610X.2013.813264>
- Zeiger, S., & Aly, A. (Éd.). (2015). *Countering Violent Extremism: Developing an Evidence-base for Policy and Practice*. Curtin University. Consulté à l'adresse <http://www.hedayahcenter.org/Admin/Content/File-23201691817.pdf>

A.1 Annexe 1 - Liste des organisations participantes¹⁹

Afrique subsaharienne et Sahel

Ghana

West Africa Centre for Counter Extremism (WACCE)

Kenya

HAKI Africa

Royal United Services Institute (RUSI) – Kenya

Niger

Le Cercle de Réflexion et d'Action pour un Développement Local Innovant (CERCLE. DEV.)

Sénégal

Timbuktu Institute, African Center for Peace Studies

Somalie

Social-life and Agricultural Development Organization (SADO)

Amérique du Nord

Canada

Canadian Friends of Somalia

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Collège de Maisonneuve

Université de Montréal

Someone Canada

États-Unis

Boston Children's Hospital Refugee Trauma and Resilience Center

Illinois Criminal Justice Information Authority (ICJIA)

Las Vegas Metropolitan Police Department

Libya Analysis

Life After Hate

The Prevention Project: Organizing Against Violent Extremism

Asie

Indonésie

Asian Muslim Action Network (AMAN)

Kirghizstan

¹⁹ Trois organisations n'ont pas été mentionnées à la demande des intervenants.

Mutakallim

Search for Common Ground - Kirghizstan

Pakistan

Chanan Development Association (CDA)

PAIMAN Alumni Trust

Search for Common Ground - Pakistan

Singapour

International Centre for Political Violence and Terrorism Research, S. Rajaratnam School of International Studies, Nanyang Technological University (NTU)

Religious Rehabilitation Group (RRG)

Europe

Allemagne

Amadeu Antonio Stiftung

ufuq.de

Violence Prevention Network e.V.

Angleterre

Community Safety Unit, Ealing Council

Institute for Strategic Dialogue

Peace Direct

Autriche

Barreau des enfants et de la jeunesse à Vienne

Belgique

Arktos

Service de prévention de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Ville de Vilvoorde

Danemark

East Jutland Police

Municipalité d'Aarhus

France

Association Espoir 18

Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus (CAPRI)

Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam (CPDSI)

Conseil Départemental du Val d'Oise

Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL), Université de Nantes

Grèce

Association for the Social Support of Youth (ARSIS)

Processwork Hub

Norvège

Oslo Police District

Pays-Bas

International Centre for Counter-Terrorism (ICCT)

Peace Education Projects – Fortress of Democracy

RadarAdvies

Université d'Amsterdam

Suisse

Police cantonale Zurich, Département Prévention, Service Protection de la violence

Moyen-Orient et Maghreb

Jordanie

Mercy Corps – Jordanie

Programme des Nations Unies pour le développement – Jordanie

Liban

Fighters for Peace

Permanent Peace Movement

Maroc

Association Raouabit Assadaka

Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation (Agadir)

Rabita Mohammedia des Oulémas

Tigmino

Syrie

Mobaderoon Network

Tunisie

Association Tunisienne de l'Action Culturelle (ATAC)

Océanie

Australie

Australian Multicultural Foundation

Deakin University

A.2 Annexe 2 – Méthodologie

Participants

Dans le cadre de cette étude, un total de **90 participant(e)s** au sein de **64 organisations** dans **27 pays différents** ont été interviewés. Les participants ciblés étaient des intervenantes et intervenants de première ligne prenant part à des interventions visant à prévenir la radicalisation menant à la violence au niveau local et urbain. Parmi ces participants, nous avons également interviewé dans une phase préliminaire des experts et spécialistes à ce sujet.

Par intervenants de première ligne, nous comprenons tout intervenant ayant un contact direct et en personne avec les participants aux interventions. Les profils et formations des intervenants étaient variés : il pouvait s'agir de psychologues, travailleurs sociaux, intervenants auprès des jeunes, policiers, enseignants, anciens extrémistes, etc.

Les interventions en milieu carcéral ont été exclues de cette étude, car, quoique placées en ville ou aux alentours, ces interventions ne considéraient pas forcément une approche urbaine. Certains intervenants interviewés participaient néanmoins à des interventions mises en œuvre en milieu carcéral; toutefois, celles-ci n'étaient pas les seules interventions auxquelles ces intervenants participaient, et ils étaient interviewés au sujet des autres interventions auxquelles ils prenaient part.

Les entretiens ont été réalisés en deux phases :

Au cours de la phase exploratoire de cette étude, **27 expert(e)s** au sein de **24 organisations** situées dans **14 pays** – Canada, Danemark, États-Unis, France, Indonésie, Jordanie, Kenya, Kirghizstan, Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Syrie – ont été interviewé(e)s.

Au cours de la deuxième phase de cette étude, **63 intervenant(e)s** de première ligne au sein de **43 organisations** situées dans **23 pays** – Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Ghana, Grèce, Kenya, Kirghizstan, Liban, Maroc, Niger, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Somalie, Suisse, Tunisie – ont été interviewé(e)s.

- a) Répartition des participant(e)s en fonction de leur genre

Genre	Nombre (experts)	Nombre (intervenants)
Homme	14	41
Femme	13	22
Total	27	63

- b) Répartition des participant(e)s en fonction de la région

Région	Nombre (experts)	Nombre (intervenants)
--------	------------------	-----------------------

Afrique subsaharienne et Sahel	2	8
Amérique du Nord	6	10
Asie	4	6
Europe	10	31
Moyen-Orient et Maghreb	5	6
Océanie	0	2
Total	27	63

c) Répartition des organisations en fonction de leur type

Type d'organisation	Nombre (experts)	Nombre (intervenants)
Organisme à but non lucratif	13	27
Institut de recherche	8	1
Établissement d'enseignement	2	3
Organisation gouvernementale	1	11
Autres	0	2
Total	24	43

d) Répartition des organisations en fonction du type de radicalisation ciblé

Type de radicalisation ciblé	Nombre (experts)	Nombre (intervenants)
Radicalisation islamiste	4	11
Extrême-droite	1	1
Toutes les formes de radicalisation menant à la violence	17	26
Valeurs manquantes	2	5
Total	24	43

Outils de récolte de données

Les données dans le cadre de cette étude ont été obtenues en effectuant des entretiens semi-structurés, afin d'obtenir les expériences personnelles des intervenants œuvrant en prévention de la radicalisation.

Un cadre conceptuel a été élaboré au préalable, comprenant les dimensions et variables de l'étude. Les dimensions sont par exemple la coordination, l'évaluation, les besoins des intervenants, ainsi que divers enjeux de l'intervention. Les variables ont été opérationnalisées en questions pour les intégrer au guide d'entrevue.

Procédure

Entretiens

Pour chaque phase d'entretiens, un **guide d'entrevue** a été développé et utilisé. Ce guide comprend une liste de questions (ouvertes) et sert principalement d'aide-mémoire à l'intervieweur; il rappelle les thèmes et dimensions que l'intervieweur souhaite aborder avec le participant. Un guide d'entrevue n'est pas l'équivalent d'un questionnaire, un instrument structuré utilisé dans le cadre de recherches quantitatives qui comprend des questions fermées auxquelles le participant doit répondre (Hennink, Hutter, & Bailey, 2011). Le guide d'entrevue offre davantage de flexibilité lors d'un entretien, alors que l'intervieweur doit s'adapter au déroulement de celui-ci et poser ses questions non pas dans un ordre précis, mais en fonction des thématiques soulevées par le participant. Le guide permet de s'assurer que toutes les questions les plus importantes ont été posées au cours de l'entretien.

En raison de la disparité géographique des participants, les entretiens ont été majoritairement réalisés via Skype. Certains entretiens ont été effectués en personne auprès d'intervenants à Montréal, ou même dans certains cas en Europe, lors de missions d'analystes du CIPC impliqués dans cette recherche. Parmi tous les entretiens effectués, y compris au cours de la phase exploratoire, seuls cinq étaient des entretiens de groupe, c'est-à-dire que plusieurs experts ou intervenants (de la même organisation) étaient questionnés au cours d'un même entretien. Tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un téléphone cellulaire ou d'une enregistreuse avec le consentement des participants.

Dans certains cas, des difficultés logistiques importantes limitaient la possibilité de réaliser un entretien, notamment des fuseaux horaires trop éloignés. Ainsi, certains entretiens ont été effectués par écrit, c'est-à-dire que les guides d'entrevue ont été utilisés comme questionnaires et envoyés par courriel aux intervenants pour que ceux-ci y répondent par écrit et nous envoient leurs réponses par courriel. Cette stratégie fût utilisée avec un expert lors de la phase exploratoire et un intervenant de première ligne.

Le nombre d'intervieweurs présents au cours d'un entretien était variable. Les premiers entretiens ont généralement été effectués en présence de deux analystes pour se familiariser avec le guide d'entrevue, identifier les problématiques qu'il soulevait et réfléchir à des moyens de l'adapter. Les entretiens ont par la suite été effectués, de manière générale, en présence d'un seul intervieweur.

La présence de plus d'un intervieweur comportait toutefois son lot de bénéfices : en effet, elle offrait la possibilité d'approfondir davantage les questions posées, car différents intervieweurs pouvaient avoir des idées différentes, mais complémentaires, en matière de questions de suivi. En résultaient généralement des entretiens plus riches.

a) Entretiens exploratoires

La première phase impliquait d'interviewer des experts dans le domaine de la radicalisation et de sa prévention, afin qu'ils puissent nous orienter vers des pays, villes, et organisations mettant en œuvre des interventions de prévention de la radicalisation intéressantes, ainsi que nous référer à des intervenants de première ligne qui pourraient participer à la seconde phase de l'étude.

Afin de recruter ces experts, plus de 160 spécialistes, chercheurs, organisations, et centres de recherche et d'expertise sur la radicalisation et le terrorisme dans une quarantaine de pays furent contactés par courriel ou par téléphone afin de les inviter à prendre part à un entretien.

La radicalisation menant à la violence est un phénomène multiforme qui peut s'exprimer de manières diverses. Toutefois, dans le cadre de cette recherche, notre équipe a décidé de cibler deux formes spécifiques de radicalisation menant à la violence, l'extrémisme islamique et l'extrême-droite. Par conséquent, ce choix nous a mené à exclure plusieurs régions du monde de la portée de notre étude. L'Amérique latine, en particulier, a connu des formes très spécifiques de processus de radicalisation menant à la violence, profondément imbriqués dans ses propres dynamiques et construits historiques, culturels, sociaux et politiques. Nous avons donc exclu cette région dans le cadre de cette initiative.

Certaines régions ont été exclues de l'étude en raison de différents critères. Premièrement, cette étude étant axée sur la radicalisation islamique et d'extrême-droite, l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale furent exclues, les problématiques auxquelles celles-ci sont confrontées se rapportant davantage à l'extrême-gauche et des groupes belligérants tels que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). De plus, en raison des aptitudes linguistiques des chercheurs et stagiaires impliqués dans l'étude, les communications (qu'il s'agisse des courriels à envoyer ou des entretiens à effectuer) ont seulement pu être réalisées en français, anglais, espagnol, farsi ou arabe. Ces contraintes linguistiques ont limité notre étude aux pays et organisations pouvant communiquer avec l'équipe dans ces langues.

Une des chercheuses de l'étude a également été invitée par l'un des participants aux entretiens exploratoires à prendre part à un atelier international adressé aux intervenants de lutte contre l'extrémisme violent. Cet atelier fût l'occasion pour la chercheuse de rencontrer en personne différents experts et intervenants, leur présenter l'étude et les inviter à prendre part à un entretien. Plusieurs participants furent donc recrutés par le biais de cet atelier, et ces derniers ont par la suite pu référer d'autres intervenants aux chercheurs de l'étude.

b) Entretiens d'intervenants de première ligne

Afin de recruter des intervenants de première ligne pour participer à l'étude, une stratégie d'échantillonnage en boule de neige a été utilisée. Hennink et ses collègues (2011) offrent la description suivante de cette méthode :

[Elle] implique de demander à un participant de l'étude ou un informateur clé s'il connaît quelqu'un d'autre dans la communauté qui corresponde aux critères de l'étude, et s'il peut référer cette personne au chercheur ; ensuite, après avoir interviewé la personne référée, lui demander à elle aussi si elle connaît d'autres personnes dans la communauté avec les critères spécifiques, et ainsi de suite. (p. 100)

L'avantage de cette technique de recrutement est que les participants potentiels sont introduits à l'étude par une personne familière et digne de confiance ayant préalablement pris part à un entretien, les rendant ainsi moins méfiants à l'égard de l'étude et favorisant leur participation. De

plus, cette méthode est particulièrement utile pour ce qui est de recruter des participants plus difficiles à rejoindre; la radicalisation étant un sujet sensible, certains intervenants peuvent être réticents à prendre part à une étude pour dévoiler le travail qu'ils font, en particulier si la visibilité de leur travail de prévention de la radicalisation peut affecter leurs interventions ou encore leur sécurité personnelle.

Un inconvénient de la technique d'échantillonnage en boule de neige est qu'elle peut mener au recrutement d'individus faisant tous partie du même réseau social, puisque celle-ci fait appel au réseau d'un individu pour rejoindre d'autres participants. Toutefois, cette limite peut être contrée si différents points de départ sont utilisés pour le recrutement (Hennink et al., 2011); ainsi, des participants en provenance de différents réseaux et contextes sociaux peuvent être recrutés, favorisant un échantillon plus hétérogène. Ce fût le cas dans le cadre de cette étude puisque les experts interviewés au cours des entretiens exploratoires ont agi comme multiples points de départ au recrutement d'intervenants de première ligne, favorisant ainsi une plus grande diversité en termes de réseaux d'intervenants.

Transcriptions

Faute de temps, des transcriptions verbatim (mot-à-mot) des entretiens n'ont pas pu être effectuées pour chaque entrevue. L'utilisation d'une **grille d'entretien** a plutôt été favorisée, celle-ci reprenant le cadre conceptuel élaboré préalablement et ayant permis de développer les questions d'entretiens. Ainsi, la grille d'entretien comportait ces mêmes questions, et chaque individu participant à la transcription des entrevues transcrivait des bribes d'entretiens dans les cases appropriées de la grille, en fonction des questions auxquelles le participant répondait. Les extraits d'entrevue retranscrits dans la grille devaient reprendre mot-à-mot les propos des participants et ne pouvaient être une interprétation de la part de la personne effectuant la transcription. Finalement, des transcriptions verbatim ont tout de même pu être réalisées pour quelques entretiens.

Codification

Une version simplifiée de la théorisation ancrée a été utilisée dans le cadre de cette étude. La théorisation ancrée est un processus permettant de développer des théories à partir de données empiriques (Charmaz, 2014). L'objectif de faire appel à cette méthodologie dans le cadre de cette étude était de pouvoir dégager des *modèles* de prévention de la radicalisation menant à la violence à partir des données obtenues. Toutefois, faute de temps, nous n'avons pas été en mesure de développer ces modèles dans le cadre de ce rapport. Un prochain rapport sera néanmoins consacré à ces modèles, à partir des données obtenues.

Une analyse par théorisation ancrée comporte plusieurs étapes, et la **codification** en est la première (Paillé, 1994). La codification initiale, telle que décrite par Paillé, consiste à « *dégager, relever, nommer, résumer, thématiser, presque ligne par ligne, le propos développé à l'intérieur du corpus sur lequel porte l'analyse* » (1994, p. 154). Autrement dit, il s'agit d'un examen des plus attentifs des données, dans ce cas-ci les transcriptions des entretiens. Pour l'étape de codification initiale,

Charmaz (2014) recommande de soulever les actions dans chaque segment de données au lieu d'y attribuer des catégories préexistantes. Toutefois, dans le cadre de cette étude, l'importante quantité de données recueillies ne permettait pas d'envisager une codification ligne par ligne pour chaque transcription d'entretien. C'est pourquoi une **approche à la fois déductive et inductive** a été utilisée pour le développement des codes. En effet, la plupart des codes ont été développés à partir du cadre conceptuel élaboré lors des premières phases de l'étude, adoptant ainsi une approche déductive. Dans une perspective de théorisation ancrée, il importait également d'entrevoir la possibilité que des codes émergents puissent être dégagés à partir des données recueillies au cours des entretiens. Autrement, certains enjeux uniques que les participants soulèvent et qui n'ont pas été anticipés lors de l'élaboration du cadre conceptuel pourraient être ignorés et perdus. Les personnes en charge de coder les entretiens devaient en parallèle identifier toute information qui leur semblait pertinente dans le cadre de l'étude, mais qui ne correspondait pas forcément à un code déductif préexistant, et développer un nouveau code inductif qui puisse inclure cette nouvelle information.

Autrement dit, notre approche s'est apparentée à la deuxième étape de l'analyse par théorisation ancrée, soit la **catégorisation** (Paillé, 1994), également appelée codification sélective (Charmaz, 2014). Il s'agit, à cette étape, de « *porter l'analyse à un niveau conceptuel en nommant de manière plus riche et plus englobante les phénomènes, les événements qui se dégagent des données [...] [le chercheur] doit situer sa lecture à un niveau conceptuel et tenter de nommer le phénomène plus large auquel renvoie le témoignage* » (Paillé, 1994, p. 159). Tel que mentionné au préalable, les catégories utilisées à cette étape de codification sélective n'ont pas toutes été directement construites à partir des données; la plupart étaient plutôt les dimensions du cadre conceptuel ayant notamment permis l'élaboration du guide d'entretien.

Une version gratuite du logiciel *QDAMiner* a été utilisée pour effectuer la codification des entretiens. Tous les codeurs ont reçu une brève formation quant à l'utilisation du logiciel avant de débiter. Puisque différentes personnes participaient à la codification des entretiens, un document comportant une description de chaque code a été rédigé afin d'éviter une diversité des interprétations des codes. Au fur et à mesure que des codes émergents étaient identifiés, ceux-ci devaient également être ajoutés à ce document.

Analyse et rédaction

La collecte et l'analyse des données n'ont pas été réalisées selon une séquence linéaire, mais plutôt selon un processus circulaire. Autrement dit, des tâches d'analyse ont débuté au cours de la collecte de données. Cette approche, l'un des principes sous-jacents de la théorisation ancrée (Hennink et al., 2011), nous a permis d'enrichir la collecte de données, car le codage nous permettait d'identifier des lacunes en termes de sujets ou thématiques n'ayant pas été suffisamment approfondis au cours des premiers entretiens effectués. Ainsi, au cours des entretiens suivants, les chercheurs étaient conscients des thématiques pour lesquelles davantage d'informations étaient requises et pouvaient orienter leurs questions auprès des intervenants afin de pouvoir combler ces lacunes.

Nous avons assuré l'anonymat des participants à l'étude en ne mentionnant dans le rapport ni leur nom ni l'organisation pour laquelle ils travaillent. Seule leur localisation fut mentionnée, par exemple en spécifiant « une intervenante en Amérique du Nord », en raison de notre objectif de distinguer les approches et interventions en Occident et hors Occident.